

DE LA PONCTUATION.

L'écriture étant l'image de la parole, elle doit avoir ses pauses comme le discours, c'est par ce motif que la ponctuation a été inventée. Le *point* est la marque de la plus forte pause : aussi ne l'emploie-t-on que pour marquer que le sens d'une période est parfait & fini. Les *deux-points*, que les Imprimeurs nomment *comma*, se placent au milieu de cette même période entre deux propositions qui se suivent nécessairement. Le *point-&-virgule*, qu'on nomme *petit-que*, se mettent quand il y a encore une plus grande liaison entre deux propositions : enfin la *virgule* s'emploie entre des termes qui sont par eux-mêmes distincts, mais qui sont unis par la construction, sans être liés par une conjonction. Remarquez que les conjonctions *&*, *ni*, *ou*, *comme*, & quelques-autres, tiennent lieu de la *virgule*, quand les termes qu'elles assemblent sont simples & courts.

Il y a de trois sortes de *points* : le *point seul* ., dont j'ai parlé ci-dessus ; le *point-interrogant* ? ; & le *point-admiratif* !.

Le *point-interrogant* ?, se place à la fin d'une période dans laquelle il y a une interrogation, pourvu cependant que cette période ne soit pas trop longue ; car alors on la termine avec un *point simple*.

Le *point-admiratif* !, se place après une exclamation. Mais comme il arrive souvent que cette exclamation est suivie d'une interrogation, le *point-admiratif* doit être mis immédiatement après l'exclamation, & le *point-interrogant* à la fin de la période. En voici un exemple ; *Helas ! qui l'auroit pensé ?*

Il faut encore observer qu'on ne doit point mettre de Capitale après le *point-admiratif*, ni après le *point-interrogant*, à moins qu'ils ne terminent une phrase.

La *parenthese* (), sert à enfermer un discours inséré dans un autre, avec lequel il n'a aucune connexion : mais on s'en sert rarement, parce que deux *virgules* font le même effet.

Ceux qui voudront en savoir davantage sur la ponctuation, trouveront de quoi se satisfaire dans la Méthode de MM. de Port-Royal, dans l'excellent Traité qui est à la fin de la Grammaire Françoise du Pere Buffier, & pour ce qui regarde l'Orthographe en général, dans la Grammaire de M. Restaut.

RELATION ABRÉGÉE D'UN VOYAGE

FAIT DANS L'INTÉRIEUR

DE L'AMÉRIQUE *MÉRIDIONALE,*

Depuis la Côte de la Mer du Sud, jusqu'aux Côtes du Brésil & de la Guyane,

en descendant LA RIVIERE DES AMAZONES,

Par M. DE LA CONDAMINE, de l'Académie des Sciences,

Avec une Carte du MARAGNON, ou de la Riviere des AMAZONES, levée par le même.

NOUVELLE ÉDITION

Augmentée de la *Relation de l'Emeute populaire de Cuença au Pérou,*

Et d'une *LETTRE de M. GODIN DES ODONAIS, contenant la Relation du Voyage de Madame, GODIN, son Epouse, &c.*

A MAESTRICHT,
Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX,
Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.



Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du 7 Novembre 1745.

JE certifie que dans le courant de la présente année, M. de la Condamine à lu à l'Académie, *La Relation abrégée d'un Voyage, dans l'intérieur de l'Amérique Méridionale*, & que le Comité de l'Académie a jugé cet Ouvrage digne de l'impression, & a consenti que je lui en délivrasse le présent certificat. A Paris, ce 7 Novembre 1745.

GRAND-JEAN DE FOUCHY,
Secretaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

PRÉFACE.

PErſonne n'ignore que depuis dix ans, pluſieurs Aſtronomes de l'Académie ont été envoyés par ordre du Roi ſous l'Equateur & au Cercle Polaire, pour y meſurer les degrés terreſtres, tandis que d'autres Académiciens faiſoient en France les mêmes opérations.

Sous un autre regne, tous ces voyages avec l'appareil & le nombre d'Obſervateurs qu'ils exigeoient, n'auroient pu être que le fruit d'une longue paix. Sous celui de LOUIS XV, ils ont été conçus & heureuſement exécutés pendant le cours de deux ſanglantes guerres; & tandis que

les armées du Roi voloient d'un bout à l'autre de l'Europe, pour le secours de ses Alliés, ses Mathématiciens dispersés sur la surface de la Terre, travailloient sous les Zones Torride & Glacée, au progrès des Sciences, & à l'avantage commun des Nations.

Ils ont rapporté, pour fruit de leurs travaux, la décision d'une question célebre ; décision dont la Géographie, l'Astronomie, la Physique générale & la Navigation partagent l'utilité. Ils ont éclairci un doute où la vie des hommes étoit intéressée. Ces motifs méritoient qu'on prît toutes les peines qu'il en a coûté, pour venir à bout de cette entreprise : l'Académie ne l'avoit

pas perdue de vue depuis ſon établiſſement, & elle vient d'y mettre la derniere main.

Sans inſiſter ſur les conſéquences directes & évidentes qu'on peut tirer de la connoiſſance exacte des diametres terreſtres, pour perfectionner la Géographie & l'Aſtronomie ; le diametre de l'Equateur reconnu plus long que celui qui traverſe la Terre d'un Pole à l'autre, fournit un nouvel argument, pour ne pas dire une démonſtration nouvelle de la révolution de la Terre ſur ſon axe ; révolution qui tient à tout le Syſtême céleſte. Le travail des Académiciens, tant ſur la meſure des degrés, que ſur les expériences du Pendule perfectionnées, & faites avec tant de préciſion

à différentes Latitudes, répand une nouvelle lumiere ſur la théorie de la peſanteur, qui de nos jours a commencé à ſortir des ténebres. Il enrichit la Phyſique générale, de nouveaux problêmes juſqu'à préſent inſolubles, ſur les quantités & les directions de la gravité dans les différents lieux de la Terre. Enfin, il nous met ſur la voie de découvertes encore plus importantes, comme celle de la nature & des loix véritables de la peſanteur univerſelle, cette force qui anime les corps céleſtes, & qui régit tout dans l'Univers?

Les erreurs que la connoiſſance de la figure de la Terre peut faire éviter aux Navigateurs, ſont-elles moins des erreurs, parce

qu'il en reſte d'autres qui ſont juſqu'ici ſans remede ? Non ſans doute. Plus l'art de la Navigation ſe perfectionnera, plus on ſentira l'utilité de la détermination de la figure de la Terre. Peut-être touchons-nous au moment où cette utilité ſera ſenſiblement apperçue des Marins. Mais en eſt-elle moins réelle, quand ce moment ſeroit encore éloigné ? Il eſt du moins certain que plus on a eu de raiſons de douter ſi la Terre étoit allongée ou applatie, plus il étoit important même pour les conſéquences de pratique, de ſavoir à quoi s'en tenir par des meſures déciſives.

Le premier projetté, & le dernier terminé des trois voya-

ges qui ont eu dans ces derniers temps la meſure des degrés terreſtres pour objet, eſt celui de l'Equateur, entrepris en 1735 par M. Godin, M. Bouguer, & par moi. Le Public a été informé depuis pluſieurs années (*a*) du ſuccès des travaux des Académiciens qui ont opéré ſous le Cercle Polaire & dans nos Climats; & M. Bouguer, arrivé plutôt que moi en France, a rendu compte à l'Aſſemblée publique de l'Académie, du 14 Novembre 1744, du réſultat de nos obſervations ſous la Ligne Equinoxiale, & de l'accord qui ſe trouve entre ce réſultat, celui du

(*a*) Voyez le Liv. de la fig. de la Terre de M. de Maupertuis, & celui de la Méridienne de M. Caſſini de Thury.

Nord & celui de France, dont chacun comparé à l'un des deux autres, prouve l'applatiſſement de la Terre vers les Poles.

Un plus grand détail eſt réſervé pour *l'hiſtoire de notre meſure de la Terre ;* c'eſt-à-dire, de nos obſervations Aſtronomiques & de nos opérations trigonométriques dans la Province de Quito en l'Amérique Méridionale ; ouvrage dont nous ſommes comptables à l'Académie & au Public, puiſque c'eſt pour ce travail que nous avons été envoyés.

La queſtion de la figure de la Terre étant terminée, & la curioſité du Public ralentie ſur cet objet, je crus l'intéreſſer davantage à l'Aſſemblée publique du 26 Avril dernier, par une

Relation abrégée de mon voyage de la Riviere des Amazones, que j'ai descendue depuis le lieu où elle commence à être navigable jusqu'à son embouchure, & que j'ai parcourue dans une étendue de plus de mille lieues; mais l'abondance des matieres ne m'ayant pas permis de me renfermer dans les bornes prescrites à ma lecture, qui se trouverent encore resserrées, je fus obligé de faire de nouveaux retranchements à mesure que je lisois; ce qui interrompit nécessairement l'ordre & la suite de mon premier Extrait. Je le fais paroître aujourd'hui sous la même forme que je lui avois donnée d'abord.

Pour ne point tromper l'attente de ceux qui ne cherchent

dans une Relation de voyage que des événements extraordinaires, & des peintures agréables de mœurs étrangeres & de coutumes inconnues, je dois les avertir qu'ils ne trouveront dans celle-ci que peu de quoi ſe ſatisfaire. Je n'y ai pas eu la liberté de promener le Lecteur indifféremment ſur tous les objets propres à flatter ſa curioſité. Un journal hiſtorique que j'ai écrit aſſiduement pendant dix ans, m'auroit peut-être pu fournir les matériaux néceſſaires pour cet effet; mais ce n'étoit ni le lieu, ni le moment de les mettre en œuvre. Il étoit queſtion de la Carte que j'avois levée du cours d'un fleuve qui traverſe de vaſtes pays preſqu'inconnus à nos Géographes. Il s'a-

giſſoit d'en donner une idée dans un Mémoire deſtiné à être lu à l'Académie des Sciences. Dans une pareille Relation, où je devois moins ſonger à amuſer qu'à inſtruire, tout ce qui n'eût pas appartenu à la Géographie, à l'Aſtronomie ou à la Phyſique, ne pouvoit manquer de paroître une digreſſion qui m'éloignoit de mon objet; mais auſſi il n'étoit pas juſte d'abuſer de la patience du plus grand nombre de ceux qui composoient l'aſſemblée publique, par une liſte de noms barbares de nations & de rivieres, & par un journal de hauteurs du Soleil & d'Etoiles, de Latitudes & de Longitudes, de meſures, de routes, de diſtances, de ſondes, de variations de la Bouſſo-

le, d'expériences du Barometre, &c. C'étoit-là cependant le fond le plus riche, & ce qui faifoit le plus grand mérite de ma Relation : c'étoit du moins la feule chofe qui pût la diftinguer d'un voyage ordinaire. J'ai tâché de prendre un milieu entre ces deux extrêmités. J'ai renvoyé tout le détail de la partie aftronomique & géométrique aux Mémoires de l'Académie, ou au Recueil de nos Obfervations, qui en doit être une fuite. Je n'en donne ici que les principaux réfultats, & la pofition des lieux les plus remarquables, en fuivant l'ordre de la narration. J'ai traité avec quelque étendue le point des Amazones Américaines, parce qu'il m'a femblé qu'on avoit droit de

l'attendre de moi. J'ai mêlé aux remarques de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle quelques faits hiſtoriques, quand ils ne m'ont pas trop écarté de mon ſujet. Je ne pouvois, ſans l'abandonner entiérement, éviter d'entrer dans quelques diſcuſſions Géographiques, qui y étoient intimement liées. Telle eſt celle de la communication de la Riviere des Amazones avec l'Orénoque, anciennement établie, enſuite niée, & enfin nouvellement conſtatée par des témoignages déciſifs. Telles ſont les recherches de la ſituation du Village de l'Or & de la borne plantée par Texeira, celle du Lac Parime, & de la Ville de Manoa, celle de la Riviere de Vincent Pinçon, &c. Chacun de

ces articles m'eût pu fournir le ſujet d'une Diſſertation. Je ne les ai traités qu'en paſſant, ſachant combien peu de Lecteurs ſont curieux de ces ſortes de détails, quoique utiles & intéreſſants pour ceux qui aiment ce genre d'étude. La précaution que j'ai priſe de mettre des titres en marge, donnera à chacun la facilité de choiſir les matieres qui ſeront le plus de ſon goût.

La petite Carte du cours de l'Amazone qui accompagne cette Relation, ſuffira pour fixer l'imagination du Lecteur, en attendant que j'en puiſſe donner une plus grande & plus détaillée dans nos Mémoires, où je rendrai compte des moyens que j'ai employés pour la conſtruire; mais

cette derniere ne paroîtra que lorſque je lui aurai donné le degré de préciſion que je puis lui procurer, en réduiſant tous mes calculs de routes & de diſtances, & les corrigeant par mes obſervations Aſtronomiques. C'eſt ce que je ne pourrois faire qu'imparfaitement aujourd'hui, manquant encore d'obſervations de Longitude faites ſous quelque Méridien connu, pour ſuppléer à celles qui n'ont pu être faites à Paris, en correſpondance des miennes dans divers lieux de ma route.

J'ai joint au cours de l'Amazone la Topographie de la Province de Quito, priſe de la Carte des triangles de notre Méridienne. J'ai tiré la deſcription des Cô-

tes de la même Province, la route de Quito à Lima, & celle de Quito à Popayan, de mes voyages particuliers & de ceux de M. Bouguer. Le reſte de la Carte a été extrait de divers Mémoires, Journaux & notes, qui m'ont été communiqués dans le pays par divers Miſſionnaires ou Voyageurs intelligents. M. Danville, Géographe du Roi, dont l'habileté eſt connue, m'a été d'un grand ſecours, pour rédiger & combiner ces matériaux épars, & en enrichir ma Carte.

J'ai ſuivi les orthographes Eſpagnole & Portugaiſe à l'égard des noms de ces deux Langues, & même des noms Indiens des pays ſoumis à la domination de ces deux Couronnes. J'ai voulu

par-là éviter l'inconvénient de les rendre méconnoiſſables dans les Auteurs originaux.



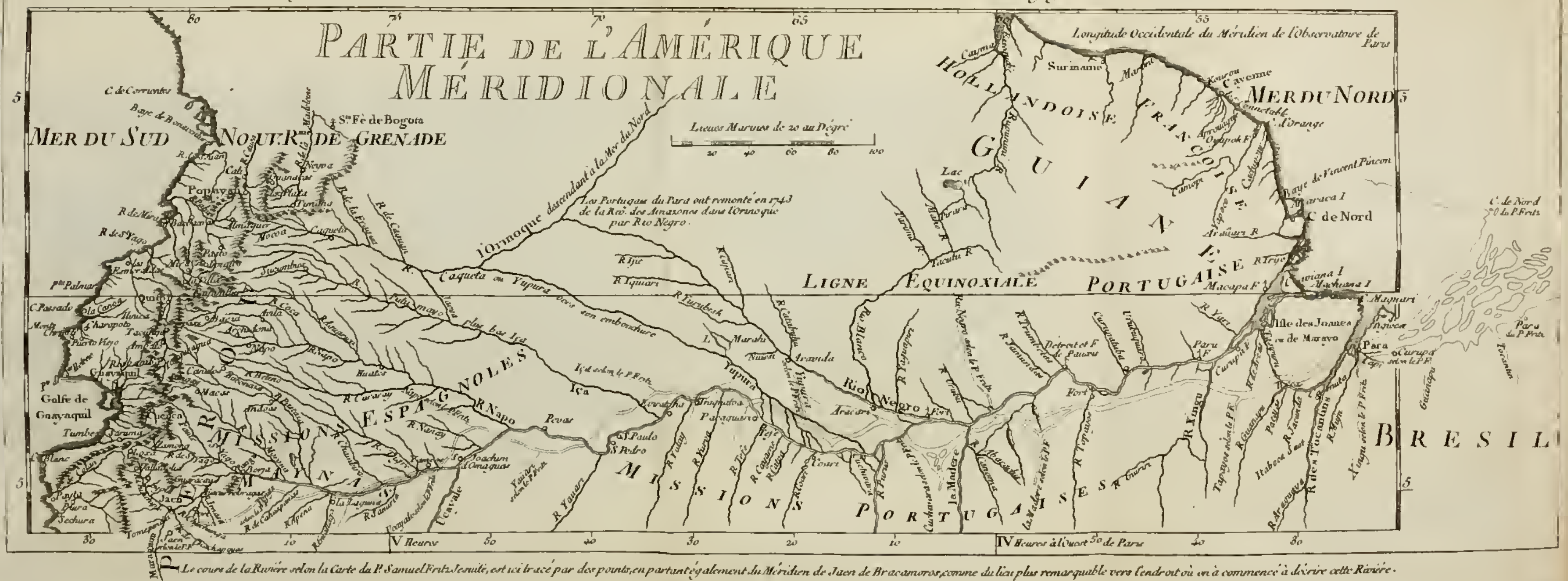
RELATION

CARTE DU COURS DU MARAGNON OU DE LA GRANDE RIVIERE DES AMAZONES

Dans sa partie navigable depuis Jaen de Bracamoros jusqu'à son Embouchure et qui comprend la Province de QUITO, et la Côte de la GUIANE depuis le Cap de Nord jusqu'à Essequebé

Levée en 1743 et 1744 et assujettie aux Observations Astronomiques par M. DE LA CONDAMINE de l'Ac. Rle. des Sc.

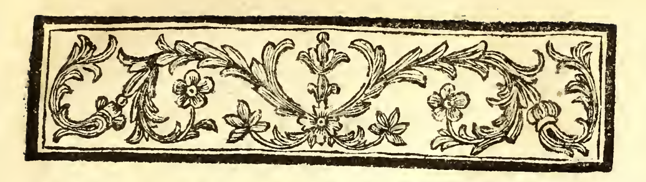
Augmentée du Cours de la Rivière Noire et d'autres détails tirés de divers Mémoires et Routiers manuscrits de Voyageurs modernes.



Gravé par J. B. P. Tardieu, Résident à Melun



Vuë d'une Place preparée pour une Course de Taureaux, en la Ville de Cuenca au Perou,
ou le Sr. Seniergues Chirurgien et Anatomiste nommé pour accompagner M.M. de l'Academie des Sciences envoyés sous l'Equateur pour la mesure de la Terre, fut percé de plusieurs blessures mortelles le 29. Aoust 1739. dans une emeute populaire excitée contre lui et contre les Academiciens.



RELATION ABRÉGÉE D'UN VOYAGE FAIT DANS L'INTÉRIEUR DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE,

Depuis la Côte de la Mer du Sud, jusques aux Côtes du Brésil & de la Guiane, en descendant la RIVIERE DES AMAZONES; *lue à la rentrée publique de l'Académie des Sciences, le 28 Avril 1745, par* M. DE LA CONDAMINE, *de la même Académie.*



LA fin de Mars 1743, après avoir passé six mois dans un désert, à *Tarqui* près de *Cuença* au Pérou, occupé nuit & jour à lutter contre un ciel peu favorable à l'Astronomie, je reçus avis de M. *Bouguer*, qu'il avoit fait auprès de *Quito*, à l'ex- Mesure de la Terre.

trémité ſeptentrionale de notre Méridienne, diverſes obſervations d'une Etoile entre nos deux Zéniths, pluſieurs des mêmes nuits que je l'avois obſervée de mon côté à l'extrémité auſtrale de la même ligne. Par ces obſervations ſimultanées, ſur l'importance deſquelles j'avois fort inſiſté, nous avions acquis l'avantage ſingulier de pouvoir conclure directement & ſans aucune hypotheſe, la vraie amplitude d'un Arc de trois degrés du Méridien, dont la longueur nous étoit connue géométriquement, & de tirer cette concluſion, ſans avoir rien à craindre des variations, ſoit optiques, ſoit réelles, même inconnues dans les mouvements de l'Etoile; puiſqu'elle avoit été ſaiſie dans le même inſtant par les deux obſervateurs aux deux extrémités de l'arc. M. *Bouguer*, de retour en Europe quelques mois avant moi, a fait part de notre réſultat à notre derniere aſſemblée pu-

blique. Ce réſultat s'accorde avec celui des opérations faites ſous le Cercle Polaire (*a*). Il ne s'accorde pas moins avec les dernieres, exécutées en France, (*b*) & toutes conſpirent à faire de la terre un Sphéroïde applati vers les Poles. Partis au mois d'Avril 1735, un an avant les Académiciens envoyés vers le Nord, nous ſommes arrivés ſept ans trop tard, pour apprendre à l'Europe quelque choſe de nouveau ſur la *Figure de la Terre*. Depuis ce temps, ce ſujet a été remanié par tant d'habiles mains, que j'eſpere qu'on me ſaura gré de renvoyer aux Mémoires de l'Académie, le détail de mes obſervations particulieres ſur cette matiere, en renonçant au

La Terre applatie vers les Poles.

(*a*) Par Mrs. de *Maupertuis*, *Clairaut*, *Camus* & *Monnier*, de cette Académie, par Mr. l'Abbé *Outhier*, Correſpondant de l'Académie, & M. *Celſius*, Profeſſeur d'Aſtronomie à *Upſal*.

(*b*) Par Mrs. *Caſſini de Thury*, & l'Abbé *de la Caille*.

droit trop bien acquis que j'aurois d'en entretenir aujourd'hui cette Aſſemblée.

Autres travaux des Académiciens.

Je ne m'arrêterai pas non plus à faire ici la relation des autres travaux académiques, indépendants de la meſure de la Terre, auxquels nous nous ſommes livrés, tant en commun qu'en particulier, ſoit dans notre route d'Europe en Amérique, dans les endroits où nous avons ſéjourné, ſoit après notre arrivée dans la Province de *Quito*, pendant les intervalles fréquents, cauſés par des obſtacles de toute eſpece, qui n'ont que trop ſouvent retardé le progrès de nos opérations. Il me faudroit pour cela faire un Extrait d'un grand nombre de Mémoires envoyés à l'Académie depuis ſept ou huit ans, dont les uns ne ſont pas même arrivés en France, & dont la plupart des autres n'ont pas encore paru, même par extrait, dans nos Recueils. Je ne parlerai donc point ici de nos déterminations aſtronomiques ou

géométriques de la latitude & de la longitude d'un grand nombre de lieux; de l'obſervation des deux Solſtices de Décembre 1736, & de Juin 1737, & de l'*Obliquité de l'Ecliptique* qui en réſulte; de nos expériences ſur le Thermometre & le Barometre, ſur la déclinaiſon & l'inclinaiſon de l'Aiguille aimantée, ſur la vîteſſe du Son, ſur l'Attraction Newtonienne, ſur la longueur du Pendule dans la Province de *Quito*, à diverſes élevations au-deſſus du niveau de la mer, ſur la dilatation & la condenſation des métaux, ni des deux voyages que j'ai faits, l'un en 1736, de la côte de la mer du Sud à *Quito*, en remontant la riviere des *Emeraudes*; l'autre en 1737, de *Quito* à *Lima*.

Voyages particuliers dans les Terres.

Enfin, je me diſpenſerai de faire ici l'hiſtoire des deux Pyramides que j'ai fait ériger pour fixer à perpétuité les deux termes de la baſe fondamentale

Pyramides & inſcriptions.

de toutes nos mesures, & prévenir par-là les inconvénients qu'on n'a que trop éprouvés en France, faute d'une pareille précaution, quand on a voulu vérifier la base de M. *Picard. L'Inscription projettée avant notre départ à l'Académie des Belles-Lettres, & depuis posée sur ces Pyramides*, avec les changements que les circonstances du temps & du lieu ont exigées, *fut dénoncée par les deux Lieutenants de Vaisseau du Roi d'Espagne, nos adjoints, comme injurieuse à sa Majesté Catholique, & à la nation Espagnole. J'ai soutenu pendant deux ans le procès intenté à moi personnellement à ce sujet, & je l'ai enfin gagné contradictoirement au Parlement même de Quito.* Ce qui s'est passé en cette rencontre, & divers autres événements intéressants de notre voyage, que la distance des lieux a fort défigurés dans les récits qui en sont parvenus ici, sont plutôt la matiere d'une relation histori-

que, que d'un Mémoire Académique. Je me bornerai dans celui-ci à ce qui concerne mon retour en Europe.

Projet du retour par la Riviere des Amazones.

Pour multiplier les occaſions d'obſerver, nous étions convenus depuis longtemps M. *Godin*, M. *Bouguer* & moi, de revenir par des routes différentes. Je me déterminai à en choiſir une preſque ignorée, & que j'étois ſûr que perſonne ne m'envieroit; c'étoit celle de la *Riviere des Amazones*, qui traverſe tout le Continent de l'*Amérique Méridionale*, d'Occident en Orient, & qui paſſe avec raiſon pour la plus grande riviere du monde. Je me propoſois de rendre ce voyage utile, en levant une Carte de ce fleuve, & en recueillant les obſervations en tout genre que j'aurois occaſion de faire dans un pays ſi peu connu. Celles qui concernent les mœurs & les coutumes ſingulieres des diverſes nations qui habitent ſes bords, ſeroient beaucoup plus propres à piquer

la curiofité du grand nombre de Lecteurs ; mais j'ai cru qu'en préfence d'un public , à qui le langage des Phyficiens & des Géometres eft familier , il ne m'étoit guere permis de m'étendre fur des matieres étrangeres à l'objet de cette Académie : cependant, pour être mieux entendu, je ne puis me difpenfer de donner quelques notions préliminaires au fujet de la Riviere dont il fera ici queftion , & de fes premiers navigateurs.

Voyage d'Orellana. On croit communément que le premier Européen qui a reconnu la Riviere des *Amazones* , fut *François d'Orellana*. Il s'embarqua en 1539 , affez près de *Quito* , fur la riviere de *Coca* , qui plus bas prend le nom de *Napo ;* de celleci il tomba dans une autre plus grande , & fe laiffant aller fans autre guide que le courant , il arriva au Cap de *Nord*, fur la côte de la Guiane, après une navigation de 1800 lieues,

ſuivant ſon eſtime. Le même *Orellana* périt dix ans après, avec trois vaiſſeaux qui lui avoient été confiés en Eſpagne, ſans avoir pu retrouver la vraie embouchure de ſa riviere. La rencontre qu'il dit avoir faite en la deſcendant, de quelques femmes armées, dont un Cacique Indien lui avoit dit de ſe défier, la fit nommer Riviere des *Amazones*. Quelques-uns lui ont donné le nom d'*Orellana*; mais avant *Orellana*, elle s'appelloit déja *Maragnon*, du nom d'un autre Capitaine Eſpagnol. Les Géographes, qui ont fait de l'*Amazone* & du *Maragnon* deux rivieres différentes, trompés comme *Laet*, par l'autorité de *Garcilaſſo* & d'*Herrera*, ignoroient ſans doute que non-ſeulement les plus anciens Auteurs Eſpagnols (*a*) originaux appellent celle dont nous parlons, *Maragnon*, dès

Divers noms de la Riviere des Amazones.

(*a*) Voyez Pierre Martyr, Fernand. de Enciſo, Fernandez de Oviedo, Pedro Cieça, Auguſtin Zarate.

l'an 1513 : mais qu'*Orellana* lui-même dit dans ſa relation, qu'il rencontra les *Amazones* en deſcendant le *Maragnon*, ce qui eſt ſans replique ; en effet, ce nom lui a toujours été conſervé ſans interruption juſqu'aujourd'hui, depuis plus de deux ſiecles chez les Eſpagnols, dans tout ſon cours, & dès ſa ſource dans le haut Pérou. Cependant les Portugais établis, depuis 1616 au *Para*, ville Epiſcopale, ſituée vers l'embouchure la plus orientale de ce fleuve, ne le connoiſſent là que ſous le nom de Riviere des *Amazones*, & plus haut ſous celui de *Solimoës*, & ils ont transféré le nom de *Maragnon*, ou de *Maranhaon* dans leur idiôme, à une Ville & à une Province entiere, ou *Capitainerie* voiſine de celle du *Para*. J'uſerai indifféremment du nom de *Maragnon*, ou de Riviere des *Amazones*.

Voyage d'Urſoa.

En 1568, *Pedro de Urſoa*, envoyé par le Vice-Roi du *Pérou*, pour chercher

le fameux Lac d'or de *Parime*, & la ville *del Dorado*, qu'on croyoit voisins des bords de l'*Amazone*, se rendit dans ce fleuve par une riviere qui vient du côté du Sud, & dont je parlerai en son lieu. La fin d'*Ursoa* fut encore plus tragique que celle d'*Orellana* son prédécesseur. *Ursoa* périt par la main d'*Aguirre*, soldat rébelle, qui se fit déclarer Roi. Celui-ci descendit ensuite la riviere; & après une longue route, qui n'est pas encore bien éclaircie, ayant porté en tous lieux le meurtre & le brigandage, il finit par être écartelé dans l'isle de la *Trinité*.

De pareils voyages ne donnoient pas de grandes lumieres sur le cours du fleuve; quelques Gouverneurs particuliers firent depuis, avec aussi peu de succès, différentes tentatives. Les Portugais furent plus heureux que les Espagnols. Autres tentatives.

En 1638, un siecle après *Orellana*, Voyage de Texeira.

Pedro Texeira, envoyé par le Gouverneur du *Para*, à la tête d'un nombreux détachement de Portugais & d'Indiens, remonta l'*Amazone* jusqu'à l'embouchure du *Napo*, & ensuite le *Napo* même, qui le conduisit assez près de *Quito*, où il se rendit par terre avec quelques Portugais de sa troupe. Il fut bien reçu des Espagnols, les deux nations obéissant alors au même maître. Il retourna un an après au *Para* par le même chemin, accompagné des Peres d'*Acugna* & d'*Artieda*, Jésuites, nommés pour rendre compte à la Cour de Madrid des particularités du voyage. Ils estimerent le chemin depuis le hameau de *Napo*, lieu de leur embarquement, jusqu'au *Para*, de 1356 lieues Espagnoles, qui valent plus de 1500 lieues marines, & plus de 1900 de nos lieues communes. La relation de ce voyage fut imprimée à Madrid en 1640. La traduction Françoise, faite en 1682, par M. de *Gom-*

Voyage du P. d'Acugna.

berville, eſt entre les mains de tout le monde.

La Carte très-défectueuſe du cours de ce fleuve par *Sanſon*, dreſſée ſur cette relation purement hiſtorique, a depuis été copiée par tous les Géographes, faute de nouveaux mémoires, & nous n'en avons pas eu de meilleure juſqu'en 1717.

Carte de la Riviere des Amazones, par Sanſon.

Alors parut pour la premiere fois en France, dans le douzieme tome des *Lettres édifiantes*, &c. une copie de la Carte gravée à *Quito* en 1707, & dreſſée dès l'année 1690, par le Pere *Samuel Fritz*, Jéſuite Allemand, Miſſionnaire ſur les bords du *Maragnon*, qu'il avoit parcouru dans toute ſa longueur. Par cette Carte, on apprit que le *Napo*, qui paſſoit encore pour la vraie ſource de l'*Amazone*, du temps du voyage du Pere d'*Acugna*, n'étoit qu'une riviere ſubalterne, qui groſſiſſoit de ſes eaux celle des *Amazones*; & que celle-

Carte du Pere Fritz.

ci, ſous le nom de *Maragnon*, ſortoit d'un Lac près de *Guanuco*, à trente lieues de *Lima*. Du reſte, le Pere *Fritz*, ſans Pendule & ſans Lunette, n'a pu déterminer aucun point en longitude. Il n'avoit qu'un petit demi-cercle de bois, de trois pouces de rayon pour les latitudes; enfin, il étoit malade quand il deſcendit le fleuve juſqu'au *Para*. Il ne faut que lire ſon Journal manuſcrit, dont j'ai une copie (*a*), pour voir que pluſieurs obſtacles, alors & à ſon retour à ſa miſſion, ne lui permirent pas de faire les obſervations néceſſaires pour rendre ſa Carte exacte, ſur-tout vers la partie inférieure du fleuve. Cette Carte n'a été accompagnée que de quelques notes ſur la même feuille, ſans preſ-

(*a*) Elle a été tirée ſur l'Original dépoſé dans les Archives du College de *Quito*, & m'a été communiquée par *Dom Joſeph Pardo y Figueroa*, Marquis de *Valleumbroſo*, aujourd'hui *Corregidor* de *Cuſco*, bien connu dans la République des Lettres.

que aucun détail hiſtorique ; en ſorte qu'on ne ſait aujourd'hui en Europe de ce qui concerne les pays traverſés par l'*Amazone*, que ce qu'on en avoit appris il y a plus d'un ſiecle, par la relation du Pere d'*Acugna* (a).

Le *Maragnon*, après être ſorti du Lac où il prend ſon origine vers onze degrés de latitude Auſtrale ; court au Nord jusqu'à *Jaen de Bracamoros*, dans l'étendue de ſix degrés : de-là il prend ſon cours vers l'Eſt, preſque paralléle-ment à la ligne Equinoxiale, juſqu'au Cap de *Nord*, où il entre dans l'Océan ſous l'Equateur même, après avoir parcouru, depuis *Jaen*, où il commence à être navigable, 30 degrés en longitude, ou 750 lieues communes, évaluées par les détours à 1000 ou 1100 lieues. Il reçoit du côté du Nord & du côté

Cours du Maragnon ou de la Riviere des Amazones.

(a) L'Ouvrage intitulé : *El Maragnon ô Amazonas*, 1684, n'eſt qu'une compilation informe.

du Sud, un nombre prodigieux de rivieres, dont plusieurs ont cinq ou six cents lieues de cours, & dont quelques-unes ne sont pas inférieures au *Danube* & au *Nil*. Les bords du *Maragnon* étoient encore peuplés, il y a un siecle, d'un grand nombre de nations, qui se sont retirées dans l'intérieur des terres, aussi-tôt qu'ils ont vu les Européens. On n'y rencontre aujourd'hui qu'un petit nombre de Bourgades de naturels du pays, récemment tirés de leurs bois, eux ou leurs peres, les uns par les Missionnaires Espagnols du haut fleuve, les autres par les Missionnaires *Portugais* établis dans la partie inférieure.

Chemins de Quito au Maragnon.

Il y a trois chemins qui conduisent de la Province de *Quito* à celle de *Maynas*, qui donne son nom aux Missions Espagnoles des bords du *Maragnon*. Ces trois chemins traversent cette fameuse chaîne de montagnes, couvertes

tes de neige, & connues ſous le nom de *Cordelieres des Andes.* Le premier preſque ſous la ligne Equinoxiale, à l'Orient de *Quito*, paſſe par *Archidona*, & conduit au *Napo*. Ce fut le chemin que prit *Texeira*, à ſon retour de *Quito*, & celui du Pere d'*Acugna*. Le ſecond eſt par une gorge au pied du Volcan de *Tonguragua*, à un degré & demi de Latitude Auſtrale. Par cette route, on parvient à la Province de *Canelos*, en traverſant pluſieurs torrents, dont la jonction fait la Riviere nommée *Paſtaça*, qui entre dans le *Maragnon*, cent cinquante lieues plus haut que le *Napo*. Ces deux chemins ſont ceux que prennent ordinairement les Miſſionnaires de *Quito*, les ſeuls Européens qui fréquentent ces contrées, dont la communication avec la Province voiſine de *Quito* eſt preſque totalement interrompue par la *Cordeliere*, qui n'eſt praticable que pendant quelques

Par Archidona.

Par Canelos.

Par Jaen. mois de l'année. Le troisieme chemin est par *Jaen de Bracamoros*, par cinq degrés & demi de Latitude Australe, où le *Maragnon* commence à porter bateau. Ce dernier est le seul des trois où l'on puisse conduire des bêtes de charge & de monture, jusqu'au lieu de l'embarquement. Par les deux autres, il y a plusieurs jours de marche à pied, & il faut tout faire porter sur les épaules des Indiens; cependant celui-ci est le moins fréquenté des trois, tant à cause du long détour & des pluies continuelles, qui rendent les chemins presque impraticables dans la plus belle saison de l'année, que par la difficulté & le danger d'un détroit célebre, appellé le *Pongo*, que l'on trouve en sortant de la *Cordeliere*. Ce fut principalement pour connoître par moi-même ce passage, dont on ne parloit à *Quito* qu'avec une admiration mêlée de frayeur, & pour comprendre

dans ma Carte toute l'étendue navigable du fleuve, que je choisis cette derniere route.

Je partis de *Tarqui*, terme austral de notre Méridienne, à cinq lieues au Sud de *Cuença*, le 11 Mai 1743. Dans mon voyage de *Lima*, en 1737, j'avois suivi le chemin ordinaire de *Cuença* à *Loxa*; cette fois j'en pris un détourné, qui passe par *Zaruma*, pour placer ce lieu sur ma Carte. Je courus quelque risque en passant à gué la grande riviere de *Los Jubones*, fort crue alors, & toujours très-rapide; mais par ce danger, j'en évitai un plus grand (*a*),

Départ de l'Auteur.

(*a*) J'ai depuis été informé que des gens apostés par les auteurs ou complices de l'assassinat du feu Sieur Seniergues, notre Chirurgien, m'attendoient sur le grand chemin de *Cuença* à *Loxa*. Ils savoient que j'emportois avec moi en Europe une copie authentique du procès criminel que j'avois suivi contre eux en qualité d'exécuteur testamentaire du défunt, & ils craignoient avec raison que l'Arrêt de l'*Audience*

qui m'attendoit ſur le grand chemin de *Loxa.*

D'une montagne où je paſſai ſur la route de *Zaruma* , on voit *Tumbez* , port de la mer du Sud , où les Eſpagnols firent leur premiere deſcente, au-delà de la ligne, lors de la conquête du *Pérou.* C'eſt proprement de ce point que j'ai commencé à m'éloigner de la mer du Sud , pour traverſer d'Occident en Orient, tout le Continent de l'*Amérique Méridionale.*

Zaruma. *Zaruma*, ſitué par 3 degrés 40 minutes de Latitude Auſtrale , donne ſon nom à une petite Province à l'Occident de celle de *Loxa. Laet*, tout exact qu'il eſt, n'en fait aucune mention dans ſa deſcription de l'*Amérique.* Ce lieu a eu autrefois quelque célébrité par ſes mines , aujourd'hui preſque abandon-

Mines d'or abandonnées.

---

de Quito, rendu contre toutes les regles, & plein de nullités, ne fût caſſé au Conſeil d'Eſpagne.

nées. L'or en eſt de bas aloi, & ſeulement de quatorze carats; il eſt mêlé d'argent, & ne laiſſe pas d'être fort doux ſous le marteau.

Hauteur du Barometre.

Je trouvai à *Zaruma* la hauteur du Barometre de 24 pouces 2 lignes; on ſait que cette hauteur ne varie pas dans la Zone Torride comme dans nos climats. Nous avons éprouvé à *Quito* pendant des années entieres, que ſa plus grande différence ne paſſe guere une ligne & demie. M. *Godin* a le premier remarqué que ſes variations, qui ſont à peu près d'une ligne en vingt-quatre heures, ont des alternatives aſſez régulieres ; ce qui étant une fois connu, donne lieu de juger de la hauteur moyenne du mercure, par une ſeule expérience. Toutes celles que nous avions faites ſur les côtes de la mer du *Sud*, & celles que j'avois répétées dans mon voyage de *Lima*, m'avoient appris quelle étoit cette hauteur moyen-

ne au niveau de la mer; ainſi je pus conclure aſſez exactement que le terrein de *Zaruma* étoit élevé d'environ 700 toiſes; ce qui n'eſt pas la moitié de l'élévation du ſol de *Quito*. Je me ſuis ſervi pour ce calcul, de la Table dreſſée par M. *Bouguer*, ſur une hypotheſe qui répond juſqu'ici mieux que toute autre, à nos expériences du Barometre, faites à diverſes hauteurs déterminées géométriquement. Je venois de *Tarqui*, pays aſſez froid, & je reſſentis une grande chaleur à *Zaruma*, quoique je ne fuſſe guere moins élevé que ſur la montagne *Pelée* de *la Martinique*, où nous avions éprouvé un froid piquant, en venant d'un pays bas & chaud. Je ſuppoſe ici que l'on eſt déja informé que, pendant notre long ſéjour dans la Province de *Quito*, ſous la ligne Equinoxiale, nous avons conſtamment reconnu que l'élévation du ſol plus ou moins grande, décide preſque

Elévation du ſol de Zaruma.

Remarques ſur le Froid & le Chaud.

entiérement du degré de chaleur, & qu'il ne faut pas monter 2000 toiſes, pour ſe tranſporter d'un vallon brûlé des ardeurs du ſoleil, juſques au pied d'un amas de neige auſſi ancien que le monde, dont une montagne voiſine ſera couronnée.

Ponts d'oſiers ou d'écorce d'arbres.

Je rencontrai ſur ma route pluſieurs rivieres qu'il fallut paſſer ſur des ponts de corde, d'écorce d'arbres, ou de ces eſpeces d'oſiers qu'on appelle *Lianes* dans nos iſles de l'*Amérique*. Ces Lianes entrelaſſées en réſeau, forment d'un bord à l'autre une galerie en l'air, ſuſpendue à deux gros cables de la même matiere, dont les extrémités ſont attachées ſur chaque bord à des branches d'arbres. Le tout enſemble préſente le même aſpect qu'un filet de pêcheur, ou mieux encore, un *Hamac* Indien, qui ſeroit tendu d'un côté à l'autre de la riviere. Comme les mailles de ce réſeau ſont fort larges, & que le pied

pourroit paſſer au travers, on tend quelques roſeaux dans le fond de ce berceau renverſé, pour ſervir de plancher. On voit bien que le poids ſeul de tout ce tiſſu, & plus encore le poids de celui qui y paſſe, doit faire prendre une grande courbure à toute la machine; & ſi l'on fait attention que le paſſant, quand il eſt au milieu de ſa carriere, ſur-tout lorſqu'il fait du vent, ſe trouve expoſé à de grands balancements, on jugera aiſément qu'un pont de cette eſpece, quelquefois de plus de trente toiſes de long, a quelque choſe d'effrayant au premier coup d'œil: cependant les Indiens, qui ne ſont rien moins qu'intrépides de leur naturel, y paſſent en courant, chargés de tout le bagage & des bâts des mules qu'on fait traverſer la riviere à la nage, & ils rient de voir héſiter le voyageur, qui a bientôt honte de montrer moins de réſolution qu'eux. Ce n'eſt pas encore

là l'eſpece de pont la plus ſinguliere ni la plus dangereuſe qui ſoit en uſage dans le pays ; leur deſcription m'écarteroit trop de mon ſujet.

Loxa.

Je répétai en paſſant à *Loxa*, les obſervations de Latitude & de la hauteur du Barometre, que j'y avois déja faites en 1737, dans mon voyage à *Lima*, & je trouvai les mêmes réſultats (*a*). *Loxa* eſt moins élevé que *Quito*, d'environ 350 toiſes, & la chaleur y eſt ſenſiblement plus grande ; les montagnes du voiſinage ne ſont que des collines en comparaiſon de celles des environs de *Quito*. Elles ne laiſſent pas de ſervir de point de partage aux eaux de la Province ; & le même côteau appellé *Caxanuma*, où croît le meilleur *Quinquina*, à deux lieues au Sud de *Loxa*, donne naiſſance à des

(*a*) Voyez Mém. de l'Académie, 1738, p. 226. & 228, *ſur l'arbre de Quinquina.*

rivieres qui prennent un cours opposé, les unes à l'Occident, qui se rendent dans la mer du *Sud*, les autres à l'Orient, qui grossissent le *Maragnon.*

Plant de Quinquina transporté.

Le 3 de Juin, je passai tout le jour sur une de ces montagnes. Avec l'aide de deux Indiens des environs, que j'avois pris pour me guider, je n'y pus dans ma journée rassembler que huit à neuf jeunes plantes de *Quinquina*, propres à être transportées. Je les fis mettre avec de la terre prise sur le lieu, dans une caisse de grandeur suffisante. Cette caisse fut portée avec précaution sur les épaules d'un homme qui marchoit à ma vue, jusqu'au lieu où je me suis embarqué; dans l'espérance de conserver au moins quelque pied, que je pourrois laisser en dépôt à *Cayenne*, s'il n'étoit pas en état d'être transporté actuellement en France pour le jardin du Roi.

Chemin de Loxa à Jaen.

De *Loxa* à *Jaen*, on traverse les der-

niers côteaux de la *Cordeliere.* Dans toute cette route, on marche presque toujours dans les bois, où il pleut tous les jours, pendant onze & quelquefois douze mois de l'année; il n'est pas possible d'y rien sécher. Les paniers couverts de peaux de bœufs, qui sont les coffres du pays, se pourrissent & exhalent une odeur insupportable. Je passai par deux villes qui n'en ont plus que le nom, *Loyola* & *Valladolid*, l'une & l'autre opulentes & peuplées d'Espagnols il y a moins d'un siecle, aujourd'hui réduites à deux petits hameaux d'Indiens ou de *Métis*, & transférées de leur premiere situation. *Jaen* même, qui a encore le titre de ville, & qui devroit être le lieu de la résidence du Gouverneur, n'est plus aujourd'hui qu'un mauvais village. La même chose est arrivée à la plupart des villes du *Pérou* éloignées de la mer, & fort détournées du grand chemin de *Carthagene*

Loyola, Valladolid.

Jaen.

à *Lima*. Je rencontrai dans toute cette route beaucoup de rivieres, qu'il me fallut paſſer, les unes à gué, les autres ſur des ponts de l'eſpece dont j'ai parlé, d'autres ſur des trains ou radeaux qu'on fait ſur le lieu même avec un bois dont la nature a pourvu toutes ces forêts. Ces rivieres réunies, en forment une grande & très-rapide, appellée *Chinchipé*, plus large que la *Seine* à Paris. Je la deſcendis en radeau pendant cinq lieues, juſqu'à *Tomependa*, village Indien à la vue de *Jaen*, dans une ſituation agréable, à la rencontre de trois grandes rivieres. Le *Maragnon* eſt celle du milieu. Il reçoit du côté du Sud la riviere de *Chachapoyas*, & du côté de l'Oueſt, celle de *Chinchipé*, par où j'étois deſcendu.

Jonction de trois grandes Rivieres.

Cette jonction des trois rivieres, eſt par cinq degrés trente minutes de latitude auſtrale; & depuis ce point, le *Maragnon*, malgré ſes détours, va tou-

jours en ſe rapprochant peu-à-peu de la ligne Equinoxiale, juſqu'à ſon embouchure. Au-deſſous du même point, le fleuve ſe retrécit, & s'ouvre un paſſage entre deux montagnes, où la violence de ſon courant, les rochers qui le barrent, & pluſieurs ſauts, le rendent impraticable; & ce qu'on appelle *le Port de Jaen*, le lieu où l'on eſt obligé d'aller s'embarquer, eſt à quatre journées de *Jaen*, ſur la petite riviere de *Chuchunga*, par laquelle on deſcend dans le *Maragnon*, au-deſſous des ſauts. Cependant un Exprès que j'avois dépêché de *Tomépenda*, avec des ordres du Gouverneur de *Jaen*, à ſon Lieutenant de *Sant-Iago*, pour m'envoyer un canot au port, avoit franchi tous ces obſtacles ſur un petit radeau fait avec deux ou trois pieces de bois; ce qui ſuffit à un Indien nud & excellent nageur, comme ils le ſont tous. De *Jaen* au port, je traverſai le

Sauts de Maragnon.

Exprès.

Maragnon, & je me retrouvai plusieurs fois sur ses bords. Dans cet intervalle, ce fleuve reçoit du côté du Nord plusieurs torrents, qui, dans le temps des grandes pluies, charrient un sable mêlé de paillettes & de grains d'or. Les Indiens vont en recueillir alors, précisément la quantité nécessaire pour payer leur tribut ou capitation, & seulement lorsqu'ils sont fort pressés d'y satisfaire. Le reste du temps, ils fouleroient l'or aux pieds, plutôt que de se donner la peine qu'il faut prendre pour le ramasser & le trier. Dans tout ce canton, les deux côtés du fleuve sont couverts de *Cacao* sauvage, qui n'est pas moins bon que le cultivé, & dont les Indiens ne font pas plus de cas que de l'or.

Sable mêlé d'or.

Cacao.

La quatrieme journée depuis mon départ de *Jaen*, je passai vingt & une fois à gué le torrent de *Chuchunga*, & une derniere fois en bateau; les mules

Torrent qu'on passe 21 fois.

en approchant du gîte, ſe jetterent à la nage toutes chargées ; mes inſtruments, mes livres, mes papiers, tout fut mouillé. C'étoit le quatrieme accident de cette eſpece que j'avois eſſuyé depuis que je voyageois dans les montagnes ; mes naufrages n'ont ceſſé qu'à mon embarquement.

Je trouvai à *Chuchunga* un hameau de dix familles Indiennes, gouvernées par leur *Cacique*, qui entendoit à-peu-près autant de mots Eſpagnols que j'en entendois de ſa langue. J'avois été obligé de me défaire à *Jaen* de deux valets du pays, qui euſſent pu me ſervir d'interpretes. La néceſſité me fit trouver le moyen de m'en paſſer. Les Indiens de *Chuchunga* n'avoient que de petits canots, propres à leur uſage, & celui que j'avois envoyé chercher à *Sant-Iago* par un exprès, ne pouvoit arriver de quinze jours. J'engageai le *Cacique* à faire faire par ſes gens un ra-

Port de Jaen.

deau ou une *Balſe*; c'eſt le nom qu'on leur donne dans le pays, ainſi qu'au bois dont ils ſont conſtruits; & je le demandai aſſez grand pour me porter avec mes inſtruments & mon bagage. Le temps néceſſaire pour préparer la *Balſe*, me donna celui de ſécher mes papiers & mes livres feuille à feuille, précaution auſſi néceſſaire qu'ennuyeuſe. Le ſoleil ne ſe montroit que vers le midi : c'en étoit aſſez pour prendre hauteur. Je me trouvai par 5 degrés 21 minutes de latitude auſtrale, & j'appris par le Barometre, plus bas de 16 lignes qu'au bord de la mer, que 235 toiſes au-deſſus de ſon niveau, il y a des rivieres navigables ſans interruption. Je n'ai garde d'affirmer qu'elles ne puiſſent l'être à une plus grande hauteur; je rapporte ſimplement la conſéquence que j'ai tirée de mon expérience. Cependant il y a aſſez d'apparence que le point où commence à por-

Sa latitude, ſa hauteur au-deſſus de la mer.

ter

ter bateau une riviere, qui, à compter de ce lieu, a plus de mille lieues de cours, doit être plus élevé que celui où les rivieres ordinaires commencent à être navigables.

Embarquement de l'Auteur.

Le 4 Juillet après midi, je m'embarquai dans un petit canot de deux rameurs, précédé de la *Balse* escortée par tous les Indiens du hameau. Ils étoient dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour la conduire à la main dans les pas dangereux, & la retenir entre les rochers & dans les petits sauts, contre la violence du courant. Le lendemain matin, après bien des détours, je débouchai dans le *Maragnon*, environ à 4 lieues vers le Nord, du lieu où je m'étois embarqué. C'est-là qu'il commence à être navigable. Il devenoit nécessaire d'agrandir & de fortifier le radeau, qui avoit été proportionné au lit de la petite riviere par où j'étois descendu. La nuit, le fleuve crut de

Lieu où le Maragnon commence à être navigable.

10 pieds, & il fallut transporter à la hâte la feuillée qui me servoit d'abri, que les Indiens construisent avec une adresse & une promptitude admirables. Je fus retenu en ce lieu trois jours, par l'avis, ou plutôt par l'ordre de mes guides, à qui j'étois obligé de m'en rapporter. Ils eurent tout le temps de préparer la *Balse*, & moi celui d'observer. Je mesurai géométriquement la largeur de la riviere : je la trouvai de 135 toises, quoique déja diminuée de
Sa largeur. 15 à 20 toises. Plusieurs rivieres qu'elle reçoit au-dessus de *Jaen*, sont plus larges ; ce qui me fit juger qu'elle devoit être d'une grande profondeur : en effet, avec un cordeau de 28 brasses,
Sa profondeur. je ne rencontrai le fond qu'au tiers de sa largeur. Je ne pus sonder au milieu
Sa vîtesse. du lit, où la vîtesse d'un canot abandonné au courant, étoit d'une toise & un quart par seconde. Le Barometre plus haut qu'au port de plus de qua-

tre lignes, me fit voir que le niveau de l'eau avoit baissé d'environ 50 toises, depuis *Chuchunga*, d'où je n'avois mis que huit heures à descendre. J'observai au même lieu la latitude de cinq degrés une minute vers le Sud.

Sa pente.

Latitude.

Le 8, je continuai ma route, & je passai le détroit de *Cumbinama*, dangereux par les pierres dont il est rempli. Il n'a guere plus de vingt toises de large. Le lendemain, je rencontrai celui d'*Escurrebragas*, qui est d'une autre espece. Le fleuve arrêté par une côte de roche fort escarpée, qu'il heurte perpendiculairement, est obligé de se détourner subitement, en faisant un angle droit avec sa premiere direction. Le choc des eaux avec toute la vîtesse acquise par le retrécissement du canal, a creusé dans le roc une anse profonde, où les eaux du bord du fleuve sont retenues, écartées par la rapidité de celles du milieu. Mon radeau, sur le-

Détroit de Cumbinama.

Détroit de Escurrebragas & tournant d'eau.

quel j'étois alors, pouſſé par le fil du courant dans cet enfoncement, n'y fit que tournoyer pendant une heure & quelques minutes. Les eaux, en circulant, me ramenoient vers le milieu du lit de la riviere, où la rencontre du grand courant formoit des vagues qui auroient infailliblement ſubmergé un canot. La grandeur & la ſolidité du radeau, le mettoient en ſûreté à cet égard : mais j'étois toujours repouſſé par la violence du courant dans le fond de l'anſe, d'où je ne ſortis que par l'adreſſe de quatre Indiens, que j'avois gardés avec un petit canot, à tout événement. Ceux-ci ayant navigué le long du bord terre à terre, gravirent ſur le rocher, d'où ils me jetterent, non ſans peine, des lianes, qui ſont les cordes du pays, avec leſquelles ils remorquerent la *Balſe*, juſqu'à ce qu'ils l'euſſent remiſe dans le fil de l'eau. Le même jour, je paſſai un troiſieme dé-

troit, appellé *Guaracayo*, où le lit de la riviere, resserré entre deux grands rochers, n'a pas trente toises de large; celui-ci n'est périlleux que dans les grandes crues. Je rencontrai le même soir le grand canot de *Sant-Iago*, qui remontoit pour me venir prendre au port; mais il lui falloit encore six jours, pour atteindre seulement le lieu d'où j'étois parti le matin, & d'où j'étois descendu en dix heures.

Détroit de Guaracayo.

J'arrivai le 10 à *Sant-Iago de las Montagnas*, hameau aujourd'hui situé à l'embouchure de la riviere de même nom, & formé des débris d'une ville qui avoit donné le sien à la riviere. Ses bords sont habités par une nation Indienne, appellée *Xibaros*, autrefois Chrétiens, & révoltés depuis un siecle contre les Espagnols, pour se soustraire au travail des mines d'or de leur pays : depuis ce temps, retirés dans des bois inaccessibles, ils s'y main-

Riviere & ville ruinée de Sant-Iago.

Xibaros, Indiens révoltés.

tiennent dans l'indépendance, & empêchent la navigation de cette riviere, par où l'on pourroit descendre commodément en moins de huit jours des environs de *Loxa* & de *Cuença*, d'où j'étois parti par terre depuis deux mois. La crainte qu'inspirent ces Indiens, a obligé le reste des habitants de *Sant-Iago*, a changer deux fois de demeure, & depuis environ 40 ans, à descendre jusqu'à l'embouchure de la riviere dans le *Maragnon*.

Borja, capitale des missions.

Au-dessous de *Sant-Iago*, on trouve *Borja*, ville à-peu-près de l'espece des précédentes, quoique Capitale du Gouvernement de *Maynas*, qui comprend toutes les missions Espagnoles des bords du *Maragnon*. *Borja* n'est séparée de *Sant-Iago*, que par le fameux *Pongo de Manseriché*. *Pongo*, anciennement *Puncu* dans la langue du *Pérou*, signifie *Porte*. On donne ce nom en cette langue à tous les

Le Pongo de Manseriché, fameux détroit.

paſſages étroits ; mais celui-ci le porte par excellence. C'eſt un chemin que le *Maragnon*, tournant à l'Eſt, après plus de deux cents lieues de cours au Nord, s'ouvre au milieu des montagnes de la *Cordeliere*, en ſe creuſant un lit entre deux murailles paralleles de rochers, coupés preſque à plomb. Il y a un peu plus d'un ſiecle que des ſoldats Eſpagnols de *Sant-Iago*, découvrirent ce paſſage, & ſe haſarderent à le franchir. Deux Miſſionnaires Jéſuites, de la Province de *Quito*, les ſuivirent de près, & fonderent, en 1639, la miſſion de *Maynas*, qui s'étend fort loin en deſcendant le fleuve. Arrivé à *Sant-Iago*, j'eſpérois paſſer à *Borja* le même jour, & il ne me falloit guere qu'une heure pour m'y rendre ; mais malgré mes exprès réitérés, & les ordres & recommandations dont nous avons toujours été bien pourvus, & dont nous avons rarement vu l'exécu-

tion, les bois du grand radeau ſur lequel je devois paſſer le *Pongo*, n'étoient pas encore coupés. Je me contentai de faire fortifier le mien par une nouvelle enceinte, dont je le fis encadrer pour recevoir le premier effort des chocs, preſque inévitables dans les détours, faute d'un gouvernail, dont les Indiens ne font point uſage pour les radeaux. Quant à leurs canots, ils ſont ſi légers, qu'ils les gouvernent avec la même *Pagaye* qui leur ſert d'aviron.

Le lendemain de mon arrivée à *Sant-Iago*, il ne me fut pas poſſible de vaincre la réſiſtance de mes mariniers, qui ne trouvoient pas encore la riviere aſſez baſſe, pour riſquer le paſſage. Tout ce que je pus obtenir d'eux, fut de la traverſer, pour aller attendre le moment favorable dans une petite anſe voiſine de l'entrée du *Pongo*, où la violence du courant eſt telle, que quoi-

qu'il n'y ait pas de ſauts proprement dits, les eaux ſemblent ſe précipiter, & leur choc contre les rochers cauſe un bruit effroyable.

Les quatre Indiens du port de *Jaen*, qui m'avoient ſuivi juſques-là, moins curieux que moi de voir le *Pongo* de près, avoient déja pris les devants par terre, par un chemin de pied, ou plutôt par un eſcalier taillé dans le roc, pour aller m'attendre à *Borja*. Ils me laiſſerent cette nuit comme la précédente, ſeul avec un Negre eſclave ſur mon radeau. Je fus heureux de n'avoir pas voulu l'abandonner, & il m'y arriva une aventure qui n'a peut-être pas d'exemple. Le fleuve, dont la hauteur diminua de 25 pieds en 36 heures, continuoit à décroître à vue d'œil. Au milieu de la nuit, l'éclat d'une groſſe branche d'un arbre caché ſous l'eau, s'étant engagé entre les pieces de bois de mon train, où il pénétroit de plus

Chemin par terre.

Accident ſingulier.

en plus, à meſure que celui-ci baiſſoit avec le niveau de l'eau, je me vis au moment, ſi je n'euſſe pas été préſent & éveillé, de reſter avec le radeau accroché & ſuſpendu en l'air à une branche d'arbre, où le moins qui me pouvoit arriver, étoit de perdre mes Journaux & papiers d'obſervations, fruit de huit ans de travail. Je trouvai heureuſement enfin moyen de dégager le radeau, & de le remettre à flot.

Carte Topographique du Pongo.

Je profitai de mon ſéjour forcé à *Sant-Iago*, pour meſurer géométriquement la largeur des deux rivieres, & je pris auſſi les angles néceſſaires pour dreſſer une Carte topographique du *Pongo*.

Paſſage du Pongo.

Le 12 Juillet à midi, je fis détacher le radeau & pouſſer au large; je fus bientôt entraîné au courant de l'eau, dans une galerie étroite & profonde, taillée en talus dans le roc, & en quelques endroits à plomb; en moins d'une

heure, je me trouvai transporté à *Borja*, trois lieues au-dessous de *Sant-Iago*, suivant l'estime ordinaire. Cependant la *Balse* qui ne tiroit pas un demi-pied d'eau, & qui par le volume de sa charge, présentoit à la résistance de l'air une surface sept à huit fois plus grande qu'au courant de l'eau, ne pouvoit pas prendre toute la vîtesse du courant, & cette vîtesse elle-même diminue considérablement, à mesure que le lit de la riviere s'élargit en approchant de *Borja.* Dans l'endroit le plus étroit, je jugeai que nous faisions deux toises par seconde, par comparaison à d'autres vîtesses exactement mesurées.

Ses dimensions.

Le canal du *Pongo*, creusé des mains de la nature, commence une petite demi-lieue au-dessous de *Sant-Iago*, & va en se retrécissant de plus en plus; en sorte que de 250 toises au moins qu'il a au-dessous de la rencontre des deux rivieres, il parvient

à n'avoir guere que 25 toiſes dans ſon plus étroit. Je ſais qu'on n'a juſques ici donné de largeur au *Pongo* que 25 vares Eſpagnoles, qui ne ſont guere que 10 de nos toiſes, & qu'on dit communément qu'on paſſe de *Sant-Iago* à *Borja* en un quart d'heure. Pour moi, j'ai remarqué que dans le pas le plus étroit, j'étois au moins à trois longueurs de mon radeau de chaque bord. J'ai compté à ma montre 57 minutes depuis l'entrée du détroit juſques à *Borja*; & tout combiné, je trouve les meſures telles que je viens de les énoncer; & quelque effort que je faſſe pour me rapprocher de l'opinion reçue, j'ai peine à trouver deux lieues de vingt au degré de *Sant-Iago* à *Borja*, au-lieu de trois que l'on compte ordinairement.

Choc du radeau contre les rochers.

Je heurtai deux ou trois fois rudement dans les détours contre les rochers; il y auroit de quoi s'effrayer, ſi

on n'étoit pas prévenu. Un canot s'y briſeroit mille fois & ſans reſſource, & on me montra en paſſant le lieu où périt un Gouverneur de *Maynas* : mais les pieces d'un radeau n'étant ni clouées ni enchevêtrées, la flexibilité des lianes qui les aſſemblent, fait l'effet d'un reſſort qui amortiroit le coup, & on ne prend aucune précaution contre ces chocs à l'égard des radeaux. Le plus grand danger pour ceux-ci, eſt d'être emportés dans un tournant d'eau hors du courant, comme il m'étoit arrivé plus haut. Il n'y avoit pas un an qu'un Miſſionnaire, qui y fut entraîné, y reſta deux jours ſans proviſions, & y ſeroit mort de faim, ſi une crue ſubite du fleuve ne l'eût enfin remis dans le fil de l'eau. On ne deſcend en canot le *Pongo*, que quand les eaux ſont ſuffiſamment baſſes, & que le canot peut gouverner, ſans être trop maîtriſé du courant. Quand elles ſont au

plus bas, les canots peuvent auſſi remonter avec beaucoup de difficulté, mais jamais les *Balſes*.

Deſcription de la Province de Maynas

Arrivé à *Borja*, je me trouvois dans un nouveau monde, éloigné de tout commerce humain, ſur une mer d'eau douce, au milieu d'un labyrinthe de lacs, de rivieres & de canaux, qui pénetrent en tout ſens une forêt immenſe, qu'eux ſeuls rendent acceſſible. Je rencontrois de nouvelles plantes, de nouveaux animaux, de nouveaux hommes. Mes yeux accoutumés depuis ſept ans à voir des montagnes ſe perdre dans les nues, ne pouvoient ſe laſſer de faire le tour de l'horiſon, ſans autre obſtacle que les ſeules collines du *Pongo*, qui alloient bientôt diſparoître à ma vue. A cette foule d'objets variés, qui diverſifient les campagnes cultivées des environs de *Quito*, ſuccédoit l'aſpect le plus uniforme; de l'eau, de la verdure, &

rien de plus. On foule la terre aux pieds ſans la voir : elle eſt ſi couverte d'herbes touffues, de plantes & de brouſſailles, qu'il faudroit un aſſez long travail pour en découvrir l'eſpace d'un pied. Au-deſſous de *Borja*, & 4 à 500 lieues au-delà en deſcendant le fleuve, une pierre, un ſimple caillou, eſt auſſi rare que le ſeroit un diamant. Les Sauvages de ces contrées ne ſavent ce que c'eſt qu'une pierre, n'en ont pas même l'idée. C'eſt un ſpectacle divertiſſant de voir quelques-uns d'entr'eux, quand ils viennent à *Borja*, & qu'ils en rencontrent pour la premiere fois, témoigner leur admiration par leurs ſignes, s'empreſſer à les ramaſſer, s'en charger comme d'une marchandiſe précieuſe, & bientôt après les mépriſer & les jetter, quand ils s'apperçoivent qu'elles ſont ſi communes.

Rareté des pierres.

Avant que de paſſer outre, je crois

Indiens Américains.

devoir dire un mot du génie & du caractere des originaires de *l'Amérique Méridionale*, qu'on appelle vulgairement, quoiqu'improprement, *Indiens.* Il n'eſt pas ici queſtion des Créoles Eſpagnols ou Portugais, ni des diverſes eſpeces d'hommes produites par le mêlange des *Blancs* d'*Europe*, des *Noirs* d'*Afrique* & des *Rouges* d'*Amérique*, depuis que les Européens y ſont entrés, & y ont introduit des Negres de *Guinée.*

Leur couleur.

Tous les anciens Naturels du pays ſont baſanés & de couleur rougeâtre, plus ou moins claire; la diverſité de la nuance a vraiſemblablement pour cauſe principale, la différente température de l'air des pays qu'ils habitent, variée depuis la grande chaleur de la Zone Torride, juſqu'au froid cauſé par le voiſinage de la neige.

Différence de mœurs.

Cette différence de climats, celle des pays de bois, de plaines, de montagnes

tagnes & de rivieres; la variété des aliments, le peu de commerce qu'ont entr'elles les nations voiſines, & mille autres cauſes doivent néceſſairement avoir introduit des différences dans les occupations & dans les coutumes de ces peuples. D'ailleurs, on conçoit bien qu'une nation devenue chrétienne & ſoumiſe depuis un ou deux ſiecles à la domination Eſpagnole ou Portugaiſe, doit infailliblement avoir pris quelque choſe des mœurs de ſes conquérants, & par conſéquent qu'un Indien habitant d'une ville ou d'un village du *Pérou*, par exemple, doit ſe diſtinguer d'un ſauvage de l'intérieur du Continent, & même d'un nouvel habitant des miſſions établies ſur les bords du *Maragnon.* Il faudroit donc, pour donner une idée exacte des Américains, preſqu'autant de deſcriptions qu'il y a de nations parmi eux; cependant, comme toutes les nations d'Europe, quoi-

que différentes entre elles en langues, mœurs & coutumes, ne laisseroient pas d'avoir quelque chose de commun aux yeux d'un Asiatique qui les examineroit avec attention; aussi, tous les Indiens Américains des différentes contrées que j'ai eu occasion de voir dans le cours de mon voyage, m'ont paru avoir certains traits de ressemblance les uns avec les autres; & (à quelques nuances près, qu'il n'est guere permis de saisir à un voyageur qui ne voit les choses qu'en passant,) j'ai cru reconnoître dans tous un même fond de caractere.

Caractere des Indiens.

L'insensibilité en fait la base. Je laisse à décider si on la doit honorer du nom d'apathie, ou l'avilir par celui de stupidité. Elle naît sans doute du petit nombre de leurs idées, qui ne s'étend pas au-delà de leurs besoins. Gloutons jusqu'à la voracité, quand ils ont de quoi se satisfaire; sobres, quand la né-

cessité les y oblige, jusqu'à se passer de tout, sans paroître rien desirer; pusillanimes & poltrons à l'excès, si l'ivresse ne les transporte pas; ennemis du travail; indifférents à tout motif de gloire, d'honneur ou de reconnoissance; uniquement occupés de l'objet présent, & toujours déterminés par lui; sans inquiétude pour l'avenir; incapables de prévoyance & de réflexion; se livrant, quand rien ne les gêne, à une joie puerile, qu'ils manifestent par des sauts & des éclats de rire immodérés, sans objet & sans dessein; ils passent leur vie sans penser, & ils vieillissent sans sortir de l'enfance, dont ils conservent tous les défauts.

Si ces reproches ne regardoient que les Indiens de quelques Provinces du *Pérou*, auxquels il ne manque que le nom d'esclaves, on pourroit croire que cette espece d'abrutissement naît de la servile dépendance où ils vivent,

l'exemple des Grecs modernes prouvant assez combien l'esclavage est propre à dégrader les hommes. Mais les Indiens des missions & les Sauvages qui jouissent de leur liberté, étant pour le moins aussi bornés, pour ne pas dire aussi stupides que les autres, on ne peut voir sans humiliation combien l'homme abandonné à la simple nature, privé d'éducation & de société, differe peu de la bête.

Langues d'Amérique, toutes pauvres.

Toutes les langues de l'*Amérique Méridionale* dont j'ai eu quelque notion, sont fort pauvres; plusieurs sont énergiques & susceptibles d'élégance, & singuliérement l'ancienne langue du *Pérou*; mais toutes manquent de termes pour exprimer les idées abstraites & universelles; preuve évidente du peu de progrès qu'ont fait les esprits de ces peuples. *Temps*, *durée*, *espace*, *être*, *substance*, *matiere*, *corps*; tous ces mots & beaucoup d'autres n'ont

point d'équivalent dans leurs langues : non-ſeulement les noms des êtres métaphyſiques, mais ceux des êtres moraux, ne peuvent ſe rendre chez eux qu'imparfaitement & par de longues périphraſes. Il n'y a pas de mot propre qui réponde exactement à ceux de *vertu*, *juſtice*, *liberté*, *reconnoiſſance*, *ingratitude* ; tout cela paroît fort difficile à concilier avec ce que *Garcilaſſo* rapporte de la police, de l'induſtrie, des arts, du gouvernement & du génie des anciens *Péruviens*. Si l'amour de la patrie ne lui a pas fait illuſion, il faut convenir que ces peuples ont bien dégénéré de leurs ancêtres. Quant aux autres nations de l'*Amérique Auſtrale*, on ignore qu'elles ſoient jamais ſorties de la barbarie.

J'ai dreſſé un vocabulaire des mots le plus d'uſage de diverſes langues Indiennes. La comparaiſon de ces mots avec ceux qui ont la même ſignifica-

tion en d'autres langues de l'intérieur des terres, peut non-ſeulement ſervir à prouver les diverſes tranſmigrations de ces peuples d'une extrémité à l'autre de ce vaſte Continent; mais cette même comparaiſon, quand elle ſe pourra faire avec diverſes langues d'*Afrique*, d'*Europe* & des *Indes Orientales*, eſt peut-être le ſeul moyen de découvrir l'origine des *Américains*. Une conformité de langue bien avérée décideroit ſans doute la queſtion. Le mot *Abba*, *Baba* ou *Papa*, & celui de *Mama*, qui, des anciennes langues d'*Orient*, ſemblent avoir paſſé, avec de légers changements, dans la plupart de celles d'*Europe*, ſont communs à un grand nombre de nations d'*Amérique*, dont le langage eſt d'ailleurs très-différent. Si l'on regarde ces mots, comme les premiers ſons que les enfants peuvent articuler, & par conſéquent comme ceux qui ont dû par tout

Mots Hébreux communs à pluſieurs Langues d'Amérique.

pays être adoptés préférablement par les parents qui les entendoient prononcer, pour les faire ſervir de ſignes aux idées de pere & de mere, il reſtera à ſavoir pourquoi dans toutes les langues d'*Amérique*, où ces mots ſe rencontrent, leur ſignification s'eſt conſervée ſans ſe croiſer; par quel haſard dans la langue *Omagua*, par exemple, au centre du Continent ou dans quelqu'autre pareille, où les mots de *Papa* & de *Mama* ſont en uſage, il n'eſt pas arrivé quelquefois que *Papa* ſignifiât mere, & *Mama* pere, mais qu'on y obſerve conſtamment le contraire comme dans les langues d'Orient & d'Europe. Il y a beaucoup de vraiſemblance qu'il ſe trouveroit parmi les naturels d'Amérique d'autres termes, dont le rapport bien conſtaté avec ceux d'une autre langue de l'ancien monde, pourroit répandre quelque jour ſur une queſtion juſqu'ici abandonnée aux pures conjectures.

J'étois attendu à *Borja* par le R. P. *Magnin*, du canton de *Fribourg*, Miſſionnaire Jéſuite, en qui je trouvai toutes les attentions & prévenance que j'aurois pu eſpérer d'un compatriote & d'un ami. Je n'eus pas beſoin auprès de lui, ni depuis auprès des autres Miſſionnaires de ſon Ordre, des recommandations de leurs amis de *Quito*, & moins encore des paſſe-ports & des ordres de la Cour d'*Eſpagne* dont j'étois porteur. Outre pluſieurs curioſités d'hiſtoire naturelle, ce Pere me fit préſent d'une Carte qu'il avoit faite des Miſſions Eſpagnoles de *Maynas*, & d'une deſcription des mœurs & coutumes des nations voiſines. Pendant mon ſéjour à *Cayenne*, j'ai aidé M. Artur, Médecin du Roi, & Conſeiller au Conſeil ſupérieur de cette Colonie, a traduire cet Ouvrage d'Eſpagnol en François; il eſt digne de la curioſité du public.

Carte des Miſſions Eſpagnoles.

J'obſervai à *Borja* la Latitude de 4 degrés 28 minutes vers le Sud. Latitude de Borja.

J'en partis le 14 Juillet avec le même Pere qui voulut bien m'accompagner juſqu'à la *Laguna*. Nous laiſſâmes, le 15, du côté du Nord, l'embouchure du *Morona*, qui deſcend du Volcan de *Sangay*, dont les cendres traverſant les Provinces *Macas* & de *Quito*, volent quelquefois au de-là de *Guayaquil*. Plus loin, & du même côté, nous rencontrâmes les trois bouches de la riviere de *Paſtaça*, dont j'ai parlé plus haut. Elle étoit alors ſi fort débordée, qu'on ne pouvoit mettre pied à terre nulle part ; ce qui m'empêcha de meſurer la largeur de la bouche principale que j'eſtimai de 400 toiſes, & preſqu'auſſi large que le *Maragnon*. J'obſervai un peu au-delà le même ſoir & le lendemain matin, le Soleil à ſon coucher & à ſon lever, & je trouvai comme à *Quito*, 8 degrés & demi de

Bouche du Morona.

Du Paſtaça.

Remarque ſur la *variation* de l'aiguille aimantée.

déclinaiſon du Nord à l'Eſt. De deux Amplitudes ainſi obſervées conſécutivement le ſoir & le matin, on peut conclure la déclinaiſon de l'Aiguille aimantée, ſans connoître celle du Soleil ; il ſuffit d'avoir égard au changement du Soleil en déclinaiſon dans l'intervalle des deux obſervations, s'il eſt aſſez conſidérable pour pouvoir être apperçu avec la Bouſſole.

La Laguna principale Miſſion Eſpagnole.

Le 19, nous arrivâmes à la *Laguna*, où m'attendoient depuis ſix ſemaines *Don Pedro Maldonado*, Gouverneur de la Province d'*Eſmeraldas*, à qui je dois le témoignage public qu'il s'eſt diſtingué, ainſi que ſes deux freres & tous les ſiens, dans toutes les occaſions, entre ceux de qui notre détachement académique a reçu de bons offices, pendant notre long ſéjour dans la Province de *Quito*. Je l'avois trouvé diſpoſé à prendre, comme moi, pour paſſer en *Europe*, la route de la

riviere des *Amazones*. Il avoit ſuivi le ſecond des trois chemins dont j'ai parlé, en deſcendant le *Paſtaça*, & il étoit arrivé, après bien des fatigues & des dangers, beaucoup plutôt que moi à notre rendez-vous de la *Laguna*, quoique nous fuſſions partis à-peu-près dans le même temps, l'un de *Quito*, l'autre de *Cuença;* il avoit fait en route avec la Bouſſole & un *Gnomon* portatif, les obſervations néceſſaires pour décrire le cours de *Paſtaça*, à quoi je l'avois exhorté, en lui facilitant les moyens.

La *Laguna* eſt un gros village de plus de mille Indiens portant armes, & raſſemblés de diverſes nations. C'eſt la principale miſſion de toutes celles de *Maynas*. Cette Bourgade eſt ſituée dans un terrein ſec & élevé, ce qui eſt difficile à rencontrer dans ces pays, & ſur le bord d'un grand lac, à 5 lieues au-deſſus de l'embouchure du

Guallaga, qui a ſa ſource comme le *Maragnon*, dans les montagnes à l'Eſt de *Lima*. C'eſt par le *Guallaga*, qu'étoit deſcendu dans l'*Amazone*, *Pedro de Urſoa* dont nous avons parlé. La mémoire de ſon expédition & celle des événements qui furent cauſe de ſa funeſte aventure, ſe conſervent encore parmi les habitants de *Lamas*, petit bourg voiſin du port où il s'embarqua. La largeur du *Guallaga* à ſa rencontre avec le *Maragnon*, pouvoit être alors de 250 toiſes, ou quatre fois auſſi large que la *Seine* au *Pont-Royal*. Ce n'eſt qu'une riviere très-médiocre en comparaiſon de la plupart de celles dont je ferai mention dans la ſuite.

Guallaga, riviere.

Obſervations.

Je fis à la *Laguna* pluſieurs obſervations de latitude par le Soleil & par les Etoiles, & je la déterminai de 5 degrés 14 minutes. J'y prolongeai mon ſéjour de 24 heures, pour eſſayer d'y obſerver la longitude; mais

je perdis de vue *Jupiter* dans les vapeurs de l'horiſon, avant que de voir ſortir de l'ombre ſon premier Satellite.

Nous partîmes le 23 de la *Laguna*, M. *Maldonado* & moi, dans deux canots de 42 à 44 pieds de long, & ſeulement de trois de large. Ils étoient formés chacun d'un ſeul tronc d'arbre. Les rameurs y ſont placés depuis la proue juſques vers le milieu, le voyageur & ſon équipage ſont à la pouppe, & à l'abri de la pluie ſous un toît arrondi, fait d'un tiſſu de feuilles de palmiers entrelacées, que les Indiens préparent avec art. Ce berceau eſt interrompu & coupé dans ſon milieu, pour donner du jour au canot, & pour y entrer commodément; un toît volant de même matiere, qui gliſſe ſur le toît fixe, ſert à couvrir, quand ou veut, cette ouverture, qui ſert tout à la fois de porte & de fenêtre. Canots Indiens.

Nous réſolûmes de marcher jour &

& nuit, pour atteindre s'il étoit possible, les brigantins ou grands canots que les Missionnaires Portugais dépêchent tous les ans au *Para*, pour aller chercher leurs provisions. Nos Indiens ramoient le jour, deux seulement faisoient sentinelle pendant la nuit, l'un à proue, l'autre à pouppe, pour conduire le canot dans le fil du courant.

Précautions pour lever la nouvelle Carte du fleuve.

En m'engageant à lever la Carte du cours de l'*Amazone*, je m'étois ménagé une ressource contre l'inaction que m'eût permise une navigation tranquille, que le défaut de variété dans des objets, même nouveaux, eût pu rendre ennuyeuse. Il me falloit être dans une attention continuelle pour observer la Boussole, & la montre à la main, les changements de direction du cours du fleuve, & le temps que nous employions d'un détour à l'autre, pour examiner les différentes largeurs de son lit, & celles des embouchures

des rivieres qu'il reçoit, l'angle que celles-ci forment en y entrant, la rencontre des isles & leur longueur, & sur-tout pour mesurer la vîtesse du courant & celle du canot, tantôt à terre, tantôt sur le canot même, par diverses pratiques dont l'explication seroit ici de trop. Tous mes moments étoient remplis : souvent j'ai sondé & mesuré géométriquement la largeur du fleuve & celle des rivieres qui viennent s'y joindre ; j'ai pris la hauteur méridienne du Soleil presque tous les jours, & j'ai observé souvent son amplitude à son lever & à son coucher : dans tous les lieux où j'ai séjourné, j'ai monté aussi le Barometre. Je ne ferai plus dorénanavant mention de ces observations que dans les endroits les plus remarquables, réservant un plus grand détail pour nos assemblées particulieres.

Juillet 1743.

Le 25, nous laissâmes du côté du Nord, la riviere du *Tigre*, qui pour-

Juillet 1743.

roit bien être plus grande que le fleuve du même nom en Aſie, mais qui moins heureuſement placée, ſe perd ici dans une foule de rivieres beaucoup plus conſidérables. Le même jour, nous arrêtâmes d'aſſez bonne heure & du même côté à une nouvelle miſſion de Sauvages appellés *Yameos*, récemment tirés des bois. Leur langage eſt d'une difficulté inexprimable, & leur maniere de prononcer eſt encore plus extraordinaire que leur langue. Ils parlent en retirant leur reſpiration, & ne font ſonner preſque aucune voyelle. Ils ont des mots que nous ne pourrions écrire, même imparfaitement, ſans employer moins de neuf ou dix ſyllabes; & ces mots prononcés par eux, ſemblent n'en avoir que trois ou quatre. *Poettarrarorincouroac* ſignifie en leur langue le nombre *trois* : heureuſement pour ceux qui ont à faire à eux, leur arithmétique ne va pas plus loin. Quelque peu croyable

Nation des *Yameos.* Leur langue.

croyable que cela paroiſſe, ce n'eſt pas la ſeule nation Indienne qui ſoit dans ce cas. La langue *Braſilienne*, parlée par des peuples moins groſſiers, eſt dans la même diſette ; & paſſé le nombre *trois*, ils ſont obligés, pour compter, d'emprunter le ſecours de la langue Portugaiſe.

Juillet 1743.

Les *Yameos* ſont fort adroits à faire de longues Sarbacanes, qui ſont l'arme de chaſſe la plus ordinaire des Indiens. Ils y ajuſtent de petites fleches de bois de palmier qu'ils garniſſent, au-lieu de plume, d'un petit boulet de coton, qui remplit exactement le vuide du tuyau. Ils les lancent, avec le ſouffle, à 30 & 40 pas, & ne manquent preſque jamais leur coup. Un inſtrument ſi ſimple ſupplée avantageuſement chez toutes ces nations au défaut des armes à feu. Ils trempent la pointe de ces petites fleches, ainſi que de celles de leurs arcs, dans un poiſon ſi actif, que quand

Leurs Sarbacanes.

Leurs Fleches empoiſonnées.

Juillet 1743. il eſt récent, il tue en moins d'une minute l'animal à qui la fleche a tiré du ſang. Quoique nous euſſions des fuſils, nous n'avons guere mangé, ſur la riviere, de gibier tué autrement, & ſouvent nous avons rencontré la pointe du trait ſous la dent : il n'y a à cela aucun danger ; ce venin n'agit que quand il eſt mêlé avec le ſang ; alors il n'eſt pas moins mortel à l'homme qu'aux autres animaux. Le contrepoiſon eſt le ſel, & plus ſûrement le ſucre. Je parlerai en ſon lieu des expériences que j'en ai faites à *Cayenne* & à *Leyde*.

L'Ucayale peut être la vraie ſource du Maragnon.

Le lendemain 26, nous rencontrâmes du côté du Sud, l'embouchure de l'*Ucayale*, l'une des plus grandes rivieres qui groſſiſſent le *Maragnon*. Il y a lieu de douter laquelle des deux eſt le tronc principal dont l'autre n'eſt qu'un rameau. A leur rencontre mutuelle, l'*Ucayale* eſt plus large que le fleuve où il perd ſon nom. Les ſour-

ces de l'*Ucayale* ſont auſſi les plus éloignées & les plus abondantes ; il raſſemble les eaux de pluſieurs Provinces du haut *Pérou*, & il a déja reçu l'*Apu-rimac* qui le rend une riviere conſidérable, par la même latitude où le *Maragnon* n'eſt encore qu'un torrent ; enfin, l'*Ucayale* en rencontrant le *Maragnon*, le repouſſe & lui fait changer de direction. D'un autre côté, le *Maragnon* a fait un long circuit, & eſt déja groſſi des rivieres de *S. Iago*, *de Paſtaça*, *de Guallaga*, *&c.* lorſqu'il ſe joint à l'*Ucayale*. De plus, il eſt conſtant que le *Maragnon* eſt par-tout d'une profondeur extraordinaire. Il eſt vrai que l'*Ucayale* n'a jamais été ſondé, & qu'on ignore le nombre & la grandeur des rivieres qu'il reçoit. Tout cela me perſuade que la queſtion ne pourra être décidée ſans appel, tant que l'*Ucayale* ne ſera pas mieux connu. Il commençoit à l'être, lorſque

Juillet 1743.

Juillet 1743. les Missions récemment établies sur ses bords furent abandonnées après le soulevement des *Cunivos* & des *Piros*, qui massacrerent leur Missionnnaire en 1695.

Au-dessous de l'*Ucayale*, la largeur du *Maragnon* croît sensiblement, & le nombre de ses isles augmente. Le 27 au matin, nous abordâmes à la Mission de *Saint-Joachin*, composée de plusieurs nations Indiennes, & sur-tout des *Omaguas*, nation autrefois puissante, & qui peuploit encore il y a un siecle les isles & les bords de l'*Amazone*, dans la longueur d'environ 200 lieues au-dessous du *Napo*. Ils ne passent pas cependant pour originaires du pays : & il y a quelque apparence qu'ils sont venus s'établir sur les bords du *Maragnon*, en descendant quelqu'une des rivieres qui ont leur source dans le nouveau Royaume de Grenade, pour fuir la domination des

Mission de Saint Joachin. Nation des Omaguas.

Eſpagnols, lorſqu'ils en firent la conquête. *Juillet 1743.*

Une nation qui porte le même nom d'*Omagua*, & qui habite vers la ſource d'une de ces rivieres, l'uſage des vêtements qu'on a trouvé établi chez les ſeuls *Omaguas*, parmi les nations qui peuplent les bords de l'*Amazone*, quelques veſtiges de la cérémonie du Baptême, & quelques traditions défigurées, confirment la conjecture de leur tranſmigration. Le *P. Samuel Fritz* les avoit tous convertis à la Religion Chrétienne, à la fin du dernier ſiecle, & l'on comptoit alors dans leur pays 30 villages marqués de leurs noms ſur la Carte de ce Pere; nous n'en avons plus vu que les ruines, ou plutôt la place. Tous leurs habitants, effrayés par les incurſions de quelques brigands du *Para*, qui venoient les faire eſclaves chez eux, ſe ſont diſperſés dans les bois & dans les Miſſions Eſpagnoles & Portugaiſes.

Juillet 1743.

Nation des Omaguas.

Le nom d'*Omaguas* dans la langue du *Pérou*, ainsi que celui de *Cambevas* que leur donnent les Portugais du *Para* dans la langue du *Brésil*, signifie *tête plate ;* en effet, ces peuples ont la bizarre coutume de presser entre deux planches le front des enfants qui viennent de naître, pour leur procurer cette étrange figure, & pour les faire mieux ressembler, disent-ils, à la pleine Lune. La langue des *Omaguas* est aussi douce & aussi aisée à prononcer & même à apprendre, que celle des *Yameos* est rude & difficile : elle n'a aucun rapport à celle du *Pérou* ni à celle du *Brésil* qu'on parle, l'une au-dessus, & l'autre au-dessous du pays des *Omaguas*, le long de la riviere des *Amazones*.

Floripondio, Curupa, plantes.

Les *Omaguas* font grand usage de deux sortes de plantes, l'une que les Espagnols nomment *Floripondio*, dont la fleur a la figure d'une cloche ren-

verſée, & qui a été décrite par le *P. Feuillée;* l'autre qui, dans la langue *Omagua*, ſe nomme *Curupa*, & dont j'ai rapporté la graine : l'une & l'autre eſt purgative. Ces peuples ſe procurent par leur moyen une ivreſſe qui dure 24 heures, pendant laquelle ils ont des viſions fort étranges; ils prennent auſſi la *Curupa* réduite en poudre, comme nous prenons le tabac; mais avec plus d'appareil. Ils ſe ſervent d'un tuyau de roſeau terminé en fourche, & de la figure d'un Y : ils inſerent chaque branche dans une narine; cette opération ſuivie d'une aſpiration violente, leur fait faire une grimace fort ridicule aux yeux d'un Européen, qui veut tout rapporter à ſes uſages.

Juillet 1743.

Fertilité du pays.

On peut juger quelle doit être l'abondance & la variété des plantes dans un pays que l'humidité & la chaleur contribuent également à rendre ferti-

Juillet 1743.

le. Celles de la Province de *Quito* n'auront pas échappé aux recherches de M. *Jos. de Juſſieu*, notre compagnon de voyage; mais j'oſe dire que la multitude & la diverſité des arbres & des plantes qu'on rencontre ſur les bords de la Riviere des *Amazones*, dans l'étendue de ſon cours depuis la *Cordeliere des Andes*, juſqu'à la Mer, & ſur les bords de diverſes rivieres qui ſe perdent dans celle-ci, donneroient pluſieurs années d'exercice au plus laborieux Botaniſte, & occuperoient plus d'un Deſſinateur. Je n'entends ici parler que du travail qu'exigeroit la deſcription exacte de ces plantes & leur réduction en claſſes, en genres & en eſpeces. Que ſera-ce ſi l'on y fait entrer l'examen des vertus qui ſont attribuées à pluſieurs d'entr'elles, par les naturels du pays? examen qui eſt ſans doute la partie la plus intéreſſante d'une pareille étude. Il ne faut

pas douter que l'ignorance & le préjugé n'ayent beaucoup multiplié & exagéré ces vertus ; mais le *Quinquina*, l'*Ypecacuana*, le *Simaruba*, la *Salse pareille*, le *Guayac*, le *Cacao*, la *Vanille*, &c. seroient-elles les seules plantes utiles que l'Amérique renfermeroit dans son sein, & leur grande utilité connue & avérée n'est-elle pas propre à encourager à de nouvelles recherches ? Tout ce que j'ai pu faire a été de recueillir des graines dans les lieux de mon passage, toutes les fois que cela m'a été possible.

Juillet 1743.

Singularités de quelques Lianes.

Le genre de plantes qui m'a paru en général frapper le plus les yeux des nouveaux venus, par sa singularité, ce sont ces lianes ou sorte d'osiers, dont j'ai déja fait mention, qui tiennent lieu de cordes, & qui sont fort ordinaires en *Amérique* dans tous les pays chauds & couverts de bois. Elles ont cela de commun, qu'elles montent en serpen-

Juillet 1743. tant autour des arbres & des arbuſtes qu'elles rencontrent, & qu'après être parvenues juſqu'à leurs branches, & quelquefois à une très-grande hauteur, elles jettent des filets qui retombent perpendiculairement, s'enfoncent dans la terre, y reprennent racine, & s'élevent de nouveau, montant & deſcendant alternativement. D'autres filaments portés obliquement par le vent ou par quelque haſard, s'attachent ſouvent aux arbres voiſins, & forment une confuſion de cordages pendants & tendus en tout ſens, qui offre aux yeux le même aſpect que les manœuvres d'un vaiſſeau. Il n'y a preſque aucune de ces lianes à laquelle on n'attribue quelque propriété particuliere, dont quelques-unes ſont bien confirmées; telle eſt l'*Ypecacuana*. J'en ai vu en pluſieurs endroits une eſpece qui a une odeur d'ail, ſi forte & ſi marquée, que cela ſeul la rend reconnoiſſable. Il y

Juillet 1743.

en a d'auſſi groſſes, & même de plus groſſes que le bras; quelques-unes étouffent l'arbre qu'elles embraſſent, & le font réellement mourir à force de l'étreindre; ce qui leur a fait donner par les Eſpagnols le nom de *Matapalo*, ou *tue-bois*. Il arrive quelquefois que l'arbre ſeche ſur pied, ſe pourrit & ſe conſume, & qu'il ne reſte que les ſpires de la liane qui forment une eſpece de colonne torſe, iſolée & à jour, que l'art auroit bien de la peine à imiter.

Gommes, Réſines, Baumes.

Les gommes, les réſines, les baumes, tous les ſucs enfin qui découlent par inciſion de diverſes ſortes d'arbres, ainſi que les différentes huiles qu'on en tire, ſont ſans nombre. L'huile qu'on extrait du fruit d'un palmier appellé *Unguravé*, eſt, dit-on, auſſi douce, & paroît à quelques-uns auſſi bonne au goût que l'huile d'olive. Il y en a comme celle d'*Andiroba*, qui donnent une fort belle lumiere, ſans aucune mau-

Juillet 1743.

vaiſe odeur. En pluſieurs endroits, les Indiens, au-lieu d'huile, s'éclairent avec le *Copal* entouré de feuilles de Bananier ; en d'autres, avec certaines graines enfilées dans une baguette pointue, qui étant enfoncée en terre, leur tient lieu de chandelier. La réſine appellée *Cahuchu* (*a*) dans les pays de la Province de *Quito*, voiſins de la Mer, eſt auſſi fort commune ſur les bords du *Maragnon*, & ſert aux mêmes uſages. Quand elle eſt fraîche, on lui donne avec des moules la forme qu'on veut ; elle eſt impénétrable à la pluie ; mais ce qui la rend plus remarquable, c'eſt ſa grande élaſticité. On en fait des bouteilles qui ne ſont pas fragiles, des bottes, des boules creuſes qui s'applatiſſent quand on les preſſe, & qui dès qu'elles ne ſont plus gênées, reprennent leur premiere figure. Les Por-

Cahout-chou, réſine élaſtique.

(*a*) Prononcez *Cahout-chou.*

tugais du *Para* ont appris des *Omaguas* à faire avec la même matiere des pompes ou ſeringues qui n'ont pas beſoin de piſton : elles ont la forme de poires creuſes, percées d'un petit trou à leur extrémité où ils adaptent une canule. On les remplit d'eau, & en les preſſant, lorſqu'elles ſont pleines, elles font l'effet d'une ſeringue ordinaire. Ce meuble eſt fort en uſage chez les *Omaguas*. Quand ils s'aſſemblent entr'eux pour quelque fête, le maître de la maiſon ne manque pas d'en préſenter une par politeſſe à chacun des conviés, & ſon uſage précede toujours parmi eux les repas de cérémonie.

Juillet 1743.

Coutume ſinguliere des Omaguas.

Nous changeâmes de canots & d'équipages à *Saint Joachin*, d'où nous partîmes le 29 Juillet, compaſſant notre marche dans le deſſein d'arriver à l'embouchure du *Napo*, à temps pour y obſerver la nuit du 31 au 1er. Août,

Juillet 1743.

une *émerſion* du premier Satellite de *Jupiter*. Je n'avois depuis mon départ aucun point déterminé en longitude, pour corriger mes diſtances eſtimées d'Eſt à Oueſt : d'ailleurs, les voyages d'*Orellana*, de *Texeira* & du P. d'*Acugna*, qui ont rendu le *Napo* célebre, & la prétention des Portugais ſur le domaine des bords du fleuve des *Amazones* juſqu'au *Napo*, rendoit ce point important à fixer. Je fis mon obſervation fort heureuſement, malgré divers obſtacles, & je recueillis par-là le premier fruit de mes peines que m'avoit coûté le tranſport d'une lunette de 18 pieds, dans des bois & des montagnes, pendant une route de plus de 150 lieues. Mon Compagnon de voyage, rempli du même zele, me fut en cette occaſion & dans pluſieurs autres où il m'aida, d'un grand ſecours, par ſon intelligence & ſon activité. J'obſervai d'abord la hauteur méridienne,

Obſervations de Latitude & de Longitude à l'embouchure du Napo.

du Soleil, dans une isle vis-à-vis de la grande embouchure du *Napo*. Je trouvai 3 degrés 24 minutes de latitude australe. Je jugeai la largeur totale du *Maragnon* de 900 toises au-dessous de l'isle, n'ayant pu en mesurer qu'un bras géométriquement. Le *Napo* me parut avoir 600 toises de large au-dessus des isles qui partagent ses bouches. Enfin, j'observai le même soir l'*émersion* du premier *Satellite*, & je pris aussi-tôt après la hauteur de deux Etoiles, pour en conclure l'heure. Les intervalles des observations furent mesurés avec une bonne montre; de cette maniere je pus me dispenser de monter & de régler une pendule; ce qui n'eût guere été possible, & qui eût demandé du temps. Je trouve par le calcul la différence des Méridiens entre *Paris* & l'embouchure du *Napo*, de quatre heures trois quarts. Cette détermination sera plus exacte quand on aura l'heure de l'ob-

Juillet 1743.

Août 1743. ſervation actuelle, en quelque lieu dont la poſition en longitude ſoit connue, & où cette *émerſion* ait été viſible.

Auſſi-tôt après mon obſervation de longitude, nous nous remîmes en chemin : & le lendemain matin, premier Août, nous prîmes terre, dix à douze lieues au-deſſous de l'embouchure du *Napo*, à *Pévas*, aujourd'hui la derniere des Miſſions Eſpagnoles ſur les bords du *Maragnon*. Le P. *Fritz* les avoit étendues à plus de 200 lieues au-delà ; mais les Portugais, en 1710, ſe ſont mis en poſſeſſion de la plus grande partie de ces terres. Les nations Sauvages voiſines des bords du *Napo*, n'ont jamais été entiérement ſubjuguées par les Eſpagnols. Quelques-unes d'entr'elles ont maſſacré en différents temps, les Gouverneurs & les Miſſionnaires qui avoient tenté de les réduire. Il y a quinze ou vingt ans que les PP. Jéſuites de *Quito* ont renouvellé d'anciens établiſſements,

ments, & formé ſur les bords de cette riviere de nouvelles Miſſions aujourd'hui très-floriſſantes. *Août 1743.*

Le nom de *Pévas* que porte la Bourgade où nous abordâmes, eſt celui d'une nation Indienne qui fait partie de ſes habitants; mais on y a raſſemblé des Indiens de diverſes nations, dont chacune parle une langue différente; ce qui eſt ordinaire par toute l'*Amérique.* Il arrive quelquefois qu'une langue n'eſt entendue que de deux ou trois familles, reſte miſérable d'un peuple détruit & dévoré par un autre : car quoiqu'il n'y ait pas aujourd'hui d'Antropophages le long des bords du *Maragnon*, il y a encore dans les terres, particuliérement du côté du Nord, & en remontant l'*Yupura*, des Indiens qui mangent leurs priſonniers. La plupart des nouveaux habitants de *Pévas* ne ſont pas encore Chrétiens; ce ſont des Sauvages nouvellement tirés de leur

Pévas, Nation & Village.

Antropophages.

Août 1743. *Fort.* Il n'eſt juſqu'ici queſtion que d'en faire des hommes ; ce qui n'eſt pas un petit ouvrage.

Je ne dois m'étendre dans l'occaſion préſente ſur les mœurs & ſur les coutumes de ces nations & d'un ſi grand nombre d'autres que j'ai rencontrées, qu'autant qu'elles peuvent avoir quelque rapport à la Phyſique ou à l'Hiſtoire Naturelle ; ainſi je ne ferai point de deſcription de leurs danſes, de leurs inſtruments, de leurs feſtins, de leurs armes, de leurs uſtenſiles de chaſſe & de pêche, de leurs ornements bizarres d'os d'animaux & de poiſſons paſſés dans leurs narines & dans leurs levres, de leurs joues criblées de trous, qui ſervent d'étui à des plumes d'oiſeaux de toutes couleurs : mais les Anatomiſtes trouveront peut-être quelques réflexions à faire ſur l'extenſion monſtrueuſe du lobe de l'extrémité inférieure de l'oreille de quelques-uns de ces

Uſages bizarres.

Oreilles monſtrueuſes.

peuples, ſans que pour cela ſon épaiſſeur en ſoit diminuée ſenſiblement. Nous avons été ſurpris de voir de ces bouts d'oreilles longs de quatre à cinq pouces, percés d'un trou de dix-ſept à dix-huit lignes de diametre, & on nous a aſſuré que nous n'avions rien vu de ſingulier en ce genre. Ils inſerent d'abord dans le trou un petit cylindre de bois, auquel ils en ſubſtituent un plus gros, à meſure que l'ouverture s'aggrandit, juſqu'à ce que le bout de l'oreille leur pende ſur les épaules. Leur grande parure eſt de remplir ce trou d'un gros bouquet, ou d'une touffe d'herbes & de fleurs qui leur ſert de pendant d'oreille.

Août 1743.

On compte ſix à ſept journées de marche, que nous fîmes en trois jours & trois nuits, de *Pévas*, derniere Miſſion Eſpagnole, à *St. Paul*, la premiere des Miſſions Portugaiſes, deſſervie par des Religieux de l'Ordre du

S. Paul, premiere Miſſion des Portugais.

Août 1743. *Mont-Carmel.* Dans cet intervalle, on ne rencontre aucune habitation ſur les bords du fleuve. C'eſt-là que commencent les grandes iſles anciennement habitées par les *Omaguas.* Le lit de la riviere s'y élargit ſi conſidérablement, qu'un ſeul de ſes bras a quelquefois 8 à 900 toiſes. Comme cette grande étendue donne beaucoup de priſe au vent, il y excite de vraies tempêtes, qui ont ſouvent ſubmergé des canots. Nous eſſuyâmes deux orages dans notre trajet de *Pévas* à *St. Paul;* mais la grande expérience des Indiens fait qu'il eſt rare qu'on ſe trouve ſurpris au milieu du fleuve, & il n'y a de danger preſſant que lorſqu'on n'a pas le temps de chercher un abri à l'embouchure de quelque petite riviere ou ruiſſeau qui ſe rencontrent fréquemment. Dès que le vent ceſſe, le courant du fleuve qui briſe les vagues, lui a bientôt rendu ſa premiere tranquillité.

Largeur du fleuve.

Tempêtes.

Août 1743.

Danger de cette navigation.

Un des plus grands périls de cette navigation eſt la rencontre de quelque tronc d'arbre déraciné, engravé dans le ſable ou le limon, & caché ſous l'eau, qui mettroit le canot en danger de tourner ou de s'ouvrir, comme il nous arriva une fois en approchant de terre pour couper un bois dont on vantoit les vertus pour l'Hydropiſie. Pour éviter cet inconvénient, on s'éloigne des bords : quant aux arbres entraînés par le courant, comme ils flottent, on les voit de loin, & il eſt aiſé de s'en garantir.

Je ne parle pas d'un autre accident beaucoup plus rare, mais toujours funeſte, dont on court encore le riſque en côtoyant de trop près les bords du fleuve. C'eſt la chûte ſubite de quelqu'arbre, ou par caducité, ou parce que le terrein qui le ſoutenoit, a été inſenſiblement miné par les eaux. Pluſieurs canots en ont été briſés & en-

Août 1743. gloutis avec tous les rameurs. Sans quelque événement de cette espece, il seroit inoui qu'un Indien se fût noyé.

Indiens guerriers. Il n'y a aujourd'hui aucune nation guerriere ennemie des Européens sur les bords du *Maragnon*; toutes se sont soumises ou retirées au loin. Cependant il y a encore des endroits où il seroit dangereux de coucher à terre. Il y a quelques années que le fils d'un Gouverneur Espagnol, dont nous avons connu le pere à *Quito*, ayant entrepris de descendre la riviere, fut surpris dans le bois, & massacré par des Sauvages du dedans des terres, qu'un malheureux hasard lui fit rencontrer près des bords du fleuve, où ils ne viennent qu'à la dérobée. Le fait nous a été conté par son camarade de voyage, échappé au même danger, & aujourd'hui établi dans les Missions Portugaises.

Parallele des Missions Portugaises & Espagnoles. Le Missionnaire de *St. Paul*, prévenu de notre arrivée, nous tenoit prêt

un grand canot, pirogue ou brigantin équipé de quatorze rameurs avec un Patron. Il nous donna de plus un guide Portugais dans un autre canot, & nous reçûmes de lui & des autres Religieux de ſon Ordre chez qui nous avons ſéjourné, un traitement qui nous fit oublier que nous étions au centre de l'*Amérique*, éloignés de 500 lieues de terres habitées par des Européens. A *St. Paul*, nous commençâmes à voir au-lieu de maiſons & d'Egliſes, des roſeaux, des chapelles & des presbyteres de maçonnerie, de terre & de brique, & des murailles blanchies proprement. Nous fûmes encore agréablement ſurpris, de voir au milieu de ces déſerts, des chemiſes de toile de *Bretagne* à toutes les femmes Indiennes, des coffres avec des ſerrures, & des clefs de fer dans leurs ménages, & d'y trouver des aiguilles, de petits miroirs, des couteaux, des ciſeaux, des peignes, *Août 1743.*

Août 1743. & divers autres petits meubles d'*Europe*, que les Indiens ſe procurent tous les ans au *Para* dans les voyages qu'ils y font pour y porter le *Cacao* qu'ils recueillent ſans culture ſur les bords du fleuve. Le commerce avec le *Para* donne à ces Indiens & à leurs Miſſion naires, un air d'aiſance qui diſtingue au premier coup d'œil les Miſſions Portugaiſes, des Miſſions Caſtillanes du haut du *Maragnon*, dans leſquelles tout ſe reſſent de l'impoſſibilité où ſont les Miſſionnaires de la Couronne d'Eſpagne, de ſe fournir d'aucune des commodités de la vie, n'ayant aucun commerce avec les *Portugais* leurs voiſins, en deſcendant le fleuve; & tirant tout de *Quito*, où à peine envoyent-ils une fois l'année, & dont ils ſont plus ſéparés par la *Cordeliere*, qu'ils ne le ſeroient par une mer de mille lieues.

Canots Portugais. Les canots dont ſe ſervent les Portugais, & dont nous nous ſervîmes de-

puis *Saint-Paul*, ſont beaucoup plus grands & plus commodes que les canots Indiens avec leſquels nous avions navigué dans les Miſſions Eſpagnoles. Le tronc d'arbre qui fait tout le corps des canots Indiens, ne fait chez les Portugais que la carene. Ils le fendent premiérement, & l'évuident avec le fer; ils l'ouvrent enſuite, par le moyen du feu, pour augmenter ſa largeur : mais comme le creux diminue d'autant, ils lui donnent plus de hauteur par des bordages qu'ils y ajoutent, & qu'ils lient par des courbes au corps du bâtiment. Le gouvernail eſt placé dans ces canots, de maniere que ſon jeu n'embarraſſe nullement la cabane ou petite chambre qui eſt ménagée à la pouppe. Quelques-uns de ces brigantins ont ſoixante pieds de long ſur ſept de large, & trois & demi de creux; il y en a de plus grands encore & de quarante rameurs. La plupart ont deux

Août 1743.

Août 1743. mâts, & vont à la voile ; ce qui eſt d'une grande commodité pour remonter le fleuve à la faveur du vent d'Eſt, qui y regne depuis le mois d'Octobre juſques vers le mois de Mai. Il y a quatre ou cinq ans qu'un de ces brigantins de médiocre grandeur, ponté & agréé par un Capitaine Marchand François, qui s'y embarqua avec trois Mariniers François, prit le large en haute mer, au grand étonnement des habitants du *Para*, & fit en ſix jours du *Para* à *Cayenne*, un trajet qu'on verra que je n'ai fait qu'en deux mois, dans un bâtiment du même port ; obligé que j'étois de me laiſſer conduire terre à terre, à la mode du pays ; ce qui d'ailleurs me convenoit mieux pour lever ma Carte.

Miſſions des Carmes Portugais. Nous nous rendîmes en cinq jours & cinq nuits de navigation de *Saint-Paul* à *Coari*, non compris environ deux jours de ſéjour dans les Miſſions

intermédiaires de *Yviratuha*, *Traquatuha*, *Paraguari* & *Tefé*. *Coari* eſt la derniere des ſix peuplades des Miſſionnaires Carmes Portugais ; les cinq premieres ſont formées des débris de l'ancienne Miſſion du Pere *Samuel Fritz*, & compoſées d'un grand nombre de diverſes nations, la plupart tranſplantées. Toutes les ſix ſont ſituées ſur la rive auſtrale du fleuve, où les terres ſont plus hautes, & à l'abri des inondations. Entre *St. Paul* & *Coari*, nous rencontrâmes pluſieurs grandes & belles rivieres, qui viennent ſe perdre dans celle des *Amazones*. Du côté du Sud, les principales ſont *Yutay*, plus grande que celle d'*Yuruca*, qui la ſuit, & dont je meſurai l'embouchure de 362 toiſes, celle de *Tefé* que le P. d'*Acugna* nomme *Tapi*, & celle de *Coari*, qui ne paſſoit, il y a quelques années, que pour un lac ; toutes courent du Sud au Nord, & deſcendent des monta-

Août 1743.

Rivieres ; Yutay, Yuruca, Tefé, Coari, du côté du Sud.

Août 1743. gnes à l'Eſt de *Lima*, & au Nord de *Cuſco*. Toutes ſont navigables pluſieurs mois en remontant depuis leurs embouchures; & divers Indiens ont rapporté qu'ils avoient vu ſur les bords de celle de *Coari*, dans le haut des terres, un pays découvert, des mouches & quantité de bêtes à cornes (dont ils rapporterent les dépouilles;) objets nouveaux pour eux, & qui prouvent que les ſources de ces rivieres arroſent des pays fort différents du leur, & ſans doute voiſins des Colonies Eſpagnoles du haut *Pérou*, où l'on ſait que les beſtiaux ſe ſont fort multipliés. L'*Amazone* reçoit auſſi du côté du Nord, dans cet intervalle, deux grandes & célebres rivieres, la premiere eſt celle d'*Yça*, qui deſcend comme le *Napo* des environs de *Paſto* au Nord de *Quito*, dans les Miſſions Franciſcaines de *Sucumbios*, où elle ſe nomme *Putumayo;* la ſeconde eſt l'*Yupura*, qui a ſes ſour-

Putumayo; Yupura ou Caquetà, du côté du Nord.

Août
1743.

ces un peu plus vers le Nord que le *Putumayo*, & qui, dans sa partie supérieure, se nomme *Caquetà*, nom totalement inconnu à ses embouchures dans l'*Amazone*. Je dis ses embouchures, car il y en a effectivement sept ou huit formées par autant de bras qui se détachent successivement du canal principal, & si loin les uns des autres, qu'il y a plus de cent lieues de distance de la premiere bouche à la derniere. Les Indiens leur donnent divers noms, ce qui les a fait prendre pour différentes rivieres. Ils appellent *Yupura*, un des plus considérables de ces bras; & en me conformant à l'usage des Portugais qui ont étendu ce nom en remontant, j'appelle *Yupura*, non-seulement le bras ainsi nommé anciennement par les Indiens, mais aussi le tronc d'où se détachent ce bras & les suivants. Tout le pays qu'ils arrosent est si bas, que dans le temps des crues

Août 1743. de l'*Amazone*, il eſt totalement inondé, & qu'on paſſe en canot d'un bras à l'autre, & à des lacs dans l'intérieur des terres. Les bords de l'*Yupura* ſont habités en quelques endroits par ces nations féroces dont j'ai parlé, qui ſe détruiſent mutuellement, & dont pluſieurs mangent encore leurs priſonniers. Cette riviere, non plus que les différents bras qui entrent plus bas dans l'*Amazone*, ne ſont guere fréquentés d'autres Européens, que de quelques Portugais du *Para*, qui y vont en fraude acheter des Eſclaves. Nous reviendrons à l'*Yupura*, en parlant de *Rio Negro*.

Village de l'Or. C'eſt dans ces quartiers qu'étoit ſitué un village Indien, où *Texeira* en remontant le fleuve, en 1637, reçut en troc des anciens habitants quelques bijoux d'un or qui fut eſſayé à *Quito*, & jugé de 23 carats. Il donna à ce lieu le nom de *Village de l'Or*. A ſon

retour, il y planta une borne, & en prit possession pour la Couronne de *Portugal*, le 26 Août 1639, par un acte qui se conserve dans les Archives du *Para*, où je l'ai vu. Cet acte signé de tous les Officiers de son détachement, porte que ce fut *sur une terre haute vis-à-vis des Bouches de la Riviere d'Or.*

Août 1743. Borne plantée par Texeira.

Le P. d'*Acugna* assure que par divers chemins qu'il indique, on remonte de l'*Yupura* dans l'*Yquiary*, qu'il nomme la riviere d'*Or*. Il ajoute que les habitants de l'*Yquiary* faisoient commerce de ce métal avec les *Manaos* (a), leurs voisins, & ceux-ci avec les Indiens des bords de l'*Amazone*, desquels il acheta lui-même une paire de pen-

Yquiari, Riviere d'Or.

(a) Le P. *Fritz* écrit *Manaves*. La traduction Françoise de la Relation du P. d'*Acugna* défigure ce mot, ainsi que beaucoup d'autres, en écrivant *Mavagus*. Les Portugais l'écrivent aujourd'hui *Manaos* & *Manaus*, indifféremment, & prononcent *Manaous*.

Août 1743. dants d'oreilles d'or. Le P. *Fritz* rapporte dans son Journal, qu'en 1687, c'est-à-dire cinquante ans après le P. d'*Acugna*, il avoit vu arriver huit à dix canots de *Manaos*, qui de leurs habitations sur les rivages de l'*Yurubech*, étoient venus à la faveur de l'inondation, pour commercer chez les *Yurimaguas* ses Catéchumenes, sur la rive septentrionale de l'*Amazone*. Il dit encore qu'ils avoient coutume d'apporter entre autres choses de petites lames d'or battu, que ces mêmes *Manaos* recevoient en échange des Indiens de l'*Yquiari*. Tous ces lieux & ces rivieres sont placés sur la Carte de ce Pere. Tant de témoignages conformes, & chacun d'eux respectable, ne permettent pas de douter de la vérité de ces faits; cependant le fleuve, le lac, la mine d'or, la borne, & même le *Village de l'Or*, attesté par la déposition de tant de témoins, tout a disparu comme

La mémoire en est perdue sur les lieux.

comme un palais enchanté, & ſur les lieux on en a perdu juſqu'à la mémoire.

Août 1743.

Dès le temps du P. *Fritz*, les Portugais oubliant le titre ſur lequel ils fondent leur prétention, ſoutenoient déja que la borne plantée par *Texeira* étoit ſituée plus haut que la Province d'*Omaguas*; & dans le même temps, le P. *Fritz*, Miſſionnaire de la Couronne d'Eſpagne, donnant dans une autre extrémité, prétendoit qu'elle n'avoit été poſée qu'aux environs de la riviere de *Cuchivara*, plus de 200 lieues plus bas. Il eſt arrivé ici ce qui arrive preſque toujours dans les diſputes, chacun a exagéré ſes prétentions. Quant à la borne plantée dans le *village de l'Or*, ſi on examine bien le canton où eſt ſituée la quatrieme Miſſion Portugaiſe, en deſcendant, appellée *Paraguari*, ſur le bord auſtral de l'*Amazone*, quelques lieues au-deſſus de l'embouchure

Situation de la borne.

Août 1743. de *Tefé*, (où j'ai obſervé 3 degrés 20 minutes de latitude auſtrale) on trouvera qu'il réunit tous les caracteres qui déſignent la ſituation de ce fameux village, dans l'acte de *Texeira*, daté de *Guayaris*, & dans la Relation du P. d'*Acugna*. L'*Yupura*, dont l'embouchure principale eſt vis-à-vis de *Paraguari*, ſera par conſéquent *Rio de Ouro*, dont les bouches mentionnées dans le même acte étoient vis-à-vis du village. Il reſte à ſavoir ce que ſont devenus l'*Yurubech* & l'*Yquiari*, auquel le P. d'*Acugna* donne le nom de *Riviere d'Or*, & où il dit qu'on remonte par l'*Yupura*; c'eſt ce que j'ai eu un peu plus de peine à découvrir : je crois cependant avoir éclairci ce point, & peut-être trouvé le fondement de la fable du *Lac Parime* & du *Dorado*; mais l'ordre & la clarté demandent que cette diſcuſſion ſoit remiſe à l'article de la riviere *Noire*.

Dans le cours de notre navigation, nous avions queſtionné par-tout les Indiens de diverſes nations, & nous nous étions informé d'eux, avec grand ſoin, s'ils avoient quelque connoiſſance de ces femmes belliqueuſes qu'*Orellana* prétendoit avoir rencontrées & combattues, & s'il étoit vrai qu'elles vivoient éloignées du commerce des hommes, ne les recevant parmi elles qu'une fois l'année, comme le rapporte le P. d'*Acugna* dans ſa Relation, où cet article mérite d'être lu par ſa ſingularité. Tous nous dirent qu'ils l'avoient oui raconter ainſi à leurs peres, ajoutant mille particularités, trop longues à répéter, qui toutes tendent à confirmer qu'il y a eu dans ce continent une république de femmes qui vivoient ſeules ſans avoir d'hommes parmi elles, & qu'elles ſe ſont retirées du côté du Nord dans l'intérieur des terres, par la riviere *Noire*, ou par

Amazones d'Amérique.

une de celles qui defcendent du même côté dans le *Maragnon.*

Un Indien de *S. Joachin d'Omaguas*, nous avoit dit que nous trouverions peut-être encore à *Coari* un vieillard, dont le Pere avoit vu les *Amazones.* Nous apprîmes à *Coari* que l'Indien qui nous avoit été indiqué, étoit mort; mais nous parlâmes à fon fils, qui paroiffoit âgé de 70 ans, & qui commandoit les autres Indiens du même village. Celui-ci nous affura que fon grand-pere avoit, en effet, vu paffer ces femmes à l'entrée de la riviere de *Cuchiuara*, qu'elles venoient de celle de *Cayamé*, qui débouche dans l'*Amazone* du côté du Sud entre *Tefé* & *Coari;* qu'il avoit parlé à quatre d'entr'elles, dont une avoit un enfant à la mammelle : il nous dit le nom de chacune d'elles; il ajouta qu'en partant de *Cuchiuara*, elles traverferent le *Grand Fleuve*, & prirent le chemin

Témoignages en faveur de leur réalité.

de la riviere *Noire.* J'omets certains détails peu vraiſemblables, mais qui ne font rien au fond de la choſe. Plus bas que *Coari*, les Indiens nous dirent par-tout les mêmes choſes avec quelques variétés dans les circonſtances; mais tous furent d'accord ſur le point principal.

En particulier, ceux de *Topayos*, dont il ſera fait mention en ſon lieu plus expreſſément, ainſi que de certaines pierres vertes connues ſous le nom de *pierres des Amazones*, diſent qu'ils en ont hérité de leurs peres, & que ceux-ci les ont eues des *Cougnantainſecouima*, c'eſt-à-dire en leur langue, des femmes ſans mari, chez leſquelles, ajoutent-ils, on en trouve une grande quantité.

Un Indien, habitant de *Mortigura*, Miſſion voiſine du *Para*, m'offrit de me faire voir une riviere, par où on pouvoit remonter ſelon lui juſqu'à peu

de diſtance du pays actuellement, diſoit-il, habité par les *Amazones*. Cette riviere ſe nomme *Irijo*, & j'ai paſſé depuis à ſon embouchure, entre *Macapa* & le cap de *Nord*. Selon le rapport du même Indien, à l'endroit où cette riviere ceſſe d'être navigable à cauſe des ſauts, il falloit, pour pénétrer dans le pays des *Amazones*, marcher pluſieurs jours dans les bois du côté de l'Oueſt, & traverſer un pays de montagnes.

Un vieux Soldat de la garniſon de *Cayenne*, aujourd'hui habitant proche des ſauts de la riviere d'*Oyapoc*, m'a aſſuré que dans un détachement dont il étoit, qui fut envoyé dans les terres, pour reconnoître le pays en 1726, ils avoient pénétré chez les *Amicouanes*, nation à longues oreilles, qui habite au-delà des ſources de l'*Oyapoc*, & près de celles d'une autre riviere qui ſe rend dans l'*Amazone*, & que là il

avoit vu au col de leurs femmes & de leurs filles, de ces mêmes pierres vertes dont je viens de parler ; & qu'ayant demandé à ces Indiens d'où ils les tiroient, ceux-ci lui répondirent qu'elles venoient de chez les femmes *qui n'avoient point de mari*, dont les terres étoient à ſept ou huit journées plus loin du côté de l'Occident. Cette nation des *Amicouanes* habite loin de la mer dans un pays élevé, où les rivieres ne ſont pas encore navigables ; ainſi, ils n'avoient vraiſemblablement pas reçu cette tradition des Indiens de l'*Amazone*, avec leſquels ils n'avoient pas de commerce : ils ne connoiſſoient que les nations contiguës à leurs terres, parmi leſquels les François du détachement de *Cayenne* avoient pris des guides & des interpretes.

Il faut d'abord remarquer que tous les témoignages que je viens de rapporter, d'autres que j'ai paſſé ſous ſi-

lence, ainſi que ceux dont il eſt fait mention dans les informations faites en 1726, & depuis par deux Gouverneurs Eſpagnols (*a*) de la Province de *Venezuela*, s'accordent en gros ſur le fait des *Amazones*; mais ce qui ne mérite pas moins d'attention, c'eſt que tandis que ces diverſes relations déſignent le lieu de la retraite des *Amazones* Américaines, les unes vers l'Orient, les autres au Nord, & d'autres vers l'Occident; toutes ces directions différentes concourent à placer le centre commun où elles aboutiſſent dans les montagnes au centre de la *Guiane*, & dans un canton où les Portugais du *Para*, ni les François de *Cayenne* n'ont pas encore pénétré. Malgré tout cela, j'avoue que j'aurois bien de la peine à croire

Il y a peu d'apparence qu'elles ſubſiſtent aujourd'hui.

(*a*) Dom Diego Portales, qu'on ſait qui vivoit encore à Madrid il y a quelques années, & Dom Franciſco Torralva ſon ſucceſſeur.

que nos *Amazones* y fussent actuellement établies, sans qu'on eût de leurs nouvelles plus positives, de proche en proche, par les Indiens voisins des Colonies Européennes des côtes de la *Guiane ;* mais cette nation ambulante pourroit bien avoir encore changé de demeure ; & ce qui me paroît plus vraisemblable que tout le reste, c'est qu'elles ayent perdu avec le temps leurs anciens usages, soit qu'elles ayent été subjuguées par une autre nation, soit qu'ennuyées de leur solitude, les filles ayent à la fin oublié l'aversion de leurs meres pour les hommes. Ainsi, quand on ne trouveroit plus aujourd'hui de vestiges actuels de cette République de femmes, ce ne seroit pas encore assez pour pouvoir affirmer qu'elle n'a jamais existé.

D'ailleurs, il suffit pour la vérité du fait, qu'il y ait eu en *Amérique* un peuple de femmes, qui n'eussent pas

d'hommes vivants en ſociété avec elles. Leurs autres coutumes, & particuliérement celle de ſe couper une mammelle, que le Pere d'*Acugna* leur attribue ſur la foi des Indiens, ſont des circonſtances acceſſoires & indépendantes, & ont vraiſemblablement été altérées, & peut-être ajoutées par les Européens, préoccupés des uſages qu'on attribue aux anciennes *Amazones* d'*Aſie*; & l'amour du merveilleux les aura fait depuis adopter aux Indiens dans leurs récits. En effet, il n'eſt pas dit que le *Cacique* qui avertit *Orellana* de ſe garder des *Amazones*, qu'il nommoit en ſa langue *Comapuyaras*, ait fait mention de la mammelle coupée; & notre Indien de *Coari* dans l'hiſtoire de ſon ayeul qui vit quatre *Amazones*, dont une allaitoit actuellement un enfant, ne parle point non plus de cette particularité ſi propre à ſe faire remarquer.

Je reviens au fait principal. Si pour le nier on alléguoit le défaut de vraisemblance, & l'espece d'impossibilité morale qu'il y a qu'une pareille république de femmes pût s'établir & subsister, je n'insisterois pas sur l'exemple des anciennes *Amazones* Asiatiques, ni des *Amazones* modernes d'*Afrique* (*a*), puisque ce que nous en lisons dans les Historiens anciens & modernes est au moins mêlé de beaucoup de fables, & sujet à contestation. Je me contenterois de faire remarquer que si jamais il y a pu avoir des *Amazones* dans le monde, c'est en *Amérique*, où la vie errante des femmes qui suivent souvent leurs maris à la guerre, & qui n'en sont pas plus heureuses dans leur domestique, a dû leur faire naître l'idée,

Malheureuse condition des Femmes Indiennes.

(*a*) Voyez la *Description de l'Ethiopie Orientale*, par le P. *Juan dos Santos*, Dominicain Portugais, & le P. *Labat.*

& leur fournir des occaſions fréquentes de ſe dérober au joug de leurs tyrans, en cherchant à ſe faire un établiſſement, où elles puſſent vivre dans l'indépendance, & du moins n'être pas réduites à la condition d'eſclaves & de bêtes de ſomme. Une pareille réſolution priſe & exécutée n'auroit rien de plus extraordinaire ni de plus difficile, que ce qui arrive tous les jours dans toutes les Colonies Européennes d'*Amérique*, où il n'eſt que trop ordinaire que des eſclaves maltraités ou mécontents, fuyent par troupes dans les bois, & quelquefois ſeuls, quand ils ne trouvent pas à qui s'aſſocier, & qu'ils y paſſent ainſi pluſieurs années, & quelquefois toute leur vie dans la ſolitude.

Il y a toute apparence qu'il y a eu des Amazones en Amérique.

Je ſais que tous ou la plupart des Indiens de l'*Amérique Méridionale* ſont menteurs, crédules, entêtés du merveilleux; mais aucun de ces peuples n'a jamais entendu parler des *Ama-*

zones de *Diodore de Sicile*, & de *Justin.* Cependant il étoit déja queſtion d'*Amazones* parmi les Indiens du centre de l'*Amérique*, avant que les Eſpagnols y euſſent pénétré, & il en a été mention depuis chez des Peuples qui n'avoient jamais vu d'Européens. C'eſt ce que prouve l'avis donné par le Cacique à *Orellana* & à ſes gens, ainſi que les traditions rapportées par le P. d'*Acugna* & par le P. *Baraze* (*a*). Croira-t-on que des Sauvages de contrées éloignées ſe ſoient accordés à imaginer, ſans aucun fondement, le même fait, & que cette prétendue fable ait été adoptée ſi uniformément & ſi univerſellement à *Maynas*, au *Para*, à *Cayenne*, à *Venezuela*, parmi tant de nations qui ne s'entendent point, & qui n'ont aucune communication ?

Au reſte, je n'ai pas fait ici l'énu-

(*a*) Lettres édifiantes & curieuſes, *Tome X.*

Août 1743.

mération (*a*) de tous les Auteurs & Voyageurs de toutes les nations de l'*Europe*, qui depuis plus de deux ſiecles ont affirmé l'exiſtence des *Amazones* Américaines, & dont quelques-uns prétendent les avoir vues. Je me ſuis contenté de rapporter les nouveaux témoignages que nous avons eu occaſion, M. *Maldonado* & moi, de recueillir dans notre route. On peut voir cette queſtion traitée dans l'apologie du premier tome du Théâtre Critique du célebre P. *Feijoo*, Bénédictin Eſpagnol, faite par ſon ſavant Diſciple le P. *Sarmiento*, de la même Congrégation.

Départ de Coari.

Le 20 Août, nous partîmes de *Coari* avec un nouveau canot & de nouveaux Indiens. La langue du *Pérou*, qui étoit

(*a*) Améric Veſpuce, Hulderic Shmidel, Orellana, Betrio, Walter Raleigh, les PP. d'Acugna, d'Artieda, Barazi, &c.

familliere à M. *Maldonado* & à nos domeſtiques, & dont j'avois auſſi quelque teinture, nous avoit ſervi à nous entendre avec les Naturels du pays, dans toutes les Miſſions Eſpagnoles, où l'on a tâché d'en faire une langue générale. A *St. Paul* & à *Tefé*, nous avions eu des interpretes Portugais qui parloient la langue du *Bréſil*, pareillement introduite dans toutes les Miſſions Portugaiſes; mais n'en ayant point trouvé à *Coari*, où nous ne pûmes arriver, malgré notre diligence, qu'après le départ du grand canot du Miſſionnaire pour le *Para*, nous nous trouvâmes parmi les Indiens, avec qui nous ne pouvions converſer que par ſignes, ou à l'aide d'un court Vocabulaire que j'avois fait de queſtions écrites dans leur langue, mais qui malheureuſement ne contenoit pas les réponſes. Je ne laiſſai pas de tirer d'eux quelques éclairciſſements, ſur-tout pour les noms de

Août 1743.

Langues du Pérou & du Bréſil, devenues générales dans les Miſſions qui en dépendent.

Août 1743. rivieres. Je remarquai auſſi qu'ils connoiſſoient pluſieurs Etoiles fixes, & qu'ils donnoient des noms d'animaux au diverſes Conſtellations. Ils appellent les *Hyades*, ou la tête du Taureau, *Tapiera Rayouba*, d'un nom qui ſignifie aujourd'hui en leur langue *Mâchoire de Bœuf;* je dis aujourd'hui, parce que depuis que l'on a tranſporté des bœufs d'*Europe* en *Amérique*, les *Braſiliens*, ainſi que les Naturels du *Pérou*, ont appliqué à ces animaux, le nom qu'ils donnoient, chacun dans leur langue maternelle, à l'*Elan*, le plus grand des quadrupedes qu'ils connuſſent avant la venue des Européens.

Le lendemain de notre départ de *Coari*, continuant à deſcendre le fleuve, nous laiſſâmes du côté du Nord une embouchure de l'*Yupura*, environ à cent lieues de diſtance de la premiere, & le jour ſuivant du côté du Sud, les bouches de la riviere aujourd'hui

d'hui, appellée *Purus*, & autrefois *Cuchivara*, du nom d'un village voisin de son embouchure : c'est dans ce village que l'aïeul du vieux Indien de *Coari* avoit reçu la visite des *Amazones*. Cette riviere n'est pas inférieure aux plus grandes qui grossissent le *Maragnon* de leurs eaux ; & si l'on en croit les Indiens, elle lui est égale. Sept à huit lieues au-dessous de cette jonction, voyant le fleuve sans isles, & large de 1000 à 1200 toises, je fis voguer fortement contre le courant, pour sonder, en maintenant le bateau, autant qu'il étoit possible, à la même place, & je ne trouvai pas fond à 103 brasses.

Août 1743. Riviere de Purus. Sonde.

Le 23, nous entrâmes dans *Rio Negro*, ou la riviere *Noire*, autre mer d'eau douce, que l'*Amazone* reçoit du côté du Nord. La Carte du P. *Fritz*, qui n'est jamais entré dans *Rio Negro*, & la derniere Carte d'*Amérique* de *Delisle*, d'après celle du P. *Fritz*, font

Riviere Noire.

Août 1743. courir cette riviere du Nord au Sud, tandis qu'il eſt certain, par le rapport de tous ceux qui l'ont remontée, qu'elle vient de l'Oueſt, & qu'elle court à l'Eſt, en inclinant un peu vers le Sud. Je ſuis témoin par mes yeux, que telle eſt ſa direction pluſieurs lieues au-deſſus de ſon embouchure dans l'*Amazone*, où *Rio Negro* entre ſi paralléle-ment, que, ſans la tranſparence de ſes eaux qui l'ont fait nommer *Riviere Noire*, on la prendroit pour un bras de l'*Amazone*, ſéparé par une iſle. Nous remontâmes *Rio Negro* deux lieues, jusqu'au Fort que les Portugais y ont bâti ſur le bord Septentrional, à l'endroit le plus étroit, que je meſurai de 1203 toiſes, & où j'obſervai 3 degrés 9 minutes de latitude. C'eſt le premier établiſſement Portugais qu'on rencontre au Nord de la Riviere des *Amazones*, en la deſcendant. *Rio Negro* eſt fréquenté par les Portugais depuis

Fort Portugais.

Sa latitude.

plus d'un ſiecle, & ils y font un grand commerce d'eſclaves. Il y a continuellement un détachement de la garniſon du *Para*, campé ſur ſes bords, pour tenir en reſpect les nations Indiennes qui les habitent, & pour favoriſer le commerce des eſclaves, dans les limites preſcrites par les loix de *Portugal*; & tous les ans ce camp volant, à qui on donne le nom de *Troupe de Rachat*, pénetre plus avant dans les terres. Le Capitaine Commandant du Fort de la *Riviere Noire* étoit abſent lorſque nous y abordâmes; je ne m'y arrêtai que vingt-quatre heures.

Août 1743.

Miſſions des bords de la Riviere Noire.

Toute la partie découverte des bords de *Rio Negro* eſt peuplée de Miſſions Portugaiſes, des mêmes Religieux du *Mont Carmel* que nous avions rencontrés en deſcendant l'*Amazone*, depuis que nous avions laiſſé les Miſſions Eſpagnoles. En remontant des quinze jours, des trois ſemaines & plus dans

la *Riviere Noire*, on la trouve encore plus large qu'à ſon embouchure, à cauſe du grand nombre d'iſles & de lacs qu'elle forme. Dans tout cet intervalle, le terrein ſur ſes bords eſt élevé, & n'eſt jamais inondé : le bois y eſt moins fourré, & c'eſt un pays tout différent des bords de l'*Amazone.*

Communication de l'Orénoque avec l'Amazone par la Riviere Noire.

Nous ſûmes, étant au Fort de la riviere *Noire*, des nouvelles plus particulieres de la communication de cette riviere avec l'*Orénoque*, & par conſéquent de *l'Orénoque* avec l'*Amazone.* Je ne ferai point l'énumération des différentes preuves de cette communication, que j'avois ſoigneuſement recueillies pendant ma route ; la plus déciſive étoit alors le témoignage non ſuſpect d'une Indienne des Miſſions Eſpagnoles (*a*) des bords de l'*Orénoque*,

(*a*) De la nation *Cauriacani* & du village & Miſſion de Sainte Marie de *Bararuma*.

à qui j'avois parlé, & qui étoit venue en canot de chez elle au *Para*. Toutes ces preuves deviennent désormais inutiles, & cedent à une derniere. Je viens d'apprendre par une lettre écrite du *Para*, par le R. *P. Jean Ferreyra*, Recteur du College des Jésuites, que les Portugais du camp volant de la *Riviere Noire* (l'année derniere 1744) ayant remonté de riviere en riviere, ont rencontré le Supérieur des Jésuites des Missions Espagnoles des bords de l'*Orénoque*, avec lequel les mêmes Portugais sont revenus par le même chemin, & sans débarquer, jusqu'à leur camp de la *Riviere Noire*, qui fait la communication de l'*Orénoque* avec l'*Amazone*. Ce fait ne peut donc plus aujourd'hui être révoqué en doute; c'est en vain que pour y jetter quelque incertitude, on réclameroit l'autorité de l'Auteur récent de l'*Orénoque illustré*, qui, après avoir été long-temps Mission-

naire ſur les bords de l'*Orénoque*, traitoit encore, en 1741, cette communication d'impoſſible (*a*). Il ignoroit alors ſans doute que ſes propres lettres au Commandant Portugais, & à l'Aumônier de la *Troupe de Rachat*, étoient venues de ſa miſſion de l'*Orénoque* par cette même route réputée imaginaire, juſqu'au *Para*, où je les ai vues en original entre les mains du Gouverneur; mais cet Auteur eſt aujourd'hui lui-même pleinement déſabuſé à cet égard, ainſi que je l'ai appris de M. *Bouguer*, qui l'a vu l'année derniere à *Carthagene* d'*Amérique*.

La communication de *l'Orénoque* & de l'*Amazone*, récemment avérée, peut d'autant plus paſſer pour une découverte en Géographie, que quoique la jonction de ces deux Fleuves ſoit marquée ſans aucune équivoque ſur les an-

(*a*) V. *El Orinoco illuſtrado.* Madrid, 1741, p. 18.

ciennes Cartes, tous les Géographes modernes l'avoient ſupprimée dans les nouvelles, comme de concert, & qu'elle étoit traitée de chimérique par ceux qui ſembloient devoir être les mieux informés de ſa réalité. Ce n'eſt probablement pas la premiere fois que les vraiſemblances & les conjectures purement plauſibles l'ont emporté ſur des faits atteſtés par des relations de voyages, & que l'eſprit de critique, pouſſé trop loin, a fait nier déciſivement ce dont il étoit ſeulement encore permis de douter.

Mais comment ſe fait cette communication de l'*Orénoque* avec l'*Amazone?* Une Carte détaillée de la riviere *Noire* que nous aurons quand il plaira à la Cour de *Portugal*, pourroit ſeule nous en inſtruire exactement. En attendant, voici l'idée que je m'en ſuis formée, en comparant les diverſes notions que j'ai recueillies dans le cours

de mon voyage à toutes les Relations, Mémoires & Cartes, tant imprimées que manuſcrites que j'ai pu découvrir & conſulter tant ſur les lieux que depuis mon retour, & ſur-tout aux ébauches de Cartes que nous avons ſouvent tracées nous-mêmes, mon compagnon de voyage & moi, ſous les yeux & d'après le récit des Miſſionnaires & des navigateurs les plus intelligents parmi ceux qui avoient remonté & deſcendu l'*Amazone* & la riviere *Noire*.

Le Caquetà, ſource commune de l'Orénoque, de la Riviere Noire & de l'Yupura.

De toutes ces notions combinées & éclaircies l'une par l'autre, il réſulte qu'un petit village Indien, dans la Province de *Mocoa* (à l'Orient de celle de *Paſto*, par un degré de latitude Nord) donne ſon nom de *Caquetà* à une riviere ſur les bords de laquelle il eſt ſitué. Plus bas, ce fleuve ſe partage en trois bras, dont l'un coule au Nord-Eſt, & c'eſt le fameux *Orénoque*, qui a ſon embouchure vis-à-vis

l'isle de *la Trinité ;* l'autre prend son cours à l'Est déclinant un peu vers le Sud ; & c'est celui qui plus bas a été nommé *Rio Negro* par les Portugais. Un troisieme bras encore plus incliné vers le Sud est l'*Yupura* dont il a été déja parlé tant de fois : celui-ci, comme on l'a remarqué en son lieu, se subdivise en plusieurs autres. Il reste à savoir s'il se détache du tronc plus haut que les deux bras précédents, ou si lui-même est un rameau de ce second bras appellé *Rio Negro* : c'est sur quoi je n'ai que des conjectures ; mais plusieurs raisons me portent à croire que le premier systême est le plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il est du moins certain que l'*Yupura*, une fois reconnu pour une branche du *Caquetà*, dont le nom est ignoré sur les bords de l'*Amazone*, tout ce que dit le P. d'*Acugna* du *Caquetà* & de l'*Yupura* devient facile à entendre & à con-

concilier. On ſait que la diverſité des noms donnés aux mêmes lieux & particuliérement aux mêmes rivieres, par différents peuples qui habitent leurs bords, a toujours été l'écueil des Géographes.

Lac d'Or de Parime, Ville de Manoa del Dorado.

C'eſt dans cette iſle, la plus grande du monde connu, ou plutôt dans cette nouvelle *Méſopotamie*, formée par l'*Amazone* & l'*Orinoque*, liés entr'eux par la *Riviere Noire*, qu'on a long-temps cherché le prétendu Lac doré de *Parime* & la Ville imaginaire de *Manoa del Dorado ;* recherche qui a coûté la vie à tant d'hommes & entr'autres à *Walter Raleigh*, fameux navigateur, & l'un des plus beaux eſprits d'*Angleterre*, dont la tragique hiſtoire eſt aſſez connue. Il eſt aiſé de voir par les expreſſions du P. d'*Acugna*, que de ſon temps on n'étoit rien moins que déſabuſé de cette belle chimere. Je demande encore grace pour un petit détail

Géographique, qui appartient trop au fond de mon ſujet, pour l'omettre, & qui peut ſervir à débrouiller l'origine d'un roman, auquel la ſoif de l'or a ſeul pu prêter quelque vraiſemblance. Une ville dont les toits & les murailles étoient couvertes de lames d'or, un lac dont les ſables étoient de même métal.

Il faut ſe rappeller ici ce qui a été rapporté plus haut au ſujet de la riviere d'*Or*, & les faits déja cités, tirés des relations des PP. d'*Acugna* & *Fritz*.

Les *Manaos*, au rapport de ce dernier Auteur, étoient une nation belliqueuſe, redoutée de tous ſes voiſins. Elle a long-temps réſiſté aux armes des *Portugais*, dont à préſent elle eſt amie: il y en a pluſieurs aujourd'hui fixés dans les peuplades & les Miſſions des bords de la riviere *Noire*. Quelques-uns font encore des courſes dans les terres chez des nations ſauvages, & les *Portugais*

Nation Manaos.

ſe ſervent d'eux pour leur commerce d'eſclaves. C'étoient deux de ces Indiens *Manaos* qui avoient pénétré juſqu'à l'*Orénoque*, & qui avoient enlevé & vendu aux *Portugais* l'Indienne Chrétienne dont j'ai parlé. Le P. *Fritz* dit expreſſément dans ſon journal, que ces *Manaos* qu'il vit venir trafiquer avec les *Indiens* des bords de l'*Amazone*, & qui tiroient leur or de l'*Yquiari*, avoient leurs habitations ſur les bords de la riviere nommée *Yurubech*. A force de perquiſition, j'ai appris qu'en remontant l'*Yupura* pendant cinq journées, on rencontroit à main droite un *Lac* qu'on traverſoit en un jour, appellé *Marahi*, ou *Para-hi*, qui, dans la langue du *Bréſil*, voudroit dire *Eau de Riviere*, & que delà traînant le canot, quand le fond manque, en des endroits qui ſont inondés dans le temps des débordements, on entroit dans une riviere appellée *Yurubech*, par laquelle

on descendoit en cinq jours dans la riviere *Noire ;* enfin, que celle-ci, quelques journées plus haut, en recevoit une autre appellée *Quiquiari*, qui avoit plusieurs sauts, & qui venoit d'un pays de montagnes & de mines. Peut-on douter que ce ne soient-là l'*Yurubech* & l'*Yquiari* des PP. d'*Acugna* & *Fritz*. Celui-ci, sur le rapport des Indiens, dont il est difficile de tirer des notions claires & distinctes, sur-tout quand il faut se servir d'interprete, donne à ces deux rivieres un cours différent du véritable ; il fait tomber l'*Yurubech* dans l'*Yquiari ;* & celui-ci dans un grand lac au milieu des terres ; mais leurs noms sont à peine altérés. On voit sur la Carte du P. *Fritz* une grande peuplade de *Manaos* dans le même canton ; il la nomme *Yenefiti*. Je n'ai pu en savoir de nouvelles positives ; ce qui n'a rien d'extraordinaire, la nation *Manaos* ayant été transplantée & dis-

L'Yquïari & l'Yurubech retrouvés.

perſée ; mais il paroît très-vraiſemblable que de la capitale des *Manaos*, on ait forgé la ville *Manoa*. Je ne m'arrête point à chercher dans *Mara-hi* ou *Para-hi*, l'étymologie de *Parime*. Je m'en tiens aux faits conſtants. Les *Manaos* ont eu dans ce canton une peuplade conſidérable ; les *Manaos* étoient voiſins d'un grand *Lac*, & même de pluſieurs grands *Lacs ;* car ils ſont très-fréquents dans un pays bas & ſujet aux inondations. Les *Manaos* tiroient de l'or de l'*Yquiari*, & en faiſoient de petites lames : voilà des faits vrais, qui ont pu à l'aide de l'exagération, donner lieu à la fable de la ville de *Manoa* & du *Lac doré*. Si l'on trouve qu'il y a encore bien loin des petites lames d'or des *Manaos*, aux toîts d'or de la ville de *Manoa*, & qu'il n'y a pas moins loin des paillettes de ce métal, dérobées des mines par les eaux de l'*Yquiari*, au ſable d'or de *Parime ;*

Conjecture ſur la fable de Manoa & du lac doré.

on ne peut nier que d'une part l'avidité & la préoccupation des Européens qui vouloient à toute force trouver ce qu'ils cherchoient, & de l'autre le génie menteur & exagératif des Indiens intéreſſés à écarter des hôtes incommodes, n'ayent pu facilement rapprocher des objets ſi éloignés en apparence, les altérer & les défigurer au point de les rendre méconnoiſſables. L'hiſtoire des découvertes du nouveau monde, fournit plus d'un exemple de pareilles métamorphoſes,

Nouveau voyage pour découvrir le lac de Parime.

J'ai entre les mains un extrait de Journal & une ébauche de Carte du voyageur (*a*), vraiſemblablement le plus moderne de ceux qui ſe ſont jamais entêtés de cette découverte. Il m'a été communiqué au *Para*, par l'Auteur même qui, en l'année 1740, remonta la riviere d'*Eſſequebe*, dont l'em-

(*a*) Nicolas Hortſman, natif de Hildesheim.

bouchure dans l'Océan eſt entre la riviere de *Surinam* & l'*Orénoque*. Après avoir traverſé des lacs & de vaſtes campagnes, tantôt traînant, tantôt portant ſon canot, avec des peines & des fatigues incroyables, & ſans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit, il parvint enfin à une riviere qui coule au Sud, & par laquelle il deſcendit dans *Rio Negro*, où elle entre du côté du Nord. Les Portugais lui ont donné le nom de riviere *Blanche*, & les Hollandois d'*Eſſequebe* celui de *Parima*; ſans doute, parce qu'ils ont cru qu'elle conduiſoit au lac *Parime*, comme le même nom a été donné à *Cayenne* à une autre riviere par une raiſon ſemblable. Au reſte, on croira ſi l'on veut, que le lac *Parime* eſt un de ceux que traverſa le voyageur que je viens de citer; mais il leur avoit trouvé ſi peu de reſſemblance au portrait qu'il s'étoit fait du *Lac doré*, qu'il m'a paru très-

très-éloigné d'applaudir à cette conjecture.

Août 1743.

Les eaux claires & cryſtallines de la riviere *Noire*, avoient à peine perdu leur tranſparence en ſe mêlant avec les eaux blanchâtres & troubles de l'*Amazone*, lorſque nous rencontrâmes du côté du Sud, la premiere embouchure d'une autre riviere qui ne cede guere à la précédente, & qui n'eſt pas moins fréquentée des Portugais. Ceux-ci l'ont nommée *Rio* de la *Madera*, ou *riviere du Bois*, peut-être à cauſe de la quantité d'arbres qu'elle charrie dans le temps de ſes débordements. C'eſt aſſez pour donner une idée de l'étendue de ſon cours, de dire qu'ils l'ont remontée, en 1741, juſqu'aux environs de *Santa Cruz de la Sierra*, ville Epiſcopale du haut *Pérou*, ſituée par 17 degrés & demi de latitude auſtrale. Cette riviere porte le nom de *Mamore*, dans ſa partie ſupérieure, où ſont les Miſ-

Riviere de la Madera ou du Bois.

Août 1743.

ſions des *Moxes*, dont les Jéſuites de la Province de *Lima* ont donné une Carte, en 1713, qui a été inſérée dans le *T. XII des Lettres édifiantes & curieuſes* : mais la ſource la plus éloignée de la *Madera* eſt voiſine des mines du *Potoſi*, & peu diſtante de l'origine du *Pilcomayo*, qui va ſe jetter dans le grand Fleuve de la *Plata*.

Largeur de l'Amazone.

L'*Amazone* au-deſſous de la riviere *Noire* & de la *Madera*, a communément une lieue de large; quand elle forme des iſles, elle en a quelquefois deux & trois, & dans le temps des inondations, elle n'a plus de limites.

Lieu où elle commence à porter ce nom.

C'eſt ici que les Portugais du *Para* commencent à lui donner le nom de riviere des *Amazones*, plus haut ils ne la connoiſſent que ſous celui de *Rio de Solimoes*, riviere des poiſons, nom qui lui a probablement été donné à cauſe des fleches empoiſonnées dont nous avons parlé, qui ſont l'ar-

me la plus ordinaire des habitants de ses bords.

Août 1743.

Le 28, nous laissâmes à main gauche la riviere de *Jamundas*, que le P. d'*Acugna* nomme *Cunuris*, & prétend être celle où *Orellana* fut attaqué par ces femmes guerrieres, qu'il appella *Amazones*. Un peu au-dessous, nous prîmes terre du même côté au pied du Fort Portugais de *Pauxis*, où le lit du fleuve est resserré dans un détroit de 905 toises de large. Le flux & le reflux de la Mer parvient jusqu'à ce détroit, du moins il y est sensible par le glonflement des eaux du fleuve qui s'y fait remarquer de douze en douze heures, & qui retarde chaque jour comme sur les côtes. La plus grande hauteur du flux que j'ai mesurée au *Para*, n'étant guere que de dix pieds & demi dans les grandes marées, il s'ensuit que le fleuve, depuis *Pauxis* jusqu'à la mer, c'est-à-dire sur deux

Riviere des Amazones proprement dite.

Détroit de Pauxis, Fort Portugais.

Les marées y sont sensibles.

Août 1743.

cents & tant de lieues de cours, ou trois cents ſoixante lieues, ſelon le P. d'*Acugna*, ne doit avoir guere plus de dix pieds & demi de pente; ce qui s'accorde avec la hauteur du Mercure, que je trouvai au Fort de *Pauxis*, 14 toiſes au-deſſus du niveau de l'eau, d'environ une ligne un quart moindre qu'au *Para*, au bord de la Mer.

A plus de 200 lieues de la Côte.

On conçoit bien que le flux qui ſe fait ſentir au Cap de *Nord*, à l'embouchure de la riviere des *Amazones*, ne peut parvenir au détroit de *Pauxis*, à 200 & tant de lieues de la mer, qu'en pluſieurs jours, au-lieu de cinq ou ſix heures, qui eſt le temps ordinaire que la mer emploie à remonter.

Progrès des Marées par ondulations.

Et en effet, depuis la Côte juſqu'à *Pauxis*, il y a une vingtaine de *parages* qui déſignent, pour ainſi dire, les journées de la marée, en remontant le fleuve. Dans tous ces endroits, l'effet de la haute mer ſe manifeſte à

la même heure que ſur la Côte ; & ſuppoſant, pour plus de clarté, que ces différents parages ſont éloignés l'un de l'autre d'environ douze lieues, le même effet des marées ſe fera remarquer dans leurs intervalles à toutes les heures intermédiaires, à ſavoir dans la ſuppoſition des douze lieues, une heure plus tard de lieue en lieue, en s'éloignant de la mer. Il en eſt de même du reflux aux heures correſpondantes. Au ſurplus, tous ces mouvements alternatifs, chacun en ſon lieu, ſont ſujets aux retardements journaliers, comme ſur les Côtes. Cette eſpece de marche des marées par ondulations a vraiſemblablement lieu en pleine mer, & il paroît qu'elle doit retarder de plus en plus, depuis le point où commence le refoulement des eaux juſques ſur les Côtes. La proportion dans laquelle décroît la vîteſſe des marées en remontant dans le fleuve, deux courants op- Divers accidents des Marées.

posés qu'on remarque dans le temps du flux, l'un à la surface de l'eau, l'autre à quelque profondeur; deux autres, dont l'un remonte le long des bords du fleuve & s'accélere; tandis que l'autre au milieu du lit de la riviere, descend & retarde; enfin, deux autres courants opposés qui se rencontrent souvent dans le voisinage de la mer dans des canaux de traverse naturels, où le flux entre à la fois par deux côtés opposés : tous ces faits dont j'ignore que plusieurs ayent été observés, leurs différentes combinaisons, divers autres accidents des marées, sans doute plus fréquents & plus variés qu'ailleurs dans un fleuve où elles remontent vraisemblablement à une plus grande distance de la mer qu'en aucun autre endroit du monde connu, donneroient lieu sans doute à des remarques curieuses & peut-être nouvelles : mais pour donner moins à la conjecture, il fau-

droit une ſuite d'obſervations exactes; ce qui demanderoit un long ſéjour dans chaque lieu, & un délai qui ne convenoit guere à la juſte impatience où j'étois de revoir la *France* après une abſence qui avoit déja duré près de neuf ans. Je n'ai pas laiſſé d'examiner aux environs du *Para* & dans le voiſinage du Cap de *Nord*, un autre phénomene des grandes marées, plus ſingulier que tous les précédents ; j'en parlerai en ſon lieu.

Nous fûmes reçus à *Pauxis*, comme nous l'avions été par-tout depuis que nous voyagions ſur les terres de Portugal. Le Commandant (*a*) nous tint au Fort quatre jours, & un jour à ſa maiſon de campagne; il nous accompagna enſuite juſqu'à la fortereſſe de *Curupa*, ſix à ſept journées au-deſſous de *Pauxis*, & à moitié chemin du 1743.

(*a*) El Capitam Manuel Maziel Parente.

Août 1743.

Ordres de la Cour de Portugal.

Para. Les ordres les plus précis de sa Majesté Portugaise, & les plus favorables pour la sûreté & la commodité de mon passage, m'avoient dévancé en tous lieux : ils s'étendoient à tous ceux qui m'accompagnoient, & j'ai dû les agréments que ces ordres m'ont procuré sur ma route & au *Para*, à un Ministre qui aime les Sciences & qui en connoît l'utilité; le même dont la vigilance ne s'étoit point lassée de pourvoir à tous les besoins de notre nombreuse compagnie pendant notre long séjour à *Quito*.

Riviere & Fort Portugais de Topayos.

En moins de seize heures de marche, nous nous rendîmes de *Pauxis* à la forteresse de *Topayos*, à l'entrée de la riviere du même nom ; celle-ci est encore une des rivieres du premier ordre. Elle descend des mines du *Brésil*, en traversant les pays inconnus, habités par des nations sauvages & guerrieres, que les Mission-

naires Jésuites travaillent à apprivoiser.

Septemb. 1743.

Nation de Tupinambas.

Des débris du bourg de *Tupinambara*, situé autrefois dans une grande isle, à l'embouchure de la riviere de la *Madera*, s'est formé celui de *Topayos*, & ses habitants sont presque tout ce qui reste de la vaillante nation des *Tupinambas*, dominante il y a deux siecles dans le *Brésil*, où ils ont laissé leur langue. On peut voir leur histoire & leurs longues pérégrinations dans la relation du P. d'*Acugna*.

Pierres vertes, dites *Pierres des Amazones*.

C'est chez les *Topayos* qu'on trouve aujourd'hui, plus aisément que partout ailleurs, de ces pierres vertes, connues sous le nom de *Pierres des Amazones*, dont on ignore l'origine, & qui ont été fort recherchées autrefois, à cause des vertus qu'on leur attribuoit, de guérir de la Pierre, de la Colique néphrétique & de l'Epilepsie (*a*).

(*a*) V. Lett. 23 de *Voiture* à Mlle. *Paulet*. Differt.

Il y en a eu un traité imprimé ſous le nom de *Pierre Divine.* La vérité eſt qu'elles ne different, ni en couleur, ni en dureté du *Jade* Oriental; elles réſiſtent à la lime, & on n'imagine pas par quel artifice les anciens *Américains* ont pu les tailler & leur donner diverſes figures d'animaux. C'eſt ſans doute ce qui a donné lieu à une fable, peu digne d'être réfutée. On a débité fort ſérieuſement que cette pierre n'étoit autre que le limon de la riviere, auquel on donnoit la forme qu'on deſiroit en le paîtriſſant quand il étoit récemment tiré, & qui acquéroit enſuite à l'air cette extrême dureté. Quand on accorderoit gratuitement cette merveille, dont quelques gens crédules ne ſe ſont déſabuſés qu'après avoir eſſayé

Taillées par les Indiens, ſans fer ni acier.

ſur la riviere des *Amazones*, qui précede la traduction de la Relation du P. d'*Acugna.* Voyage aux Iſles de l'Amérique, par le P. *Labat.*

inutilement un procédé ſi ſimple, il reſteroit un autre problême de même eſpece à propoſer à nos Lapidaires. Ce ſont des Emeraudes arrondies, polies & percées de deux trous coniques, diamétralement oppoſés ſur un axe commun, telles qu'on en trouve encore aujourd'hui au *Pérou* ſur les bords de la riviere de *St. Iago*, dans la Province d'*Eſmeraldas*, à quarante lieues de *Quito*, avec divers autres monuments de l'induſtrie de ſes anciens habitants. Quant aux pierres vertes, elles deviennent tous les jours plus rares, tant parce que les Indiens, qui en font grand cas, ne s'en défont pas volontiers, qu'à cauſe du grand nombre qui a paſſé en *Europe*.

Emeraudes taillées.

Septemb. 1743.

Le 4, nous commençâmes à voir diſtinctement des montagnes du côté du Nord, à douze ou quinze lieues dans les terres. C'étoit un ſpectacle nouveau pour nous, qui depuis le *Pon-*

Montagnes & mines.

Septemb. 1743. go avions navigué deux mois ſans voir le moindre côteau. Ce que nous appercevions étoient les collines antérieures d'une longue chaîne de montagnes, qui s'étend de l'Oueſt à l'Eſt, & dont les ſommets ſont les points de partage des eaux de la *Guiane.* Celles qui prennent leur pente du côté du Nord, forment les rivieres de la côte de *Cayenne* & de *Surinam* ; & celles qui coulent vers le Sud, après un cours fort peu étendu, viennent ſe perdre dans l'*Amazone.* C'eſt dans ces montagnes que ſe ſont retirées les *Amazones* d'*Orellana*, ſuivant la tradition du pays. Une autre tradition qui n'eſt pas moins établie, & dont on prétend avoir eu des preuves plus réelles, c'eſt que ces montagnes abondent en mines de divers métaux. Ce dernier point n'eſt cependant pas plus éclairci que l'autre, quoique d'une nature à exciter l'attention d'un plus grand nombre de curieux.

Le 5 au ſoir, j'obſervai au Soleil couchant, la variation de la Bouſſole, de 5 degrés & demi du Nord à l'Eſt. N'ayant pas trouvé où mettre pied à terre, je fis mon obſervation ſur le tronc d'un arbre déraciné, que le courant avoit pouſſé ſur le bord du fleuve. Nous eûmes la curioſité de le meſurer, & nous trouvâmes ſa longueur entre les racines & les branches de 84 pieds, & ſa circonférence de 24 pieds, quoiqu'il fût deſſéché & dépouillé de ſon écorce. Par celui-ci que le haſard nous fit rencontrer, par la grandeur des *Pirogues* dont j'ai parlé, creuſées dans un ſeul tronc d'arbre, & par une table d'une ſeule piece de huit à neuf pieds de long, ſur quatre & demi de large, d'un bois dur & poli, que nous vîmes depuis chez le Gouverneur du *Para*, on peut juger de quelle hauteur & de quelle beauté ſont les bois des bords de l'*Amazone*

Septemb. 1743.

Variation de l'Aiguille Aimantée.

Arbre d'une grandeur énorme.

Septemb. 1743.

& de plusieurs rivieres qui tombent dans celle-ci.

Fort Portugais de Paru.

Le 6, à l'entrée de la nuit, nous laissâmes le canal principal de l'*Amazone*, vis-à-vis du Fort de *Paru*, situé sur le bord septentrional & nouvellement rebâti par les *Portugais*, sur les ruines d'un vieux Fort que les *Hollandois* y ont eu. Là, pour éviter de traverser la riviere de *Xingu* à son embouchure, où il s'est perdu beaucoup de canots, nous entrâmes de l'*Amazone* dans *Xingu*, par un canal naturel de communication. Les isles qui divisent la bouche de *Xingu* en plusieurs canaux, m'empêcherent de mesurer sa largeur géométriquement; mais à la vue elle n'a pas moins d'une lieue. C'est la même riviere que le P. d'*Acugna* nomme *Paranaiba* (*a*), & le P.

Riviere de Xingu.

(*a*) Les rivieres ont divers noms dans les différentes langues.

Septemb. 1743.

Fritz dans sa Carte, *Aoripana* ; *Xingu* est le nom *Indien* d'un village où il y a une Mission à quelques lieues en remontant la riviere. Elle descend, ainsi que celle de *Topayos*, des mines du *Brésil* ; elle a un saut, sept à huit journées au-dessus de son embouchure ; ce qui ne l'empêche pas d'être navigable, en remontant pendant plus de deux mois. Ses bords abondent en deux sortes d'arbres aromatiques, l'un appellé *Cuchiri*, & l'autre *Puchiri*. Leurs fruits sont à-peu-près de la grosseur d'une olive ; on les rape comme la noix muscade, & on s'en sert aux mêmes usages. L'écorce du premier a la saveur & l'odeur du clou de girofle, que les *Portugais* nomment *Cravo* ; ce qui a fait appeller par corruption l'arbre qui produit cette écorce, bois de *Crabe*, par les *François* de *Cayenne*. Si les épiceries qui nous viennent de l'*Orient*, laissoient quelque chose à de-

Epiceries.

Septemb. 1743. ſirer en ce genre, celles-ci ſeroient plus connues en *Europe*. Elles entrent dans la compoſition de diverſes liqueurs fortes en *Italie* & en *Angleterre*.

Largeur de l'Amazone au-deſſus de Xingu.

Depuis la rencontre de *Xingu* avec l'*Amazone*, la largeur de celle-ci eſt ſi conſidérable, qu'elle ſuffiroit pour faire perdre de vue un bord de l'autre, quand les grandes iſles qui ſe ſuccedent les unes aux autres permettroient à la vue de s'étendre. Là, nous commençâmes à être entiérement délivrés des *Mouſtiques*, *Maringoins* & moucherons de toute eſpece, la plus grande incommodité que nous ayons eue dans le cours de notre navigation. Ils ſont ſi inſupportables, que les Indiens mêmes ne voyagent point ſans un pavillon de toile de coton, pour ſe mettre à l'abri pendant la nuit. Il y a des temps & des lieux, & particuliérement dans le pays des *Omaguas*, où l'on eſt continuellement en-

Moucherons divers.

veloppé

veloppé d'un nuage épais de ces insectes volants, dont les piquûres causent une démangeaison excessive. C'est un fait constant & digne de remarque, que depuis l'embouchure de *Xingu*, il ne s'en trouve plus, du moins à peine en voit-on sur la rive droite de l'*Amazone*, en descendant, tandis que le bord opposé en est continuellement infesté. Après avoir réfléchi & examiné la situation des lieux, j'ai jugé que cette différence étoit produite par le changement de direction du cours de la riviere en cet endroit. Elle tourne au Nord, & le vent d'Est qui y est presque continuel, doit porter ces insectes sur la rive Occidentale.

Septemb. 1743.

Terme fixe où cesse l'incommodité des moucherons.

Nous arrivâmes, le 9 au matin, à la Forteresse Portugaise de *Curupa*, bâtie par les *Hollandois*, lorsqu'ils étoient les maîtres du *Brésil*. Le Lieutenant de Roi (a) nous reçut avec des honneurs

Curupa, ville Portugaise & Forteresse.

(a) El Capitam mor Joseph de Souza e Menezes.

Septemb. 1743.

extraordinaires. Les trois jours de notre séjour furent une fête continuelle, & il nous traita avec une magnificence qui visoit à la profusion, & que le pays ne sembloit pas promettre. *Curupa* est une petite ville Portugaise, où il n'y a d'autres Indiens que les esclaves des habitants. Elle est dans une situation agréable, dans un terrein élevé, sur le bord austral du fleuve, à huit journées au-dessus du *Para*.

Navigation par les Marées.

Depuis *Curupa*, ou le flux & reflux deviennent très-sensibles, les bateaux, ne marchent plus qu'à la faveur des marées. Quelques lieues au-dessous de cette place, un petit bras de l'*Amazone*, appellée *Tagipuru*, se détache du grand canal qui tourne au Nord; & prenant une route toute opposée vers le Sud, il embrasse la grande isle de *Joanes* ou de *Marayo*, défigurée dans toutes les Cartes; delà il revient au Nord par l'Est, décrivant un demi-

Tagipuru, bras détourné qui conduit au Para.

cercle, & bientôt il ſe perd, pour ainſi dire, dans une mer formée par le concours de pluſieurs grandes rivieres, qu'il rencontre ſucceſſivement. Les plus conſidérables ſont premiérement *Rio de dos Bocas*, ou riviere des deux Bouches, formée de la rencontre des rivieres de *Guanapu* & de *Pacajas*, large de plus de deux lieues à ſon embouchure, & que toutes les anciennes Cartes nomment, ainſi que le *Laet*, riviere du *Para*. En ſecond lieu, la riviere des *Tocantins*, plus large encore que la précédente, & qui ſe remonte pluſieurs mois, deſcendant comme *Topayos* & *Xingu*, des mines du *Bréſil*, dont elle apporte quelques fragments parmi ſon ſable; & enfin la riviere de *Muju*, que j'ai trouvée à deux lieues au-dedans des terres, large de 749 toiſes, & ſur laquelle nous rencontrâmes une Frégate de *Sa Majeſté Portugaiſe*, qui remontoit à voiles déployées, pour

Septemb. 1743.

Riviere de dos Bocas.

Des Toçantins.

De Muju.

Septemb. 1743.

Situation de la ville du Para.

aller chercher, plusieurs lieues plus haut, des bois de menuiserie, rares & précieux par-tout ailleurs. C'est sur le bord Oriental de *Muju* qu'est située la ville du *Para*, immédiatement au-dessous de l'embouchure de la riviere de *Capim*, qui vient d'en recevoir une autre appellée *Guama*. Il n'y a que la vue d'une Carte qui puisse donner une idée distincte de la position de cette ville, sur le concours de tant de rivieres, & faire connoître que ce n'est pas sans fondement que ses habitants sont fort éloignés de se croire sur le bord de l'*Amazone*, dont il est vraisemblable qu'une seule goutte ne baigne pas le pied des murailles de leur ville ; à-peu-près comme on peut dire que les eaux de la *Loire* n'arrivent pas à *Paris*, quoique la *Loire* communique avec la *Seine* par le canal de *Briare*. En effet, il y a lieu de croire que la grande quantité d'eaux couran-

tes, qui ſéparent la terre ferme du *Para* d'avec l'iſle de *Joanes*, ne ſeroit pas diminuée ſenſiblement, quand la communication de ces eaux avec l'*Amazone* ſeroit interceptée par l'obſtruction ou la déviation du petit bras de ce fleuve, qui vient, pour ainſi dire, prendre poſſeſſion de toutes ces rivieres, en leur faiſant perdre leur nom. Tout ceci ne ſera, ſi l'on veut, qu'une queſtion de ce nom; & je ne laiſſerai pas de dire, pour m'accommoder au langage reçu, que le *Para* eſt ſur l'embouchure Orientale de la riviere des *Amazones* : il ſuffit d'avoir expliqué comment cela ſe doit entendre.

Je fus conduit de *Curupa* au *Para*, ſans être conſulté ſur le choix de ma route, entre des iſles, par des canaux étroits & remplis de détours qui traverſent d'une riviere à l'autre, & par le moyen deſquels on évite le danger de les traverſer à leur embouchure. Ce

Septemb. 1743. Route de Curupa au Para,

Septemb. 1743.

qui faiſoit ma ſûreté, & ce qui eût fait de plus la commodité d'un autre voyageur, devenoit extrêmement incommode pour moi, dont le but principal étoit la conſtruction de ma Carte. Il me fallut redoubler d'attention, pour ne pas perdre le fil de mes routes dans ce *Dédale* tortueux d'iſles & de canaux ſans nombre.

Animaux du pays.

Je n'ai point encore parlé des poiſſons ſinguliers qui ſe rencontrent dans l'*Amazone*, ni des différentes eſpeces d'animaux rares qu'on voit ſur ſes bords. Cet article ſeul fourniroit la matiere d'un ouvrage, & cette ſeule étude demanderoit un voyage exprès, & un voyageur qui n'eût d'autre occupation. Je ne ferai mention que de quelques-uns des plus ſinguliers.

POISSONS

Lamentin ou Poiſſon Bœuf.

Je deſſinai à *St. Paul* d'*Omaguas*, d'après nature, le plus grand des poiſſons connus d'eau douce, à qui les Eſpagnols & les Portugais ont donné le

nom de *Vache marine*, ou de *Poiſſon Bœuf*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Phoca* ou *Veau marin.* Celui dont il eſt queſtion, paît l'herbe des bords de la riviere : ſa chair & ſa graiſſe ont aſſez de rapport à celles du veau. La femelle a des mammelles qui lui ſervent à allaiter ſes petits. Quelques-uns ont rendu la reſſemblance avec le Bœuf encore plus complete, en attribuant à ce poiſſon des cornes dont la nature ne l'a pas pourvu. Il n'eſt pas amphibie, à proprement parler, puiſqu'il ne ſort jamais de l'eau entiérement, & n'en peut ſortir, n'ayant que deux nâgeoires aſſez près de la tête, en forme d'aîlerons de 16 pouces de long, qui lui tiennent lieu de bras & de pieds ; il ne fait qu'avancer ſa tête hors de l'eau, pour atteindre l'herbe ſur le rivage. Celui que je deſſinai étoit femelle ; ſa longueur étoit de ſept pieds & demi de Roi, & ſa plus

grande largeur de deux pieds : j'en ai vu depuis de plus grands. Les yeux de cet animal n'ont aucune proportion à la grandeur de ſon corps ; ils ſont ronds, & n'ont que trois lignes de diametre ; l'ouverture de ſes oreilles eſt encore plus petite, & ne paroît qu'un trou d'épingle. Quelques-uns ont cru ce poiſſon particulier à la riviere des *Amazones* ; mais il n'eſt pas moins commun dans l'*Orénoque*. Il ſe trouve auſſi, quoique moins fréquemment, dans l'*Oyapoc*, & dans pluſieurs autres rivieres des environs de *Cayenne* & de la côte de la *Guiane*, & vraiſemblablement ailleurs. C'eſt le même qu'on nomme *Lamentin* à *Cayenne* & dans les *Iſles Françoiſes* d'*Amérique* ; mais je crois l'eſpece un peu différente. Il ne ſe rencontre pas en haute Mer, il eſt même rare près des embouchures des rivieres, mais on le trouve à plus de mille lieues de la Mer, dans la

plupart des grandes rivieres qui descendent dans celle des *Amazones*, comme dans le *Guallaga*, le *Pastaça*, &c. Il n'est arrêté dans l'*Amazone*, que par le *Pongo* de *Borja* dont nous avons parlé; mais cette barriere n'est pas un obstacle pour un autre poisson appellé *Mixano*, aussi petit que l'autre est grand, & dont plusieurs ne sont pas si longs que le doigt. Ils arrivent tous les ans à *Borja* en foule quand les eaux commencent à baisser vers la fin de Juin. Ils n'ont rien de singulier que la force avec laquelle ils remontent contre le courant. Comme le lit étroit de la riviere les rassemble nécessairement près du détroit, on les voit traverser en troupes d'un bord à l'autre, & vaincre alternativement sur l'un ou sur l'autre rivage la violence avec laquelle les eaux se précipitent dans ce canal étroit. On les prend à la main, quand les eaux sont basses, dans les creux des

Le Mixano.

rochers du *Pongo*, où ils se reposent pour reprendre des forces, & dont ils se servent comme d'échellons pour remonter.

Sorte de Lamproie.

J'ai vu aux environs du *Para*, une espece de *Lamproie*, dont le corps comme celui de la *Lamproie* ordinaire, est percé d'un grand nombre d'ouvertures, mais qui a de plus la même propriété que la *Torpille*; celui qui la touche avec la main, ou même avec un bâton, ressent un engourdissement douloureux dans le bras, & quelquefois en est, dit-on, renversé. Je n'ai pas été témoin de ce dernier fait. M. *de Réaumur* a développé le mystere du ressort caché qui produit cet effet surprenant dans la *Torpille* (*a*).

Tortues.

Les *Tortues* de l'*Amazone* sont fort recherchées à *Cayenne*, comme plus délicates que toutes les autres. Il y en

(*a*) Voyez Mémoires de l'Acad. de l'Année 1714.

a ſur ce fleuve de diverſes grandeurs & de diverſes eſpeces, & en ſi grande abondance, qu'elles ſeules & leurs œufs pourroient ſuffire à la nourriture des habitants de ſes bords. Il y en a auſſi de terre qui ſe nomment *Jabutis* dans la langue du *Bréſil*, & qu'on préfere au *Para* aux autres eſpeces. Toutes ſe conſervent, & ſur-tout ces dernieres, pluſieurs mois hors de l'eau ſans aliments ſenſibles.

La Nature ſemble avoir favoriſé la pareſſe des Indiens, & avoir été audevant de leurs beſoins : les Lacs & les Marais qui ſe rencontrent à chaque pas ſur les bords de l'*Amazone* & quelquefois bien avant dans les terres, ſe rempliſſent de poiſſons de toutes ſortes, dans le temps des crues de la riviere ; & lorſque les eaux baiſſent, ils y demeurent renfermés comme dans des étangs ou réſervoirs naturels, où on les pêche avec la plus grande facilité. Pêche à diſcrétion.

Herbes qui enivrent le poiſſon.

Dans la Province de *Quito*, dans les divers pays traverſés par l'*Amazone*, au *Para* & à *Cayenne*, on trouve pluſieurs eſpeces de plantes, différentes de celles qui ſont connues en Europe, & dont les feuilles ou les racines jettées dans l'eau, ont la propriété d'enivrer le poiſſon. En cet état il flotte ſur l'eau, & on le peut prendre à la main. Les Indiens, par le moyen de ces plantes & des paliſſades avec leſquelles ils barrent l'entrée des petites rivieres, pêchent autant de poiſſon qu'ils en veulent : ils le font fumer ſur des claies pour le conſerver : ils employent rarement le ſel à cet uſage; cependant ceux de *Maynas* tirent du ſel foſſile d'une montagne voiſine des bords du *Guallaga ;* les Indiens ſujets des Portugais le tirent du *Para*, où l'on en apporte d'*Europe*.

Crocodiles.

Les *Crocodiles* ſont fort communs dans tout le cours de l'*Amazone*, & mê-

me dans la plupart des rivieres que l'*Amazone* reçoit. Il s'en trouve quelquefois de 20 pieds de long ; peut-être y en a-t-il de plus grands. J'en avois déja vu un grand nombre ſur la riviere de *Guayaquil.* Ils reſtent des heures & des journées entieres ſur la vaſe, étendus au Soleil & immobiles ; on les prendroit pour des troncs d'arbre ou de longues pieces de bois, couvertes d'une écorce raboteuſe & deſſéchée. Comme ceux des bords de l'*Amazone* ſont moins chaſſés & moins pourſuivis, ils craignent peu les hommes. Dans le temps des inondations, ils entrent quelquefois dans les cabanes d'Indiens ; & il y a plus d'un exemple que cet animal féroce a enlevé un homme d'un canot, à la vue de ſes camarades, & l'a dévoré, ſans qu'il pût être ſecouru.

Le plus dangereux ennemi du *Crocodile*, & peut-être l'unique qui oſe entrer en lice avec lui, c'eſt le *Tigre.* QUADRUPEDES. Tigres.

Ce doit être un ſpectacle rare que leur combat, dont la vue ne peut guere être que l'effet d'un heureux haſard. Voici ce que les Indiens en racontent. Le *Crocodile* met la tête hors de l'eau, pour ſaiſir le *Tigre* quand il vient boire au bord de la riviere, comme le *Crocodile* attaque en pareille occaſion les bœufs, les chevaux, les mulets, & tout ce qui ſe préſente. Le *Tigre* enfonce ſes griffes dans les yeux du *Crocodile*, l'unique endroit où il trouve à l'offenſer, à cauſe de la dureté de ſon écaille; mais celui-ci en ſe plongeant dans l'eau y entraîne le *Tigre*, qui ſe noie plutôt que de lâcher priſe. Les *Tigres* que j'ai vu en *Amérique*, & qui y ſont communs dans tous les pays chauds & couverts de bois, ne m'ont paru différer ni en beauté ni en grandeur de ceux d'*Afrique*. Il y en a une eſpece dont la peau eſt brune ſans être mouchetée. Les Indiens ſont fort adroits à

combattre les *Tigres* avec le ſponton, ou la demi-pique, qui eſt leur arme ordinaire de voyage.

Lions.

Je n'ai rencontré que dans la Province de *Quito*, & non ſur les bords de l'*Amazone*, l'animal que les Indiens du *Pérou* nomment en leur langue *Puma*, & les Eſpagnols d'*Amérique*, *Lion*. Je ne ſais s'il mérite ce nom; le mâle n'a point de criniere, & il eſt beaucoup plus petit que les Lions Africains. Je ne l'ai pas vu vivant, mais empaillé.

Ours.

Il ne ſeroit pas étonnant que les *Ours*, qui n'habitent guere que les pays froids, & qu'on trouve dans pluſieurs montagnes du *Pérou*, ne ſe rencontraſſent point dans les bois du *Maragnon*, dont le climat eſt ſi différent; cependant j'y ai entendu faire mention d'un animal appellé *Ucumari*, & c'eſt préciſément le nom Indien de l'*Ours* dans la langue du *Pérou*; je n'ai pu m'aſſurer ſi l'animal eſt le même.

Elan. L'*Elan* qui ſe rencontre dans quelques cantons boiſés de la Cordeliere de *Quito*, n'eſt pas rare dans les bois de l'*Amazone*, ni dans ceux de la *Guiane*. Je donne ici le nom d'*Elan* à l'animal que les *Eſpagnols* & les *Portugais* connoiſſent ſous le nom de *Danta*; on le nomme *Uagra* dans la langue du *Pérou*; *Tapiira* dans celle du *Bréſil*, *Maypouri* dans la langue *Galibi* ſur les côtes de la *Guiane*. Comme la terre ferme voiſine de l'iſle de *Cayenne* fait partie du Continent que traverſe l'*Amazone*, & eſt contiguë aux terres arroſées par ce fleuve, on trouve dans l'un & dans l'autre pays la plupart des mêmes animaux.

Coati. J'ai deſſiné en paſſant chez les *Yameos*, une eſpece de *Bellette* qui ſe familiariſe aiſément : je ne pus ni prononcer ni écrire le nom qu'on me dit qu'elle portoit; je l'ai retrouvée depuis aux environs du *Para* où on la

nomme

nomme *Coati*, dans la langue du *Bréſil*. *Laet* en fait mention.

Les *Singes* ſont le gibier le plus ordinaire, & le plus du goût des Indiens de l'*Amazone*. Dans tout le cours de ma navigation ſur ce fleuve, j'en ai tant vu, & j'ai oui parler de tant d'eſpeces différentes, que la ſeule énumération en feroit longue. Il y en a d'auſſi grands qu'un lévrier, & d'autres auſſi petits qu'un rat; je ne parle pas de la petite eſpece connue ſous le nom de *Sapajoux*, mais d'autres plus petits encore, difficiles à apprivoiſer, dont le poil eſt long, luſtré, ordinairement couleur de marron, & quelquefois moucheté de fauve. Ils ont la queue deux fois auſſi longue que le corps, la tête petite & quarrée, les oreilles pointues & ſaillantes comme les chiens & les chats, & non comme les autres Singes, avec leſquels ils ont peu de reſſemblance, ayant plutôt

Singes, Sapajoux, Sahuins.

l'air & le port d'un petit lion. On les nomme *Pinchés* à *Maynas*, & à *Cayenne*, *Tamarins.* J'en ai eu plusieurs que je n'ai pu conserver ; ils sont de l'espece appellée *Sahuins* dans la langue du *Brésil*, & par corruption en François, *Sagoins* ; *Laet* en parle & cite l'*Ecluse* & *Lery*. Celui dont le Gouverneur du *Para* m'avoit fait présent, étoit l'unique de son espece qu'on eût vu dans le pays ; le poil de son corps étoit argenté, & de la couleur des plus beaux cheveux blonds ; celui de sa queue étoit d'un marron lustré, approchant du noir. Il avoit une autre singularité plus remarquable ; ses oreilles, ses joues & son museau étoient teints d'un vermillon si vif, qu'on avoit peine à se persuader que cette couleur fût naturelle. Je l'ai gardé pendant un an, & il étoit encore en vie, lorsque j'écrivois ceci presque à la vue des côtes de France, où je me faisois un

plaiſir de l'apporter vivant. Malgré les précautions continuelles que je prenois pour le préſerver du froid, la rigueur de la ſaiſon l'a vraiſemblablement fait mourir. Comme je n'ai eu aucune commodité ſur le vaiſſeau pour le mettre ſécher au four, de la maniere que M. *de Réaumur* a imaginée pour conſerver les oiſeaux, tout ce que j'ai pu faire a été de le conſerver dans l'eau-de-vie ; ce qui ſuffira peut-être pour faire voir que je n'ai rien exagéré dans cette deſcription.

Il y a encore pluſieurs autres animaux rares ; mais dont la plupart ont été décrits, & ſe rencontrent en diverſes parties de l'*Amérique*, tels que diverſes eſpeces de ſangliers & de lapins, le *Pac*, le *Fourmilier*, le *Porc-Epic*, le *Pareſſeux*, le *Tatou*, ou *Armadille*, & beaucoup d'autres dont j'ai deſſiné quelques-uns, ou dont les deſſins, exécutés par M. *de Morainville*,

ſont reſtés entre les mains de M. *Godin.*

Reptiles. Serpents. Il n'eſt pas étonnant que dans des pays auſſi chauds & auſſi humides que ceux dont nous parlons, les Serpents & les Couleuvres de tout genre ſoient communs. J'ai lu, dans je ne ſais quelle relation, que tous ceux de l'*Amazone* ſont ſans venin : il eſt certain que quelques-uns ne ſont nullement malfaiſants ; mais les morſures de pluſieurs ſont preſque toujours mortelles. Un des plus dangereux, eſt le *Serpent à Sonnette*, ou à *Grelot*, qui eſt aſſez connu. Telle eſt encore la couleuvre appellée *Coral*, remarquable par la variété & la vivacité de ſes couleurs ; mais le plus rare & le plus ſingulier de tous, eſt un grand Serpent amphibie, de vingt-cinq à trente pieds de long, & de plus d'un pied de groſſeur, à ce qu'on aſſure, que les Indiens *Maynas* appellent *Yacu Mama*, ou *Mere de*

l'eau, & qui, dit-on, habite ordinairement ces grands lacs, formés par l'épanchement des eaux du fleuve au-dedans des terres. On en raconte des faits dont je douterois encore, si je croyois les avoir vus, & que je ne me hasarde à répéter ici que d'après l'Auteur récent déja cité de l'*Orénoque illustré*, qui les rapporte fort sérieusement. Non-seulement, selon les Indiens, cette monstrueuse Couleuvre engloutit un chevreuil tout entier; mais ils affirment qu'elle attire invinciblement par sa respiration les animaux qui l'approchent, & qu'elle les dévore. Divers *Portugais du Para* entreprirent de me persuader des choses presque aussi peu vraisemblables, de la maniere dont une autre grosse Couleuvre tue les hommes avec sa queue. Je soupçonne que c'est la même espece qui se trouve dans les bois de *Cayenne*. Là, tout son merveilleux se réduit à un fait confirmé par

expérience ; c'eſt qu'on peut en être mordu & en porter les marques ſans danger ; quoique ſes dents ſoient bien propres à inſpirer la terreur : j'en ai apporté deux peaux, dont une n'a guere moins de quinze pieds de longueur, toute deſſéchée qu'elle eſt, & a plus d'un pied de large. Sans doute, il y en a de plus grandes. Je ſuis redevable de ces peaux & de diverſes autres curioſités d'Hiſtoire naturelle aux PP. Jéſuites de *Cayenne*, à M. de *Lille Adam*, Commiſſaire de la Marine, à M. *Artur*, Médecin du Roi, & à pluſieurs Officiers de la garniſon.

Ver qui croît dans la chair.

Le ver appellé chez les *Maynas*, *Suglacuru*, & à *Cayenne*, ver *Macaque*, prend ſon accroiſement dans la chair des animaux & des hommes ; il y croît juſqu'à la groſſeur d'une feve, & cauſe une douleur inſupportable ; il eſt aſſez rare. J'ai deſſiné à *Cayenne* l'unique que j'ai vu, & j'ai conſervé

le ver même dans l'eſprit de vin; on dit qu'il naît dans la plaie faite par la piquûre d'une ſorte de Mouſtique ou de Maringoin; mais juſqu'ici l'animal qui dépoſe l'œuf n'eſt pas encore connu.

Les Chauve-Souris, qui ſucent le ſang des chevaux, des mulets & même des hommes, quand ils ne s'en garantiſſent pas en dormant à l'abri d'un pavillon, ſont un fléau commun à la plupart des pays chauds de l'*Amérique.* Il y en a de monſtrueuſes pour la groſſeur; elles ont entiérement détruit à *Borja* & en divers autres endroits le gros bétail que les Miſſionnaires y avoient introduit, & qui commençoit à s'y multiplier. Chauve-Souris.

La quantité des différentes eſpeces d'Oiſeaux dans les forêts du *Maragnon*, paroît plus grande encore que celle des Quadrupedes. On remarque qu'il n'y en a preſque aucun qui ait le chant Oiseaux.

agréable : c'eſt principalement par l'éclat & par la diverſité des couleurs de leurs plumages qu'ils ſe font remarquer. Rien n'égale la beauté des plumes du
Colibri. *Colibri* , dont pluſieurs Auteurs ont parlé, & qui ſe trouve en *Amérique* dans toute la *Zone Torride.* Je remarquerai ſeulement que quoiqu'il paſſe communément pour n'habiter que les pays chauds, je n'en ai vu nulle part en plus grande quantité, que dans les jardins de *Quito*, dont le climat tempéré approche plus du froid que de la
Toucan. grande chaleur. Le *Toucan*, dont le bec rouge & jaune eſt monſtrueux à proportion de ſon corps, & dont la langue qui reſſemble à une plume déliée, paſſe pour avoir de grandes vertus, n'eſt pas non plus particulier au
Perroquets & Aras. pays dont je parle. Les eſpeces de *Perroquets* & d'*Aras* différents en grandeur, en couleur & en figure, ſont ſans nombre ; les plus rares parmi les

Perroquets ſont ceux qui ſont entiément jaunes, avec un peu de vert à l'extrêmité des aîles. Je n'en ai vu qu'au *Para* deux de cette ſorte. On n'y connoît point l'eſpece griſe qui a le bout des aîles couleur de feu, & qui eſt ſi commune en *Guinée.*

Les *Maynas*, les *Omaguas* & divers autres Indiens font quelques ouvrages de plumes, mais qui n'approchent pas de l'art, ni de la propreté de ceux des *Mexicains.* Ouvrages de plumes.

Les Indiens des bords de l'*Oyapoc* ont l'adreſſe de procurer artificiellement aux Perroquets des couleurs naturelles, différentes de celles qu'ils ont reçues de la nature, en leur tirant les plumes, & en les frottant avec du ſang de certaines Grenouilles; c'eſt-là ce qu'on appelle à *Cayenne*, *tapirer un Perroquet* : peut-être le ſecret ne conſiſte-t-il qu'à mouiller de quelque liqueur âcre l'endroit qui a été plumé; Oiſeaux peints artificiellement.

peut-être même n'eſt-il beſoin d'aucun apprêt, & c'eſt une expérience à faire. En effet, il ne paroît pas plus extraordinaire de voir dans un oiſeau renaître des plumes rouges ou jaunes, au-lieu des vertes qui lui ont été arrachées, que de voir repouſſer du poil blanc en la place du noir ſur le dos d'un cheval qui a été bleſſé.

Cahuitahu. Entre pluſieurs oiſeaux ſinguliers, j'en ai vu un au *Para* de la grandeur d'une Oie, dont le plumage n'a rien de remarquable; mais dont le haut des aîles eſt armé d'un ergot ou corne très-aiguë, ſemblable à une groſſe épine d'un demi-pouce de long. Il a de plus au-deſſus du bec une autre petite corne déliée & flexible, de la longueur du doigt; il ſe nomme *Cahuitahu* dans la langue Braſilienne, d'un nom qui imite ſon cri.

Oiſeau Trompetre. L'oiſeau appellé *Trompetero* par les Eſpagnols dans la Province de *May-*

nas, eſt le même qu'on nomme *Agami* au *Para* & à *Cayenne.* Il eſt fort familier, & n'a rien de particulier que le bruit qu'il fait quelquefois, qui lui a fait donner le nom d'oiſeau *Trompette.* C'eſt mal-à-propos que quelques-uns ont pris ce ſon pour un chant, ou pour un ramage. Il paroît qu'il ſe forme dans un organe tout différent, & préciſément oppoſé à celui de la gorge.

Le fameux oiſeau appellé au *Pérou*, *Contur*, & par corruption, *Condor*, que j'ai vu en pluſieurs endroits des montagnes de la Province de Quito, ſe trouve auſſi, ſi ce qu'on m'a aſſuré eſt vrai, dans les pays bas des bords du *Maragnon.* J'en ai vu planer au-deſſus d'un troupeau de moutons. Il y a apparence que la vue du Berger les empêchoit de rien entreprendre. C'eſt une opinion univerſellement répandue que cet oiſeau enleve un Chevreuil, Condor.

& qu'il a quelquefois fait ſa proie d'un enfant. On prétend que les Indiens lui préſentent pour appât une figure d'enfant d'une argille très-viſqueuſe, ſur laquelle il fond d'un vol rapide, & qu'il y engage ſes ſerres de maniere qu'il ne lui eſt plus poſſible de s'en dépêtrer.

Septemb. 1743. Arrivée au Para.

Le 19 de Septembre, près de quatre mois après mon départ de *Cuença*, j'arrivai à la vue du *Para*, que les Portugais nomment le *grand Para*, c'eſt-à-dire, la *grande riviere* dans la langue du *Bréſil*; nous prîmes terre à une habitation dépendante du College des PP. Jéſuites. Le Provincial (*a*) nous y reçut, & le Recteur (*b*) nous y retint huit jours, & nous y procura tous les amuſements de la campagne, tandis qu'on nous préparoit un loge-

(*a*) Le R. P. Joſeph de Souza.
(*b*) Le R. P. Jean Ferreyra.

ment dans la ville. Nous trouvâmes le 27 en arrivant au *Para* une maiſon commode & richement meublée, avec un jardin d'où l'on découvroit l'horiſon de la mer, & dans une ſituation telle que je l'avois deſirée, pour la commodité de mes obſervations. Le Gouverneur (*a*) & Capitaine général de la Province nous fit un accueil auquel avoient dû nous préparer les ordres qu'il avoit donnés ſur notre paſſage, aux Commandants des Fortereſſes, & ſes recommandations aux Provinciaux des différents Miſſionnaires que nous avions rencontrés. *Septemb. 1743.*

Nous crûmes en arrivant au *Para*, à la ſortie des bois de l'*Amazone*, nous voir tranſportés en *Europe*. Nous trouvâmes une grande ville, des rues bien Ville du Para.

(*a*) Ses titres ſont : Excellentiſſimo Senhor Joan de Abreu e Caſtelbranco, Governador e Capitam general do Eſtado do Maranham.

Septemb. 1743. alignées, des maiſons riantes, la plupart rebâties depuis trente ans en pierre & en moilon, des Egliſes magnifiques.

Son Commerce. Le commerce direct du *Para* avec *Lisbonne*, d'où il vient tous les ans une flotte marchande, donne aux gens aiſés la facilité de ſe pourvoir de toutes leurs commodités. Ils reçoivent les marchandiſes d'*Europe* en échange des denrées du pays, qui ſont, outre quelque or en poudre qu'on apporte de l'intérieur des terres du côté du *Bréſil*, toutes les diverſes productions utiles, tant des rivieres qui viennent ſe perdre dans l'*Amazone*, que des bords même de ce Fleuve, telles que l'écorce du bois de *Clou*, la Salſepareille, la Vanille, le Sucre, le Café, & ſur-tout le Cacao, qui eſt la monnoie courante du pays, & qui fait la richeſſe des habitants.

Sa Latitude. La Latitude du *Para* n'avoit proba-

blement jamais été obſervée à terre, & on m'aſſura en y arrivant que j'étois préciſément ſous la Ligne Equinoxiale. La Carte du P. *Fritz* place cette ville par un degré de Latitude Auſtrale. J'ai trouvé par pluſieurs obſervations qui s'accordent, 1 degré 28 minutes; ce qui ne differe pas ſenſiblement de la Latitude de la Carte de *Laet*, qui n'a été ſuivie, que je ſache, par aucun des Géographes poſtérieurs. On trouve dans le nouveau Routier Portugais le *Para* par 1 deg. 40 m. Quant à ſa Longitude, j'ai de quoi l'établir exactement par l'Eclipſe de Lune que j'y obſervai le premier Nov. 1743, & par deux immerſions du premier Satellite de *Jupiter*, des 6 & 29 Déc. de la même année. En attendant les obſervations correſpondantes en quelque lieu dont la Longitude ſoit connue, n'y en ayant point eu à *Paris*, j'ai jugé par le calcul la différence du

Septemb. 1743.

Sa Longitude.

Novemb. Décemb. 1743.

Décemb. 1743.

Méridien du *Para* à celui de *Paris* d'environ 3 heures 24 minutes à l'Occident. Je passe sous silence mes observations sur la Déclinaison & l'Inclinaison de l'Aiguille aimantée, & sur les marées qui sont assez irrégulieres au *Para*.

Expériences sur la pesanteur.

Une observation plus importante, & qui avoit un rapport immédiat à la figure de la Terre, objet principal de notre voyage, étoit celle de la longueur du Pendule de temps moyen, ou plutôt la différence de longueur de ce Pendule à *Quito* & au *Para* : l'une de ces deux villes étant au bord de la mer; l'autre 14 à 1500 toises au-dessus de son niveau; & toutes deux sous la Ligne Equinoxiale : car un degré & demi n'est ici d'aucune conséquence. J'étois en état de déterminer cette différence par le moyen d'un Pendule invariable de 28 pouces de long, que je décrirai ailleurs, qui conserve ses

oscillations

Décemb. 1743.

oſcillations ſenſiblement pendant plus de 24 heures, & avec lequel j'avois fait un grand nombre d'expériences à *Quito* & ſur la montagne de *Pichin-chá*, 750 toiſes au-deſſus du ſol de *Quito*. Par le moyen réſultat de neuf expériences faites au *Para*, dont les deux plus éloignées ne donnent que trois oſcillations de différence, ſur 98740, j'ai trouvé que mon Pendule faiſoit au *Para* en 24 heures de temps moyen 31 ou 32 vibrations plus qu'à *Quito*, & 50 ou 51 vibrations plus qu'à *Pichincha*. Je conclus de ces expériences que ſous l'Equateur, deux corps, dont l'un peſeroit 1600 livres, & l'autre 1000 livres au niveau de la mer, étant tranſportés, le premier à 1450, le ſecond à 2200 toiſes de hauteur, perdroient chacun plus d'une livre de leur poids; à peu près comme il devroit arriver, ſi on faiſoit les mêmes expériences ſous le 22 & le 28e. Pa-

Changements dans la peſanteur.

Décemb. 1743.

rallele, ſuivant la Table de M. *Newton*; ou vers le 20 & 25e., à en juger par la comparaiſon des expériences immédiates faites ſous l'Equateur & en divers endroits d'*Europe*. Les nombres précédents ne ſont qu'approchés, & je me réſerve le droit d'y faire de légers changements, en y appliquant les équations convenables, lorſque je donnerai le détail de mes expériences du Pendule.

Obſtacles au départ du Para.

Pendant mon ſéjour au *Para*, je fis aux environs quelques petits voyages en canot, & j'en profitai pour le détail de ma Carte. Je ne pouvois la terminer ſans voir la vraie embouchure de l'*Amazone*, & ſans ſuivre ſon bord Septentrional juſqu'au Cap de *Nord*, où finit ſon cours. Cette raiſon & pluſieurs autres m'ayant déterminé à me rendre du *Para* à *Cayenne*, d'où je pouvois repaſſer droit en *France* ſur le vaiſſeau du Roi qu'on y attendoit, je ne profitai pas comme M. *Maldona-*

do, de l'occaſion de la flotte Portugaiſe qui partit pour *Lisbonne* le 3 Décembre 1743, & je me vis retenu juſqu'à la fin du même mois au *Para*, moins par la menace qu'on me faiſoit des vents contraires qui regnent en cette ſaiſon, que par la difficulté de former un équipage de Rameurs; la petite-vérole qui faiſoit alors un grand ravage, ayant mis en fuite la plupart des Indiens des villages circonvoiſins. *Décemb. 1743.*

Petite-Vérole mortelle aux Indiens.

On remarque au *Para* que cette maladie eſt encore plus funeſte aux Indiens des Miſſions nouvellement tirées des bois, & qui vont nuds, qu'aux Indiens vêtus, qui ſont nés ou qui habitent depuis long-temps parmi les Portugais. Les premiers, eſpece d'animaux amphibies, auſſi ſouvent dans l'eau que ſur terre, endurcis depuis leur enfance aux injures de l'air, ont peut-être la peau plus compacte que celle des autres hommes; & on ſeroit porté à croire

Décemb. 1743. que cela ſeul peut rendre en eux l'éruption de la petite-vérole plus difficile. L'habitude où ſont ces mêmes Indiens de ſe frotter le corps de *Roucou*, de *Genipa*, & de diverſes huiles graſſes & épaiſſes, qui doivent à la longue obſtruer les pores, contribue peut-être auſſi à augmenter la difficulté ; cette conjecture eſt confirmée par une autre remarque. Les eſclaves Negres tranſportés d'*Afrique*, & qui ne ſont pas dans le même uſage, réſiſtent mieux à ce mal que les naturels du pays. Quoi qu'il en ſoit, un Indien Sauvage, nouvellement tiré des bois, attaqué naturellement de cette maladie, eſt pour l'ordinaire, un homme mort ; mais pourquoi n'en eſt-il pas de même de la petite-vérole artificielle ? Il y a quinze ou ſeize ans qu'un Miſſionnaire Carme des environs du *Para*, voyant tous ſes Indiens mourir l'un après l'autre, & ayant appris par la lecture d'une Ga-

zette le ſecret de l'*Inoculation*, qui faiſoit alors beaucoup de bruit en *Europe*, jugea prudemment qu'en uſant de ce remede, il rendroit au moins douteuſe une mort qui n'étoit que trop certaine, en n'employant que les remedes ordinaires. Un raiſonnement auſſi ſimple n'avoit pu manquer de ſe préſenter à tous ceux qui étoient capables de réflexions, & qui voyant le ravage de la maladie, entendoient parler des ſuccès de la nouvelle opération; mais ce Religieux fut le premier en *Amérique* qui eut le courage d'en venir à l'exécution. Il avoit déja perdu la moitié de ſes Indiens; beaucoup d'autres tomboient malades journellement : il oſa faire inſérer la petite-vérole à tous ceux qui n'en avoient pas encore été attaqués, & il n'en perdit plus un ſeul. Un autre Miſſionnaire de la riviere *Noire* ſuivit ſon exemple avec le même ſuccès.

Décemb. 1743.

L'Inoculation les ſauve tous.

Décemb. 1743. Après des expériences ſi authentiques, on jugera ſans doute, que dans la contagion de 1743, qui cauſoit ma détention au *Para*, tous ceux qui avoient des eſclaves Indiens, uſerent d'une recette ſi ſalutaire pour ſe les conſerver. Je le croirois moi-même, ſi je n'avois été témoin du contraire : du moins on n'y penſoit pas encore lorſque je partis du *Para*. Il eſt vrai que la moitié des Indiens n'étoient pas encore morts.

Départ du Para. Je m'embarquai, le 29 Décembre, au *Para* pour *Cayenne*, dans un canot du Général, avec un équipage de vingt-deux rameurs, & toutes les commodités que je pouvois deſirer, pourvu de rafraîchiſſements, & muni de recommandations pour les RR. PP. Franciſcains de la réforme de *S. Antoine*, qui ont leurs Miſſions dans l'iſle de *Marajo* ou de *Joanes*, & qui devoient me fournir en paſſant chez eux

un nouvel équipage d'Indiens, pour continuer ma route; cependant le défaut de communication entre le *Para* & *Cayenne*, & divers contre-temps m'empêcherent de trouver un bon Pilote-*pratique*, dans quatre villages de ces Peres où j'abordai les premiers jours de Janvier 1744. Privé de ce ſecours, & livré au peu d'expérience & à la timidité de mes rameurs Indiens, & ſur-tout à celle du *Mamelus* (*a*) ou *Métis* Portugais qu'on m'avoit donné pour les commander en leur langue, & qui ſe perſuada que j'étois auſſi à ſes ordres, je fus retenu deux mois dans une route que je pouvois faire en moins de quinze jours; & ce retardement m'empêcha de pouvoir obſerver à terre la Comete qui parut en ce temps-là. Elle ſe perdit

Janvier 1744.

(*a*) Mamelus eſt le nom qu'on donne au Bréſil aux enfants des Portugais & des femmes Indiennes.

Janvier 1744.

Isle de Joanes ou de Marayo.

dans les rayons du Soleil, avant que je pusse être rendu à *Cayenne*.

Quelques lieues au-dessous du *Para*, je traversai la bouche Orientale de l'*Amazone* ou le bras du *Para*, séparé de la vraie embouchure ou de la bouche Occidentale, par la grande isle connue sous le nom de *Joanes*, & plus ordinairement au *Para*, sous le nom de *Marajo.* (*a*) Cette isle occupe seule presque tout l'espace qui sépare les deux embouchures du Fleuve. Elle est d'une figure irréguliere & a plus de 150 lieues de tour. Dans toutes les Cartes, on lui a substitué une multitude de petites isles qui sembleroient placées au hasard si elles ne paroissoient copiées sur la Carte du *Flambeau de la Mer*, remplie en cette partie de dé-

(*a*) Les Indiens prononcent *Marayo*, & les Portugais *Marajo*. Il en est de même de plusieurs autres noms Indiens.

tails auſſi faux que circonſtanciés. Le bras du *Para*, à l'endroit où je le traverſai, cinq ou ſix lieues au-deſſous de cette ville, a déja plus de trois lieues de large, & va en s'élargiſſant de plus en plus. Je côtoyai l'iſle en marchant au Nord, pendant trente lieues, juſqu'à ſa derniere pointe appellée *Maguari*, au-delà de laquelle je tournai à l'Oueſt, en ſuivant toujours la côte de l'iſle qui court plus de quarante lieues ſans preſque s'écarter de la Ligne Equinoxiale. Je paſſai à la vue de deux grandes iſles, que je laiſſai vers le Nord, l'une appellée *Machiana*, l'autre *Caviana*, aujourd'hui déſertes, anciennement habitées par la nation des *Arouas*, qui, quoique diſperſée, a conſervé ſa langue particuliere. Le terrain de ces iſles, ainſi que celui d'une grande partie de celle de *Marajo*, eſt entiérement noyé & preſque inhabitable. Je quittai la côte de *Marajo*, à l'endroit où elle

Janvier 1744.

Janvier 1744. ſe replie vers le Sud, & je retombai dans le vrai lit ou le canal principal de l'*Amazone*, vis-à-vis du nouveau Fort de *Macapa*, ſitué ſur le bord Occidental du Fleuve, & tranſporté par les Portugais deux lieues au Nord de l'ancien. Il ne ſeroit pas poſſible de traverſer en cet endroit le Fleuve dans des canots ordinaires, ſi le canal n'étoit retréci par de petites iſles, à l'abri deſquelles on *navigue* avec plus de ſûreté, en prenant ſon temps pour paſſer de l'une à l'autre. De la derniere iſle à *Macapa*, il ne laiſſe pas d'y avoir encore plus de deux lieues. Dans ce dernier trajet, je repaſſai enfin & pour la derniere fois du Sud au Nord la Ligne Equinoxiale, dont je m'étois rapproché inſenſiblement depuis le lieu de mon embarquement. J'obſervai au nouveau Fort de *Macapa*, ou plutôt ſur le terrein deſtiné à bâtir le nouveau Fort, les 18 & 19 Janv., trois minutes de Latit. Septent.

Macapa, Fort Portugais.

Le ſol de *Macapa*, eſt élevé de deux à trois toiſes au-deſſus du niveau de l'eau. Il n'y a que le bord du Fleuve qui ſoit couvert d'arbres, le dedans des terres eſt un pays uni, le premier que j'euſſe rencontré de cette nature, depuis la Cordeliere de *Quito*. Les Indiens aſſurent qu'il continue ainſi en avançant du côté du Nord, & qu'on peut aller à cheval de-là juſqu'aux ſources de l'*Oyapoc*, par de grandes plaines découvertes, qui ne ſont interrompues que par de petits bouquets de bois clair. Des environs des ſources de l'*Oyapoc*, on voit du côté du Nord, les montagnes de l'*Aprouague*, qu'on apperçoit auſſi très-diſtinctement en Mer, à pluſieurs lieues de diſtance de la Côte; & à plus forte raiſon les voit-on des hauteurs voiſines de *Cayenne*. Tout ceci ſuppoſé, il eſt clair qu'en partant de *Cayenne*, par 5 degrés de Latitude Nord, & marchant vers le Sud, on

Janvier 1744.

Terrein propre à meſurer une Méridienne.

Janvier 1744. auroit pu meſurer commodément deux, trois & peut-être quatre degrés du Méridien, ſans ſortir des terres de *France*, & reconnoître, chemin faiſant, cet intérieur des terres, qui ne l'a pas été juſqu'ici. Enfin, ſi l'on eût voulu, on eût pu, avec des paſſe-ports de *Portugal*, pouſſer la meſure juſqu'au parallele de *Macapa*; c'eſt-à-dire, juſqu'à l'Equateur même. L'exécution de ce projet eût été plus facile que je ne le croyois moi-même, lorſque je le propoſai à l'Académie un an avant qu'il fût queſtion du voyage de *Quito*, où l'on a cru trouver plus de facilité. Si mon idée eût été goûtée, il y a toute apparence que nous ſerions de retour depuis bien des années; mais ce n'étoit que par l'inſpection des lieux, qu'on pouvoit s'aſſurer que ce que je propoſois, étoit praticable.

Pororoca, phénomene ſingulier des marées.

Entre *Macapa* & le Cap de *Nord*, dans l'endroit où le grand canal du

Fleuve ſe trouve le plus reſſerré par les iſles, & ſur-tout vis-à-vis de la grande bouche de l'*Arawary*, qui entre dans l'*Amazone* du côté du Nord, le flux de la Mer offre un phénomene ſingulier. Pendant les trois jours les plus voiſins des pleines & des nouvelles Lunes, temps des plus hautes marées, la Mer, au-lieu d'employer près de ſix heures à monter, parvient en une ou deux minutes à ſa plus grande hauteur : on juge bien que cela ne peut ſe paſſer tranquillement. On entend d'une ou de deux lieues de diſtance, un bruit effrayant qui annonce la *Pororoca*. C'eſt le nom que les Indiens de ces cantons donnent à ce terrible *Flot*. A meſure qu'il approche, le bruit augmente, & bientôt l'on voit un promontoire d'eau de 12 à 15 pieds de haut, puis un autre, puis un troiſieme, & quelquefois un quatrieme, qui ſe ſuivent de près, & qui occupent toute

Janvier 1744.

Janvier 1744. la largeur du canal ; cette lame avance avec une rapidité prodigieuſe, briſe & raſe en courant tout ce qui lui réſiſte. J'ai vu en quelques endroits, un grand terrein emporté par la *Pororaco*, de très-gros arbres déracinés, des ravages de toutes ſortes. Par-tout où elle paſſe, le rivage eſt net, comme s'il eût été balayé avec ſoin. Les canots, les pirogues, les barques même n'ont d'autre moyen de ſe garantir de la fureur de cette *Barre*, (c'eſt le nom François qu'on lui donne à *Cayenne*,) qu'en mouillant dans un endroit où il y ait beaucoup de fond. Je n'entrerai pas ici dans un plus grand détail du fait, ni de ſon explication. Je ne ferai qu'en indiquer les cauſes, en diſant qu'après l'avoir examiné avec attention en divers endroits, j'ai toujours remarqué que cela n'arrivoit que lorſque le *Flot* montant & engagé dans un canal étroit, rencontroit en ſon chemin un banc de

ſable, ou un haut-fond qui lui faiſoit obſtacle ; que c'étoit-là & non ailleurs que commençoit ce mouvement impétueux & irrégulier des eaux, & qu'il ceſſoit un peu au-delà du banc, quand le canal redevenoit profond, ou s'élargiſſoit conſidérablement. On dit qu'il arrive quelque choſe d'aſſez ſemblable aux iſles *Orcades*, au Nord de l'*Ecoſſe* & à l'entrée de la *Garonne* aux environs de *Bordeaux*, où l'on appelle cet effet des marées, le *Maſcaret.*

Janvier 1744.

La crainte du Chef de mes Indiens de ne pouvoir en cinq jours qui nous reſtoient, juſqu'aux grandes marées de la pleine Lune, gagner le cap de *Nord*, dont nous n'étions plus qu'à quinze lieues, & au-delà duquel nous pouvions trouver un abri, les fit réſoudre, malgré mes repréſentations, à attendre neuf jours entiers, dans une iſle déſerte, que la pleine Lune fût bien paſſée. Nous nous rendîmes de-là au

Février 1744.

Le canot reste à sec pendant sept jours.

cap de Nord, en moins de deux jours; le lendemain, jour du dernier quartier & des plus petites marées, nous échouâmes sur un banc de vase, & la Mer en baissant se retira fort loin de nous. Le jour suivant, le flux ne parvint pas jusqu'au canot : enfin, je restai là à sec près de sept jours, pendant lesquels mes rameurs, dont la fonction avoit cessé, n'avoient d'autre occupation que d'aller chercher fort loin de l'eau saumâtre, en s'enfonçant dans la vase jusqu'à la ceinture. Pour moi, j'eus tout le temps de répéter mes observations à la vue du cap de *Nord*, & de m'ennuyer de me trouver toujours par 1 degré 51 minutes de Latitude Septentrionale. Mon canot enchâssé dans un limon durci, étoit devenu un observatoire solide. Je trouvai la variation de la Boussole de 4 degrés *Nord-Est*, deux degrés & demi moindre qu'à *Pauxis*; enfin, j'eus aussi le loisir, pendant

Cap de Nord, sa Latitude.

Variation de l'aiguille aimantée.

Février 1744.

dant une semaine entiere, de promener ma vue de toutes parts, sans appercevoir autre chose que des *Mangliers*, au-lieu de ces hautes montagnes dont les pointes sont représentées avec un grand détail, dans les descriptions des côtes, jointes aux cartes du *Flambeau de la Mer*, livre traduit en toutes les langues, & qui en cette partie semble plutôt fait pour égarer, que pour guider les navigateurs. Enfin, aux grandes marées de la nouvelle Lune suivante, le commencement de cette même *Barre* si redoutée nous remit à flot, non sans danger, ayant enlevé le canot & l'ayant fait labourer dans la vase, avec plus de rapidité que je n'en avois éprouvé dans les courants du *Pongo*, au haut du fleuve que je venois de parcourir, & dont je voyois enfin l'embouchure. Ma Carte du cours de l'*Amazone* finissoit là; cependant je continuai de lever la côte, & d'obser-

Erreur dangereuse des Cartes.

Février 1744.

Baye & riviere de Vincent Pinçon.

ſerver les Latitudes juſqu'à *Cayenne.*

Quelques lieues à l'Oueſt du *Banc des ſept jours*, & par la même hauteur, je rencontrai une autre bouche de l'*Arawari*, aujourd'hui fermée par les ſables. Cette bouche & le profond & large canal qui y conduit en venant du côté Nord, entre le continent du cap de *Nord*, & les iſles qui couvrent ce Cap, ſont la riviere & la Baye de *Vincent Pinçon.* Les Portugais du *Para* ont eu leurs raiſons pour les confondre avec la riviere d'*Oyapoc*, dont l'embouchure ſous le Cap d'*Orange*, eſt par 4 degrés 15 minutes de Latitude Nord. L'article du traité d'*Utrecht* qui paroît ne faire de l'*Oyapoc*, & de la riviere de *Pinçon*, qu'une ſeule & même riviere, n'empêche pas qu'elles ne ſoient en effet à plus de 50 lieues l'une de l'autre. Ce fait ne ſera conteſté par aucun de ceux qui auront conſulté les anciennes Cartes & lu les

Auteurs originaux, qui ont écrit de l'*Amérique* avant l'établissement des Portugais au *Brésil.* J'observai au fort François d'*Oyapoc*, le 23 & 24 Février, 3 degrés 55 minutes de Latitude Nord; ce fort est situé à six lieues en remontant la riviere de même nom, sur le bord Septentrional.

Février 1744.

Enfin, après deux mois de navigation par mer, & même par terre, je parle sans exagération, puisque la Côte est si plate entre le Cap de *Nord* & l'isle de *Cayenne*, que le gouvernail touchoit continuellement, ou plutôt ne cessoit pas de sillonner dans la vase, n'y ayant quelquefois pas un pied d'eau à demi-lieue au large; j'arrivai du *Para à Cayenne*, le 26 Fév. 1744.

Arrivée à Cayenne.

Personne n'ignore que ce fut en cette isle, que M. *Richer*, de cette Académie fit en 1672 la découverte de l'inégalité de la pesanteur, sous les différents paralleles, & que ses expérien-

Expérience sur la pesanteur.

Février 1744.

ces ont été les premiers fondements des Théories de M. *Huygens* & de M. *Newton*, sur la figure de la Terre. Une des raisons qui m'avoit déterminé à venir à *Cayenne*, étoit l'utilité qu'il y auroit d'y répéter les mêmes expériences, auxquelles nous étions fort exercés, & qui se font aujourd'hui avec bien plus d'exactitude qu'autrefois. J'apporte une regle d'acier, qui est, suivant mes observations, la mesure exacte de la longueur absolue du Pendule simple à *Cayenne*; mais j'attends une beaucoup plus grande précision de la comparaison du nombre d'oscillations que faisoit mon Pendule fixe à *Cayenne* en 24 heures, au nombre de ses vibrations en temps égal à *Paris*, aussi-tôt que je pourrai l'éprouver. Cette comparaison donnera fort exactement l'excès du Pendule à secondes de *Cayenne*, sur le Pendule à secondes de *Paris*, dont la longueur absolue déterminée

par M. *de Mairan*, qui a renchéri ſur tous ceux qui l'ont précédé dans cette recherche, peut à juſte titre être réputée la véritable. On pourroit auſſi prendre pour terme fixe la longueur du Pendule obſervée à *Quito*, par différentes méthodes, & avec différents inſtruments ſur laquelle MM. *Godin*, *Bouguer* & moi ſommes d'accord, preſque dans le centieme de ligne. De quelque point que l'on parte, la différence du nombre d'oſcillations en 24 heures du même Pendule, à *Quito*, au *Para* & à *Paris*, tirée d'une longue ſuite d'expériences en chaque lieu, donnera la meſure abſolue du Pendule Equinoxial au bord de la Mer, la plus propre de toutes à devenir d'un commun accord une *Meſure univerſelle*. Eh! combien ne ſeroit-il pas à ſouhaiter qu'il y en eût une telle du moins entre les Mathématiciens! La diverſité des langues, inconvénient qui durera

Février 1744.

Modele d'une meſure univerſelle.

Février 1744. encore bien des ſiecles, n'apporte-t-elle pas déja aſſez d'obſtacles au progrès des ſciences & des arts, par le défaut d'une ſuffiſante communication entre les divers peuples, ſans l'augmenter encore, pour ainſi dire, de propos délibéré, en affectant de ſe ſervir de différentes meſures & de différents poids, en chaque pays & en chaque lieu; tandis que la nature nous préſente, dans la longueur du Pendule à ſecondes, ſous l'Equateur, un modele invariable, propre à fixer en tous lieux les poids & les meſures, & qui invite tous les Philoſophes à l'adopter.

Graines de Quinquina.

Mon premier ſoin en arrivant à *Cayenne*, fut de diſtribuer à diverſes perſonnes des graines de *Quinquina*, qui n'avoient alors que huit mois; j'eſpérois par-là réparer la perte des jeunes plantes du même arbre, dont les dernieres, que mes précautions avoient juſques-là garanties des chaleurs & des

accidents du voyage, venoient d'être enlevées par un coup de Mer, qui faillit à submerger mon canot sur le Cap d'*Orange*. Les semences n'ont point levé à *Cayenne*, & je n'osois guere m'en flatter, vu la délicatesse des graines qui avoient été exposées à de grandes chaleurs. Je n'ai pas encore eu de nouvelles de celles que j'ai fait remettre aux PP. Missionnaires Jésuites du haut de l'*Oyapoc*, dont le terrein de montagnes & le climat moins ardent est beaucoup plus ressemblant à celui de *Loxa*, où j'avois recueilli les graines.

Février 1744.

J'ai observé à la ville de *Cayenne* la même Latitude que M. *Richer*, d'environ 5 deg. 56 min. vers le Nord. J'ai d'abord été surpris de trouver par quatre observations du premier Satellite de *Jupiter*, qui s'accordent entr'elles, la différence des Méridiens entre *Cayenne* & *Paris*, d'environ un degré moindre qu'elle n'est marquée

Observations de Latitude & de Longitude.

Février 1744.

dans le Livre de *la Connoiſſance des Temps*. Mais j'ai ſu depuis que M. *Richer* n'avoit fait aucune obſervation des Satellites de *Jupiter* à *Cayenne*, & que la Longitude de cette place n'avoit été déduite de ſes autres obſervations que d'une maniere très-indirecte, & fort ſujette à erreur. Un plus grand détail n'eſt propre que pour nos Aſſemblées particulieres, non plus que celui de mes Obſervations des marées, & de la Déclinaiſon & de l'Inclinaiſon de l'Aiguille aimantée, faites dans le même lieu.

Expériences ſur la vîteſſe du Son.

Ayant remarqué que de *Cayenne* on voyoit fort diſtinctement les montagnes de *Courou*, dont on eſtimoit la diſtance de dix lieues, je jugeai que ce lieu d'où l'on pourroit appercevoir le feu & entendre le bruit du canon du Fort de *Cayenne*, ſeroit propre à meſurer la vîteſſe du ſon dans un climat ſi différent de celui de *Quito*, où nous en avions fait pluſieurs expériences. M.

Février 1744.

d'*Orvilliers*, Commandant de la Place, voulut bien, non-ſeulement donner les ordres néceſſaires, mais ſe fit un plaiſir de partager avec moi le travail; M. *Freſneau*, Ingénieur du Roi, ſe chargea des ſignaux d'avis, de meſurer de ſon côté la vîteſſe du vent, & de pluſieurs autres détails. De cinq expériences faites en deux jours différents, & dont quatre s'accordent dans la demi-ſeconde, ſur un intervalle de 110 ſecondes de temps, la diſtance fut géométriquement conclue de 20230 toiſes, par une ſuite de triangles liés à une baſe de 1900 toiſes, actuellement meſurée deux fois ſur une plage unie: & le moyen réſultat me donna pour la vîteſſe du ſon, déduction faite de la vîteſſe du vent, 183 toiſes & demie par ſeconde, au-lieu de 175 que nous avions trouvé à *Quito*. La piece de canon qui ſervit à ces expériences, étoit de douze livres de balle.

Février 1744.

Remarques Topographiques.

Je tirai parti des angles que j'avois déja meſurés, & des diſtances connues, pour déterminer géométriquement la poſition de trente ou quarante points, tant dans l'iſle de *Cayenne*, que dans le Continent & ſur la Côte; entr'autres celle de quelques rochers, & particuliérement de celui qu'on nomme le *Connétable*, qui ſert de point de reconnoiſſance aux vaiſſeaux. Je pris auſſi les angles d'élévation des Caps & des Montagnes les plus apparentes. Leur hauteur bien connue fourniroit aux Pilotes un moyen beaucoup plus ſûr que celui de l'eſtime, pour connoître à la vue des terres, ſans calcul, & à l'aide d'une ſimple Table, la diſtance où ils ſont d'une Côte. On ne ſait que trop combien il importe de le ſavoir exactement dans les aterrages. Ce n'eſt pas le ſeul ſecours que la Géométrie offre aux Marins, & dont ils ont négligé juſqu'ici de faire uſage.

Hauteur des Montagnes & des Caps, utile à connoître aux Marins.

Février 1744.

Projet de Carte des environs de Cayenne.

Dans une autre tournée que je fis encore avec M. d'*Orvilliers* hors de l'isle, en remontant quelques rivieres du Continent, nous mesurâmes leurs détours par routes & distances, & j'observai quelques Latitudes ; ce sont autant de matériaux, qui, avec les principaux points que j'avois déja déterminés, pourront servir à faire une Carte exacte de cette Colonie, dont nous n'avons jusqu'ici aucune qui mérite ce nom.

Expériences sur les flêches empoisonnées.

Pendant mon séjour à *Cayenne*, j'eus la curiosité d'essayer si le venin des flêches empoisonnées, que je gardois depuis plus d'un an, conserveroit encore son activité, & en même-temps si le sucre étoit effectivement un contre-poison aussi efficace qu'on me l'avoit assuré. L'une & l'autre expérience furent faites en présence du Commandant de la Colonie, de plusieurs Officiers de la garnison, & du Méde-

Juillet 1744. cin du Roi. Une poule légérement bleſſée, en lui ſoufflant avec une ſarbacane une petite fleche dont la pointe étoit enduite du venin il y avoit au moins treize mois, a vécu un demi quart-d'heure; une autre piquée dans l'aîle avec une de ces mêmes flêches, nouvellement trempée dans le venin délayé avec de l'eau, & ſur le champ retirée de la plaie, parut s'aſſoupir une minute après; bientôt les convulſions ſuivirent; & quoiqu'on lui fît alors avaler du ſucre, elle expira. Une troiſieme piquée avec la même fleche retrempée dans le poiſon, ayant été ſecourue à l'inſtant avec le même remede, ne donna aucun ſigne d'incommodité. J'ai refait les mêmes expériences à *Leyden*, en préſence de pluſieurs (*a*) celébres Profeſſeurs de la même Univerſité, le 23 Janvier de cette année.

(*a*) MM. Muſſenbroek, Vanſwieten, Albinus.

Le poiſon, dont la violence a dû être rallentie par le long temps & par le froid, n'a fait ſon effet qu'après cinq ou ſix minutes; mais le ſucre a été donné ſans ſuccès. La poule qui l'avoit avalé, a ſeulement paru vivre un peu plus long-temps que l'autre. L'expérience ne fut pas répetée. Ce poiſon eſt un extrait fait par le moyen du feu, des ſucs de diverſes plantes, & particuliérement de certaines Lianes. On aſſure qu'il entre plus de trente ſortes d'herbes ou de racines dans le venin fait chez les *Ticunas*, qui eſt celui dont j'ai fait l'épreuve, & qui eſt le plus eſtimé entre les diverſes eſpeces connues le long de la riviere des *Amazones*. Les Indiens le compoſent toujours de la même maniere, & ſuivent à la lettre le procédé qu'ils ont reçu de leurs ancêtres, auſſi ſcrupuleuſement que les Pharmaciens parmi nous procedent dans la compoſition de la Thériaque d'*Andromachus*,

Juillet. 1744.

Juillet 1744. ſans omettre le moindre ingrédient preſcrit ; quoique probablement cette grande multiplicité ne ſoit pas plus néceſſaire dans le poiſon Indien, que dans l'antidote d'*Europe.*

Remarque. On ſera ſans doute ſurpris que chez des gens qui ont à leur diſpoſition un inſtrument ſi ſûr & ſi prompt, pour ſatisfaire leurs haines, leurs jalouſies & leurs vengeances, un poiſon auſſi ſubtil ne ſoit funeſte qu'aux ſinges & aux oiſeaux des bois. Il eſt encore plus étonnant qu'un Miſſionnaire, toujours craint & quelquefois haï de ſes *Néophytes*, envers leſquels ſon miniſtere ne lui permet pas d'avoir toutes les complaiſances qu'ils voudroient exiger de lui, vive parmi eux ſans crainte & ſans défiance. Ce n'eſt pas tout : ces gens ſi peu dangereux, ſont des hommes ſauvages, & le plus ſouvent ſans aucune idée de Religion.

Polypes de Mer. Ayant appris à *Cayenne* le fait mer-

veilleux & toujours nouveau de la multiplication des *Polypes*, découvert par M. *Trembley*, & depuis confirmé par les expériences de MM. *de Réaumur*, *de Juſſieu*, & d'un grand nombre de Phyſiciens, je fis quelques épreuves ſur de grands *Polypes* de Mer fort communs ſur cette côte. Mes premieres tentatives ne me réuſſirent pas, & ma maladie m'empêcha de les répéter, comme je me le propoſois.

Août 1744.

Près de cinq mois d'attente à *Cayenne*, ſans voir arriver le vaiſſeau du Roi qu'on attendoit, & ſans y recevoir de nouvelles de *France*, dont j'étois privé depuis cinq ans, avoient fait ſur moi plus d'impreſſion, que neuf années de voyage & de fatigues. Je fus attaqué d'une maladie de langueur, & d'une jauniſſe dont le remede le plus efficace pour moi, fut la réponſe extrêmement polie que je reçus de M. *Mauricius*, Gouverneur de la Colonie Hol-

Retardement à Cayenne.

Départ de Cayenne pour Surinam.

Août 1744. landoife de *Surinam ;* il m'offroit fa maifon à *Surinam*, le choix d'un embarquement pour la *Hollande*, & un paffeport même en cas de rupture entre la *France* & les *Etats-Généraux*. Je ne perdis pas un moment; & après un féjour de fix mois à *Cayenne*, j'en partis convalefcent le 22 Août 1744 fur le canot du Roi, que M. d'*Orvilliers* voulut bien me donner pour me conduire à *Surinam*, avec un Sergent de la garnifon pour guide, qui ne commandoit qu'aux rameurs. Auffi ce voyage fut-il plus court que celui du *Para* à *Cayenne :* je n'arrêtai en chemin que le temps néceffaire pour rendre complet l'équipage d'Indiens. Le P. Miffionnaire de *Senamary*, m'en procura le plus grand nombre, malgré la terreur panique d'une contagion imaginaire à *Surinam*, dont le faux bruit s'étoit répandu parmi eux. En déduifant le temps des féjours volontaires & forcés, je fis en

en ſoixante & quelques heures le trajet de *Cayenne* à la riviere de *Surinam*, où j'entrai le 27. *Août 1744.*

Le 28, je remontai la riviere pendant cinq lieues, & je me rendis à *Paramaribo*, capitale de la Colonie Hollandoiſe de *Surinam*, dont le Gouverneur enchérit par les effets, ſur ſes offres obligeantes. J'y obſervai la Latitude de 5 degrés 49 minutes Septentrionale, & j'y fis quelques autres obſervations pendant les cinq jours que j'y ſéjournai; je m'embarquai le 3 de Septembre, ſur un vaiſſeau marchand, qui partoit pour *Amſterdam*.

Arrivée à Paramaribo.

Latitude.

Septemb. 1744.

Embarquement pour Amſterdam.

Le 29 le mauvais temps me diſpenſa de manifeſter mon paſſe-port à un Corſaire Anglois, qui l'auroit apparemment peu reſpecté, puiſque ſous pavillon Hollandois, il nous lâcha de prime abord toute ſa bordée à boulet, pour nous faire mettre notre chaloupe à la mer.

Rencontre d'un Corſaire Anglois.

Le 6 Novembre à l'entrée de la

Novemb. 1744. *Manche*, & par un auſſi gros temps, un Corſaire de *S. Malo* nous fit la même propoſition, mais plus poliment; & s'étant approché à portée de la voix, il ſe contenta enfin de l'aſſurance que je lui donnai, en me faiſant connoître, qu'il perdoit ſon temps avec nous. Nous embarquâmes le 16 à l'entrée du *Texel*, un Pilote côtier pour nous conduire dans le Port; mais obligés de fuir la terre que nous cherchions, nous errâmes pendant les quinze jours les plus courts de l'année & par des brouillards continuels, toujours la ſonde à la main, dans une mer remplie de bas-fonds & d'écueils. Nous vîmes une nuit les feux de *Scheveling*, qui ne s'apperçoivent guere impunément; nous reconnûmes enfin la Terre de *Vlie-land*, tandis que nos Pilotes ſe jugeoient par leur eſtime à la vue du *Texel*. Le 30 Novembre au ſoir, je débarquai à *Amſterdam* où j'ai ſéjourné & à la *Haye* plus de deux

Rencontre d'un Corſaire François.

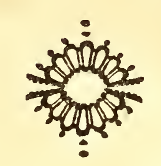
Danger.

Débarquement.

mois, en attendant les passe-ports qui m'étoient nécessaires pour traverser avec sûreté les *Pays-Bas.* Je suis redevable de ceux d'*Angleterre*, à la politesse de M. *Trevor*, Ministre de cette Couronne, qui les accorda sans difficulté à M. l'*Abbé de la Ville*, Ministre de *France*; & j'ai dû ceux du Ministre de la Reine de *Hongrie*, aux soins officieux de M. le Comte *de Bentink.* Enfin, le 23 Février de cette année 1745, je suis arrivé à *Paris*, près de dix ans après en être parti.

Décemb. 1744. *Janvier* 1745.

Février 1745. Arrivée à Paris.



LETTRE

A

MADAME***

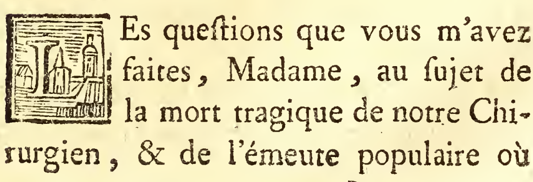
Sur l'Emeute populaire excitée en la Ville de Cuença au Pérou, le 29 d'Août 1739, contre les Académiciens des Sciences, envoyés pour la mesure de la Terre.

Audeat ille (palam) *qui vidit, dicere vidi.*
Juv. Sat. XVI.



LETTRE
A
MADAME***

Sur l'Emeute populaire excitée à Cuença *au* Pérou, *le* 29 *d'Août* 1739, *dans laquelle fut aſſaſſiné le Sieur* Seniergues, *Chirurgien du Roi, nommé pour accompagner MM. de l'Académie des Sciences, envoyés par le Roi en* 1735, *pour aller meſurer les degrés terreſtres ſous l'Equateur.*



LEs queſtions que vous m'avez faites, Madame, au ſujet de la mort tragique de notre Chirurgien, & de l'émeute populaire où

nous penſâmes tous périr, m'ont été renouvellées par preſque toutes les perſonnes que j'ai rencontrées depuis mon retour à *Paris.* Je vous ai promis de vous y répondre par écrit, pour ſatiſfaire plus entiérement votre curioſité, & je m'en acquitte d'autant plus volontiers, que le plaiſir que j'ai à vous obéir, m'épargnera l'ennui de répéter la même hiſtoire à tous ceux qui me feront les mêmes queſtions. Par la même raiſon, je conſens volontiers à rendre ma Lettre publique. C'eſt un eſſai que je préſenterai au Lecteur : c'eſt pour ainſi dire un Chapitre détaché d'une *Relation hiſtorique de notre voyage*, pour laquelle un Journal écrit aſſiduement pendant dix ans, me fourniroit un aſſez bon nombre de matériaux, ſi j'avois jamais le courage & le loiſir de les mettre en œuvre.

Les bruits qui ſe ſont répandus dans Paris au ſujet de l'événement dont j'en-

treprends, Madame, de vous faire le récit, ne ſont ni plus étranges, ni plus ridicules que ceux qui ont couru ſur les cauſes de la longueur de notre ſéjour en Amérique. Nous avons été accoutumés depuis dix ans à entendre débiter dans tous les lieux de notre paſſage tant d'extravagances, de puérilités, d'abſurdités même, ſur l'objet de notre voyage, & ſur-tout ce qui y avoit rapport, que ce qu'on a dit à deux mille lieues de nous, ne doit pas nous cauſer le moindre étonnement.

Je n'avancerai rien ici qui ne ſoit conforme aux pieces du procès criminel que j'ai ſuivi en qualité d'Exécuteur teſtamentaire, contre les meurtriers du défunt. On ſera, ſans doute, ſurpris de voir le droit des gens violé, tant en ſa perſonne, qu'en celles des (*a*)

(*a*) MM. Godin, Bouguer & de la Condamine, de l'Académie des Sciences, envoyés en 1735 ſous la ligne Equinoxiale, pour la meſure de la Terre.

Académiciens envoyés par le Roi, & munis des paſſe-ports les plus ſolemnels, & des ordres les plus précis & les plus favorables de Sa Majeſté Catholique. Mr. *Bouguer* & *moi*, avons été l'un & l'autre expoſés de plus près à un danger, dont aucun de nous n'a été exempt, pas même les deux Lieutenants de Vaiſſeaux, nommés par la Cour d'*Eſpagne* pour aſſiſter à nos obſervations. On ne peut cependant nous reprocher d'avoir donné, par notre conduite, le moindre prétexte à ces violences, puiſque, le défunt excepté, il n'y a pas au procès la plainte la plus légere contre aucun des François de notre Compagnie.

A la fin d'Août 1739, nous étions tous raſſemblés à *Cuença*, Ville de la Province de *Quito* au Pérou, ſous la domination du Roi d'*Eſpagne*, & nous venions de terminer aux environs, par la meſure actuelle d'un terrein de deux

lieues, celle de quatre-vingts lieues de pays traverſées par notre Méridienne. Tandis que nous nous préparions à l'obſervation Aſtronomique, qui nous reſtoit à faire, pour terminer notre ouvrage, nous fûmes invités à une courſe de taureaux ; ſorte de fête, autrefois fort à la mode en *Eſpagne*, & dont le goût s'eſt conſervé très-vif dans les Colonies Eſpagnoles d'*Amérique*. Ce Spectacle devoit durer cinq jours conſécutifs ; une des places de la Ville deſtinée à lui ſervir de théâtre, le devint de la triſte aventure du malheureux *Seniergues*. Mais il en faut prendre le récit d'un peu plus haut.

M. *Seniergues* avoit précédé de quelques jours l'arrivée du reſte de notre Compagnie à *Cuença*, & il s'y étoit déja fait une réputation par ſon habileté & ſon déſintéreſſement. La voix publique y retentit encore du bruit des charités qu'il y diſtribuoit aux pau-

vres malades, qui avoient recours à lui, & ſa mémoire a été reſpectée, ſur cet article, même par ſes calomniateurs. Il y avoit douze ou quinze jours qu'il avoit été appellé chez un particulier, attaqué d'une fievre maligne, & ſon malade commençoit à être hors de danger. *Manuela Queſada*, fille de ce Bourgeois, avoit reçu une promeſſe de mariage du nommé *Diego* de *Leon*, qui depuis l'avoit abandonnée, pour épouſer la fille d'un *Alcalde* (Magiſtrat annuel de Police de la Ville.) *Leon*, pour faire lever l'oppoſition à ſon mariage, faite par *Manuela*, étoit convenu de lui payer une certaine ſomme; mais l'oppoſition levée, & le mariage célébré, il ne ſongeoit plus à s'acquitter. *Seniergues*, à la ſollicitation du pere & de la fille qui étoient pauvres, & peu en état de payer ſes peines & ſes remedes, fit quelques démarches pour leur procurer la ſomme

promiſe par *Leon*. Comme la fille étoit jeune & jolie, on ne manqua pas de ſoupçonner qu'il y prenoit un intérêt plus preſſant que celui de la compaſſion. Dans ce même temps, une Négreſſe, eſclave de *Leon*, étant venu reprendre quelques nippes que ſon maître avoit données à cette fille dans le temps qu'il la voyoit, la maltraita en ſa perſonne, & vomit beaucoup d'injures contre *Seniergues*. Cette ſcene étant devenue publique, il demanda raiſon de ce procédé à *Leon*, qui, en déſavouant ſon eſclave, refuſa avec hauteur de la faire châtier. Deux jours après, *Seniergues* arrêta *Leon* au coin d'une rue, & voulut lui faire mettre l'épée à la main. *Leon*, pour toute réponſe, lui préſenta un piſtolet prêt à faire feu; ce qui n'empêcha pas *Seniergues* d'avancer ſur lui le ſabre levé, avec tant de précipitation, qu'il fit un faux pas & tomba; ceux qui accompagnoient *Leon* ſe jet-

terent entre deux, & les ſéparerent. Cette démarche violente de *Seniergues* eſt le plus grand de tous ſes torts, & a été l'origine de ſa diſgrace; les autres faits auxquels on l'a imputée, ſont ou faux, ou déguiſés, ou entiérement étrangers à ſon malheur; il falloit bien que ſes meurtriers alléguaſſent quelque choſe, vrai ou faux, pour donner une couleur à leur aſſaſſinat. Si quelqu'un doutoit d'aucun des faits que j'avance, vous pouvez l'aſſurer, Madame, que je ſuis prêt à lui en fournir comme à vous, la preuve littérale, par la communication de la copie authentique de toutes les pieces du procès que j'ai entre les mains.

Les choſes étoient dans cet état, lorſqu'un Pere Jéſuite (*a*) entreprit de réconcilier *Seniergues* avec *Leon.* Ce Pere, qui étoit de la même Province

(*a*) Le R. P. Antoine de Salas.

d'Eſpagne, que *Dom Georges Juan*, l'ancien des deux Lieutenants de Vaiſſeaux, nos adjoints, l'engagea à amener *Seniergues* chez lui à une certaine heure; *Seniergues* ne put refuſer à *Dom Georges* cette marque de complaiſance, il ſe rendit à l'heure marquée. Un Gentilhomme de la Ville, appellé *Neyra*, ami de *Seniergues*, & allié de *Leon*, s'étoit auſſi chargé d'y amener celui-ci; mais *Neyra* manqua de parole, & n'envoya pas même s'excuſer : ce qu'il n'eût pu faire ſans prendre un nouveau rendez-vous. Cette omiſſion affectée, & le concours de diverſes autres circonſtances, ont depuis donné lieu de croire que dès-lors la perte de *Seniergues* étoit tramée. Il ne marcha plus que bien armé.

(*a*) Le Grand-Vicaire de l'Evêque de *Quito*, Réſident à *Cuença*, ayant

---

(*a*) Don Juan Ximenès Creſpo.

été le premier mobile de l'aſſaſſinat de *Seniergues*, & du tumulte excité contre la Compagnie des Académiciens, il eſt néceſſaire de vous faire connoître le perſonnage. Cet Eccléſiaſtique brouillon, ſans ceſſe aux priſes avec ſon Clergé & avec les Juges Laïques, étoit univerſellement haï. N'ayant d'autre vertu que beaucoup d'indifférence pour le Sexe, ſon fanatiſme lui perſuadoit qu'il pouvoit impunément ſe livrer aux autres paſſions. En mariant la fille de l'*Alcalde Dom Sébaſtien Serrano*, ſon ami & ſon parent, à *Leon*, il avoit épouſé les intérêts de celui-ci, & s'étoit déclaré hautement l'ennemi de *Seniergues*, juſques-là qu'il avoit ſommé juridiquement le Juge ordinaire de le faire arrêter; & n'ayant pu l'obtenir, il avoit commencé à informer criminellement contre *Seniergues*, comme Concubinaire public de *Manuela*.

Peut-être que ſur le portrait que je viens

viens de faire du Grand-Vicaire, feriez-vous tentée de croire qu'il n'étoit porté à cette étrange démarche, que par un zele aveugle & mal entendu; mais apprenez que cet homme fi zélé, en apparence, avoit été plus d'un an témoin tranquille, avec le refte de la Ville, du commerce fcandaleux de *Leon*, avec la fille en queftion, cette même *Manuela* que *Leon* avoit abufée fous promeffe de mariage, en lui donnant pour gages de fa parole divers joyaux du tréfor d'une Eglife, dont il étoit Marguillier; & pour achever de vous convaincre que le Grand-Vicaire avoit deux poids & deux mefures, faites attention que c'eft le même homme, qui d'une part vient de fe dépouiller volontairement de fa jurifdiction, pour fe rendre médiateur entre *Leon* & *Manuela*, légitimement oppofante pardevant lui, au mariage de *Leon*, & qui de l'autre viole toutes les regles en pro-

cédant criminellement & d'office, lui, Juge Eccléſiaſtique, contre un Laïque, contre un étranger privilégié, membre d'une Compagnie, qui jouiſſoit d'une protection & d'une recommandation particuliere & ſpéciale du Souverain, contre un nouveau venu, qui n'avoit eu entrée que depuis peu de jours dans une maiſon, d'où on ne lui avoit pas même inſinué de ſe retirer, & qui par conſéquent n'avoit pu cauſer de ſcandale; enfin, contre un homme notoirement à la veille de ſon départ, puiſqu'il avoit ſolemnellement refuſé d'entreprendre de nouvelles cures, qui s'étoient offertes à lui; faits qui étoient publics dans un auſſi petit lieu que *Cuença.*

Le cinquieme & dernier jour de la courſe de Taureaux, *Seniergues*, juſtement piqué des procédés du Grand-Vicaire, dont il mépriſoit les fureurs & les menaces, après s'être long-temps

promené ſur la place, & avoir paru dans diverſes loges, qui étoient conſtruites pour la commodité des ſpectateurs, paſſa dans celle où étoit *Manuela* avec toute ſa famille : c'étoit la premiere fois qu'il avoit paru avec elle en public ; imprudence ſi l'on veut ; mais qui n'étoit pas de nature à devoir lui coûter la vie.

Pendant ce temps, le pere de *Manuela*, nouvellement convaleſcent, ſe promenoit dans la place, tenant une longue épée nue & en habit de maſque ridicule, ainſi que beaucoup d'autres gens de ſon eſpece. Il rencontra un de ſes parents à peu près dans le même équipage, & ils eurent enſemble une ſcene bouffonne en croiſant leurs épées, & feignant d'en venir aux mains. *Manuela*, qui reconnut de loin ſon pere, à un manteau d'écarlate que *Seniergues* lui avoit prêté, le voyant aux priſes avec l'autre maſque, cria qu'on tuoit

ſon pere ; *Seniergues* crut que *Leon* faiſoit inſulter *Queſada*, qu'il prenoit pour lui, à cauſe de ſon manteau ; il courut auſſi-tôt ſur le champ de bataille, l'épée à la main ; mais inſtruit par *Queſada* même, que ce n'étoit qu'un badinage avec un de ſes couſins, il revint tranquillement reprendre ſa place de ſpectateur. Tous ces faits ſont prouvés au procès, par la dépoſition des Acteurs même, & de tous les témoins, ſans aucune contradiction ; & je ne ſuis entré dans ce détail, que parce qu'*on avoit publié que Seniergues s'étoit fait tuer, en voulant retirer à main armée un priſonnier des mains de la Juſtice, & que ce fait, tout faux qu'il eſt, & formellement démenti par tous les témoins, n'a pas laiſſé d'être rapporté, comme vrai, dans une relation faite à la hâte, qui fut envoyée auſſi-tôt en Eſpagne & en France. Les auteurs mal informés en ont eux-mêmes reconnu depuis la fauſſeté.*

Mais le coup étoit porté, & la plupart de ceux qui ont entendu parler de l'affaire ne ſont pas revenus de cette fauſſe prévention.

Il eſt certain qu'à ne conſulter que la vraiſemblance, il eſt plus aiſé d'imaginer qu'un jeune homme impétueux ſe ſoit fait tuer par des Archers, en voulant leur enlever leur proie, que de ſe perſuader qu'un Juge, un Magiſtrat chargé de veiller à la ſûreté publique, ſoit venu de ſang froid, à la tête d'une populace armée, attaquer un étranger protégé, tranquillement aſſis & ſans défiance, & que violant à ſon égard le droit des gens & tout principe d'humanité, il l'ait livré à la fureur du peuple; mais il n'eſt pas ici queſtion d'un Roman, où l'Auteur ne doit pas s'écarter de la vraiſemblance, c'eſt un fait que je vous raconte, & un fait qui s'eſt paſſé aux yeux de quatre mille témoins.

Seniergues avoit à peine repris ſa place, que *Neyra*, celui qui en manquant la veille au rendez-vous, avoit fait échouer la réconciliation propoſée, traverſa la place ſur un cheval richement enharnaché, & deſtiné à faire un perſonnage dans un Ballet de chevaux à la Moriſque, dont le même *Neyra* étoit l'ordonnateur. Il alla droit au balcon du coin de la place, où étoit une grande partie de notre compagnie, & là, adreſſant la parole aux deux Lieutenants de Vaiſſeau Eſpagnol, il leur fit à haute voix, & ſans mettre pied à terre, de grandes plaintes contre *Seniergues*, l'accuſant de troubler la fête, & les priant d'y mettre ordre ; enſuite il repaſſa ſous la Loge de *Seniergues*, & paroiſſant n'avoir d'autre but que de l'irriter, il lui cria de n'avoir pas peur, & que *Leon* ne ſongeoit pas à lui. Cet avis déplacé ne fit qu'échauffer la bile de *Seniergues*,

déja juſtement indigné contre *Neyra*, qui, faiſant profeſſion d'être ſon ami, l'avoit joué la veille lui & les médiateurs, & venoit encore actuellement de porter des plaintes contre lui ſans l'avoir prévenu. *Seniergues* ne put ſe contenir ; il maltraita *Neyra* de paroles, le menaça même. Celui-ci, ſaiſi de frayeur, quoique monté à l'avantage, & hors d'inſulte de la part d'un homme engagé entre les bancs d'un échafaud de ſept à huit pieds de haut, tourna bride & s'enfuit au grand galop ; ce qui fit éclater de rire tous les ſpectateurs. Les conducteurs des Taureaux, ceux qui ſe préparoient à les combattre, les gens de la cavalcade, tous attendoient leur chef hors de la place ; *Neyra* met pied à terre, & leur annonce que *Seniergues* le veut tuer, lui & tous tant qu'ils ſont, qu'il va ſe retirer chez lui ; enfin, qu'il n'y a plus de fête ni de courſe de Taureaux.

Il n'en fallut pas davantage pour mettre tout ce peuple en fureur ; ils entourent leur Capitaine, en criant : *Vive le Roi*, *meure le mauvais gouvernement ; meurent les François*, &c. & jettant mille autres cris séditieux. Il se rassemble autour de *Neyra* deux ou trois cents hommes, quelques-uns ont dit plus de cinq cents ; & ce qui est digne de remarque, toute cette troupe se trouve armée en un moment de lances, d'épées & de frondes, quelques-uns même d'armes à feu, qui n'étoient certainement pas destinées à attaquer les Taureaux. *Neyra* se met à leur tête, tenant un pistolet d'une main, & de l'autre une épée, appellée *Verduguillo*, arme prohibée par les loix, & dont les blessures sont presque toujours incurables. Ce bataillon marche droit à la Loge de *Seniergues*.

Tandis que l'attroupement se formoit & que *Neyra* haranguoit la po-

pulace, *Dom Georges Juan*, l'ancien des deux Lieutenants de Vaiſſeau, & Mr. *Godin*, étoient deſcendus de leur balcon, & avoient demandé à *Seniergues* quelle raiſon *Neyra* avoit eue de ſe venir plaindre qu'il troubloit la fête : *Seniergues*, qu'ils trouverent aſſis dans ſa Loge, leur rendit compte de la maſcarade de *Queſada*, & du combat burleſque où il étoit intervenu, pour ſéparer les combattants. Ne voyant rien à tout cela qui pût les allarmer, au-lieu de preſſer *Seniergues* de venir les joindre, ils le laiſſerent avec ſa compagnie; & jugeant au bruit qu'ils entendoient au coin de la place, que c'étoit un Taureau qui alloit entrer, ils ſe retirerent à l'extrêmité oppoſée. C'étoit *Neyra* avec ſa cohorte, c'étoit l'Alcalde *Serrano*, qui ſortant de la loge du Grand-Vicaire ſous prétexte d'appaiſer le tumulte, s'étoit joint à *Neyra*, & comme lui l'épée & le piſ-

toiet à la main, marchoit à la tête de la populace mutinée, criant *faveur à la juſtice.* Aucun des gens de marque, dont pluſieurs étoient de la cavalcade de *Neyra*, ne groſſit ſa troupe ; au contraire, le (*a*) Major de la Ville, allié de *Neyra* & de *Leon*, accourut au-devant des ſéditieux, & les chargea à coups de plat d'épée ; il les contint lui ſeul pendant quelques moments, & les eût empêché de paſſer outre, pour peu qu'il eût été ſecondé. *Neyra* ne fut ſuivi que de la canaille, & ne fut approuvé que par le ſeul Grand-Vicaire, qui lui avoit envoyé l'Alcalde pour renfort, tandis que lui & *Leon* étoient de loin témoins muets de la ſanglante ſcene, dont ils étoient les premiers moteurs.

Au milieu des blaſphêmes contre la Majeſté Royale, & de cris tumultueux de mort & d'anathême contre

(*a*) Dom Mathias de la Calle.

les François, la foule du peuple, conduite par l'Alcalde, arrive au bas de la Loge de *Seniergues*, & l'Alcalde lui ordonne de ſe rendre priſonnier. La ſuite fera voir ſi ce parti humiliant eût été plus ſûr pour lui. *Seniergues* demande à l'Alcalde qui il eſt pour lui donner cet ordre, & quelle autorité il a ſur lui; mais voyant qu'on ſe mettoit en devoir de renverſer ſon échafaud, il met pied à terre, & donne un ſpectacle plus ſingulier que celui des Taureaux. Adoſſé contre un pilier, un ſabre dans la main droite, un piſtolet de poche dans la gauche, il fait tête à cette multitude; aucun n'oſe l'approcher: mais la foule des ſurvenants faiſant avancer plus qu'ils ne vouloient ceux qui étoient les plus près de lui; prêt de ſe voir entouré, il rompt la meſure, ſe retire, faiſant toujours face aux aſſaillants, jouant de l'eſpadon avec ſon ſabre, & parant les coups, ſans tenter

de faire, & ſans recevoir aucune bleſſure. Il étoit parvenu à l'angle de la place & tout prêt de l'enceinte faite pour ſervir de barriere aux Taureaux, toujours aſſailli d'une grêle de pierres, dont il ne garantiſſoit ſa tête qu'aux dépens de ſes bras, lorſque les coups de pierres redoublés lui firent tomber les armes des mains. Se voyant déſarmé, il ne ſongea plus qu'à la retraite. Il entr'ouvroit la porte qui fermoit la barriere, & il avoit déja la tête & la moitié du corps en-dehors; en cet état l'Alcalde pouvoit le faire ſaiſir ſans réſiſtance, s'il n'eût voulu que l'arrêter, mais il jugea plus à propos de faire faire main-baſſe ſur lui, en criant à ſes Satellites : *qu'on le tue.* Il ne fut que trop bien obéi; *Seniergues* fut à l'inſtant percé de pluſieurs bleſſures, & le coup mortel lui fut porté, ſi l'on en croit la voix publique, par ce même *Neyra*, qui ne l'appelloit que *ſon cher ami.*

Lorſque le tumulte commença, nous étions, MM. *Bouguer*, *de Morainville* & moi, en face de la loge de *Seniergues* & du côté oppoſé, dans la loge du Curé de l'Egliſe de Saint-Sébaſtien, dont la place ſervoit de théâtre à cette tragédie. Le Docteur *Dom Grégoire Vicugna*, Curé de la grande Egliſe de *Cuença*, quelques autres Eccléſiaſtiques, & *Dom Vincent de Luna & Victoria*, ancien Corrégidor de la Ville, qui venoit d'achever le temps de ſa fonction, étoient avec nous dans la même loge. Nous ne nous doutâmes de rien, juſqu'au moment où nous vîmes *Seniergues* deſcendre de ſa loge ſur la place, & que nous le perdîmes de vue dans la foule. Nous deſcendîmes alors ces Meſſieurs & moi. Dom *Vincent*, que rien n'arrêtoit, prit les devants, tandis que nous nous débattions avec les Eccléſiaſtiques de notre compagnie, qui vouloient nous empêcher de le ſuivre,

mais que j'entraînois avec moi, persuadé que leur présence calmeroit un peuple accoutumé à respecter leur habit. A peine avions-nous fait quelques pas, que nous vîmes revenir *Dom Vincent*, qui nous cria, *c'en est fait, il est mort;* & en effet *Seniergues* étoit déja blessé mortellement. Il ne tint pas à *Dom Georges* de lui sauver la vie. *Dom Georges* étoit descendu dans la place avec M. *Godin*, avant l'action, comme je l'ai dit; il put voir plutôt que nous & de plus près de quoi il étoit question : il reconnut l'*Alcalde* & *Neyra* qui marchoient à la tête des factieux, & les vit d'assez près avant qu'ils eussent investi *Seniergues*. Il étoit temps encore; & il est certain que si *Dom Georges* alors eût avancé, il eût été respecté des deux chefs du tumulte, qui le connoissoient particuliérement, & qui même s'imaginoient que nous le reconnoissions pour notre Supérieur & pour

notre Juge. Le peuple d'ailleurs, toujours esclave de la crainte, avoit un grand respect pour lui, & n'avoit pas oublié que *Dom Georges*, deux ans auparavant, s'étoit tiré vigoureusement, & avoit dégagé son camarade d'un pas presque aussi dangereux; mais pour le malheur de *Seniergues*, *Dom Georges* qui voloit à son secours, fut arrêté par quelqu'un, qui crut qu'il s'exposoit témérairement : cependant *Seniergues*, malgré ses blessures, avoit gagné cette maison du coin de la place où étoit une partie de nos François; mais en entrant dans la cour, toujours poursuivi par ses meurtriers, il fut renversé & foulé aux pieds; & le généreux *Alcalde* lui alloit lâcher son pistolet dans la tête, si un Prêtre, (*a*) qui se trouva là présent, ne l'en eût empêché. On ne peut imputer une action si lâche & si

(*a*) Dom Melchior Cotes.

noire à un premier mouvement de vengeance & de colere, puisque le même *Alcalde* dit hautement trois jours après, & de sang froid, (le fait est prouvé au procès) *que tout son regret étoit de n'avoir pas fait enlever le blessé, lorsqu'on le transportoit au milieu de ses camarades, & de ne l'avoir pas fait étrangler dans la prison, sans autre forme de procès.* N'allez pas pour cela, Madame, vous imaginer que l'inhumanité soit un appanage du titre d'*Alcalde.* Un autre particulier, (*a*) ci-devant revêtu de la même charge, prit le blessé entre ses bras, empêcha le peuple de l'achever, & aida à le porter sur un lit. Pendant ce temps, la populace irritée escaladoit, sous les yeux de *Serrano*, le balcon où étoit le reste de notre compagnie, & le second Lieutenant de Vaisseau *Espagnol*, *Dom Antoine*

(*a*) Dom Sébastien de la Madriz.

toine de Ulloa ; & ils furent obligés de retirer l'échelle pour ſe garantir. D'un autre côté, le Grand-Vicaire, dont la fureur contre *Seniergues* avoit dégénéré en horreur de la Nation *Françoiſe*, ayant vu ſortir de l'Egliſe le S. Sacrement qu'on portoit au bleſſé, crioit à haute voix : *De quoi ſervent les Sacrements à des hérétiques ?* nom que le vulgaire, chez les *Eſpagnols*, prodigue à tous ceux qui ne portent pas un Roſaire pendu au col. On peut juger quel effet faiſoient ces diſcours ſur un peuple irrité, & qui ſe voyoit actuellement autoriſé par le Magiſtrat fait pour le réprimer. Cependant le grand Prévôt (*a*) ou *Alcalde* Provincial, maître de la maiſon qu'on avoit voulu eſcalader, écarta par ſon autorité, cette premiere foule des aſſaillants, & déja on portoit le bleſſé chez lui

(*a*) Dom Nicolas Palacio y Cevallos.

entouré d'Eccléſiaſtiques & de Religieux, précédé du Viatique, & ſuivi d'une partie de nous autres. Nous nous écartâmes alors, Mr. *Bouguer* & moi, par une rue détournée, & nous prenions les devants pour faire tout préparer chez *Seniergues*, & pour empêcher la foule d'y entrer, lorſqu'au premier détour, un gros de gens armés vint à notre rencontre. J'avoue que prévenu qu'on n'aſſaſſinoit pas de ſang froid, & ſans le moindre prétexte, je ne connus pas alors toute la grandeur du péril, qu'on m'a depuis fait appercevoir. Je m'avançois ſans défiance, cherchant des yeux le chef de cette troupe, & demandant à haute voix, ſous les ordres de qui elle marchoit. L'*Alcalde* que je ne connoiſſois pas, ne me répondit point, & s'éclipſa dans la foule; alors les pierres nous atteignirent, & déja les épées & les piques nous approchoient de fort près. Je n'eus

que quelques pas à faire en-arriere pour regagner le coin de la rue où je venois de laisser le reste de notre compagnie, qui servoit de cortege au blessé. Ceux-ci nous voyant, Mr. *Bouguer* & moi, suivis d'une populace furieuse, & se trouvant à portée de la maison du Curé de la grande Eglise, n'eurent rien de mieux à faire que de s'y mettre en sûreté; tandis que Mr. de *Jussieu* notre Médecin & moi faisions entrer le brancard du blessé, dans la maison vis-à-vis, qui étoit celle où je logeois & où nous le suivîmes, aidés du P. Recteur des Jésuites (*a*), appellé par le mourant. Ce Pere en fit aussi-tôt fermer & barricader en-dedans la porte qu'on vouloit enfoncer, tandis que son (*b*) compagnon, sur le pas de celle du Curé, favorisoit l'entrée de M. *Bouguer*, & assez à temps pour que celui-ci pût

(*a*) Le R. P. Jerôme de Herzé.
(*b*) Le R. P. Felix Moreno.

éviter un grand coup d'épée, qui lui fut porté par-derriere. Le même Religieux, avec le ſecours des gens du Curé, eut encore beaucoup de peine à chaſſer de la cour la foule qui y entroit, & l'*Alcalde* même qu'il aida à ſortir preſque malgré lui, en lui diſant: *Eh, ſortez donc, Mr. l'Alcalde; toute cette canaille marche ſur vos pas, ne voyez-vous pas que vous gâtez tout ici?*

Leon n'avoit pris aucune part en apparence aux événements de la place de *S. Sébaſtien.* Il s'étoit même refugié dans l'Egliſe dans ſon premier mouvement de frayeur; mais depuis qu'il eut reçu ſur la porte de l'Egliſe les compliments de ſes amis & des meurtriers qui le félicitoient ſur la mort de *Seniergues*, le courage lui étoit revenu. *Leon* parut auſſi-tôt le ſponton à la main, à la tête d'une autre troupe de ſéditieux, ſur la grande place. Le Curé de l'Egliſe Majeure, l'ancien *Corregidor*

& le Lieutenant du *Corregidor* actuel, en l'abſence de celui-ci, ſe donnerent de grands mouvements, pour arrêter le progrès de ce nouveau tumulte. Ce dernier fit publier un ban, portant défenſe de s'aſſembler & d'être plus de trois perſonnes enſemble; il avoit d'abord impoſé des peines afflictives; mais les ſéditieux l'obligerent à réformer ſon ban, en criant qu'ils n'avoient fait qu'obéir à l'*Alcalde*. Le même Lieutenant de *Corregidor* poſa la nuit ſuivante des ſentinelles en divers quartiers; & malgré ces précautions, il fut encore obligé de promettre au peuple, pour le calmer, que les François ſortiroient de la Ville dans vingt-quatre heures.

Seniergues fit le même ſoir ſes diſpoſitions, & mourut quatre jours après de ſes bleſſures dans mon lit.

Le Juge ordinaire, qui, dans les vingt-quatre heures, avoit reçu la déclaration du mourant & fait le procès-

verbal de ſes bleſſures, eut la coupable complaiſance de s'abſenter le lendemain, pour laiſſer le champ libre à l'*Alcalde Serrano* & à *Neyra*, qui encore teints du ſang de *Seniergues*, avoient le front de lui faire ſon procès & de ſe porter, l'un pour Juge, l'autre pour témoin dans l'information. M. *Bouguer* & moi rendîmes le 1 Septembre une plainte criminelle, demandant permiſſion d'informer contre les auteurs du tumulte, & notamment contre ceux qui nous avoient attaqués & pourſuivis à main armée. Je rendis une autre plainte contre les meurtriers, avec Mr. de *Juſſieu*, tous deux en qualité d'exécuteurs teſtamentaires du défunt, & pour l'honneur de ſa mémoire. Mr. *Godin* demanda permiſſion d'informer de la maniere dont s'étoit comportée notre compagnie en cette occaſion. Toutes ces Requêtes furent préſentées à *Dom Mathias Davila*, Corregidor

aƈtuel, qui étoit revenu à *Cuença* au premier avis du tumulte. Ce Juge montra d'abord beaucoup de vigueur, & voulut faire arrêter les coupables ; mais tout-à-coup cette vivacité ſe ralentit. Je dois rendre juſtice à ſa droiture & à ſes bonnes intentions ; il fut retenu par ceux qui naturellement auroient dû le preſſer. On craignit ou on feignit de craindre un nouveau ſoulevement. Enfin, le Corregidor fit ſeulement d'office une information ſommaire & ſecrete, dont les parents de ſa femme, alliés des coupables, ne lui ont pas ſu gré. Il l'envoya à *Quito*, & elle fait la baſe de tout le procès.

De divers autres Juges nommés ſucceſſivement, les uns s'excuſerent, les autres firent des procédures contradictoires & abſurdes : l'un d'eux, homme noté & complice d'un meurtre, dont il ne s'eſt jamais bien lavé, brigua la commiſſion, l'obtint ; & quoique récuſé

en bonne forme, il informa; mais seulement contre le défunt & non contre ses meurtriers. Sur de simples allégations de faits calomnieux & depuis demontrés faux, il décréta le mort de prise de corps, trois mois après son décès. Le décret existe au procès, ainsi que les lettres menaçantes & inutiles, & les ordres aussi infructueux des Vice-Rois de *Lima* & de *Santa-Fé* (a) adressés au Parlement de *Quito*, pour qu'un des Conseillers de cette Cour se transportât de *Quito* à *Cuença*, pour y faire les informations nécessaires. Cependant sur les premieres procédures faites par le Corregidor de *Cuença*, le Procureur-Général du Parlement de *Quito*, ayant donné des conclusions à mort contre les meurtriers de *Senier*-

(a) Ceux de Santa-Fé depuis 1740, que la Province de *Quito* fut distraite de la Vice-Royauté du *Pérou*, & aggrégée au nouveau Royaume de *Grenade*.

gues, le même Corregidor eut un ordre ſecret de les arrêter; mais la plupart eurent le temps de s'échapper. Le ſeul *Leon* fut pris & mis en priſon à *Cuença;* d'où, ſous prétexte d'une maladie atteſtée par des certificats de Charlatans, qui contenoient un expoſé auſſi faux que ridicule, & par faute d'argent, (quoique tous les biens des coupables fuſſent ſaiſis) il n'a jamais pu être transféré à *Quito;* enfin, après trois ans de procédures ſuivies de ma part, ſans relâche, & qui rempliſſent un volume in-folio de près de mille pages, les principaux coupables, l'*Alcalde Serrano*, *Neyra* & *Leon* fugitifs dès le premier décret, qualifiés dans les concluſions du Procureur-Général de perturbateurs du repos public & de criminels de Leze-Majeſté, & contre leſquels le même Miniſtre de la vengeance publique avoit conclu à mort, à la confiſcation des biens &

préalablement à la queſtion contre l'un d'eux, ſont condamnés; c'eſt ici ce qui eſt plus digne d'attention, ſont condamnés, *par contumace*, à huit ans de banniſſement, avec deux hommes du peuple. Quoique fort contents de cet Arrêt, aucun n'y a obéi, & ils n'attendoient que le moment de mon départ pour ſe préſenter devant les mêmes Juges, & ſe faire abſoudre entiérement, comme ils le ſont ſans doute aujourd'hui.

Je veux croire que, vu le peu d'accord de quelques témoins & le ſilence du plus grand nombre, ſur le nom de celui qui a porté la bleſſure mortelle à *Seniergues*, *Neyra* qui ſe retira le même ſoir dans une Egliſe, & qui s'eſt vanté publiquement de l'avoir tué, n'eſt pas ſuffiſamment convaincu du meurtre; mais quant aux autres faits, comme d'avoir ſoulevé la populace, d'avoir marché à la tête des ſéditieux,

au-lieu de les contenir, & d'avoir rendu publiquement graces aux meurtriers; la preuve eſt complette à cet égard contre *Neyra*, *Serrano* & *Leon*. D'ailleurs, les ſuites du ſoulevement du peuple contre toute la Compagnie Françoiſe, & en particulier contre M. *Bouguer* & moi, & le riſque évident que nous avons tous couru de la vie, ſont d'une telle notoriété publique, que les témoins les plus paſſionnés n'ont pu répandre ſur ces faits le moindre nuage. Par tout pays, un accuſé qui prend la fuite, au-lieu de comparoître devant le Juge, (c'eſt ce qu'on appelle contumace,) eſt cenſé coupable du crime dont il eſt accuſé & condamné comme convaincu; à plus forte raiſon, quand il y a, outre les ſoupçons, des indices & des preuves réelles. Toutes les juriſprudences ſont uniformes ſur ce point; & la Loi d'*Eſpagne*, nommément, y eſt expreſſe. Il y avoit donc dans le cas

présent beaucoup plus qu'il n'en falloit pour suivre les conclusions du Procureur-Général. Comment donc, direz-vous, est-il possible que des Licenciés en droit, que des Juges d'un tribunal supérieur, qui rend ses Arrêts au nom du Souverain, ayent jugé si évidemment contre la Loi, qui devoit leur servir de regle ? Faites-moi encore quelques autres questions, Madame ; demandez-moi, comment il est possible qu'on n'ait jamais fait droit sur les Requêtes de M. *Bouguer* & de moi ; où nous demandions permission d'informer au sujet de la sédition excitée contre nous personnellement & contre le reste de notre Compagnie ? Comment n'a-t-on pas fait la moindre information juridique contre celui qui a porté à M. *Bouguer* un coup d'épée par-derriere, quoique tout *Cuença* le nommât à haute voix ? Comment des gens qui osent usurper le nom respectable de Juges,

ont-ils fait aſſez peu d'attention, pour confondre dans leur Arrêt deux des principaux coupables, & n'en faire qu'un ſeul perſonnage? Enfin, demandez-moi pourquoi l'Evêque de *Quito* n'a pas fait achever en trois ans l'information juridiquement commencée contre ſon Grand-Vicaire de *Cuença*, & n'a répondu à aucune des Requêtes que je lui ai préſentées, pour lui demander que cette affaire fût ſuivie par les voies de droit? Il me ſeroit beaucoup plus aiſé de vous fournir matiere à de nouvelles queſtions de cette eſpece que de vous y répondre. Vous croiriez peut-être que je plaiſante, ſi je vous diſois que les ſollicitations d'un homme de conſidération du pays, à qui le frere de l'*Alcalde* fugitif prêta des mulets, dans une occaſion où il ſe trouvoit dans l'embarras, a ſuffi pour blanchir les coupables, & même pour ralentir les pourſuites du Procureur-Général. Vous

trouveriez que cela manque de vraisemblance. Je conviens avec vous que le fait n'est pas vraisemblable, je ne vous le donne que pour vrai. Une autre raison qui ne vous paroîtra peut-être pas plus sérieuse, & qui n'a pas eu moins de part à un Arrêt si singulier, c'est qu'il y a bien loin de *Quito* à *Madrid*. Je vous laisse le commentaire à faire. Cependant il est certain, que quelque accoutumé qu'on soit dans l'*Amérique Espagnole*, à voir les différends les plus vifs terminés avant que la décision de la Cour soit arrivée; la singularité du cas, toutes ses circonstances, & sur-tout la recommandation formelle & positive que Sa Majesté Catholique dans ses passe-ports, fait de nous à tous *ses Gouverneurs*, *Présidents*, *Juges*, *&c.* Enfin, la vivacité avec laquelle on ne doutoit pas que la Cour de *France* ne prît les intérêts des Académiciens, qui, chargés par le Roi leur

Maître d'une commiſſion utile à toutes les Nations, avoient été à la veille de trouver, pour prix de leurs travaux, une mort que bientôt la calomnie eût fait paſſer pour déshonorante & juſtement méritée; tout cela perſuadoit qu'on verroit dans peu quelqu'ordre fulminant de la Cour d'*Eſpagne*. On citoit des exemples, où, pour de moindres fautes, des Villes d'*Amérique* ont perdu leurs privileges, & tous les Miniſtres d'une *Audience* ont été caſſés : enfin, tout le monde étoit dans l'attente d'un événement extraordinaire, & on y eſt encore. Auſſi les coupables ont-ils mis tout en œuvre pour ſupprimer nos lettres écrites dans le temps, n'y ayant guere eu que la Relation peu fidelle dont j'ai parlé, qui ait percé juſqu'en *France*. Ils craignoient ſi fort que les pieces du procès, dont j'emportois la copie authentique, ne parvinſſent en *Eſpagne*, qu'ils ont pris des voies bien

étranges pour l'empêcher. A douze ou quinze lieues de *Cuença*, en ſortant de ce canton, je reçus des compliments du bonheur que j'avois eu d'avoir pris une route détournée, & d'avoir par-là échappé aux émiſſaires des meurtriers de *Seniergues*, qui m'attendoient ſur le chemin de *Cuença* à *Loxa*, pour me faire un mauvais parti.

Quelqu'un m'entendant, il y a quelques jours, parler de tout ceci avec vivacité, me demanda froidement quel intérêt je prenois déſormais à cette affaire, & ſi je n'avois pas dit mon dernier adieu à *Quito*. Je lui répondis que j'étois François, que j'aimois ma patrie, que je m'intéreſſois pour l'Académie, dont j'ai l'honneur d'être Membre; que la marque de confiance que m'a donnée le défunt, avec qui je n'avois aucune liaiſon, & ma qualité d'exécuteur teſtamentaire, m'engageoient à défendre ſa mémoire des calomnies

dont

dont on l'avoit voulu noircir ; qu'il n'avoit pas tenu aux auteurs du tumulte de *Cuença*, que nous ne fussions tous égorgés, & que notre mémoire ne fût odieuse, que personnellement j'avois encore couru risque quatre ans après d'être assassiné de la même part ; qu'il étoit vrai que nous étions tous aujourd'hui à l'abri de la fureur de ces dangereux ennemis, mais que la maxime de ne prendre part qu'aux choses auxquelles on est actuellement & personnellement intéressé, tendroit au bouleversement de toute société humaine.

J'ajoute que tant que j'ai été en pays étranger, & honoré d'une commission du Roi, je me suis cru obligé de défendre l'honneur & les intérêts de mon Souverain, de la Nation, & de l'Académie. Arrivé en *France*, il ne me reste plus qu'à rendre compte de mes démarches, & d'attendre patiemment ce qui sera résolu. La copie en bonne

forme du procès eſt aujourd'hui ici, après avoir couru bien des haſards. Il ſuffit de l'envoyer au Conſeil d'*Eſpagne*, où même il doit y en avoir déja une. Il n'eſt pas douteux que dans ce Tribunal ſérieux & reſpectable, à la premiere inſpection, un Arrêt rendu contre toutes les regles, ne ſoit caſſé, & que le reſpect dû à la recommandation du Roi, & aux ordres de Sa Majeſté Catholique, violés dans nos perſonnes, au mépris de la Nation & de l'Académie, ne ſoit pleinement vengé?

Pour ne pas donner à cette Lettre des bornes trop étendues, je ſupprime la réfutation de pluſieurs calomnies contre le défunt, dont le ſoupçon même a été anéanti, par les informations qui font partie du procès. J'ai pareillement obmis le récit de quelques faits entiérement étrangers à la mort de *Seniergues*, détaillés avec quelque apparence de malignité dans la Relation déja ci-

tée. Tel eſt, par exemple, celui d'avoir prêté la main au châtiment d'un *Metis* inſolent qui avoit inſulté un de nos deux Officiers *Eſpagnols*, ami particulier de *Seniergues*, action où on ne peut reprocher à celui-ci autre choſe, que d'avoir, par une généroſité peu commune, regardé comme ſon affaire propre, celle qui n'intéreſſoit que ſon ami, qu'il n'a fait que ſeconder; action enfin qui n'a rien eu de commun avec ſa diſgrace arrivée près de deux mois après.

Pour achever de dégager ma parole, je vous envoye, Madame, une vue que j'ai deſſinée ſur les lieux de la place de *Cuença*, où fut tué *Seniergues*. Vous y verrez repréſenté le champ de bataille & l'action même, les principaux acteurs y ſont déſignés par des lettres & par des renvois. J'y joins un Extrait de tout le procès, quelques dépoſitions de témoins, pluſieurs Conclu-

ſions du Procureur-Général du Parlement de *Quito*, deux Lettres des Vice-Rois, l'Arrêt définitif, & quelques autres pieces du procès dignes de votre curioſité. Elles ſerviront de preuve à une partie de ce que j'ai avancé. J'ai mis le texte *Eſpagnol* ſur une colonne, & ſur une autre à côté, la traduction *Françoiſe*; on la pourra comparer plus aiſément à l'original, & juger mieux de ſa fidélité. Pour faire quelque diverſion à un ſujet auſſi triſte que celui de ma Lettre, je joindrai à ces Pieces juſtificatives, le certificat dont j'ai parlé plus haut, donné par un Médecin de *Cuença*, ſur la maladie de *Leon*; il vous donnera une idée de l'état actuel de la Médecine dans les Colonies *Eſpagnoles*.



PIECES JUSTIFICATIVES,

POUR servir de Preuve à la plupart des Faits allégués dans la Lettre précédente. Lesdites Pieces extraites du Procès criminel de la mort du Sr. Jean Seniergues, *suivi en l'Audience Royale, ou Parlement de Quito.*

EXTRACTO

De los Autos criminales ſeguidos en la Real Audiencia de Quito, ſobre la muerte de Juan Seniergues, Cirujano nombrado para aſiſtir a los Reales Academicos de la Ciencias de Paris, embiados al Perù para la medida de la Tierra.

EXTRAIT

Du Procès criminel ſuivi en l'Audience Royale de Quito, ſur la mort de Jean Seniergues, Chirurgien, nommé à la ſuite de MM. les Académiciens des Sciences de Paris, envoyés au Pérou pour la meſure de la Terre.

EXTRACTO

De la Sumaria hecha de oficio por el Corregidor de Cuenca, Don Mathias Davila.

EXTRAIT

De l'information ſommaire faite d'office par le Corregidor de Cuença D. Mathias Davila.

DECLARACION

De D. Juan Seniergues, ante el Juez y el Eſcribano, f. 48. *del tanto de los Autos.*

EN la Ciudad de Cuença, en dicho dia 30

DÉCLARATION

Du Sieur Seniergues, par-devant le Juge & le Notaire. p. 48. de la copie du Procès.

EN la Ville de Cuença ledit jour 30 Août

de Agosto de 1739 annos el dicho D. Juan Seniergues haviendolo reconvenido yo el presente Escribano... dixò, que solo en el tumulto..... conociò a los Capitanes D. Sebastian Serrano y Mora Alcalde ordinario, y D. Nicolas de Neyra, y que en dicho tumulto aunque llevò un chafalote a la una mano y a la otra una pistola, pero con dichas armas no havia offendido ni heri do a ninguno, porque solo las havia sacado en defensa de su personna; y que quando le dieron las heridas le havian derribabo ya dichas armas de las manos con las pedradas que en ellas le dieron. En lo qual respondiò, siendo instado por dicho Segnor (Alferez Real) y en lo demas dixò que lo dexaran sossegar que no estaba para esto, respeto de que tenia perdonada la injuria y que tampore estaba en estado de poder firmar. Por lo qual firmò solo su merced dicho Segnor Alferez Real, &c.

1739, ledit Sieur Seniergues, moi Notaire présent, l'ayant sommmé... a dit, que dans le tumulte, il n'avoit reconnu que les Capitaines Dom Sébastien Serrano & Mora, Alcalde ordinaire, & Dom Nicolas de Neyra, & que quoique lui déclarant eût un sabre dans une main & un pistolet dans l'autre, il n'avoit offensé ni blessé personne avec lesdites armes, ne s'en étant servi que pour sa défense personnelle, & que lorsqu'il reçut ses blessures, on lui avoit fait tomber lesdites armes des mains à coup de pierre. Il a fait ces réponses sur les instances réitérées dudit Juge (Alferez Royal) & au surplus, il a dit qu'on le laissât reposer, qu'il n'étoit pas en état de répondre, & d'autant plus qu'il avoit pardonné l'injure, & qu'il ne se sentoit pas non plus la force de pouvoir signer. C'est pourquoi ledit Sieur Alferez Royal a signé seul, &c.*

(*) Officier qui fait les fonctions de l'Alcalde au défaut de celui-ci.

EXTRACTO

De las declaraciones de los Testigos oydos en la Sumaria del Corregidor de la Ciudad del Cuença del Perù.

TESTIGO PRIMERO.

Don Sebastian de la Madriz, Alcalde ordinario que fue de la misma Ciudad de Cuença oido en 8 dias de Setiemb. de 1745, declarò como se sigue f. 51 y sig.

. . . . . . Y despues de esto viò que el Sargento Mayor Don Mathias de la Calle apresuradamente tirò para la puerta de dicha plazeta y le quitò a un Matachin una espada.... con la qual se atravesò en dicha plazeta, tirando golpes, como que atajava el que entrasse el tumulto; y *y en todo esto el dicho Don Juan se dejò estar en dicho tablado*, y dicho Sar-

EXTRAIT

Des dépositions des Témoins ouis dans l'information du Corregidor de la Ville de Cuença au Pérou.

PREMIER TÉMOIN.

Dom Sébastien de la Madriz, ci-devant Alcalde ordinaire de la même Ville de Cuença, ouï le 8 Septembre 1745, a déclaré ce qui suit, p. 51 & suiv.

. . . . . . *Et ensuite il vit que le Major de la Ville Dom Mathias de la Calle courut avec précipitation vers la porte du coin de la place, & qu'il ôta à un Matassin son épée... avec laquelle il barroit le passage, frappant de grands coups comme pour empêcher la foule d'entrer*, & pendant tout ce temps-là, ledit Seniergues resta dans sa loge, *& ledit Major*

gento Mayor no pudo detener dicho tumulto, porque quiça atropellandolo se entrò para dentro, unos con espadas, otros con rejones, otros con puas, otros con piedras, y tiraron para el tablado donde estaba dicho Don Juan, y por delante, el Capitan Don Sebastian Serrano, Alcalde ordinario desta dicha Ciudad con una pistola en la mano, y el dicho Capitan Don Nicolas (de Neyra) con una espada o espadin tambien en la mano, y iban diziendo los del tumulto, segun oyò el declarante, *viva el Rei*, *muera el mal gobierno.* Y a este tiempo de ver dicho tumulto, se apeò el dicho Don Juan de dicho tablado, con dicho chafalote en la mano, y esperò haziendo frente a dicho tumulto; el que le invistiò con dichas armas que llevavan, y dicho Don Juan defendiendose con dicho chafalote, y quitando puntas, se fue retirando para tras; y en esto le dieron una pedrada en el brazo donde tenia dicho chafalote, que se lo hizieron caer en tierra, y luego echò a huïr,

n'ayant pu contenir les séditieux qui lui passerent presque sur le corps, ils entrerent tous dans la place, les uns avec des épées, d'autres avec des demi-piques, quelques-uns avec des épieux, & les autres chargés de pierres, & s'avancerent vers la loge où étoit ledit Seniergues, ayant à leur tête le Capitaine Dom Sébastien Serrano, Alcalde ordinaire de la Ville, le pistolet à la main, & le Capitaine Dom Nicolas (de Neyra) aussi l'épée à la main. La troupe des mutins crioit, ainsi que le déposant l'a oui, vive le Roi, & meurt le mauvais gouvernement. *A la vue de ce tumulte, ledit Seniergues descendit de sa loge le sabre à la main, & faisant tête à cette multitude, l'attendit de pied ferme. Ceux-ci fondirent alors sur lui avec leurs armes, & ledit Seniergues se défendant avec son sabre, & parant les coups qu'on lui portoit, se retiroit en-arriere, lorsqu'un coup de pierre qui l'atteignit dans le bras, lui fit tomber son sabre de la main; alors il se mit à fuir vers le coin de la place, pour sortir par la rue qui y abou-*

ſaliendo fuera de dicha plaza para la calle, y dicho tumulto ſiempre tras el, y al tiempo de ſalir por la puerta, viò el declarante que un moço de los del tumulto le tirò un rejonazo que lo pasò.... y llegando a la plaza, viò eſte declarante en ella, un tumulto de gente plebe, con atambor por delante y eſpadas y rejones como que venian aquartelar la Bandera. Y oyò el declarante unas vozes de differentes perſonnas, que bajando, Don Carlos de la Condamine, Don Pedro Buguer, Don Joſeph Verguin, y Don Jorge Juan, muy ſoſſegados a retirar ſe a ſus caſas, les ſaliò un tumulto en el camino tirandoles eſtocadas y piedras .... corriendo dicho tumulto tras ellos, y ſe entrò el dicho Don Carlos a la caſa de ſu morada, porque allà metia à D. Juan embraços un criado de dicho D. Carlos; y los mas referidos ſe entraron en caſa de una perſona que por ſu eſtado no ſe nombrà (el Cura de la Yglesia major) y tras ellos, el dicho Alcalde Don Se-

tiſſoit, la troupe ſéditieuſe le pourſuivant toujours; & dans le moment qu'il ſortoit par la porte (de la barriere qui fermoit la place) le dépoſant vit un de la troupe, lui alonger un coup de pique qui le perça .... & étant arrivé ſur la grande place, le dépoſant vit un attroupement ſéditieux de gens du peuple, armés d'épées & de piques, un tambour à leur tête, & comme venant ſe ranger au drapeau. Il entendit de différents endroits que les Sieurs de la Condamine, Bouguer, Verguin, & Dom George Juan, ſe retirant tranquillement chez eux, avoient rencontré en chemin une troupe de mutins qui les avoient chargés à coups d'épée, & de pierre.... & que cette populace les pourſuivit, que ledit Sieur de la Condamine entra chez lui, où un de ſes gens portoit à bras ledit Seniergues, & les autres ci-deſſus nommés, entrerent dans la maiſon d'une perſonne qu'on ne nomme pas par reſpect pour ſon état (le Curé de l'Egliſe majeure) & ſur leurs pas, l'Alcalde, Dom Sebaſtien.... avec les ſéditieux, juſques dans la mê-

baſtian..... con dicho tumulto, haſtà dentro de dicha caſa, a donde, pos ſer el de mas a tras dicho Don Pedro Buguer, le havia tirado uno del dicho tumulto una eſtocada por a tras que no lo alcansò; a donde en dicha caſa ſe favorecieron porque dos perſonas..... (el R. P. Rector Geronimo Herſe y ſu compañero, el R. P. Felix Moreno) los encerraron en un quarto, &c.

me maiſon, où l'un d'eux porta par-derriere au Sieur Bouguer qui étoit entré le dernier, un coup d'épée qui ne l'atteignit point; qu'ils ſe refugierent dans ladite maiſon, où deux perſonnes..... (le Recteur des Jéſuites & ſon Compagnon cités dans la lettre) les renfermerent dans une chambre, &c.

Ratificado en 16 de Diziembre de annos f. 592.

Ce témoin a été récollé le 16 Décembre 1740, p. 592.

TESTIGOS SECUNDO Y TERCERO.

El uno hablò de oyda, el otro no quizo declarar; no fueron ratificados.

SECOND ET TROISIEME TÉMOIN.

Le ſecond n'eſt pas oculaire; le troiſieme n'a rien voulu déclarer; ni l'un ni l'autre n'ont été récollés.

TESTIGO QUARTO.

Don Nicolas Palacios y Cevallos; Alcalde Provincial y pri-

QUATRIEME TÉMOIN.

Don Nicolas Palacios e Cevallos: grand Prévôt de la

mer Regidor de Cuença declara como se sigue en 13 dias de Setiembre de 1739.

. . . . . Viò que venia un tumulto de mas de cien hombres armados de espadas rejones y piedras, y por delante de ellos, el Capitan, D. Sebastien Serrano y Mora, Alcalde ordinario de esta dicha Ciudad, con una pistola en la mano, el Capitan D. Nicolas de Neyra y Villamar assi mesmo, con un espadin ô espada desnuda en la mano, y quando se acercaron los de dicho tumulto al tablado donde estaba dicho D. Juan, viò el declarante que se apeò el suso-dicho por un palo, y haviendo se estrechado con los de dicho tumulto, se fue defendiendo con un chafalote de las estocadas que le tiraban, y juntamente retiran dose por a tras, hastà que le dieron con una pedrada en la mano que lievava dicho chafalote, de que lo tendieron al suelo, y sele cayò dicho chafalo-

Province de Cuença, & premier Echevin de ladite Ville, déposa ce qui suit, le 13 Sept. 1739.

. . . . . . *Il vit qu'une troupe de plus de cent personnes s'avançoit en tumulte, armée d'épées, d'épieux & de pierres, ayant à leur tête le Capitaine Dom Sebastien, Serrano & Mora, Alcalde ordinaire de ladite Ville, un pistolet à la main, & le Capitaine Dom Nicolas de Neyra & Villamar, pareillement une épée nue à la main; & au moment que ceux qui composoient cette troupe, s'approcherent de la loge où étoit ledit Sieur Seniergues; le déposant vit ledit Seniergues descendre dans la place par un des piliers, (qui soutenoient sa loge) il le vit serré de près par les gens du tumulte, parer avec son sabre les coups d'epées qu'on lui portoit, en se retirant en-arriere; jusqu'à ce qu'il reçût dans la main dont il tenoit son sabre, un coup de pierre qui le renversa, & lui fit tomber les armes des mains. Et comme*

te, y yendo a salir por una puerta que estaba en una de las barreras de dicha plareta, oyò el declarante unas vozes que dezian, *maten lo*, *maten lo*...... a cuyo tiempo viò que un moço llamado Manuel de Mora alias Nauisapa le tirò a dos manos un rejonazo a dicho D. Juan, &c.

Ratificò se el dicho testigo en 16 *de Diziembre de* 1740. *p.* 591.

TESTIGO QUINTO.

D. Thomas Nugente, Mercader residente en la Ciudade de Cuença, oido el mesmo dia, dize lo mesmo; y mas.

Que Francisco Quesada se havia puesto de Matachin, y que le havia prestado sa capa D. Juan Seniergues, y que reconociendo dicha capa de quien era..... a desafiar al dicho Matachin a cuyo

il étoit près de sortir par la porte d'une des barrieres qui fermoient la place, le déposant entendit des voix qui crioient, qu'on le tue, qu'on le tue.... *& dans le même moment un homme du peuple appellé Manuel de Mora, autrement Nauisapa, porta à deux mains un coup de pique audit Seniergues, &c.*

Ce témoin a été récollé le 16 Décembre 1740, pag. 592.

CINQUIEME TÉMOIN.

D. Thomas Nugent, Marchand résident en la Ville de Cuença, ouï le même jour, dépose les mêmes choses; & dit de plus.

Que François Quesada s'étoit habillé en Matassin, que le Sieur Seniergues lui avoit prêté son manteau, & que reconnoissant à qui appartenoit ce manteau...... on avoit défié ce Matassin à un combat singulier, qu'a.

tiempo havia concurrido dicho D. Juan Seniergues a defenderlo, y que con efecto viò el declarante que se apartò la bulla de gente, y el dicho D. Juan tirò para su tablado, onde lo viò subir, y a poco rato de pasado esto, viò tambien como por una puerta de las de dicha plazeta venia a entrar un tumulto de gente, a cuyo tiempo, se apartò, del tablado donde estaba el declarante, el Sargento mayor D. Mathias de la Calle..... y haviendole quitado la espada a un moço, se estrechò a dicho tumulto, queriendo embarassar la entrada a dicha plazeta, y no pudiendo contenerlos se entraron *mas de quinientos hombres* al parecer, con espadas, &c.

lors ledit Seniergues étoit accouru pour le défendre (*), *& qu'en effet le déposant vit la foule lui faire place, qu'ensuite ledit Seniergues revint à sa loge, où le déposant le vit monter; & peu de temps après, il vit entrer par un des coins de la place, tumultuairement, un gros de gens, & le Major de la Ville, D. Mathias de la Calde, descendre de la loge où il étoit avec le déposant.... & ledit Major ayant ôté l'épée à un homme du peuple* (*qu'il trouva sous sa main,*) *s'approcha des gens du tumulte pour les empêcher d'entrer dans la place, & que ne pouvant les contenir, ils se répandirent dans la place au nombre de* plus de cinq cents, *à ce qu'il paroissoit, armés d'épées, &c.*

A qui refiere este testigo lo mismo que los dos antecedentes y prosigue:

Ici ce témoin dit les mêmes choses que les deux précédents, & il continue:

Y que assi mismo viò

Que lui déposant vit en-

(*) Voyez ci-après la déposition de Nicolas Malina, l'un des deux acteurs de ce prétendu combat.

el declarante qui dieron buelta à dicha plazeta, con el mesmo tumulto con tu atambor, y entre ellos no conociò à otra persona mas de el dicho Alcalde Don Sebastian Serrano, y oyò dezir: *Viva el Rey muera el mal Gobierno, mueran los Gavachos.*

Y asi mismo oyò de varios, que haviendo salido dicho tumulto por donde entraron, el que dicho Cap. D. Diego de Leon les havia dado las gracias..... baxò el declarante consu compagnia de otros hàzia la calle del comercio onde pararon; y haviendo oido otra gran bulla, se asomaron à la esquina de onde repararon, que bajava dicho tumulto házia la plaza mayor... y dixò D. Raimundo Berrueta que de ver que trahian à Don Juan herido sus compagneros, D. Carlos de la Condamine y D. Pedro Buguer, les havian buelto à investir los de dicho tumulto a pedradas por la

core qu'ils firent le tour de la même place, toujours en tumulte & au son du tambour, qu'il ne reconnut parmi eux que ledit Alcalde Dom Sébastien Serrano, & qu'il entendit crier : Vive le Roi, meure le mauvais Gouvernement, meurent les Gavaches (*)

Qu'il a aussi oui-dire à plusieurs personnes, que la troupe des séditieux étant sortie par où elle étoit entrée, ledit Capitaine Dom Diegue de Leon, leur avoit fait des remerciments.... Que lui, déposant, descendant avec sa compagnie vers la rue des Marchands, & s'y étant arrêtés, ils ouirent un autre grand bruit, & s'avançerent au coin de la rue, d'où ils virent que la troupe des mutins descendoit vers la grande place .... que Dom Raimond Berrueta leur dit que ceux-ci voyant que les Sieurs de la Condamine & Bouguer faisoient emporter leur camarade Seniergues, ils les avoient attaqués & poursuivis à coups de pierres, dont une

(*) Terme de mépris, dont le peuple se sert en Espagne, pour injurier les François.

calle, y de una de ellas havian derribado al dicho D. Pedro .... hasta que alcançaron la casa.... (del Cura de la Yglesia mayor,) y en la puerta de ella saliò N...... (el R. P. Felix Moreno) a contenerlos, al qual tambien derribaron el sombrero de una pedrada; y por medio de su vestidura le tiraron una estocada al dicho D. Pedro Buguer, y con esso baxaron, con dicho atambor por delante, à pararse en dicha plaza mayor; y el dicho Alcalde Don Sebastian Serrano con ellos; y dieron buelta à la plaza echando vozes: *Viva el Rey, muera el mal Gobierno, y mueran los Gavachos.* A cuyo tiempo oyò dezir el declarante que havia llegado à dicha plaza el Teniene General D. Manuel de Astudillo, à quien le havian, dicho los de dicho tumulto que si magnana no salian nos Franceses de la Ciudad, los havian de pasar à todos à cuchillo, y que por contenerlos y sossegarlos dicho Teniente General les havia dicho que si, saldrian; y con esto luego

une avoit renversé ledit sieur Bouguer ..... qu'enfin ils avoient atteint la maison.... (du Curé de la grande Eglise) & que sur la porte N.... (le R. P. Felix Moreno) étoit venu au-devant d'eux, pour contenir les mutins qui avoient fait tomber le chapeau d'un coup de pierre à ce Religieux, & qu'au travers de son manteau ils avoient porté un coup d'épée audit sieur Bouguer, qu'après cela ils étoient descendus tambour battant jusqu'à la grande Place, où ils avoient fait alte, ayant avec eux ledit Alcalde, Dom Sebastien, & qu'ils avoient fait le tour de la grande Place, en criant à haute voix : Vive le Roi, meure le mauvais Gouvernement, & meurent les Gavaches ; *qu'alors le déposant entendit dire, que D. Manuel de Astudillo, Lieutenant du Corrégidor, étoit venu sur ladite place, & que les séditieux lui avoient dit que si les François ne sortoient pas le lendemain de la Ville, ils les passeroient tous au fil de l'épée, à quoi ledit Lieutenant, pour les appaiser & les contenir, leur avoit dit qu'ils sortiroient*

incontinenti hizo publicar un Auto, &c.

No fue ratificado este testigo par ausente al tiempo de las ratificaciones y consta. F. 599.

TESTIGO SEXTO.

El dia 14 de Septembri 1739. Andres Miranda Teudero y Pulpero vesino de Cuença dize, f. 68 y sig. que

Estando en su tienda viò baxar de la plazuela de San Sebastian à la Plaza Mayor desta dicha Ciudad una tropa de gente como de 150 personas y a la cabeça de ellos el Alcalde ordinario D. Sebastian Serrano, y el Capitan D. Diego de Leon, à cuyo tumulto saliò cierta persona que por su estado no se nombra (Don Gregorio Vicugna, Cura de la Yglesia mayor) y

sans faute, & aussi-tôt après il fit publier un ban, &c.

Il est prouvé que ce témoin étoit absent de Cuença en 1740, lors du recollement des autres, p. 599.

SIXIEME TÉMOIN.

Le 14 Septembre 1739, André Miranda, Marchand Mercier & Aubergiste, habitant de Cuença, a dit, p. 65 & suiv. que

Etant dans sa boutique, il vit un gros de monde d'environ 150 personnes qui descendoit de la place de Saint Sébastien à la grande Place, & à leur tête l'Alcalde ordinaire, Dom Sébastien Serrano, & le Capitaine Dom Diegue de Leon, & qu'une personne, qu'il ne nomme pas, par respect pour son état (D. Grégoire Vicugna, Curé de l'Eglise Majeure), fut au-devant de cette troupe, & demanda auxdits D.

les dixò à los dichos D. Seb. Serrano, y D. Diego de Leon, que por que no tratavan de dar providencia de que aquella gente se retirasse à sus casas, pues de no hazerlo, assi se perderia la Cuidad; y assi mismo oyò dezir el declarante à D. Vicente Luna y Victoria, Corregidor que fue desta Ciudad, que se hallava alli, dezir à los del tumulto que se separassen, y se fuessen à sus casas, que no sabian el disparate que havian hecho, &c.

Sebastien Serrano, & D. Diegue de Leon, pourquoi ils ne songeoient pas à faire retirer tous ces gens-là chacun chez eux; que s'ils ne le faisoient pas, la Ville étoit en danger de se perdre, & que ledit déposant entendit D. Vincent Luna y Victoria, l'ancien Corrégidor de Cuença qui étoit présent, dire aux séditieux qu'ils eussent à se séparer & à se retirer chacun chez soi, qu'ils ne savoient pas quelle folie ils venoient de faire, &c.

TESTIGO SEPTIMO.

En el dia 15 de Setiembre de 1739. Ignacio Hurtado Vesino de Cuença, substituto del Alguasil Mayor, dize.

Que pasando en la esquina de dicha Parrochia (de San Sebastian) viò correr alguna gente para hàzia la calle y de curiosidad se fue por allà, y reconociò que D. Juan Seniergues, coxiò a un hombre que estaba vestido

SEPTIEME TÉMOIN.

Ignace Hurtado, Bourgeois de Cuença, Substitut de l'Alguasil Mayor, a déposé le 15 Septembre 1739.

Que passant dans le coin de ladite Paroisse (de S. Sébastien) il vit courir quelques gens du côté de la rue, que par curiosité il prit le même chemin, & qu'il vit que le sieur Seniergues, prenoit par le bras un homme qui étoit déguisé en Matas-

de Matachin, con un capote colorado, y diziendole no se que razones, que no percibiò el declarante, lo metiò para dentro de dicha plazeta haziendolo adelantar; y a poco rato de lo precedido, haviendo el declarante quedadose fuera en dicha esquina, oyò dezir *que se matan*, y queriendo entrar para dicha plazeta se lo estorbò D. Mathias de la Calle que estaba en la puerta con una espada ô espadin.... y despues que ya viò el declarante entrar toda la gente, que no la pudo contener dicho Sargento Mayor, se entrò tambien tras ella con dicha lanza en la mano y.... de ver que todo el motin estaba házia la esquina de Thomas Melgar tirò para allà, y entrando a dentro de la casa de suso dicho, hallò a dicho D. Juan echado en el patio en braços de D. Sebastian de la Madriz, &c,

sin avec un manteau d'écarlate, & qu'en lui disant je ne sais quoi, que le déposant ne put bien entendre, il le repoussa en-dedans de la place, en le faisant marcher devant lui; que peu de temps après, le déposant étant resté hors de la place au coin de la rue, il entendit crier au meurtre, *& que s'étant présenté pour entrer, il en fut empêché par D. Mathias de la Calle, qui barroit le passage l'épée à la main.... & qu'ayant vu tout le monde entrer en foule, sans que le Major put l'empêcher, lui déposant, entra pareillement à la suite des autres sa lance à la main, & ... voyant que tout le tumulte étoit dans le coin de la place qui répondoit à la maison de Thomas Melgar, il y courut, & qu'en entrant dans la maison dudit Melgar, il y trouva ledit Seniergues étendu dans la cour, que D. Sebastien de la Madriz tenoit entre ses bras, &c.*

Ratificado à f. *594 Diziemb. y 19. de 1740.*

Recollé le 19 Décembre 1749, page 594.

TESTIGO OCTAVO.

El mismo dia 15 de Setiembre de 1739. Compareciò, antè el mismo, Corregidor de Cuença Don Miguel, Coronel de Mora, Vezino de dicha Ciudad, y declarò,

Que se hallò en la Plazeta de San Sebastian... el dia citado con el motibo de ver los Toros... y haviendo subido en un tablado onde tambien concurrieron D. Carlos de la Condamine, y D. Pedro Buguer.... viò & declarante que por una de las puertas de dicha plazeta entrava un tumulto de gente al que el Sargento Mayor D. Mathias de la Calle, al parecer le embarasava el que entrára, hastá que con efecto le entrò dicho tumulto, y haviendo tirado para házia la esquina de Thomas Melgar oyò luego unas vozes que redezian, *yà mataron al Frances*, con lo qual se apeò de dicho tablado.... cogiò la calle abájo en compagnia de los

HUITIEME TÉMOIN.

Le même jour 15 Septembre de 1739, comparut devant le Corregidor de Cuença, D. Michel Coronel de Mora, Bourgeois de ladite Ville, qui déposa,

Qu'il s'est trouvé dans la place de Saint Sébastien.... (Le jour marqué) pour y voir la course de Taureaux, & qu'étant monté à une loge où étoient les Sieurs de la Condamine & Bouguer.... il vit que par une porte d'un coin de la place, il entroit une foule de peuple en tumulte, & que le Major de la Ville D. Mathias, paroissoit s'opposer à leur entrée, jusqu'à ce qu'en effet, cette troupe de mutins entra, & prit le chemin du coin de Thomas Melgar; il entendit peu après plusieurs voix qui disoient : C'est fait, ils ont tué le François, *sur quoi il descendit de la loge où il étoit.... qu'il prit le chemin de la rue qui descend à la place avec lesdits Sieurs de la Condamine & Bou-*

dichos D. Carlos, y D. Pedro, hastà que dieron en la Esquina de.... onde commençaron los de dicho tumulto a tirar piedras contra ellos, hastò que el declarante les dixo: *corran V. mds.* y con efecto corrieron, y los del tumulto siempre tras ellos tirando les piedras hastà que entraron por la esquina a otra calle, y a casa de.... (la casa del cura) y dicho tumulto tras ellos, &c.

guer, jusqu'au coin de... où ceux de la troupe des séditieux commencerent à leur jetter des pierres, & que lui déposant leur dit: Messieurs, sauvez-vous, *& qu'en effet ils se mirent à courir, & la populace à les poursuivre à coups de pierre, jusqu'à ce qu'ils entrerent au détour de la rue dans la maison... (du Curé) ayant toujours la populace sur leurs pas, &c.*

Dixo este testigo al Albazea.

Que no se havia atrevido a dezir todo lo que viò y supo, que el era un pobre que tenia miedo, y temia todo de los agressores.

Ce témoin a dit à l'Exécut. Testament.

Qu'il n'avoit osé dire tout ce qu'il avoit vu & su, qu'il étoit un pauvre homme, & qu'il craignoit tout de la part des meurtriers de Seniergues.

PRIMERA RESPUESTA

Del Fiscal de la Real Audiencia de Quito en vista de la Sumaria del Corregidor de Cuença F. 104.

El Fiscal de Su Ma-

PREMIERE RÉPONSE, OU CONCLUSIONS

Du Procureur Général du Parlement de Quito, sur le soit communiqué de l'information du Corrégidor de Cuença.

Le Fiscal de Sa Majesté

geſtad dize, que ha reconocido la Sumaria que de oficio de la Real Juſticia fulminò el Corregidor de Cuença, y las querellas que en ſu juſgado ordinario preſentaron D. Carlos de la Condamine, y D. Pedro Buguer diputados de la Real Academin de las Ciencias, y el Doctor D. Joſeph de Juſſieu, y las que repiten ante Vueſtra Alteza para que inſtruido ſu animo del ſuceſſo acaecido en dicha Ciudad de Cuença el dia 29 de Agoſto de eſte anno, mande executar las diligencias que pareſcan convenientes para conſeguir la publica ſatisfaccion de unos dolitos qui han cauſado, y cauſan tanto horror, ſiendo el primero que viene a los ojos, de todo el contexto en los Autos, la conſpiracion del pueblo que concitaron D. Sebaſtian Serrano Alcalde ordinario, D. Diego de Leon, y D. Nicolas de Neyra, contrà la Compagnia Franceſa tan recommendada por S. M. a todas las Juſticias de eſtos Reynos para que dieſſen todo el favor, y auxilio que neceſſitaren....

dit, qu'il a examiné l'information ſommaire, faite d'office, par le Corrégidor de Cuença, & les plaintes préſentées devant lui, par le Sieur de la Condamine, & le Sieur Bouguer, députés de l'Académie Royale des Sciences, & par le Docteur D. Joſeph de Juſſieu, ainſi que celles qu'ils ont renouvellées devant Votre Alteſſe, afin qu'étant informée de ce qui s'eſt paſſé dans ladite Ville de Cuença, le 29 d'Août de cette année, Elle donne les ordres qui ſeront jugés les plus convenables, pour obtenir la ſatisfaction publique de délits qui ont cauſé & cauſent tant d'horreur; le premier & le plus frappant dont la ſuite des procédures fournit la preuve, eſt la conſpiration du peuple ſoulevé par D. Sébaſtien Serrano, Alcalde ordinaire, Dom Diego de Leon, & Dom Nicolas de Neyra, contre la Compagnie Françoiſe, ſi recommandée par S. M. à tous les Tribunaux de ces Royaumes, pour qu'elle jouît de toute la faveur & le ſecours dont elle pourroit avoir beſoin.... C'eſt à un ordre ſi ſi précis qu'a formellement contrevenu, l'Alcalde or-

contraviniendo a esta especifica orden el Alcalde ordinario que por razon de su oficio debia ser el mas exacto en su cumplimiento; siendo su inobedi encia a los venerables preceptos del Rey, y la de los citados D. Diego de Leon, y D. Nicolas de Neyra el mas desmedido atrevimiento, que como crimen de lesa Magestad le castigan las leyes divinas, naturales, canonicas y civiles...... (*cita authores.*)

dinaire, qui par la place qu'il occupoit, devoit être le plus exact à s'y conformer. Sa désobéissance, ainsi que celles des susdits Leon & Neyra aux ordres respectables du Roi, est d'une audace déméſurée, & punissable par les Loix Divines, Naturelles, Canoniques & Civiles. . . . . (ici il y a plusieurs citations).

Descubrese bien la gravedad del delito por la pena que le esta impuesta pues aun en la equidad del derecho canonico es de muerte.... no parò en inobediencia este atrevimiento. Tumultuaronse sediciosamente con armas para insultar la Compania Francesa que devia estar muy segura debajo de la Real proteccion, y turbaron la paz publica.... El Alcalde D. Sebastian Serrano se descubre ser el principal author de la sedicion, porque deponen los mas testigos que estando D. Juan Seniergues quieto, y pacifico en el tablado, viendo Toros

On peut juger de la grandeur de ce crime par la peine qui lui est imposée, puisque malgré la douceur du droit Canonique, elle est de mort...... Cette audace n'en demeura pas à la seule désobéissance; ils s'assemblerent séditieusement avec port d'armes, pour insulter la Compagnie des Académiciens François, qui devoit être dans la plus grande sécurité, à l'abri de la protection Royale, & ils troublerent la tranquillité publique. . . . . *L'Alcalde, Dom Sébastien Serrano, est évidemment le principal auteur de la sédition, puisqu'il résulte de la*

que se lidiaban en la plazuela de San Sebastian, se introduxò en ella a la testa de muchedumbre de la gente de la plebe con espada, y trabuco en las manos profiriendo vozes las mas desusadas, y de que en semejantes occasiones se valen los tumultuantes, y se encaminò al parage en que estaba el mencionado D. Juan con el depravado intento de privarle de la vida como lo califican las circunstancias, y heridas que le dieron, de que se siguiò su desgraciada muerte. De cuyo homicidio fue causa el mencionado Alcalde, por el que se le deve imponer le pena capital de aleve, por haver convocado gente armada contra el Cirujano en desagravio de su sobrino D. Diego de Leon..... no satisfecho con dejar herido de muerte al citado D. Juan, continuò la conspiracion con pertinaz empegno contra toda » *la Compagnia* » *cuyos individuos han* » *procedido atentos a su* » *obligacion, y sin dar la* » *menor nota de sus per-* » *sonas desenpegnando la* » *Real confianza de Su*

déposition du plus grand nombre des témoins, que Seniergues étant tranquille & pacifique dans sa loge, & attentif au Spectacle des Taureaux qu'on couroit dans la place de St. Sébastien; l'Alcalde y entra à la tête d'une multitude de gens du peuple, l'épée & le pistolet à la main, en proférant des paroles tout-à-fait extraordinaires & familieres en pareille occasion aux séditieux; qu'ensuite il prit le chemin du lieu où étoit ledit Seniergues, avec l'intention perverse de lui ôter la vie, comme le prouvent diverses circonstances du fait, ainsi que les blessures qu'il a reçues, & dont il est malheureusement mort. Le susdit Alcalde, ayant été cause de ce meurtre, il a encouru la peine capitale de Félonie, pour avoir ameuté contre le Chirurgien, une troupe de gens armés pour servir le ressentiment de D. Diego de Leon son neveu.... qui, non content de laisser Seniergues blessé mortellement, a continué de fomenter le soulevement contre » toute la Compagnie des » François, dont tous les » particuliers, occupés de » leurs devoirs, & sans

» *Majestad Christianissima*, y para conseguir su ruina mandò juntar la gente para formar Compagnias calificando este excesso como crimen de Lesa Magestad por ser de la suprema Regalia mover las armas, y formar compagnias no pudiendo formar se sin volundad del Principe, y asi se castiga *como delito de Lesa Magestad » y solo » por el hecho de tocar las » caxas, y aquartelar ban- » deras como hizo para » convocer el pueblo, y per- » seguir con armas a la » Compagnia Francesa, con » el fin de conseguir su ex- » terminio, tiene pena de » muerte y perdimiento, » de bienes par ley Reco- » pilada de Castilla* " D. Diego de Leon no tiene menos parte en la sedition, y heridas del difunto..... por haver provocado el lanze, y ocasionado el escandaloso tumulto, lo qual se verifica de haver dado en publico las gracias a la plebe por haver le vengado de D. Juan Seniergues con la muerte de este. D. Nicolas de Neyra esta bastante indiciado en el tumulto heridas y muerte, pues

» donner lieu au moindre » reproche, ont parfaite- » ment répondu a la con- » fiance que S. M. T. C. » a eue en eux ". *C'est pour faire main-basse sur cette Compagnie, que ledit Alcalde a fait une levée de troupes, excès qui devient crime de Leze-Majesté, puisque le droit de lever des milices, & de leur faire prendre les armes, est réservé au Souverain, la seule volonté du Prince, pouvant communiquer ce pouvoir, d'où il suit que cette contravention doit être punie comme* crime de Leze-Majesté, » & le seul fait de battre » le tambour, & d'arborer » l'enseigne d'enrôlement » comme a fait l'Alcal- » de, pour convoquer » le peuple, & poursui- » vre à main armée la » Compagnie Françoise, » & l'exterminer, mérite » la peine de mort, & la » confiscation de biens » aux termes du Recueil » des Loix de Castille. " *D. Diego de Leon n'a pas moins de part à la sédition & aux blessures du défunt, pour avoir été la premiere cause de toute l'aventure, & particuliérement du soulévement scandaleux du*

ſe afirmò que la herida que le diò fue la mortal, tambien ſe halla comprobado qne un moço de la plebe llamado Nauiſapa le diò un rejonazo al difunto....

peuple ; la preuve s'en tire des remerciements publics qu'il fit à la populace, de l'avoir vengé de Seniergues. Il y a des indices ſuffiſants contre D. Nicolas de Neyra dans le tumulte, les bleſſures & la mort de Seniergues, puiſqu'on articule que la bleſſure qu'il a faite au défunt, a été la mortelle. Il eſt auſſi prouvé qu'un homme du peuple appellé Nauiſapa, lui a porté un coup de pique....

Se haze indiſpenſable y neceſſario que ſe nombre por Vueſtra Alteza perſona de la authoridad, entereza, y juſtificacion que pide materia tan grave y de tan immediato ſervicio de Su Mageſtad; para que proceda a la formal ſubſtanciacion deſta cauſa, remittiendo a eſtos reos con la mayor cuſtodia preſos a eſta carcel Real de Corte, y a todos que reſultaren culpados ſequeſtrandoles ſus bienes *para que con digno caſtigo los dexe eſcarmentados, y ſirva de exemplo a las demas Ciudades de eſtos vaſtos dominios, y de ſatisfacion a las Mageſtades Catholica y Chriſtianiſſima,* porque de quedar impu-

Il eſt donc néceſſaire & indiſpenſable, que Votre Alteſſe nomme une perſonne d'autorité, dont la droiture & l'intégrité ſoient telles que l'exige une affaire auſſi grave, & qui tient ſi immédiatement au ſervice de Sa Majeſté, afin qu'il ſoit procédé dans toute la forme à mettre le procès en état d'être jugé, faiſant préalablement conduire ſous bonne eſcorte leſdits accuſés, à la priſon Royale de cette Cour, & mettant en ſéqueſtre les biens de tous ceux qui ſe trouveront coupables, afin qu'un juſte châtiment, réparant le mal, ſerve d'exemple aux autres Villes de ces vaſtes domaines, & donne aux Majeſtés C. & T. C. *pleine ſatisfaction de crimes*

nes estos graves e inescusables delitos se pudieran originar las mas fatales consequencias contra el servicio de Su Magestad. Quito y Octubre 22 de 1739.

Firmado, BALPARDA.

énormes, dont l'impunité pourroit entraîner les plus fatales conséquences contre le service de Sa Majesté. A Quito, le 22 Octobre 1739.

Signé, BALPARDA.

EXTRACTO DE AUTO.

Despues de haverse remitido dos vezes en discordia de votos a mas numero de Juezes, Diose mandamiento de prision contra Leon, Serrano, Neyra y un moço de la plebe; y nombrose a D. Marcos Gomez verino de Cuença para que hiziera nueva Sumaria juntamente, con el Corregidor el que se escusò, y los Academicos y Albaceas del difunto recusaron legalmente a dicho Gomez el qual sin embargo prosiguiò informando contra Seniergues solo; de donde

EXTRAIT D'ARRÊT.

Après y avoir eu partage de voix deux fois, & après avoir remis à faire l'Arrêt, lorsqu'il y auroit un plus grand nombre de Juges. Il y eut décret de prise de corps contre Leon, Serrano, Neyra & un homme du peuple; & D. Marc. Gomez, habitant de Cuença, fut nommé pour faire une nouvelle information, conjointement avec le Corrégidor qui s'en excusa, & les Académiciens & Exécuteurs Testamentaires du défunt, récuserent juridiquement

resultò el Decreto siguiente digno do leerse.

ledit Gomez, qui n'en tint compte & continua d'informer contre Seniergues seulement, d'où résulta le Décret suivant digne d'être lu.

MANDAMIENTO.

De prision dado por el Juez recusado contra D. Juan Seniergues a los tres meses de muerto.

DÉCRET.

De prise de corps rendu par le Juge recusé, contre le défunt Seniergues, trois mois après sa mort.

Alguasil Mayor de esta Cuidad hazed las diligencias competentes en razon de *la prision de Don Juan Seniergues yà difuento*, Sirujano de la Compagnia Francesa, y le sequestrad y embargad todos sus bienes y los depositad en el depositario general desta Ciudad, porque assi conviene para la buena administracion

Alguasil, *Major* (*) *de cette Ville, faites les diligences convenables* pour arrêter le défunt Dom Jean Seniergues, *Chirurgien de la Compagnie Françoise, séquestrez & saisissez tous ses biens, & les déposez entre les mains du Dépositaire général de cette Ville, parce qu'ainsi il convient pour la bonne administration de la Justice. Fait dans ladite*

(*) Ce mot traduit à la lettre veut dire *Chef des Huissiers, Huissier principal* : c'est ce que les Turcs appellent *Chaoux Bachi.* C'est une espece de Prévôt ou de Grand Prévôt.

de la Justicia. Fecho en esta dicha Ciudad de Cuença en diez y seis dias del mez de Diziembre de 1739 annos.

Firmado, Marcos Gomes de Castilla, Don Louis-Xavier Ysquierdo.

Ville de Cuença, le 16 *Décembre* 1739.

Signé, *Marc Gomez de Castilla, Dom Louis-Xavier Ysquierdo.*

DILIGENCIA

Del Alguasil Mayor.

En la Ciudad de Cuença en dies y siete dias del mez de Diziembre de 1739 en cumplimiento del Auto ante escrito, passè a las casus de la morada de Don Juan Seniergues Sirujano de la Compagnia Francesa, *a quien no hallè por haver muerto y estar enterrado* en la Yglesia de la Compagnia de Jesus del Collegio de esta Ciudad, y en prosecution de mi oficio, passè a buscar sus bienes que tampoco los hallè... y para que conste lo pongo por diligencia y lo firmo. *D. Thomas de Neyra y Villamar.*

EXÉCUTION

Par le Prévôt.

En la Ville de Cuença, *le* 17 *du mois de Décembre* 1739, *en exécution du Décret ci-dessus. J'ai passé au logis de Dom Jean Seniergues que je n'ai pas trouvé chez lui*, parce qu'il étoit mort & enterré, *en l'Eglise du College de la Compagnie de Jesus de cette Ville; & pour remplir le devoir de ma charge, j'ai de-là passé à chercher ses biens & effets que je n'ai pas trouvé non plus...... & afin que le fait soit constant, j'ai fait le présent procès-verbal & l'ai signé* Dom Thomas de Neyra y Villamar.

RESPUESTA

Del Fiscal a la vis-

CONCLUSIONS

Du Procureur Gé-

ta que se le diò por decreto de 15 de Enero de 1740, p. 139.

El Fiscal dize que por Respuesta de dies y siete de Noviembre del anno proximè pasado, representò estar propuesta recusacion por las partes contra Don Marcos Gomez de Castilla, reproduciendo su antecedente Respuesta de veinte y dos de Octobre, insistiendo ron que se nombrasse persona de la authoridad entereza y justificacion, qual conviene para una causa de tanta gravedad, y por los efectos que despues se experimentan reconoce el Fiscal quanto inconveniente a traydo la continuacion de este Juez, y quanta fue la justificacion con que se le recusò, porque dexando el principal asumpto de la causa que es el tumulto y homicidio de D. Juan Seniergues, solo ha tratado este Juez de proceder sobre la resistencia que se dize hizò a la Real Justicia, determinando *un despropositio tan desmedido como es despachar mandamiento de pri-*

néral sur le soit communiqué du 15 Janvier 1740, p. 139.

Le Fiscal dit que par sa Réponse du 17 Novembre dernier, il avoit représenté que les parties avoient recusé D. Marc Gomez de Castille, & qu'en reproduisant sa réponse précédente du 22 Octobre, il avoit insisté pour qu'il fût nommé une personne d'autorité, d'une probité & d'une intégrité connue, telle qu'il convenoit pour une cause d'une aussi grande importance. Le Fiscal reconnoît par les effets, combien il y a eu d'inconvénient à continuer ce même Juge, & combien il a été justement recusé, puisque laissant le sujet principal de la cause qui est le tumulte populaire, & le meurtre de D. Jean Seniergues, toutes les procédures de ce Juge ne roulent que sur la prétendue résistance que le défunt a faite à la Justice Royale, & que ce même Juge conclut par une entreprise aussi extravagante, & hors de toute regle, que l'est celle de décerner un décret de prise de corps contre un *mort; d'ailleurs, quand le délit se-*

sion contra un difunto, quando aunque sea cierta la resistencia prescriviò este delito con la muerte, omitiendo el Juez proceder en aquella causa principal del homicidio y tumulto, que empezò a hazer el Corregidor de Cuença ministro de Su Magestad, y que tiene su Real aprobacion, la qual diò motibo a Vuestra Alteza para el mandamiento de prision y embargo de bienes que se mandò despachar contra los reos, cometido sòlo al Corregidor, de que se siente agraviado el Juez nombrado, porque sin su concurso lo empesasse a executar; sin duda por que siente estar privado, en este acto de las prisiones, de todo aquello que pudiera executar en favor de los reos, que es lo que ha seguido en toda la causa que *ha hecho con nulidad notoria, por estar recusado*: pues aunque Vuestra Alteza mandò que se acompagnasse con el Corregidor, sin embargo de recusacion, no pudo esto subsanar aquellas nulidades que ya por si solo havia hecho, ny las que

roit prouvé, il seroit prescrit par la mort du coupable. Ledit Juge a donc obmis ce qu'il y avoit de plus essentiel dans la cause, qui étoit d'informer de l'homicide & du tumulte, comme a fait le Corrégidor de Cuença, Ministre de Sa Majesté, & revêtu de son approbation Royale, en conséquence de laquelle, Votre Altesse l'a chargé d'exécuter le décret de prise de corps, prononcé contre les coupables, & la saisie de leurs biens; cet ordre lui ayant été adressé à lui seul. C'est de quoi le Juge nommé se sent offensé, & de ce que le Corrégidor a commencé à l'exécuter sans l'appeller, & sans doute son ressentiment a pour cause de se trouver par-là dans l'impuissance de favoriser les coupables, comme il a fait dans tout le cours du procès qui est notoirement nul, ayant été recusé en bonne forme, *& ce que Votre Altesse a ordonné qu'il s'associât au Corrégidor, nonobstant la récusation, ne remédie pas aux nullités antérieures qu'il avoit déja commises seul, ni à celles qu'il a causées depuis, en demandant au corps de Ville de Cuença, qu'il lui nommât*

despues hizo, pidiendo al Cavildo Juez por la escusa del Corregidor. Por todo lo qual le parece al Fiscal necessario que se determine el articulo de la recusacion, y que se declare por nulo el proceso que formò el Juez nombrado, y que se continue la substanciacion de la causa hecha por el Corregidor, y que este execute sin escusa alguna, y pena de privacion de su oficio todo lo prevenido en carta de vuestro Oydor; D. Manuel Rubio, de Orden de Vuestra Alteza para que se consiga dar satisfacion a la vindicta publica de un delito tan escandalozo, y cuenta a Su Magestad, con los autos de la materia. Quito Enero 21 de 1740.

Firmado, LICENCIADO BALPARDA.

mât un second en la place du Corrégidor qui s'étoit excusé de s'associer à lui. Par toutes ces raisons, il paroît nécessaire au Fiscal de faire droit sur l'article de la récusation, en déclarant nulle l'information faite par le Juge nommé, & ordonnant que l'instruction du procès commencé par le Corrégidor, soit continué par lui sans admettre de sa part aucune excuse, lui enjoignant, sous peine de privation de son office, d'exécuter tout ce qui lui est prescrit par la lettre de Votre Oydor D. Manuel Rubio, écrite par ordre de Votre Altesse, afin que de cette maniere il soit donné satisfaction à la vengeance publique d'un délit aussi scandaleux, & qu'il soit rendu compte à Sa Majesté en lui envoyant copie du Procès. Quito, 21 Janvier 1740.

Signé LE LICENCIÉ BALPARDA.

EXTRACTO DEL AUTO.

El auto manda que se libre el despacho paraque asi el Corrégidor de Cuença como D. Marcos Gomez

EXTRAIT DE L'ARREST.

L'Arrêt qui intervint sur ces conclusions le 22 Janvier, ordonne que le Corrégidor de Cuença

de Castilla, dentro del termino de la Ordenanza sin escusa alguna remitan todos los autos que juntos ò separadamente huvieren formado en esta causa, y los que de esta Ciudad se les han remitido, &c.

d'une part, & ledit Juge nommé de l'autre, envoyent incessamment à la Cour toutes les procédures qu'ils auront faites dans cette affaire, ou conjointement, ou séparément, &c.

CERTIFICACION

Dada con licencia del Juez ordinario, por el Escribano publico de Cuença a uno de los Albaceas del difunto D. J. Seniergues. Set. 18 de 1739, f. 336 y 337.

Yo D. Vicente de Arrisaga, Escribano publico, &c. certifico.... a que le respondio dicho Capitan D. Juan Julian Nieto al dicho Don Carlos que era verdad que havia concurrido a dicho officio, (en tiempo que no se desesperaba de la vida de Seniergues) y que ha-

CERTIFICAT

Donné avec permission du Juge ordinaire, par le Notaire public de Cuença, à un des Exécuteurs Testamentaires, le 18 Septembre 1739.

Je, D. Vincent de Arrisaga, Notaire public, &c. certifie ...... à quoi ledit Capitaine, D. Jean Julien Nieto, répondit audit N.... qu'il étoit vrai que lui Déposant s'étoit rencontré (avant qu'on eut désespéré de la vie de Seniergues) dans l'Etude dudit Notaire, & que le Capitaine D.

viendo concurrido tambien allà dicho Capitan D. Sebastian Serrano, y estando hablando sobre lo succedido con dicho D. Juan Seniergues, le oyò dezir que » *sentia el no » haverle hecho traer a la » carcel en el colchon ó » fresada al mesmo tiempo » que lo trahian hecho el » mortesino, para haver le » metido en dicha carcel y » haver le dado garrote » en ella.*

Sébastien Serrano y étant survenu, & parlant de ce qui s'étoit passé au sujet dudit Sieur Seniergues, le déposant lui entendit dire, » qu'il étoit bien fâché de » ne l'avoir pas fait con- » duire dans la prison sur » le même matelas ou » couverture sur lequel » on le portoit faisant le » mourant, & de ne l'y » avoir pas fait étrangler.

Y cita el declarante por testigos que oyeron lo mesmo, a quatro vezinos principales de la Ciudad, los que nombra.

Le même déposant cite pour témoins, quatre des princi- paux habitants de Cuença qu'il nomme.

PARA LA PRUEBA

De que falsamente fue sindicado, Don Juan Seniergues de haver sacado un preso de manos de la justicia. p. 788.

POUR LA PREUVE

Que le feu Sieur Seniergues a été faussement accusé d'avoir enlevé un prisonnier des mains de la justice, pag. 788.

PETICION.

D. Louis Godin de

REQUÊTE.

Dom Louis Godin, des

las Reales Academias de Francia e Inglaterra, dize, que, al traslado que se le ha dado por mandado de V. A. sobre el cargo que parece se ha hecho a D. Juan Seniergues, de haver intentado sacar a un reo del poder de la Justicia ordinaria, deve responder, que, aunque assi lo ha dado a entender, por haverlo oydo dezir, no por esso jamas ha pratendido que sea verdad; y si aun los testigos que se han mostrado mas opuestos a la memoria de dicho D. Juan Seniergues, y a la justicia de su causa, y mas propensos a hazer le cargos odiosos, y contrarios a la verdad, todos a una, han declarado que no huvo tal determinacion ô orden de prender al sugeto, en cuya defensa dixeron occurriò D. Juan; solo si, un lance particular, que mejor y mas poderoso testimonio para la memoria de dicho D. Juan, y la ventilacion de lo que se le imputa en orden à esto? en cuya atencion a V. A. pido y suplico se sirva proveer en justicia, &c.

Académies Royales des Sciences de Fr. & d'Angl., sur la notification qui lui a été faite de la part de V. A. au sujet de l'imputation faite au feu Sieur Seniergues, d'avoir tenté d'enlever un prisonnier des mains de la Justice ordinaire, dit qu'il doit répondre, que quoiqu'il l'eut ainsi fait entendre, parce qu'il l'a oui dire, il n'a jamais prétendu pour cela, que cela fût vrai; & puisque les témoins les moins favorables à la mémoire dudit Seniergues & à la justice de sa cause, & les plus portés à lui imputer des faits odieux & contraires à la vérité, ont déclaré unanimement qu'il n'y a pas eu de décret de prise de corps contre celui au secours duquel on a dit que Seniergues avoit accouru, mais seulement une querelle particuliere (& non sérieuse.) Quel autre témoignage plus décisif pour l'honneur de sa mémoire, & pour le justifier de cette accusation? c'est pourquoi je demande & supplie que Votre Altesse fasse droit en justice, &c.

AUTO.	ARRÊT.
Remite se a los Juezes nombrados paraque es la informacion que estan haziendo averiguen lo pedido por esta parte, en 1 de Marzo de 1741.	*Renvoyé aux Juges nommés, pour que dans l'information qu'ils font, ils vérifient le fait ainsi qu'il est requis par cette partie, le premier Mars* 1741.
Los Juezes nombrados no averiguaron nada, solo el Corregidor en las ultimas actuaciones oyò al siguiente testigo. f. 825.	Les Juges nommés ne firent aucunes perquisitions; le Corrégidor seulement dans les dernieres procédures, entendit le témoin suivant, p. 825.
D. Antonio Jordan testigo llamado por el Corregidor de Cuença, y preguntado.	D. Antoine Jordan, témoin, appellé par le Corrégidor de Cuença, interrogé.
Si D. Juan Seniergues havia intentado sacar un reo de manò de la Justicia ordinaria de esta Ciudad?	*Si le Sieur Seniergues avoit tenté d'enlever un prisonnier des mains de la Justice ordinaire de la Ville de Cuença?*
Dixò que no ha llegado a su noticia que el dicho D. Juan Seniergues huviesse intentado sacar ningun reo; y assi lo declara debajo del juramento, &c. y firmò en 28 de Mayo de 1741.	A répondu *qu'il n'a jamais eu connoissance que ledit Seniergues eût essayé de délivrer aucun prisonnier, ce qu'il déclare sous serment, &c.*

Respondiendo antecedentemente en la Sumaria del Juez recusado; D. Nicolas Molina Testigo llamado, à la sexta pregunta del interrogatorio presentado por Leon, f. 693.

Dixò que.... à cuyo tiempo se llegò un Matachin y este.... le hizò segna que le havia de dar, y que le siguiesse y con efecto lo siguiò, ... reparò que à todo andar se llegò cerca deste testigo el dicho Seniergues, quien le à acometiò à querer le dar con un chafalote.... à que dicho Matachin se decubriò la cara, y le conociò era Francisco, Quesada, quien le dixò à dicho Seniergues, no le agraviasse, que era su primo, con lo qual esse testigo tirò para su casa.

Ratifico en su declaracion en 22 de Jurio de 1741, p. 834.

Consta de las deposiciones de los demas testigos como de esta

Antérieurement & dans l'information du Juge recusé; D. Nicolas Molina, témoin appellé, répondant à la sixieme question de l'interrogatoire présenté par Leon, p. 693.

A dit *que.... alors un Matassin s'approcha &..... lui fit un signe de menace, & qu'il eut à le suivre, & en effet lui déposant le suivit.... il remarqua que ledit Seniergues accourut à toutes jambes auprès du déposant, & fit mine de vouloir lui donner un coup de sabre.... lorsque ledit Matassin se découvrit le visage & se faisant connoître pour François, Quesada dit à Seniergues qu'il ne lui fit point de mal, que c'étoit son cousin, sur quoi le déposant prit le chemin de sa maison.*

Recollé le 22 Juin 1741, p. 834.

Il est constant, par les dépositions de tous les autres té-

del dicho Molina el uno de los dos moços de la pendencia, que dicha rigna fue fingida por chanza, y que no huvò ni preso ni mandamiento de prision; el mismo Vicario en su certificacion dize (f. 760.

moins, comme par la présente dudit Molina, qui avoit été un des deux acteurs de la querelle; que cette querelle étoit feinte, & un pur badinage, & qu'il n'y a eu ni prisonnier ni décret de prise de corps : le Grand Vicaire même dit dans son Certificat......

Que Seniergues sabiendo quel el dicho disgusto imaginado se havia convertido en chança se aplacò, y dexò de perseguir al fingido enemigo......

Que ladite querelle imaginaire s'étoit convertie en plaisanterie, Seniergues s'étoit appaisé, & avoit cessé de poursuivre son prétendu ennemi. . . . .

Y no se trata de prisoniero.

Et il n'est pas question de prisonnier.

Vean se las declaraciones de suso de la primera Sumaria del Corregidor de Cuença.

Voyez les dépositions ci-dessus de la premiere information du Corrégidor de Cuença.

Para la falsificacion de otra calumnia

Pour convaincre de faux une autre

que acumularon al difunto, y a la Compagnia Franceſa en la Sumaria del referido Juez recuſado.

calomnie imputée au défunt & à la Compagnie Françoiſe, dans l'information dudit Juge recuſé.

Pregunta 16 del interrogatorio a cuyo tenor ſe examinaron los teſtigos llamados por dicho Juez recuſado. p. 192.

Queſtion ſeizieme de l'interrogatoire, ſur lequel ont été interrogés les témoins appellés par ledit Juge recuſé.

Si ſaben que el dicho D. Juan Seniergues acometiò en el Valle de Bagnos con ſu chafalote contra D. Juan Torres veſino de eſta Ciudad, &c.

Si ils ſavent que ledit Sieur Seniergues dans la Vallée des Bains, a frappé avec ſon ſabre Dom Juan Torres, habitant de cette Ville (de Cuença).

La mayor parte de los teſtigos reſponden de oyda, y dizen que dicho Seniergues en dicho Valle dio con un palo à dicho Torres.

La plupart des témoins répondent par oui dire, & diſent que ledit Seniergues dans ladite Vallée, donna des coups de bâton audit Torres.

El miſmo D. Juan Torres llamado, y reſpondiendo, p. 305 a dicha pregunta dize:

Le même D. Juan Torres, appellé & répondant, p. 305, à ladite queſtion, dit:

Que uno de la Com-

Que un de la Compagnie

pagnia Francesa, levantò un palo quadrado de mas de cinco varas de largo, y se lo descargò a dos manos, &c.

Françoise leva une tringle de bois quarrée de plus de trois brasses de long, & la déchargea sur lui à deux mains, &c.

N...... Albacea del difunto Seniergues, despues de dos cartas escritas a dicho D. Juan Torres, sobre el asumpto sin tener respuesta deste, pidiò en justicia que fueste llamado dicho Torres a juramento, para declarar sine equivoco si fue Seniergues ô alguno de los Franceses el que le insultò; Compelido Torres respondo lo que se sigue, ante el Corregidor de Cuença f. 794.

N...... Exécuteur Testamentaire du feu Sieur Seniergues, après avoir écrit deux fois audit D. Juan Torres sans en recevoir de réponse, demanda en justice que ledit Torres fût obligé de déclarer nettement si celui qui l'avoit insulté étoit Seniergues, ou quelqu'un des François : Torres juridiquement contraint, répond ce qui suit devant le Corrégidor de Cuença, p. 794.

En la dicha Ciudad de Cuença, en 5 dias de Enero de 1741 annos... compareciò el Capitan D. Juan de Torres, y Arredondo vezino de dicha Ciudad de quien se le re-

Dans ladite Ville de Cuença, le 5 de Janvier de 1741..... a comparu le Capitaine D. Juan de Torres, & Arredondo, habitant de ladite Ville, lequel ayant prêté serment.... de dire

cibiò juramento..... de dezir verdad, y siendo preguntado al tenor de la peticion presentada por D. Carlos de la Condamine, (Albacea del difunto Seniergues) dixò que conociò de vista trato y comunicacion a D. Juan Seniergues..... y que el dia que sucediò el caso en el potrero del declarante no se hallò el dicho Don Juan Seniergues, y que tampoco conociò a ninguno de los que se hallaban, &c.

vérité, & étant interrogé suivant la teneur de la Requête présentée par le Sieur de la Condamine, (Exécuteur Testamentaire du feu Sieur Seniergues) a dit qu'il connoissoit de vue, & qu'il avoit eu habitude & communication avec le Sieur Seniergues..... & que le jour qu'arriva le fait mentionné dans un pâturage dudit déposant, ledit Sieur Seniergues n'étoit pas présent, & que lui déposant ne connut aucun de ceux qui s'y trouverent, &c.

Ratificose en el dia 3 de Junio del mesmo ano en f. 816 y agnade. . . , ...

Le même fut récollé le 3 de Juin de la même année, p. 816, & il ajoute...

Que en la pregunta 16 en que dize no quedò satisfecho del agravio que recibiò, que havia sido N...... que despues lo llegò a saber, y que dicho agravio quedo satisfecho por su marced dicho segnor Corregidor.

Qu'à l'égard de la question 16, & quant à ce qu'il a dit qu'il n'avoit pas reçu de satisfaction de l'outrage qu'il avoit reçu, que c'étoit N....., qu'il n'a su que depuis qui c'étoit, & que depuis il avoit obtenu satisfaction du Corrégidor.....

Con la qual declaracion acabò de aclararse que el dicho Torres no fue injuriado

Cette déclaration acheve d'éclaircir le fait que ledit Torres n'a été injurié ni par

ni por el difunto, ni por ningun Frances como maliciosamento lo havia dicho en su primer interrogatorio.

feu Seniergues, ni par aucun François, comme le déposant l'avoit malignement dit dans son premier interrogatoire.

PARA deshazer de una tercera calumnia imputada al difunto.

POUR détruire une troisieme calomnie imputée au défunt.

Pregunta 17 del interrogatorio sutodicho.

Question 17 dudit interrogatoire.

Si saben que el dicho D. Juan Seniergues se entrò una noche tras de una muger publica a la casa del Capitan Marcos Benegas de Guevara, y lo ajò, y a su madre perdiendoles el respeto siendo personas de obligacion, &c.

Si ils savent que ledit Sieur Seniergues entra un soir en suivant une femme publique, dans la maison du Capitaine D. Marc Benegas de Guevara, & le maltraita de paroles lui & sa mere, en perdant le respect à des personnes à qui il devoit des égards, &c.

Los mas testigos de la Sumaria del Juez recusado responden:

La plupart des témoins de l'information du Juge recusé, répondent qu'ils ont oui dire. . . . . .

Que oyeron dezir que el sugeto mencionado en

Que celui qui est désigné dans la question précédente,

dicha pregunta fue Seniergues. . . . .

étoit Seniergues. . . . .

Llamado el mismo D. Marcos Guevara, p, 200, dize:

Mais Dom Marc Guevara ayant lui-même été cité, pag. 200, dit:

Que no era el dicho D. Juan Seniergues, de los tres (hombres ebrios) que havian entrado (dicha noche a su casa) por que al suso dicho lo conocia y communicaba con el.

Que ledit Sieur Seniergues n'étoit aucun des trois, (Yvrognes) qui étoient entrés chez lui (le soir mentionné) d'autant que lui déposant le connoissoit, & le fréquentoit.

El mismo Guevara llamado ante el Corregidor de Cuença, a pedimento del dicho Albacea, hizò la declaracion que se sigue.

Le même Guevara cité devant le Corrégidor de Cuença, à la Requête dudit Exécuteur Testamentaire, fit la déclaration suivante.

En dicha Ciudad de Cuença, en 3 dias del mez de Enero de 1741. annos..... al Capitan D. Marcos Benegas de Guevara..... sele recibiò juramento de dezir verdad, y siendo preguntado sobre que si fue cierto el que D. Juan Seniergues, fue de noche ebrio a casa del del declarante, &c....

Dans ladite Ville de Cuença, le 3 de Juin 1741... Le Capitaine D. Marc Benegas de Guevara...... a prêté serment de dire vérité, & interrogé s'il étoit vrai que le Sieur Seniergues avoit été une nuit chez lui déposant, &c.... Il a dit qu'il avoit connu & fréquenté ledit Sieur Seniergues, qui avoit même guéri d'une ma-

Dixo que conociò y comunicò al dicho D. Juan Seniergues, y estubo curando a un nigno hijo legitimo del declarante; y para dicha curacion fue en varias ocasiones no le viò nunca ebrio a dicho D. Juan ni la noche que se cita en la peticion presentada por D. Carlos de la Condamine, no fue a la casa de este declarante, y que es falsa y siniestra la sindicacion porque en las ocasiones que entrò a casa del declarante estilò parlar con su entero juizio, y con estilos politicos; y que esta es la verdad de lo que lleva dicho, y declarado como tambien se afirma y ratifica so cargo del juramento que tiene fecho.

ladie, un enfant, fils légitime *du déposant; que pendant la cure, ledit Seniergues étant venu plusieurs fois chez lui, il ne l'avoit jamais vu ivre; & que le soir indiqué dans la Requête présentée par le Sieur de la Condamine, ledit Seniergues n'étoit point venu chez le déposant, qu'ainsi l'accusation est fausse, & de mauvaise foi, d'autant plus que toutes les fois ledit Seniergues étoit venu chez le déposant, il avoit accoutumé de parler comme un homme de sens rassis, & avec beaucoup de politesse, que c'est là la vérité de ce qu'il a it & déclaré, en quoi il se confirme & se ratifie sous le serment par lui prêté.*

Ratificado en 15 de Enero de 1741.

Récollé le 15 Janvier 1741.

C A R T A

Del Segnor Virrey de Lima a la Real Audiencia de Quito. f. 118.

Por varias cartas que

L E T T R E

De Monsieur le Viceroi de Lima, au Parlement de Quito, p. 118.

J'ai appris par diverses

ſe han recebido en eſte ſuperior Gobierno, de los Academicos Franceſes que ſe hallan en la Ciudad de Cuença, y las Sumarias que remitieron el Corregidor, y Alcalde de ella, ſe ha participado haverſe commovido, el dia 29 de Agoſto, alguna parte de ſus habitadores y dado muerte a D. Juan Seniergues, Sirujano Anotomiſta de la Compagnia Franceſa; y acometido con furor a otros individuos de ella, poniendolos en iminente peligro de perder las vidas, en manos de una multitud amotinada y conducida de algunos, que por particulares motibos de diſguſto la alentaban e inducian a tan enorme exceſſo y violencia, que con dificuldad pudieron ſoſegar diverſas perſonas Religioſas y de authoridad; y de eſte ſucceſſo da noticia el referido Alcalde calificandole por un acto de juſticia, dirigido a fin de contener la intrepidez con que le reſitiò e intentò atropellar el temerario orgullo del difunto. Y porque eſta es una materia que neceſita de ave-

Lettres, écrites par les Académiciens François qui ſont actuellement dans la Ville de Cuença, & par les procès-verbaux adreſſés à ce Gouvernement ſupérieur par le Corrégidor, & Alcalde de la même Ville, que le 29 d'Août, une partie de ſes habitants s'étoit ſoulevée, & avoit mis à mort le Sieur Jean Seniergues, Chirurgien & Anatomiſte de la Compagnie Françoiſe, & avoit attaqué avec fureur d'autres particuliers de la même Compagnie, les ayant expoſés à un péril imminent de perdre la vie par les mains d'une populace mutinée, & conduite par quelques-uns, qui, par des motifs de querelles particulieres, l'animoient & la provoquoient à un excès & une violence ſi énorme & telle, que diverſes perſonnes religieuſes & d'autorité, n'ont pu l'appaiſer que difficilement. Cependant le ſuſdit Alcalde en donnant la nouvelle de ce fait, le qualifie d'un acte de juſtice, où il a eu pour but de réprimer l'audace & le manque de reſpect avec leſquels le défunt lui a témérairement réſiſté; & comme il eſt néceſſaire de vérifier les faits avec la plus

riguarse, con la mayor circunspeccion, para que aclarada la verdad se proceda al castigo de los delinquentes, y que las merecidas penas que se les impusieren sean notorias; en satisfaccion de la recta severidad con que se obra en los Tribunales de Justitia, he resuelto prevenir a Vuesegnoria, que confiando esta intendencia de persona de la mayor satisfaccion, delibere las providencias proprias de susso, en punto por todas sus circunstancias digno del mayor cuidado, y que la Compagnia diputada por la Real Academia de las Ciencias de Paris, se vea con toda la atencion que corresponde a las Reales recomendaciones de que se halla protegida, para que logre sin inquietud que la divierta, el util fin a que se ha conducido a estos Reynos, como espero praticarà Vuesegnoria dando me noticia de lo que resultare. Dios guarde a Vuesegnoria muchos annos. Lima dos de Diziembre de mil setecientos, y treinta y nuebe.

grande circonspection dans une matiere si délicate, afin de pouvoir, après que la vérité sera éclaircie, procéder à la punition des coupables, & que les justes peines qui leur seront imposées, soient notoires (à tout le monde.) Persuadé comme je le suis de l'équité exacte & sévere des Tribunaux de Justice, j'ai pris la résolution de recommander à Votre Seigneurie, de confier cette commission à une personne de la plus grande intégrité, & de délibérer sur les mesures qu'il convient prendre dans une affaire digne par toutes ses circonstances de la plus grande attention, afin que la Compagnie des députés de l'Académie Royale des Sciences de Paris, soit traitée avec toute la considération que mérite la recommandation & la protection Royale dont elle jouit, & qu'elle puisse sans trouble ni empêchement, parvenir à la fin utile qui l'a conduite en ces Royaumes: c'est ce que j'espere qui sera exécuté par Votre Seigneurie, & qu'elle me donnera avis du fruit de ses demarches. Dieu conserve votre Seigneurie un grand nombre d'années. A Lima, le 2 Décembre 1739.

Firmado, el Marques de Villagarcia.

Recibida en 2 de Enero de 1740.

Carta

Del Segnor Virrey del nuevo Reyno de Granada a la Real Audiencia de Quito, f. 851.

Los Reales Academicos residentes en la Ciudad de Cuença, me han representado como se levantò en ella una especie de tumulto contra D. Juan Seniergues, Sirujano de su Compagnia, siendo las cabeças de este motin D. Diego de Leon, D. Sebastian Serrano, y D. Nicolas de Neyra, con otras muchas personas parientes, y agregados quienes dieron tantas heridas a el expressado D. Juan que dentro de tres dias muriò y que para la averiguacion, y castigo de este delito librò el Segnor Virrey de Lima eficaces ordenes a essa Real Audiencia, y al Corregidor de aquella Ciudad,

Signé, *le Marquis de Villagarcia.*

Reçue le 2 Janvier 1740.

Lettre

De M. le Vice-roi du Royaume de Grenade, à la Royale Audience de Quito, p. 851.

Les Académiciens du Roi de France, résidents en la Ville de Cuença, m'ont représenté qu'il s'étoit élevé dans cette Ville une espece de tumulte contre le Sieur Seniergues, Chirurgien de leur Compagnie; que les chefs de ce tumulte étoient D. Diegue de Leon; D. Sébastien Serrano, & D. Nicolas de Neyra, avec plusieurs autres de leurs parents & amis, lesquels ont blessé ledit Seniergues de telle maniere, qu'il en est mort en trois jours. Ils m'ont de plus représenté que pour reconnoître & punir les auteurs de ce délit, M. le Vice-roi de Lima avoit délivré des ordres pressants à l'Audience de Quito, & au Corrégidor de Cuença,

cuyo cumplimiento no se ha verificado, por no haversedado satisfaccion a la vindicta publica ni a los agraviados y querellantes. Y causando me extragna admiracion el poco desvelo con que substancian y determinan las causas de estas circunstancias quando requieren una promta resolucion, y mas estando de por medio el venerado respeto de las leyes y el de los mandatos superiores, de mas de la especialissima Real recomendacion con que Su Magestad encarga la distinguida atencion que se deve tener a las personas de los Academicos, y al conocimiento de sus causas, devo en consideracion de todo prevenir a Vuesegnoria que sin la menor dilacion vea en justicia los Autos formados en este asumpto, y que si el estado de ellos pidiere alguna mas justificacion para proceder contra los principales reos y complices, salga incontinenti uno de sus Ministros, que destinàre el Presidente de essa Real Audiencia a practicar con la mayor celeridad las diligencias

Cuença, lesquels étoient demeurés sans exécution, sans que la vindicte publique ait été satisfaite, non plus que les parties offensées & plaignantes. Je suis dans la surprise la plus étrange, du peu de vigilance avec laquelle on procede à l'instruction & au jugement de procès de cette nature, qui demandent une décision d'autant plus prompte, que le respect des Loix y est intéressé, ainsi que la vénération due aux ordres Souverains, & de plus, la très-speciale recommandation Royale, par laquelle Sa Majesté prescrit une attention distinguée pour les personnes desdits Académiciens, & pour connoître de ce qui les regarde. Par toutes ces considérations, je suis obligé de donner avis à votre Seigneurie, que, sans le moindre délai, elle ait à examiner en Justice l'état des procédures faites jusqu'à présent; & que s'il est nécessaire de quelque preuve de plus, pour procéder contre les principaux coupables & complices, un des Ministres de l'Audience de Quito, celui qui sera nommé par le Président, se transporte sur le champ à Cuen-

que convengan hazerse en Cuença, assi para prender y traer a los reos a la Carcel de Quito, como para el embargo de sus bienes a cuya costa se cargaràn los gastos que expidiere el ministerio, y al que assi fuere nombrado, no sele admitira la menor escusa, y en caso de proponerla con debiles fundamentos, se le concede facultad al expressado Presidente paraque efectivamente le saque dos mil pesos de mulcta, de su salario y bienes, y sucesivamente se nombrarà otro Ministro; y el que pasáre a executar la comission processarà al Corregidor, y Justicias que huvieren procedido con simulacion, empegno y falta de administracion de justicia; y resultando culpados, les suspenderà de sus empleos, y les impondràn las demas penas que fueron conformes a derecho, y para que me conste lo que se executa en virtud de lo que va provenido, me dara Vuesegnoria noticia en las primeras ocasiones que se ofrescan. Dios garde a V. S. machos an-

ça, pour y faire sans délai toutes les diligences requises, tant pour prendre & conduire prisonniers à Quito les coupables, que pour saisir leurs biens, & prendre sur iceux de quoi payer les fraix des procédures, & qu'aucune excuse ne soit admise de la part de celui qui sera nommé; & en cas que celle qu'il propose soit frivole, le Président aura la faculté de lui imposer, & de percevoir réellement une amende de dix mille livres sur ses appointements & ses autres biens, & nommera un autre Juge; & celui qui sera chargé de cette commission, fera le procès au Corrégidor & aux autres Juges qui auront procédé avec connivence, cédé aux sollicitations ou manqué à l'administration de la Justice; & au cas qu'ils se trouvent coupables, les suspendra de leurs emplois, & leur imposera les autres peines qu'il appartiendra; & pour que je sois informé de ce qui s'exécutera en conséquence de la présente, Votre Seigneurie m'en donnera avis par la premiere occasion. Dieu garde à Votre Seigneurie un grand nombre d'années. A Cartagene,

nos, Cartagena y Enero 26 de 1741.

Firmado, D. Sebastian de Eslaba.

Segnores Presidente, y Oydores de le Real Audiencia de Quito.

Recibida en 19 *de Junio de* 1741.

DECRETO.

Junte se con los Autos que hay sobre esta materia y vista al Segnor Fiscal.

RESPUESTA DEL FISCAL.

El Fiscal reproduciendo como reproduce las respuestas que tiene dadas en esta causa, y principalmente la de tres de Marzo de este anno dize, quel el haverse omitido declarar la nulidad de los dos procesos hechos por D. Sebastian Serrano, y D. Marcos Gomez de Castilla, a traido las dilaciones que en ella se experimentan, y han dado lagar a las *ferias* expressiones de vuestro Virrey en su carta; y assi es necessario que oy se manden

le 26 *Janvier* 1741.

Signé, *D. Sébastien de Eslaba.*

Aux Sieurs Président, & Oydors de la Royale Audience de Quito.

Reçue le 19 de Juin 1741.

DÉCRET.

Que cette Lettre soit jointe aux pieces du procès, & soit communiquée à M. le Procureur-Général.

CONCLUSIONS DU PROCUREUR GÉNÉRAL.

Le Procureur-Général reproduisant comme il reproduit les conclusions qu'il a déja données dans cette affaire, & sur-tout celles du trois de Mars de cette année, dit que tous les délais survenus dans le cours de cette affaire, procedent d'avoir omis de déclarer nulles les deux informations faites par D. Sébastien Serrano, & D. Marc Gomez de Castilla; & que cette omission a donné lieu aux expressions sérieuses *de la Lettre de votre Vice-Roi*; *c'est pourquoi il est nécessaire*

traer estos Autos de Cuença, con la mayor brevedad, assi para que con su vista se determine la nulidad que el Fiscal propusò, como para que se reconosca si es necesario que uno de vuestros Ministros pase a dicha Ciudad, como vuestro Virrey ordena, para la integra substanciacion de la causa. Quito y Junio 27 de 1741. Licenciado Balparda.

d'ordonner dès aujourd'hui, que le procès soit apporté de Cuença sans délai, tant afin que sur la vue des pieces, la nullité proposée par le Fiscal soit prononcée, que pour qu'on puisse reconnoître, s'il est nécessaire qu'un des Ministres de cette Audience se transporte à Cuença, conformément aux ordres de votre Vice-Roi, pour achever de mettre le procès en état. A Quito, ce 27 Juin 1741. Le Licencié Balparda.

Extracto de Auto.

Se mandaron traer los Autos de Cuença.

Extrait d'Arrest.

Il fut délibéré qu'on feroit venir de Cuença les pieces du procès.

Ultima respuesta

Fiscal en vista de los Autos, f. 940.

Dernieres Conclusions

Du Procureur-Général, sur le soit communiqué de tout le procès, p. 940.

El Fiscal dize que el homicidio cometido en D. Juan Seniergues, esta revestido de muy agravantes circunstancias, por-

Le Fiscal dit, que le meurtre commis en la personne du Sieur Seniergues, est revêtu de circonstances très aggravantes, d'autant

que se concitò a mucha parte de la plebe para la execucion de el, dando con esto ocasion.... a un publico tumulto, de que pudo resultar multiplicidad de homicidios, y desgracias que reduxessen a la mayor ruina la vesindad de Cuença. . . . . .

Por cuya razon *se haze necessario el castigo de todos los que lo promueven auxilian y cooperan.* Esta popular commòcion, y congregacion de gente perdida para invadir a dicho D. Juan Seniergues trae todas la circunstancias de una muerte segura.... huvo perpetracion, y aplicacion de diligencias.... quedando de el todo indefenso, y deste modo la estocada que se le diò y le causò muerte fue aleve. Otra circunstancia hay en la causa que agrava este delito; pues aunque en el processo no se halla la mas plena justificacion de el pero sus indicios son de tanta urgencia que pasan a ser indubitados; porque quienes conduxeron a toda esta gente popular para la perpetracion de este homicidio fueron D. Sebastian Serrano,

qu'on a ameuté une grande partie du peuple, pour mettre ce meurtre à exécution, en donnant par-là occasion à un soulevement général, d'où pouvoit résulter une grande quantité de meurtres & de disgraces, qui pouvoient entraîner la ruine des habitants de Cuença. . . . .

C'est pourquoi le châtiment de tous ceux qui ont promu & favorisé ce tumulte, & qui y ont coopéré, est d'une nécessité indispensable. *Cette émeute populaire, & cet assemblage de gens sans aveu pour attaquer ledit Sieur Seniergues, porte toutes les apparences d'un assassinat prémédité . . . . on y voit une machination, & une suite de moyens mis en œuvre pour parvenir à ce but.... La violence de ce coup lui ayant fait tomber les armes des mains, il resta absolument sans défense; d'où il suit que le coup d'épée qui lui fut alors porté, & qui lui a causé la mort, a été donné en trahison. Une autre circonstance aggrave le crime; & quoique la preuve à l'égard du meurtrier ne soit pas entiérement complete, les indices sont si puissants, qu'ils acquierent le caractere de cer-*

Alcalde ordinario, que postpusò toda la obligacion de Juez en toda esta maquinacion, y D. Nicolas de Neyra...... Con quien se ofreciessen ante cedentes lances que ocasionaron continuadas discordias fue con D. Diego de Leon, con quien tienen imediatas relaciones y parentescos los dichos D. Sebastian Serrano, y D. Nicolas de Neyra; y haviendo se estos movido a la perpetracion de este homicidio para vengar aquella discordia que su pariente tenia con el difunto. . . . .

D. Diego de Leon..... se conservò..... con aparente serenidad en el tablado; dexando que por si corriessen otros el lanze; pero no tan cautelosamente, que no le cobrassen los aplausos al dicho D. Diego, algunos de los agressores a quienes diò las gracias por el homicidio cometido.... cuya exoneracion, y la prueba de ella no concuerda con el lugar y tiempo..... *con que por esto se annade al homicidio la circunstancia de un formal assesinato*, que son calidades que por

titude, puisqu'il est évident que toute cette populace ameutée pour commettre ce meurtre, avoit pour chefs D. Sébastien Serrano, Alcalde ordinaire, qui, dans tout ce complot, a entiérement oublié les devoirs de Juge, & D. Nicolas de Neyra.... C'étoit avec D. Diegue de Leon que le défunt avoit eu des querelles antérieures, qui ont occasionné une continuation d'inimitié; mais l'alliance & la parenté de D. Sébastien Serrano, & de D. Nicolas de Neyra avec Leon, les a portés à venger leur parent par la mort de son ennemi. . . .

D. Diegue de Leon s'est conservé avec une tranquillité apparente dans sa loge, laissant aux autres le soin de sa vengeance; avec si peu de précaution cependant, qu'il ne laissa pas de recevoir les compliments des meurtriers, à qui il rendit graces de l'avoir défait de son ennemi...... les preuves qu'il donne pour se justifier de ce fait, ne s'accordent ni avec le lieu, ni avec le temps.... ce qui ajoute au meurtre les caracteres d'un assassinat formel, *qualités qui privent le coupable de tout privilege, & le ren-*

derecho privan a los reos de todo privilegio, y le sugetan a las communes penas; las que en esta causa corresponden a estos delinquentes, *son la ordinarria de muerte y la confiscacion de la mitad de sus bienes*; que indistinctamente comprehenden a todos los reos, porque auxiliando se unos a otros todos, se hizieron authores del homicidio; por la ygual union, y preparacion con que se prodediò a el..... Es mas urgente el motibo por la Real recommendacion que el dicho, D. Juan Seniergues, como uno de la Compagnia Francesa, tubò, para ser atendido; por la satisfacion que se deve dara las dos Magestades Catholica y Christianissima, y por sel el principal author de esta rebellion un Alcalde ordinario, cuya obligacion fue evitarlo; *contra este, contra D. Nicolas de Neyra, y Manuel de Mota, esta la causa substanciada en rebeldia, y plenamente probado el delito*, son tambien reos del, Manuel de Velasco como quen le arrojò al difunto una pie-

dent sujet aux peines portées par la loi, les peines encourues dans le cas présent sont celle de mort, & la confiscation de la moitié des biens; *ce qui s'étend indistinctement à tous les coupables, qui s'étant aidés mutuellement, sont également auteurs du meurtre par l'union & les apprêts communs avec lesquels ils ont procédé.... Ce qui rend le cas encore plus grave, c'est la recommandation Royale dont jouissoit ledit Sieur Seniergues, comme un de ceux qui composoient la Compagnie Françoise, puisqu'en cette qualité, il devoit être traité avec l'attention due au respect pour les ordres de leurs Majestés Catholiques & Très-Chrétienne, & surtout par un Alcalde ordinaire, qui étant plus particuliérement obligé par son devoir à prévenir une sédition, en est devenu le principal auteur.* Le procès est instruit entiérement contre celui-ci, contre D. Nicolas de Neyra, & Manuel de Mora par contumace, & le délit est pleinement prouvé. *Manuel Velasco, celui qui a lancé à feu Seniergues la pierre qui lui fit tomber les armes*

dra que le derribò al suelo; y Francisco Inigues, &c. . . . . . D. Diego de Leon, indiciado de el delito de mandante, y origen del assesinato y tumulto, no esta perfetamente convencido; pero siendo tan urgentes los indicios que contra el se dan en el processo, parece necessario que sea reducido a esta Real Carcel de Corte, como esta mandado antes, y no se ha cumplido hasta ahora; paraque *sea puesto a la tortura;* hasta que confiesse su delito de manpante y concitador de la plebe, para la execucion del homicidio; sobre todo lo qual espera e Fiscal el mejor cumplimiento de justicia, y satisfaccion de la vindicta publica. Quito y Enero 28 de 1742.

Firmado, LICENCIADO BALPARDA.

des mains, & François Yniguez, sont aussi coupables l'un & l'autre .... & quant à D. Diegue de Leon, présumé être le premier mobile de l'assassinat, & celui par ordre de qui il a été exécuté, il n'est pas entiérement convaincu ; mais les indices qui résultent du procès étant si violents contre lui, il paroît nécessaire qu'il soit transporté aux prisons de la Cour, ainsi qu'il a déja été ordonné par Arrêt, resté jusqu'à présent sans exécution, pour être appliqué à la question, *jusqu'à ce qu'il confesse son crime, de chef & auteur du tumulte excité par lui, pour faciliter l'exécution du meurtre en question ; c'est sur quoi le Fiscal espere que Messieurs rendront la plus exacte justice en satisfaisant à la vindicte publique. A Quito, ce 28 Janvier 1742.*

Signé, LE LICENCIÉ BALPARDA.

SENTENCIA DEFINITIVA. P. 945.

En este pleyto y causa criminal, que assi de oficio de la Real Justicia

ARRÊT DÉFINITIF.

Vû le procès criminel instruit tant d'office par les Juges Royaux, que sur la re-

como por querella de los Albazeas de D. Juan Seniergues *Botanico* y Cirujano de la Compagnia de los Reales Academicos de las Ciencias de Paris, los que residen en esta Ciudad y su Provincia, se ha seguido contra los agressores de la muerte violenta que en tumulto sedicioso le dieron, el dia veinte y nueve de Agosto, del anno pasado de 1739, en la plazuela de San Sebastian de la Ciudad de Cuença, al dicho Cirujano, que haviendose substanciado por los terminos del derecho, los que resultan reos no han comparecido ni se han podido haver, sino solos D. Diego de Leon, y Roman, que despues *ha hecho fuga de la prision*, y Manuel de Velasco que se halla preso. Vistos los Autos, y lo demas que verse convinò, Fallamos, que por la culpa que resulta de todo este proceso, asi contra los reos ausentes, como presentes, devemos de condenar y condenamos a D. Sebas-

quête des Exécuteurs Testamentaires de D. Juan Seniergues, Botaniste (*), *& Chirurgien de la Compagnie des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences de Paris, résidents en cette Ville & en cette Province, contre les agresseurs, auteurs de la mort violente dudit Chirurgien, arrivée dans un tumulte séditieux, le 29 du mois d'Août 1739, dans la place de S. Sébastien de Cuença ; lequel procès ayant été instruit avec les délais de l'ordonnance, les coupables n'ont pas comparu, & n'ont pu être trouvés, à l'exception des seuls D. Diegue de Leon & Roman, qui depuis* s'est enfui de la prison; *& Manuel de Velasco, actuellement prisonnier. Vu les charges & informations, & tout ce qui étoit à voir, nous trouvons que pour le délit résultant de tout ce procès, tant contre les absents, que présents, nous devons condamner, nous condamnons, savoir, D. Sébastien Serrano, Alcalde ordinaire de ladite Ville, & D. Nicolas de Neyra, à huit ans de ban-*

(*) On a voulu dire Anatomiste.

tian Serrano, Alcalde ordinario, que en la occasion fue de dicha Ciudad, y a D. Nicolas de Neyra, en ocho annos de destierro precisos, al presidio de Baldivia, y en dos mil pesos de multa, a cada uno, la mitad para la camara de Su Magestad, y la otra mitad para los gastos de esta causa; al dicho Don Diego de Leon, y Roman en seis annos de destierro, a dicho presidio y un mil pesos de multa aplicados en la misma forma, a Francisco Yniguez alias *Nauisapa* (*), sele condena en seis annos de destierro à la isla de la Piedra, a racion y sin sueldo; a Manuel de Velasco, alias *Alcurrucu*, sele condena en dos annos de destierro al Castillo de Chagre precisos, y por esta nuestra sentencia defini-

nissement non rachetable au Château de Baldivia, & chacun à deux mille piastres d'amende, la moitiè pour la Chambre des Confiscations, & l'autre moitié pour les dépens du procès. Plus, nous condamnons ledit D. Diegue de Leon, & Roman, à six ans de bannissement audit Château & à mille piastres d'amende, appliquées comme les précédentes; François Iniguez, *autrement* Nauisapa (*), *à six ans de bannissement à l'isle des Pierres, à la ration ordinaire & sans salaire; Manuel de Velasco, autrement* Alcurrucu*, *à deux ans de bannissement, non rachetable, au Château de Chagre, & par le présent Arrêt & Jugement définitif, Nous prononçons & ordonnons ainsi qu'il est dit, condamnant lesdits coupables aux dépens solidairement,*

(*) *Francisco Yniguez, & Manuel de Mora, alias Nauisapa, sou dos reos distinctos como consta del processo. El primero fue llamado à edictos y pregones el otro no.*

De los dos haze uno esta sentencia.

(*) François Yniguez, & Manuel de Mora, dit Nauisapa, sont deux accusés différents, ainsi qu'il est prouvé au procès. Le premier a été ajourné personnellement avec toutes les formalités; le second n'a pas été assigné.

Cet Arrêt les confond tous deux, & n'en fait qu'un seul coupable.

va mente juzgando asi lo pronunciamos y mandamos, con costas, en que de mancommun e insolidum condenamos a dichos reos, y de se a las partes el testimonio que pidiessen, y saque se otro para dar cuenta al Gobierno Superior. Quito, en 22 dios de Abril de 1742.

& mandons que la copie du procès soit délivrée aux parties, & qu'une autre soit faite pour rendre compte au Gouvernement Supérieur. A Quito, le 21 *Avril* 1742.



CERTIFICACION

De un Curandero tenido por Medico en la Ciudad de Cuença en el Perù, en f. 375.

CERTIFICAT

Donné par un Praticien exerçant la Médecine dans la Ville de Cuença au Pérou, p. 375.

Don Juan de Ydrobo, Cabeça de Vaca, Medico de essa Ciudad de Cuença y de su Hospital Real, a pedimento verbal del Capitan Don Diego de Leon y Roman, Regidores perpetuos en ella; sobre que se declare el juizio que debe formarse del habitual accidente que padece, segun el informe que me ha hecho dicho segnor paciente, y los symptomas que he observado,

Dom Jean de Ydrobo, Tête de Vache, Médecin de cette Ville de Cuença & de son Hôpital Royal, sur la demande verbale du Capitaine D. Diegue de Leon & Roman, Echevin perpétuel de ladite Ville, pour que je donne mon avis sur l'accident habituel auquel il est sujet, selon qu'il m'en a informé, & suivant les symptômes que j'ai observé depuis environ deux ans, lors de ses attaques, je tire l'indi-

ahora tiempo de dos annos, en las ocaque le ha insultado el mal : saco la indicacion de estar viciada la melancholia en quantidad y qualidad *simul* : cuyos flatos se elevan par la region del coracon a el celebro : y de aqui nace el quedar enagenado ô fuera de si con el pulso alborotado fuera de su orden natural, y por el movimiento local del coraçon, se accelera el curso arterial de la sangre, y de esta pugna, se origina el sudor ardiente y meloso, de que empieça el syocope, de cuya fuerza, por la determinacion del movimiento local, se muda el temple del sudor, de caliente en frio ; y hiriendo ô apoderando se el vapor ô flatos de los organos del celebro, se le extingue la virtud sensitiva y motiva, dexando al paciente esta opression con semejanza de aletargardo ; y a vezes quando trahe mayor auge la causa, con indicios de un grave parasismo, como he visto à dicho segnor dos vezes que fui llamado por Febrero y Mayo del anno pasado en socorro de este mal, el qual lo he so-

cation que l'humeur mélancholique est viciée en quantité & en qualité simul, *& que les vents de ladite humeur montent par la région du cœur au cerveau, d'où procede que le malade perd connoissance & est hors de lui avec le poulx troublé, & hors de son état naturel, & que par le mouvement du cœur, le cours artériel du sang s'accélere ; & ce combat est l'origine de la sueur ardente & mielleuse par laquelle commence la syncope, dont la force, par la détermination du mouvement local, change la température de la sueur d'ardente en froide ; & cette vapeur où les vents heurtant & s'emparant des organes du cerveau, la vertu sensitive & motive s'éteint presque totalement en lui. Cette oppression laissant le patient dans un état apparent de létargie & quelquefois quand la cause est plus forte avec des indices d'un grave proxisme, comme je l'ai vu deux fois en Février & Mai de l'année passée, ayant été appellé à son secours, & l'ayant secouru avec des fomentations cordiales & céphaliques ; & pour faire foi, je déclare que tel est*

corrido con fomentos cordiales y del celebro; y para que conste, asi lo siento *salvo meliori* y lo firmo. En Cuença, en 17 de Febrero de 1740.

Firmado, JUAN DE YDROBO.

mon avis. Salvo meliori, *& j'ai signé à Cuença le 7 Février mil sept cent quarante.*

Signé, JEAN DE YDROBO.

OTRA DECLARACION

Del dicho Medico recibiada por el Corregidor de Cuença, f. 376.

Dixò: que halla el declarante exceder la melancholia en la persona del dicho Capitan Don Diego viciada, en cantidad y qualidad *simul*, y por ser humor tan craso levanta vapores densos, los quales se elevan à la region del Coraçon, y por lo qual se le apresura la facultad pulsifica, y por circular localmente la sangre espirituosa, siente al tiempo de darle essos sudores, y prosiguiendo el flato a dar y elevarse en el celebro queda sin la facuidad motiva y sensitiva inhabil, sin poder usar de sus po-

AUTRE DÉCLARATION

Du même Médecin, reçue par le Corrégidor de Cuença, f. 376.

Il a dit : que lui déclarant, trouvoit que la mélancholie excédoit dans la personne dudit Capitaine Don Diegue, & qu'elle est viciée, en quantité & en qualité simul; *& comme c'est une humeur si épaisse, elle éleve des vapeurs denses qui montent à la région du cœur ; ce qui fait que la faculté pulsifique s'accelere chez lui, & que l'effort que fait le sang spiritueux pour circuler localement lui cause de la douleur, lorsque ces sueurs lui prennent, & le même vent continuant à s'élever au cerveau, il reste privé de la faculté motive &*

tencias y sentidos, hasta que la virtud sensitiva las dissuelbe y entonces vuelve en si. Este es el sentir del Declarante, segun a leido en algunos Authores; al qual accidente llaman Epilepsia y se juzga por mortal, no tan solamente por su essencia y padecer dos miembros principales como es el coraçon y el celebro, sino es tambien por que andando à mula ô à pie, caen sin sentido, de cuya caida puede resultar muerte, como se ha visto en varios, que cayendo con las sienes, o con otra parte delicada se quedan muertos.... y esto es lo que siente, segun el officio que exerce, el que havra onze annos poco mas ô menos, lo usa. Y dixò ser la verdad, so cargo del juramento que lleva fecho, en que se firmò y ratificò haviendosele leido esta su declaracion y la firmò.

Firmado Juan de Ydrobo.

sensitive, sans pouvoir user de ses puissances & de ses sens, jusqu'à ce que la vertu sensitive les dissolve, & alors il revient à lui. Tel est le sentiment du déclarant, suivant ce qu'il a lu dans quelques Auteurs, qui nomment cet accident Epilepsie; & il est réputé mortel, non-seulement par son essence & parce que deux membres principaux souffrent alors, savoir le cœur & le cerveau; mais parce que, en allant à cheval ou à pied, le malade tombe sans sentiments, & que de cette chûte la mort peut résulter, comme on en a vu en plusieurs qui tombant sur les sourcils ou sur une autre partie délicate, restent morts.... enfin, que c'est-là son avis, suivant la profession qu'il exerce & qu'il pratique depuis environ onze ans, & il a dit que c'est la vérité sous le serment qu'il a fait; ce qu'il a confirmé & ratifié après lecture qui lui a été faite de cette déclaration qu'il a signée. Signé Jean de Ydrobo.

LETTRE DE M. D. L. C.

A M***.

Sur le ſort des Aſtronomes qui ont eu part aux dernieres meſures de la terre, depuis 1735.

Lettre de M. Godin des Odonais, & l'aventure tragique de Madame Godin *dans ſon voyage de la Province de* Quito *à* Cayenne, *par le fleuve des Amazones.*

LETTRE

LETTRE DE M. D. L. C.

A M***.

Sur le ſort des Aſtronomes qui ont eu part aux dernieres meſures de la terre, depuis 1735.

Vous vous êtes intéreſſé, Monſieur, aux travaux de l'Académie des Sciences pour la meſure de la terre, & vous êtes curieux de ſavoir le ſort de tous ceux qui ont eu part à cet ouvrage dans des voyages au-delà des mers, depuis 1735. Je pourrois vous répondre par ce vers de Virgile :

Apparent rari nantes in gurgite vaſto.
Dans cette vaſte mer, échappés au naufrage,
On voit quelques nochers ſe ſauver à la nage.

Nous partîmes de la Rochelle au mois de Mai 1735, munis des paſſeports de Sa Majeſté Catholique le Roi

Philippe V, pour aller meſurer les degrés voiſins de l'équateur dans ſes Etats de l'Amérique méridionale. Nous étions trois Académiciens, M. *Godin*, M. *Bouguer* & moi. Nous avions pour adjoints M. *Joſeph de Juſſieu*, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, frere des deux Académiciens, & qui fut reçu à l'Académie pendant ſon abſence; M. *Seniergues*, Chirurgien; & pour nous aider dans nos opérations, M. *Verguin*, Ingénieur de la Marine; M. *de Morainville*, Deſſinateur pour l'Hiſtoire naturelle; M. *Couplet*, neveu de l'Académicien; M. *Godin des Odonais*, qui fera le principal ſujet de cette lettre, & le ſieur *Hugo*, Horloger, Ingénieur en inſtruments de mathématique; nous nous joignîmes, à Carthagene d'Amérique, à deux Lieutenants de vaiſſeaux Eſpagnols, nommés par la Cour de Madrid, pour aſſiſter à nos obſervations.

L'année ſuivante, M. *de Maupertuis*, chargé d'aller meſurer les degrés du méridien ſous le cercle polaire arcti-que, s'embarqua à Rouen avec MM. *Clairaut*, *Camus* & *le Monnier* le ca-det, Académiciens, M. l'Abbé *Ou-thier*, M. *Celſius*, Aſtronome Suédois, & quelques autres aides.

En 1751, M. l'Abbé de la *Caille*, Académicien, partit pour le Cap de Bonne-Eſpérance, où le moindre de ſes travaux fut la meſure de deux de-grés du méridien.

Des cinq voyageurs qui ont vu le cercle polaire, il ne reſte que M. le *Monnier*. L'Abbé de la *Caille* qui fit ſeul le voyage du Cap, & dont la ſanté pa-roiſſoit à toute épreuve, de retour à Paris, a été la victime de ſon zele aſ-tronomique, en 1762; & un Acadé-micien (*a*) plus jeune que lui, qui l'a-

(*a*) M. l'Abbé *Chappe d'Auteroche*, mort en Ca-

voit pris pour modele, a eu depuis le même ſort en Californie en 1769.

Parmi mes compagnons de voyage à l'équateur, M. *Couplet*, le plus robuſte, & l'un des plus jeunes, à peine arrivé à Quito, fut emporté en trois jours par une fievre maligne. J'ai rendu compte ailleurs de la fin tragique de notre Chirurgien (*a*). M. *Bouguer* eſt mort d'un abcès au foie en 1758 ; M. *Godin*, qui avoit paſſé au ſervice d'Eſpagne, où il étoit Directeur de l'Académie des Gardes de la Marine à Cadix, plus jeune que M. *Bouguer*, ne lui a ſurvécu que deux ans ; M. de *Morainville*, reſté dans la Province de Quito, s'eſt tué en tombant d'un échafaud d'une Egliſe qu'il bâtiſſoit à Cicalpa, près la ville de Riobamba. Il y a plus de quinze

---

lifornie quelques jours après ſon obſervation du paſſage de Vénus ſur le ſoleil en 1769.

(*a*) Lettre ſur l'émeute populaire de Cuença, Paris, 1745.

ans que je n'ai de nouvelles directes du ſieur *Hugo* qui s'eſt marié à Quito. Je ne parle point ici de pluſieurs de nos gens, tant blancs que noirs, péris dans le cours du voyage, deux deſquels de mort violente.

Le Commandeur *Don George Juan*, l'ancien des deux Officiers Eſpagnols nos adjoints, Capitaine de vaiſſeaux du Roi à ſon retour, puis Commandant des Gardes de la Marine d'Eſpagne, Chef d'eſcadre & Ambaſſadeur à Maroc, plus jeune que la plupart de nous tous, vient de mourir à Madrid d'une apoplexie. Le Dr. *Joſeph de Juſſieu*, long-temps retenu par l'Audience royale de Quito à cauſe de ſa profeſſion, & depuis par le Vice-Roi de Lima, eſt de retour à Paris depuis deux ans; il a perdu la mémoire comme autrefois le celebre Dom *Mabillon*, qui la recouvra depuis. M. *de Juſſieu* n'a pas eu le même bonheur; & je ne ſais ſi

lui & moi pouvons à nous deux, être comptés pour un individu vivant. Une ſurdité qui a commencé en Amérique eſt devenue exceſſive, & depuis cinq ans j'ai perdu la ſenſibilité externe dans toutes les parties inférieures, dont je ne ſens l'exiſtence que par des douleurs internes dans les changements de temps. Ainſi, des onze voyageurs de la Zone torride, ſans parler des domeſtiques, on ne doit compter pour exiſtants aujourd'hui que M. *Verguin*, Ingénieur de Marine à Toulon, Don *Antonio de Ulloa*, Chef d'eſcadre dans la Marine d'Eſpagne, ancien Gouverneur de la Louiſiane, (encore ne ſont-ils ni l'un ni l'autre exempts d'infirmités) & M. *Godin des Odonais* qui vient d'arriver à Paris après trente-huit ans d'abſence, & qui va me donner matiere à vous entretenir. J'ai reçu de lui, au mois d'Août dernier, la lettre ſuivante, ſur les inſtances que je lui avois faites,

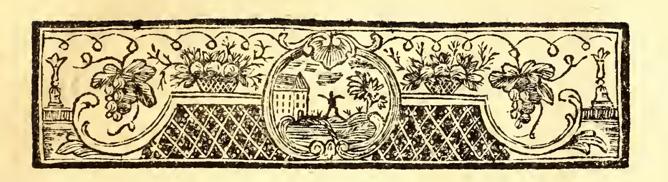
de me donner une relation du voyage de ſon épouſe que j'ai connue dès ſon enfance, & des aventures de laquelle il ne m'étoit parvenu que des bruits vagues. Je crois ne pouvoir mieux faire que de vous envoyer une copie de la lettre de M. *des Odonais*. Vous verrez ce que peut le courage & la conſtance. Il n'y a point d'ame qui ne ſe ſente attendrie au récit de l'horrible aventure d'une femme aimable, élevée dans l'aiſance, qui, par une ſuite d'événements au-deſſus de la prudence humaine, ſe trouve tranſportée dans des bois impénétrables, habités par des bêtes féroces & des reptiles dangereux, expoſée à toutes les horreurs de la faim, de la ſoif & de la fatigue, qui erre dans ce déſert pendant pluſieurs jours, après avoir vu périr ſept perſonnes, & qui échappe ſeule à tous ces dangers, d'une maniere qui tient du prodige. Vous verrez enfin tout ce que doit

M. *Godin* à la munificence de Sa Majeſté Portugaiſe, & aux Officiers chargés de ſes ordres.

Sur les repréſentations de M. *Godin*, le Miniſtre bienfaiſant (*a*), qui a dans ſon département les Académies, vient de lui obtenir de Sa Majeſté une penſion, qu'il a bien méritée par ſon zele & ſes travaux pendant nos opérations, & par un ſi long exil de ſa patrie vers laquelle il n'a ceſſé de tourner ſes regards.

(*a*) M. le Duc de la Vrilliere.





LETTRE

DE

M. GODIN DES ODONAIS,

A M. DE LA CONDAMINE.

Saint-Amand, Berry, 28 Juillet 1773.

MONSIEUR,

Vous me demandez une relation du voyage de mon épouſe par le fleuve des Amazones, la même route que j'ai ſuivie après vous. Les bruits confus qui vous ſont parvenus des dangers aux-

quels elle s'eſt vue expoſée, & dont elle ſeule de huit perſonnes eſt échappée, augmentent votre curioſité. J'avois réſolu de n'en parler jamais, tant le ſouvenir m'en eſt douloureux; mais le titre de votre ancien compagnon de voyage, titre dont je me fais honneur, la part que vous prenez à ce qui nous regarde, & les marques d'amitié que vous me donnez, ne me permettent pas de refuſer de vous ſatisfaire.

Nous débarquâmes à la Rochelle le 26 Juin dernier (1773), après ſoixante-cinq jours de traverſée, ayant appareillé de Cayenne le 21 Avril. A notre arrivée, je m'informai de vous; & j'appris avec déplaiſir que vous n'y étiez plus depuis quatre à cinq mois. Ma femme & moi vous donnâmes des larmes, que nous avons eſſuyées avec toute la joie poſſible, en reconnoiſſant qu'à la Rochelle, on lit moins les journaux littéraires & les nouvelles des Aca-

démies, que les gazettes de commerce. Recevez, Monſieur, notre félicitation, ainſi que Madame *de la Condamine*, à qui nous vous prions de faire agréer nos reſpects.

Vous vous ſouviendrez que la derniere fois que j'eus l'honneur de vous voir, en 1742, lorſque vous partîtes de *Quito*, je vous dis que je comptois prendre la même route que vous alliez ſuivre, celle du fleuve des Amazones, ſoit par le deſir que j'avois de connoître cette route, que pour procurer à mon épouſe la voie la plus commode pour une femme, en lui épargnant un long voyage par terre dans un pays de montagnes, où les mules ſont l'unique voiture. Vous eûtes l'attention, dans le cours de votre navigation, de donner avis dans les miſſions Eſpagnoles & Portugaiſes établies ſur ſes bords, qu'un de vos camarades devoit vous ſuivre; & ils n'en avoient pas perdu le ſouve-

nir plusieurs années après votre départ. Mon épouse desiroit beaucoup de venir en France ; mais ses grossesses fréquentes ne me permettoient pas de l'exposer, pendant les premieres années, aux fatigues d'un si long voyage. Sur la fin de 1748, je reçus la nouvelle de la mort de mon pere ; & voyant qu'il m'étoit indispensable de mettre ordre à des affaires de famille, je résolus de me rendre à Cayenne seul en descendant le fleuve, & de tout disposer pour faire prendre commodément la même route à ma femme. Je partis en Mars 1749 de la Province de Quito, laissant mon épouse grosse. J'arrivai en Avril 1750 à Cayenne. J'écrivis aussi-tôt à M. *Rouillé*, alors Ministre de la Marine, & le priai de m'obtenir des passe-ports & des recommandations de la Cour de Portugal, pour remonter l'Amazone, aller chercher ma famille, & l'amener par

la même route. Un autre que vous, MONSIEUR, seroit surpris que j'aye entrepris si lestement un voyage de quinze cents lieues, uniquement pour en préparer un autre; mais vous savez que dans ce pays-là les voyages exigent moins d'appareil qu'en Europe. Ceux que j'avois faits depuis douze ans, en reconnoissant le terrein de la méridienne de Quito, en posant des signaux sur les plus hautes montagnes, en allant & revenant de Carthagene, m'avoient aguerri. Je profitai de cette occasion pour envoyer plusieurs morceaux d'histoire naturelle au jardin du cabinet du Roi, entre autres la graine de *salse-pareille*, la *buua* dans ses cinq especes, & une grammaire imprimée à *Lima*, de la langue des *Incas*, dont je faisois présent à M. *de Buffon*, de qui je n'ai reçu aucune réponse. Par celle dont M. *Rouillé* m'honora, j'appris que Sa Majesté trouvoit bon que

MM. les Gouverneur & Intendant de Cayenne me donnassent des recommandations pour le gouvernement du Para. Je vous écrivis alors, MONSIEUR; & vous eûtes la bonté de solliciter mes passe-ports. Vous m'envoyâtes aussi une lettre de recommandation de M. le Commandeur de *la Cerda*, Ministre de Portugal en France, pour le Gouverneur du Para, & une lettre de M. l'Abbé *de la Ville*, qui vous marquoit que mes passe-ports étoient expédiés à Lisbonne, & envoyés au Para. J'en demandai des nouvelles au Gouverneur de cette Place, qui me répondit n'en avoir aucune connoissance. Je répétai mes lettres a M. *Rouillé*, qui ne se trouva plus dans le ministere. Depuis ce temps, j'ai sollicité quatre, cinq & six fois chaque année pour avoir les passe-ports, & toujours infructueusement. Plusieurs de mes lettres ont été perdues ou interceptées pendant la guer-

re. Je n'en puis douter, puiſque vous avez ceſſé de recevoir les miennes, quoique j'aye continué de vous écrire. Enfin, ayant ouï dire que M. le Comte *d'Hérouville* avoit la confiance de M. le Duc de *Choiſeul*, je m'aviſai, en 1765, d'écrire au premier ſans avoir l'honneur d'en être connu. Je lui marquois en peu de mots qui j'étois, & le ſupplíois d'intercéder pour moi auprès de M. de *Choiſeul* au ſujet des paſſeports. Je ne puis attribuer qu'aux bontés de ce Seigneur le ſuccès de ma démarche, puiſque le dixieme mois, à compter de la date de ma lettre à M. le Comte *d'Hérouville*, je vis arriver à Cayenne une galiote pontée, armée au Para par ordre du Roi de Portugal, avec un équipage de trente rameurs, & commandée par un Capitaine de la garniſon de Para, chargé de m'y conduire, & du Para, en remontant le fleuve, juſqu'au premier

établiſſement Eſpagnol, pour y attendre mon retour & me ramener à Cayenne avec ma famille : le tout aux fraix de Sa Majeſté Très-Fidele : généroſité vraiment royale & peu commune même parmi les Souverains. Nous partîmes de Cayenne les derniers jours de Novembre 1765, pour aller prendre mes effets à Oyapok (*a*), où je réſidois. Je tombai malade, & même aſſez dangereuſement. M. de *Rebello*, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, & Commandant de la galiote, eut la complaiſance de m'attendre ſix ſemaines. Voyant enfin que je n'étois pas en état de m'embarquer, & craignant d'abuſer de la patience de cet Officier, je le priai de ſe mettre en chemin, en me permettant d'embarquer quelqu'un, que je chargerois de mes lettres & de tenir

(*a*) Fort ſur la riviere de même nom à trente lieues au Sud de la ville de Cayenne.

tenir ma place pour ſoigner ma famille au retour. Je jettai les yeux ſur *Triſtan d'Oreaſaval* que je connoiſſois depuis long-temps, & que je crus propre à remplir mes vues. Le paquet dont je le chargeois contenoit des ordres du Pere Général des Jéſuites au Provincial de Quito & au Supérieur des Miſſions de Maïnas, de faire fournir les canots & équipages néceſſaires pour le voyage de mon épouſe. La commiſſion dont je chargeois *Triſtan* étoit uniquement de porter ces lettres au Supérieur réſident à la Laguna, chef-lieu des miſſions Eſpagnoles de Maïnas, que je priois de faire tenir mes lettres à Riobamba, afin que mon épouſe fût avertie de l'armement fait par ordre du Roi de Portugal, à la recommandation du Roi de France, pour la conduire à Cayenne. *Triſtan* n'avoit d'autre choſe à faire, ſinon d'attendre à la Laguna la réponſe de *Riobamba.* Il partit du

poſte d'Oyapok ſur le bâtiment Portugais, le 24 Janvier 1766. Il arriva à Loréto, premier établiſſement Eſpagnol dans le haut du fleuve, au mois de Juillet ou d'Août de la même année. Loréto eſt une miſſion nouvellement fondée, au-deſſous de celle de Pévas, & qui ne l'étoit pas encore lorſque vous deſcendîtes la riviere en 1743, ni même lorſque je ſuivis la même route en 1749, non plus que la miſſion de Tavatinga que les Portugais ont auſſi depuis fondée au-deſſus de celle de San Pablo, qui étoit leur dernier établiſſement en remontant. Pour mieux entendre ceci, il ſeroit bon d'avoir ſous les yeux la carte que vous avez levée du cours de l'Amazone, où celle de la Province de Quito, inſérée dans votre Journal hiſtorique du voyage à l'équateur. L'Officier Portugais, M. *de Rebello*, après avoir débarqué *Triſtan* à Loréto, revint à *Ta-*

vatinga, ſuivant les ordres qu'il avoit reçus d'y attendre l'arrivée de Mad. Godin; & *Triſtan*, au-lieu de ſe rendre à *la Laguna*, chef-lieu des miſſions Eſpagnoles, & d'y remettre mes lettres au Supérieur, ayant rencontré à Loréto un Miſſionnaire Jéſuite Eſpagnol nommé le Pere *Yeſquen* qui retournoit à Quito, lui remit le paquet de lettres par une bévue impardonnable, & qui a toute l'apparence de la mauvaiſe volonté. Le paquet étoit adreſſé à *la Laguna*, à quelques journées de diſtance du lieu où ſe trouvoit *Triſtan*: il l'envoye à près de cinq cents lieues plus loin, au-delà de la Cordiliere (*a*), & il reſte dans les miſſions Portugaiſes à faire le commerce.

Remarquez qu'outre divers effets

(*a*) La chaîne des hautes montagnes connues ſous le nom de Cordiliere des Andes, qui traverſe toute l'Amérique méridionale du Nord au Sud.

dont je l'avois chargé pour m'en procurer le débit, je lui avois remis plus que ſuffiſamment de quoi ſubvenir aux dépenſes du voyage dans les miſſions d'Eſpagne.

Malgré ſa mauvaiſe manœuvre, un bruit vague ſe répandit dans la Province de Quito, & parvint juſqu'à Madame *Godin*, qu'il étoit venu non-ſeulement des lettres pour elle, qui avoient été remiſes à un Pere Jéſuite, mais qu'il étoit arrivé dans les miſſions les plus hautes de Portugal une barque armée par ordre de Sa Majeſté Portugaiſe, pour la tranſporter à Cayenne. Son frere, Religieux de Saint-Auguſtin, conjointement avec le Pere *Térol*, Provincial de l'Ordre de Saint Dominique, firent de grandes inſtances au Provincial des Jéſuites, pour recouvrer ces lettres. Le Jéſuite, comparut, & dit les avoir remiſes à un autre; celui-ci ſe diſculpa de la même maniere,

ſur ce qu'il en avoit chargé un troiſieme ; mais quelques diligences qu'on pût faire, le paquet n'a jamais paru. Je vous laiſſe à penſer l'inquiétude où ſe trouva ma femme, ſans ſavoir le parti qu'elle avoit à prendre. On parloit diverſement dans le pays de cet armement ; les uns y ajoutoient foi, les autres doutoient de ſa réalité. Se déterminer à faire une ſi longue route, arranger en conſéquence ſes affaires domeſtiques, vendre les meubles d'une maiſon, ſans aucune certitude ; c'étoit mettre tout au haſard. Enfin, pour ſavoir à quoi s'en tenir, Mad. *Godin* réſolut d'envoyer aux miſſions un Negre d'une fidélité éprouvée. Le Negre part avec quelques Indiens de compagnie ; & après avoir fait une partie du chemin, il eſt arrêté & obligé de revenir chez ſa maîtreſſe, qui l'expédia une ſeconde fois avec de nouveaux ordres & de plus grandes précautions. Le Negre

retourne, ſurmonte les obſtacles, arrive à Loréto, voit *Triſtan*, & lui parle; il revient avec la nouvelle que l'armement du Roi de Portugal étoit certain, & que *Triſtan* étoit à Loréto. Madame *Godin* ſe détermina pour lors à ſe mettre en chemin; elle vendit ce qu'elle put de ſes meubles, laiſſa le reſte, ainſi que ſa maiſon de Riobamba, le jardin & terres de Guaſlen; un autre bien entre Galté & Maguazo à ſon beau-frere. On peut juger du long temps qui s'écoula depuis le mois de Septembre 1766 que les lettres furent remiſes au Jéſuite, par le temps qu'exigerent le voyage de ce Pere à Quito, les recherches pour retrouver le paquet paſſé de main en main, l'éclairciſſement des bruits répandus dans la Province de Quito, & parvenus à Madame *Godin* à Riobamba, ſes incertitudes, les deux voyages de ſon Negre à Loréto, ſon retour à Riobamba,

la vente des effets d'une maiſon, & les préparatifs d'un ſi long voyage; auſſi ne put-elle partir de Riobamba, quarante lieues au Sud de Quito, que le premier Octobre 1769.

Le bruit de l'armement Portugais s'étoit entendu juſqu'à Guayaquil & ſur les bords de la mer du Sud, puiſque le Sieur R., ſoi-diſant Médecin François, qui revenoit du haut Pérou, & alloit à Panama ou Porto-Belo chercher un embarquement, pour paſſer à Saint-Domingue ou à la Martinique, ou du moins à *la Havanne*, & de-là en Europe, ayant fait échelle dans le golfe de *Guayaquil* à la pointe Sainte-Héle-ne, apprit qu'une Dame de *Riobamba* ſe diſpoſoit à partir pour le fleuve des Amazones, & s'y embarquer ſur un bâtiment armé par ordre du Roi de Portugal, pour la conduire à Cayenne. Il changea auſſi-tôt de route, monta la riviere de Guayaquil, & vint à Rio-

bamba , demander à Madame *Godin* qu'elle voulût bien lui accorder passage, lui promettant qu'il veilleroit sur sa santé, & auroit pour elle toutes sortes d'attentions. Elle lui répondit d'abord qu'elle ne pouvoit pas disposer du bâtiment qui étoit venu la chercher. Le Sieur R. eut recours aux deux freres de Madame *Godin*, qui firent tant d'instances à leur sœur, en lui représentant qu'un Médecin pouvoit lui être utile dans une si longue route, qu'elle consentit à l'admettre dans sa compagnie. Ses deux freres, qui partoient aussi pour l'Europe, ne balancerent pas à suivre leur sœur, pour se rendre plus promptement, l'un à Rome où les affaires de son Ordre l'appelloient, l'autre en Espagne pour ses affaires particulieres. Celui-ci amenoit un fils de neuf à dix ans qu'il vouloit faire élever en France. M. de *Grandmaison* mon beau-pere avoit déja pris les devants,

pour tout difpofer fur la route de fa fille, jufqu'au lieu de l'embarquement au-delà de la grande Cordeliere. Il trouva d'abord des difficultés de la part du Préfident & Capitaine général de la Province de Quito. Vous favez, MONSIEUR, que la voie de l'Amazone eft défendue par le Roi d'Efpagne; mais ces difficultés furent bientôt levées. J'avois apporté à mon retour de Carthagene, où j'avois été envoyé en 1740, pour les affaires de notre compagnie, un paffe-port du Vice-Roi de Santa-Fé, Don *Sébaftien de Eflava*, qui nous laiffoit la liberté de prendre la route qui nous paroîtroit la plus convenable; auffi le Gouverneur Efpagnol de la Province de Maynas & d'Omagnas, prévenu de l'arrivée de mon époufe, eut la politeffe d'envoyer à fa rencontre un canot avec des rafraîchiffements, comme fruits, laitage, &c. qui l'atteignit à peu de diftance de la

peuplade d'Omagnas ; mais quelles traverſes, quelles horreurs devoient précéder cet heureux moment ! Elle partit de Riobamba, lieu de ſa réſidence, avec ſon eſcorte, le premier Octobre 1769 ; ils arriverent à Canclos, lieu de l'embarquement, ſur la petite riviere de Bobonaſa qui tombe dans celle de Paſtaſa, & celle-ci dans l'Amazone. M. de *Grandmaiſon* qui les avoit précédés d'environ un mois, avoit trouvé le village de Canélos peuplé de ſes habitants, & s'étoit auſſi-tôt embarqué pour continuer ſa route & prévenir des équipages à l'arrivée de ſa fille dans tous les lieux de ſon paſſage. Comme il la ſavoit bien accompagnée de ſes freres, d'un Médecin, de ſon Negre & de trois domeſtiques Mulâtreſſes ou Indiennes, il avoit continué ſa route juſqu'aux miſſions Portugaiſes. Dans cet intervalle, une épidémie de petite-vérole, maladie que les Européens ont portée

en Amérique, & plus funeſte aux Indiens que la peſte, qu'ils ne connoiſſent pas, ne l'eſt au Levant, avoit fait déſerter tous les habitants du village de Canélos, qui avoient vu mourir ceux que ce mal avoit attaqué les premiers; les autres s'étoient diſperſés au loin dans les bois, où chacun d'eux avoit ſon abatis; c'eſt leur maiſon de campagne. Ma femme étoit partie avec une eſcorte de trente-un Indiens, pour la porter elle & ſon bagage. Vous ſavez que ce chemin, le même qu'avoit pris Don *Pedro Maldonado*, auſſi parti de Riobamba pour ſe rendre à *la Laguna*, où vous vous étiez donné rendez-vous; que ce chemin, dis-je, n'eſt pas praticable même pour des mulets; que les hommes en état de marcher le font à pied, & que les autres ſe font porter. Les Indiens que Madame *Godin* avoit amenés, & qui étoient payés d'avance, ſuivant la mauvaiſe coutume du

pays, à laquelle la méfiance, quelquefois bien fondée, de ces malheureux, a donné lieu, à peine arrivés à Canélos, retournent ſur leurs pas, ſoit par la crainte du mauvais air, ſoit de peur qu'on ne les obligeât de s'embarquer, eux qui n'avoient jamais vu un canot que de loin. Il ne faut pas même chercher de ſi bonnes raiſons pour leur déſertion; vous ſavez, MONSIEUR, combien de fois ils nous ont abandonnés ſur nos montagnes, ſans le moindre prétexte, pendant le cours de nos opérations. Quel parti pouvoit prendre ma femme en cette circonſtance? Quand il lui eût été poſſible de rebrouſſer chemin, le deſir d'aller joindre cette barque diſpoſée pour la recevoir par ordre de deux Souverains, celui de revoir un époux après vingt ans d'abſence, lui firent braver tous les obſtacles dans l'extrêmité où elle ſe voyoit réduite.

Il ne reſtoit dans le village que deux Indiens échappés à la contagion ; ils étoient ſans canot. Ils promirent de lui en faire un, & de la conduire à la Miſſion d'Andoas, environ douze journées plus bas en deſcendant la riviere de Bobonaza, diſtance qu'on peut eſtimer de cent quarante à cent cinquante lieues ; elle les paya d'avance ; le canot achevé, ils partent tous de Canélos ; ils naviguent deux jours ; on s'arrête pour paſſer la nuit. Le lendemain matin, les deux Indiens avoient diſparu ; la troupe infortunée ſe rembarque ſans guide, & la premiere journée ſe paſſe ſans accident. Le lendemain, ſur le midi, ils rencontrent un canot arrêté dans un petit port voiſin d'un carbet (*a*) ;

(*a*) C'eſt le nom que l'on donne dans nos Colonies des iſles & en Canada aux feuillées qui ſervent d'habitations aux ſauvages, & d'abri aux voyageurs ; les Eſpagnols leur donnent le nom de *Ranche*.

ils trouvent un Indien convalefcent, qui confentit d'aller avec eux, & de tenir le gouvernail. Le troifieme jour, voulant ramaffer le chapeau du Sieur R.... qui étoit tombé à l'eau, l'Indien y tombe lui-même; il n'a pas la force de gagner le bord, & fe noye. Voilà le canot dénué de gouvernail, & conduit par des gens qui ignoroient la moindre manœuvre; auffi fut-il bientôt inondé; ce qui les obligea de mettre à terre & d'y faire un carbet. Ils n'étoient plus qu'à cinq ou fix journées d'*Andoas*. Le Sieur R..... s'offrit à y aller, & partit avec un autre François de fa compagnie, & le fidele Negre de Madame *Godin*, qu'elle leur donna pour les aider; le Sieur R.... eut grand foin d'emporter fes effets. J'ai reproché depuis à mon époufe de n'avoir pas envoyé auffi un de fes freres avec le fieur R.... chercher du fecours à Andoas; elle m'a répondu

que ni l'un ni l'autre n'avoient voulu ſe rembarquer dans le canot après l'accident qui leur étoit arrivé. Le Sieur R..... avoit promis, en partant, à Madame Godin & à ſes freres, que ſous quinze jours, ils recevroient un canot & des Indiens. Au-lieu de quinze, ils en attendirent vingt-cinq, & ayant perdu l'eſpérance à cet égard, ils firent un radeau ſur lequel ils ſe mirent avec quelques vivres & effets. Ce radeau mal conduit auſſi, heurta contre une branche ſubmergée, & tourna : effets perdus, & tout le monde à l'eau. Perſonne ne périt, graces au peu de largeur de la riviere en cet endroit. Madame Godin, après avoir plongé deux fois, fut ſauvée par ſes freres. Réduits à une ſituation plus triſte encore que la premiere, ils réſolurent tous de ſuivre à pied le bord de la riviere. Quelle entrepriſe! Vous ſavez, MONSIEUR, que les bords de

ces rivieres ſont garnis d'un bois fourré d'herbes, de lianes & d'arbuſtes, où l'on ne peut ſe faire jour que la ſerpe à la main, en perdant beaucoup de temps. Ils retournent à leur carbet, prennent les vivres qu'ils y avoient laiſſés, & ſe mettent en route à pied. Ils s'apperçoivent, en ſuivant le bord de la riviere, que ſes ſinuoſités allongent beaucoup leur chemin; ils entrent dans le bois pour les éviter, & peu de jours après ils s'y perdent. Fatigués de tant de marches dans l'âpreté d'un bois ſi incommode pour ceux mêmes qui y ſont faits, bleſſés aux pieds par les ronces & les épines, leurs vivres finis, preſſés par la ſoif, ils n'avoient d'autres reſſources que quelques graines, fruits ſauvages, & choux palmiſtes. Enfin, épuiſés par la faim, l'altération, la laſſitude, les forces leur manquent, ils ſuccombent, il s'aſſeyent, & ne peuvent plus ſe relever. Là ils

attendent

attendent leurs derniers moments ; en trois ou quatre jours, ils expirent l'un après l'autre. Madame Godin, étendue à côté de ſes freres & de ces autres cadavres, reſta deux fois vingt-quatre heures étourdie, égarée, anéantie, & cependant tourmentée d'une ſoif ardente. Enfin, la Providence qui vouloit la conſerver, lui donna le courage & la force de ſe traîner, & d'aller chercher le ſalut qui l'attendoit. Elle ſe trouvoit ſans chauſſure, demi-nue : deux mantille & une chemiſe en lambeaux par les ronces, la couvroient à peine : elle coupa les ſouliers de ſes freres, & s'en attacha les ſemelles aux pieds. Ce fut à-peu-près du 25 au 30 Décembre 1769, que cette troupe infortunée périt au nombre de ſept. J'en juge par des dates poſtérieures bien conſtatées ; & ſur ce que la ſeule victime échappée à la mort m'a dit que ce fut neuf jours après avoir quitté le lieu où elle

avoit vu ſes freres & ſes domeſtiques rendre les derniers ſoupirs, qu'elle parvint au bord du Bobonaſa. Il eſt fort vraiſemblable que ce temps lui parut très-long. Comment, dans cet état d'épuiſement & de diſette, une femme délicatement élevée, réduite à cette extrêmité, put-elle conſerver ſa vie, ne fût-ce que quatre jours? Elle m'a aſſuré qu'elle a été ſeule dans le bois dix jours, dont deux à côté de ſes freres morts, attendant elle-même ſon dernier moment; & les autres huit à ſe traîner errant çà & là. Le ſouvenir du long & affreux ſpectacle dont elle avoit été témoin, l'horreur de la ſolitude & de la nuit dans un déſert, la frayeur de la mort toujours préſente à ſes yeux, frayeur que chaque inſtant devoit redoubler, firent ſur elle une telle impreſſion, que ſes cheveux blanchirent. Le deuxieme jour de ſa marche, qui ne pouvoit pas être conſi-

dérable, elle trouva de l'eau, & les jours ſuivants quelques fruits ſauvages & quelques œufs verds qu'elle ne connoiſſoit pas, mais que j'ai reconnus par la deſcription qu'elle m'en a faite pour des œufs d'une eſpece de perdrix (*a*). A peine elle pouvoit avaler, tant l'œzophage s'étoit retréci par la privation des aliments. Ceux que le haſard lui faiſoit rencontrer ſuffirent pour ſubſtenter ſon ſquelette. Il étoit temps que le ſecours qui lui étoit réſervé parût.

Si vous liſiez dans un roman qu'une femme délicate, accoutumée à jouir de toutes les commodités de la vie, précipitée dans une riviere, retirée à demi-noyée, s'enfonce dans un bois elle huitieme, ſans route, & y marche pluſieurs ſemaines, ſe perd; ſouffre la

(*a*) C'eſt du moins le nom que donnent les Eſpagnols à ce gibier aſſez commun dans les pays chauds d'Amérique.

faim, la ſoif, la fatigue, juſqu'à l'épuiſement, voit expirer ſes deux freres beaucoup plus robuſtes qu'elle, un neveu à peine ſorti de l'enfance, trois jeunes femmes, ſes domeſtiques, un jeune valet du médecin qui avoit pris les devants; qu'elle ſurvit à cette cataſtrophe; que reſtée ſeule deux jours & deux nuits entre ces cadavres, dans des cantons où abondent les tigres & beaucoup de ſerpents très-dangereux (*a*), ſans avoir jamais rencontré un ſeul de ces animaux; qu'elle ſe releve, ſe remet en chemin couverte de lambeaux, errante dans un bois ſans route, juſqu'au huitieme jour qu'elle ſe retrouva ſur le bord du Bobonoſa; vous ac-

(*a*) J'ai vu dans ces quartiers des onces, ſorte de tigre noir la plus féroce; il y a auſſi en ſerpents des eſpeces les plus venimeuſes, telle que le ſerpent à *ſonnette*, celui que les Eſpagnols nomment *Coral*, & le fameux *Balalao*, qu'on nomme à *Cayenne*, *ſerpent grage*.

cuſeriez l'auteur du roman de manquer à la vraiſemblance ; mais un hiſtorien ne doit à ſon lecteur que la ſimple vérité. Elle eſt atteſtée par les lettres originales que j'ai entre les mains de pluſieurs Miſſionnaires de l'Amazone, qui ont pris part à ce triſte évenement dont je n'ai eu d'ailleurs que trop de preuves, comme vous le verrez par la ſuite de ce récit. Ces malheurs ne ſeroient point arrivés, ſi *Triſtan* n'eût pas été un commiſſionnaire infidele ; ſi, au-lieu de s'arrêter à Loréto, il avoit porté mes lettres au Supérieur à la Laguna, mon épouſe eût trouvé, comme ſon pere, le village de Canélos peuplé d'Indiens, & un canot prêt pour continuer ſa route.

Ce fut donc le huit ou neuvieme jour, ſuivant le compte de Madame *Godin*, qu'après avoir quitté le lieu de la ſcene funeſte, elle ſe retrouva ſur les bords du Bobonoſa. A la pointe

du jour, elle entendit du bruit à environ deux cents pas d'elle. Un premier mouvement de frayeur la fit d'abord ſe renfoncer dans le bois; mais faiſant réflexion que rien ne pouvoit lui arriver de pis que ſon état actuel, & qu'elle n'avoit par conſéquent rien à craindre, elle gagna le bord, & vit deux Indiens qui pouſſoient un canot à l'eau. Il eſt d'uſage lorſqu'on met à terre pour faire nuit, d'échouer en tout ou partie les canots, pour éviter les accidents; & en effet un canot à flot pendant la nuit & dont l'amarre caſſeroit, s'en iroit à la dérive; & que deviendroient ceux qui dorment tranquillement à terre? Les Indiens apperçurent de leur côté Madame *Godin*, & vinrent à elle. Elle les conjura de la conduire à Andoas. Ces Indiens, retirés depuis long-temps de Canelos avec leurs femmes pour fuir la contagion de la petite-vérole, venoient d'un abattis

qu'ils avoient au loin, & descendoient à Andoas. Ils reçurent mon épouse avec des témoignages d'affection, la soignerent & la conduisirent à ce village. Elle auroit pu s'y arrêter quelques jours, pour se reposer, & l'on peut juger qu'elle en avoit grand besoin; mais indignée du procédé du Missionnaire à la merci duquel elle se trouvoit livrée, & avec lequel, pour cette raison même, elle se vit obligée de dissimuler, elle ne voulut pas prolonger son séjour à Andoas, & n'y eût pas même passé la nuit, si cela eût dépendu d'elle.

Il venoit d'arriver une grande révolution dans les missions de l'Amérique Espagnole dépendantes de Lima, de Quito, de Charcas, & du Paraguay, desservies & fondées par les Jésuites depuis un & deux siecles. Un ordre imprévu de la Cour de Madrid les avoit expulsés de tous leurs colleges

& de leurs miſſions. Ils avoient tous été arrêtés, embarqués & envoyés dans les Etats du Pape. Cet événement n'avoit pas cauſé plus de trouble que n'eût fait le changement d'un Vicaire de village. Les Jéſuites avoient été remplacés par des Prêtres ſéculiers. Tel étoit celui qui rempliſſoit les fonctions de Miſſionnaire à Andoas, & dont je cherche à oublier le nom. Madame *Godin*, dénuée de tout, & ne ſachant comment témoigner ſa reconnoiſſance aux deux Indiens qui lui avoient ſauvé la vie, ſe ſouvint qu'elle avoit au col, ſuivant l'uſage du pays, deux chaînes d'or du poids d'environ quatre onces; elle en donna une à chaque Indien, qui crut voir les cieux ouverts; mais le Miſſionnaire, en ſa préſence même, s'empara des deux chaînes, & les remplaca en donnant aux Indiens trois ou quatre aunes de cette groſſe toile de coton fort claire, que vous ſa-

vez qui ſe fabrique dans le pays, & qu'on nomme *Tucuyo*. Ma femme fut ſi irritée de cette inhumanité, qu'elle demanda à l'inſtant même un canot & un équipage, & partit dès le lendemain pour la Laguna. Une Indienne d'Andoas lui fit un jupon de coton, qu'elle envoya payer dès qu'elle fût arrivée à la Laguna, & qu'elle conſerve précieuſement, ainſi que les ſemelles des ſouliers de ſes freres dont elle s'étoit fait des ſandales : triſte monument qui m'eſt devenu cher ainſi qu'à elle.

Pendant qu'elle erroit dans les bois, ſon fidele Negre remontoit la riviere avec les Indiens d'Andoas, qu'il amenoit à ſon ſecours. Le Sieur *R*...., plus occupé de ſes affaires perſonnelles que de preſſer l'expédition du canot qui devoit rendre la vie à ſes bienfaicteurs, à peine arrivé à Andoas, en étoit parti avec ſon camarade & ſon bagage, & s'étoit rendu à Omaguas. Le Negre

arrivé au carbet où il avoit laiſſé ſa maîtreſſe & ſes freres, ſuivit leur trace dans les bois, avec les Indiens du canot juſqu'à la rencontre des corps morts déja infects & méconnoiſſables. A cet aſpect, perſuadés qu'aucun n'avoit échappé à la mort, le Negre & les Indiens reprirent le chemin du carbet, recueillirent tout ce qu'on y avoit laiſſé, & revinrent à Andoas avant que ma femme y fût arrivée. Le Negre, à qui il ne reſtoit plus de doute ſur la mort de ſa maîtreſſe, alla trouver le Sieur *R*..... à Omaguas, & lui remit tous les effets dont il s'étoit chargé. Celui-ci n'ignoroit pas que M. de *Grandmaiſon*, arrivé à Loréto, y attendoit ſes enfants avec impatience. Une lettre de *Triſtan* que j'ai entre les mains prouve même que mon beau-pere, informé de l'arrivée du Negre *Joachim*, recommandoit à *Triſtan* de l'aller chercher & de le lui amener; mais ni *Triſtan*

ni le Sieur *R....* ne jugerent pas à propos de ſatisfaire mon beau-pere ; & loin de ſe conformer à ſon deſir, le Sieur....., de ſon autorité, renvoya le Negre à Quito, en gardant les effets qu'il avoit rapportés.

Vous ſavez, MONSIEUR, que la Laguna n'eſt pas ſituée ſur le bord de l'Amazone, mais à quelques lieues en remontant le *Guallaga*, l'une des rivieres qui groſſiſſent ce fleuve de leurs eaux. *Joachim* congédié par le Sieur *R....* n'eut garde d'aller rechercher à la *Laguna* ſa maîtreſſe qu'il croyoit morte. Il retourna droit à *Quito* ; ce Negre eſt perdu pour elle & pour moi. Vous n'imagineriez pas quelle raiſon m'a depuis alléguée le Sieur *R....* pour ſe diſculper d'avoir renvoyé un domeſtique fidele, & qui nous étoit ſi néceſſaire. » Je craignois, me dit-il, qu'il » ne m'aſſaſſinât ". Qui pouvoit, lui répliquai-je, vous donner un tel ſoup-

çon d'un homme dont vous connoiſſiez le zele & la fidélité, & qui avoit navigué avec vous pendant long-temps? Si vous craigniez qu'il ne vous vît de mauvais œil, & qu'il ne vous imputât la mort de ſa maîtreſſe, que ne l'envoyiez-vous à M. de *Grandmaiſon*, qui le réclamoit & qui n'étoit pas loin de vous? Que ne le faiſiez-vous au moins mettre aux fers? Vous étiez chez le Gouverneur d'Omaguas, qui vous auroit prêté main-forte. J'ai de tout cela un certificat de M. d'*Albanel*, Commandant d'Oyapok, en préſence de qui je fis ces reproches au Sieur *R*... & ce certificat eſt légaliſé par le Juge de Cayenne.

Pendant ce temps, Madame *Godin*, avec le canot & les Indiens d'*Andoas*, étoit arrivée à la *Laguna*, où elle fut reçue avec toute l'affabilité poſſible par le Docteur *Roméro*, nouveau Supérieur des Miſſions, qui, par ſes bons traite-

ments pendant environ ſix ſemaines qu'elle y ſéjourna, n'oublia rien pour rétablir ſa ſanté ſort altérée, & pour la diſtraire du ſouvenir de ſes malheurs. Le premier ſoin du Docteur *Roméro* fut de dépêcher un exprès au Gouverneur d'Omaguas, pour lui donner avis de l'arrivée de Madame *Godin*, & de l'état de langueur où elle ſe trouvoit. Sur cette nouvelle, le Sieur *R*.... qui lui avoit promis tous ſes ſoins, ne put ſe diſpenſer de la venir trouver, & lui rapporta quatre aſſiettes d'argent, un pot à boire, une jupe de velours, une de Perſienne, une autre de taffetas, quelque linge & nipes tant à elle qu'à ſes freres, en ajoutant que tout le reſte étoit pourri. Il oublioit que des bracelets d'or, que des tabatieres, des reliquaires d'or, & des pendants d'oreilles d'émeraudes ne pourriſſent point, non plus que d'autres effets de cette nature, ou qui ſont dans le même cas.

Si vous m'aviez ramené mon Negre, ajouta Madame *Godin*, je ſaurois de lui ce qu'il a fait des effets qu'il a dû trouver dans le carbet. A qui voulez-vous que j'en demande compte? Allez, Monſieur, il ne m'eſt pas poſſible d'oublier que vous êtes l'auteur de mes malheurs & de mes pertes; prenez votre parti, je ne puis plus vous garder en ma compagnie. Mon épouſe n'étoit que trop bien fondée; mais les inſtances de M. de *Roméro*, à qui elle n'avoit rien à refuſer, & qui lui repréſenta que ſi elle abandonnoit le Sieur *R*... il ne ſauroit que devenir, triompherent de ſa répugnance, & elle conſentit enfin à permettre au Sieur *R*.... de la ſuivre.

Quand Madame *Godin* fut un peu rétablie, M. *Roméro* écrivit à M. de *Grandmaiſon* qu'elle étoit hors de danger, qu'il eût à lui envoyer *Triſtan* pour la conduire à bord de la barque

de Portugal. Il écrivit auſſi au Gouverneur qu'il avoit repréſenté à Madame *Godin*, dont il louoit le courage & la piété, qu'elle ne faiſoit que de commencer un long & pénible voyage, quoiqu'elle eût déja fait quatre cents lieues & plus, qu'il lui en reſtoit quatre ou cinq fois autant juſqu'à Cayenne; qu'à peine échappée à la mort, elle alloit s'expoſer à de nouveaux riſques; qu'il lui avoit offert de la faire reconduire en toute ſûreté à Riobamba ſa réſidence; mais qu'elle lui avoit répondu qu'elle étoit étonnée de la propoſition qu'il lui faiſoit; que Dieu l'avoit préſervée ſeule des périls où tous les ſiens avoient ſuccombé; qu'elle n'avoit d'autre deſir que de joindre ſon mari; qu'elle ne s'étoit miſe en route qu'à cette intention, & qu'elle croiroit contrarier les vues de la Providence, en rendant inutile l'aſſiſtance qu'elle avoit reçue de ſes deux chers

Indiens & de leurs femmes, ainſi que tous les ſecours que lui-même, M. *Roméro*, lui avoit prodigués; qu'elle leur devoit la vie à tous, & que Dieu ſeul pouvoit les récompenſer. Ma femme m'a toujours été chere; mais de pareils ſentiments m'ont fait ajouter le reſpect à la tendreſſe. *Triſtan* n'arrivant point, M. *Roméro*, après l'avoir attendu inutilement, arma un canot, & donna ordre de conduire Madame *Godin* à bord du bâtiment du Roi de Portugal, ſans s'arrêter en aucun endroit. Ce fut alors que le Gouverneur d'Omaguas, ſachant qu'elle deſcendoit le fleuve, & ne devoit mettre à terre nulle part, envoya un canot à ſa rencontre avec quelques rafraîchiſſements.

Le Commandant Portugais, M. de *Rebello*, en ayant eu avis, fit armer une pirogue commandée par deux de ſes ſoldats, & munie de proviſions, avec ordre d'aller au-devant de Mada-

me *Godin.* Ils la joignirent au village de Pévas. Cet Officier, pour remplir plus exactement encore les ordres du Roi ſon maître, fit remonter avec beaucoup de peine ſon bâtiment, en doublant les rameurs, juſqu'à la Miſſion Eſpagnole de Loréto, où il la reçut à ſon bord. Elle m'a aſſuré que depuis ce moment juſqu'à Oyapok, pendant le cours d'environ mille lieues, rien ne lui manqua pour les commodités les plus recherchées, ni pour la chere la plus délicate, à quoi elle ne pouvoit s'attendre, ce qui n'a peut-être pas d'exemple dans une pareille navigation, proviſions de vins & de liqueurs pour elle, dont elle ne fait aucun uſage, abondance de gibier & de poiſſon, au moyen de deux canots qui prenoient les devants de la galiote. M. le Gouverneur du Para avoit envoyé des ordres dans la plupart des poſtes, & de nouveaux rafraîchiſſements.

J'oubliois de vous dire que les souffrances de mon épouse n'étoient pas finies ; qu'elle avoit le pouce d'une main en fort mauvais état. Les épines qui y étoient entrées dans le bois, & qu'on n'avoit encore pu extirper, avoient formé un abcès; le tendon & l'os même étoient endommagés. On parloit de lui couper le pouce. Cependant à force de soins & de topiques, elle en fut quitte pour les douleurs de l'opération par laquelle on lui tira quelques esquilles à San-Pablo, & pour la perte du mouvement de l'articulation du pouce. La galiote continua sa route à la forteresse de *Curupa*, que vous connoissez, à soixante lieues environ au-dessus du Para. M. de *Martel*, Chevalier de l'Ordre de Christ, Major de la garnison du Para, y arriva le lendemain par ordre du Gouverneur, pour prendre le commandement de la galiote, & conduire Madame *Godin* au fort

d'Oyapok. Peu après le débouquement du fleuve, dans un endroit de la côte où les courants font très-violents (1), il perdit une de ses ancres; & comme il eût été imprudent de s'exposer avec une seule, il envoya sa chaloupe à Oyapok chercher du secours, qui lui fut aussi-tôt envoyé. A cette nouvelle, je sortis du port d'Oyapok sur une galiotte qui m'appartenoit, avec laquelle j'allai croiser sur la côte à la rencontre du bâtiment que j'atteignis, le quatrieme jour, par le travers de Mayacaré; & ce fut sur son bord, qu'après vingt ans d'absence, d'allarmes, de traverses & de malheurs réciproques, je rejoignis une épouse chérie, que je ne me flattois plus de revoir. J'oubliai dans ses embrassements la perte des fruits de notre union dont je me félicite même,

(*a*) A l'embouchure d'une riviere, dont le nom Indien, corrompu à Cayenne, est le Carapa pourri.

puiſqu'une mort prématurée les a préſervés du ſort funeſte qui les attendoit, ainſi que leurs oncles, dans les bois de Canelos, ſous les yeux de leur mere, qui n'auroit ſûrement pas ſurvécu à ce ſpectacle (*a*). Nous mouillâmes à Oyapok le 22 Juillet 1770. Je trouvai en M. de *Martel* un Officier auſſi diſtingué par ſes connoiſſances que par les avantages extérieurs. Il poſſede preſque toutes les langues de l'Europe, la latine même fort bien, & pourroit briller ſur un plus grand théâtre que le Para. Il eſt d'origine Françoiſe, de l'illuſtre famille dont il porte le nom. J'eus le plaiſir de le poſſéder pendant quinze jours à Oyapok, où M. de *Fiedmond*,

---

(*a*) Ma derniere fille étoit morte de la petite-vérole, dix-huit mois avant le départ de ſa mere, de Riobamba, âgée de dix-huit à dix-neuf ans. Elle étoit née trois mois après mon départ de la Province de Quito : & c'eſt par une de vos lettres de Paris que j'en reçus la nouvelle à Cayenne, en 1752.

Gouverneur de Cayenne, à qui le Commandant d'Oyapok donna avis de ſon arrivée par un exprès, dépêcha auſſitôt un bateau avec des rafraîchiſſements. On donna au bâtiment Portugais une carene dont il avoit beſoin, & une voilure propre à remonter la côte contre les courants. M. le Commandant d'Oyapok donna à M. de *Martel* un pilote-côtier, pour l'accompagner juſqu'à la frontiere. Je me propoſois de le conduire juſques-là dans ma galiote; mais il ne me permit pas de le ſuivre plus loin que le cap d'Orange. Je le quittai avec tous les ſentiments que m'avoient inſpirés, ainſi qu'à mon épouſe, les procédés nobles & les attentions fines qu'elle & moi avions éprouvés de cet Officier & de ſa généreuſe nation. J'y avois été préparé dès mon précédent voyage.

J'aurois dû vous dire plutôt, qu'en deſcendant l'Amazone, l'année 1749,

ſans autre recommandation pour les Portugais, que le ſouvenir de la nouvelle que vous aviez répandue à votre paſſage en 1743, qu'un de vos Compagnons de voyage prendroit la même route que vous, je fus reçu dans tous les établiſſements du Portugal, par les Miſſionnaires & tous les Commandants des Forts, avec toute l'affabilité poſſible. J'avois fait en paſſant à San-Pablo l'acquiſition d'un canot, ſur lequel j'avois deſcendu le fleuve juſqu'au Fort de Curupa, d'où j'écrivis au Gouverneur du Grand Para, M. *François Mendoza Gorjaô*, pour lui faire part de mon arrivée, & lui demander la permiſſion de paſſer de Curupa à Cayenne, où je comptois me rendre en droiture. Il m'honora d'une réponſe ſi polie, que je n'héſitai pas à quitter ma route, & à prendre un très-long détour pour l'aller remercier, & lui rendre mes devoirs. Il me reçut à bras ouverts, me

logea, ne permit pas que j'euſſe d'autre table que la ſienne, me retint huit jours, & ne voulut pas me laiſſer partir avant qu'il ne partît lui-même pour Saint-Louis de Maranaô, où il alloit faire ſa tournée. Après ſon départ, je remontai à Curupa avec mon canot eſcorté d'un autre plus grand que m'avoit donné le Commandant de ce Fort, pour deſcendre au Para, qui, comme vous l'avez remarqué, eſt ſur une grande riviere qu'on a pris mal-à-propos pour le bras droit de l'Amazone, avec laquelle la riviere de Para communique par un canal naturel creuſé par les marées, qu'on nomme Tagipuru. Je trouvai à Curupa une grande pirogue qui m'attendoit, armée par ordre du Gouverneur de Para, commandée par un Sergent de la Garniſon, & armée de quatorze rames, pour me conduire à Cayenne, où je me rendis par Macapa, en côtoyant la rive gauche

de l'Amazone, juſqu'à ſon embouchure ; ſans faire comme vous le tour de la grande Iſle de Joanes ou de Marajo. Après un pareil traitement reçu ſans recommandation expreſſe, à quoi ne devois-je pas m'attendre depuis que S. M. T. F. avoit daigné donner des ordres précis pour expédier un bâtiment juſqu'à la frontiere de ſes Etats, & deſtiné à recevoir ma famille pour la tranſporter à Cayenne ?

Je reviens à mon récit. Après avoir pris congé de M. *de Martel* ſur le cap d'Orange, avec toutes les démonſtrations d'uſage en pareil cas entre les marins, je revins à Oyapok d'où je me rendis à Cayenne.

Il ne me manquoit plus que d'avoir un procès que j'ai gagné bien inutilement. *Triſtan* me demandoit le ſalaire que je lui avois promis de 60 livres par mois. J'offris de lui payer dix-huit mois, qui étoient le temps au plus qu'au-

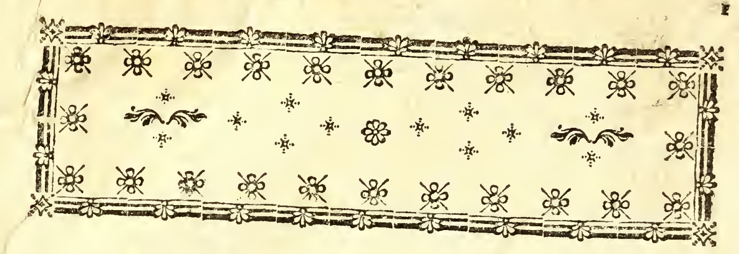
roit duré ſon voyage s'il eût exécuté ſa commiſſion. Un Arrêt du Conſeil Supérieur de Cayenne, du 7 Janvier dernier, l'a condamné à me rendre compte de ſept à huit mille francs d'effets que je lui avois remis, déduction faite de 1080 livres que je lui offrois pour dix-huit mois de ſalaire entre nous convenu. Mais ce malheureux, après avoir abuſé de ma confiance, après avoir cauſé la mort de huit perſonnes, en comptant l'Indien noyé & tous les malheurs de mon épouſe, après avoir diſſipé tout le produit des effets que je lui avois confiés, reſtoit inſolvable; & je n'ai pas cru devoir augmenter mes pertes en le nourriſſant en priſon.

Je crois, MONSIEUR, avoir ſatisfait à ce que vous deſiriez. Les détails où je viens d'entrer m'ont beaucoup coûté, en me rappellant de douloureux ſouvenirs. Le procès contre *Triſtan* & les maladies de ma femme depuis ſon

arrivée à Cayenne, qui n'étoient que la ſuite de ce qu'elle avoit ſouffert, ne m'ont pas permis de l'expoſer plutôt que cette année à un voyage de long cours par mer. Elle eſt actuellement avec ſon pere dans le ſein de ma famille, où ils ont été reçus avec tendreſſe. M. de *Grandmaiſon* ne ſongeoit pas à venir en France; il ne vouloit que remettre ſa fille à bord du bâtiment Portugais; mais ſe voyant dans un âge avancé, ſes enfants péris, pénétré de la plus vive douleur, il abandonna tout, & s'embarqua avec elle, chargeant ſon autre gendre, le Sr. *Savala*, réſident auſſi à Riobamba, des effets qu'il y avoit laiſſé. Quelques ſoins que l'on ſe donne pour égayer mon épouſe, elle eſt toujours triſte : ſes malheurs lui ſont toujours préſents. Que ne m'a-t-il pas coûté pour tirer d'elle les éclairciſſements dont j'avois beſoin, pour les expoſer à mes Juges dans le cours de mon

procès ! Je conçois même qu'elle m'a tû, par délicatesse, des détails dont elle voudroit perdre le souvenir, & qui ne pouvoient que m'affliger. Elle ne vouloit pas même que je poursuivisse *Tristan*, laissant encore agir sa compassion, & suivant les mouvements de sa piété envers un homme si malhonnête & si injuste.

FIN.



TRAITÉ DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇOISE EN FORME DE DICTIONNAIRE.

A, *Subst. masc. premiere Lettre de l'Alphabet.*

A, est souvent préposition, qui reçoit plusieurs significations différentes, selon les mots auxquels elle se joint; alors il le faut marquer d'un accent grave, ainsi qu'il suit, *à*.
Aa, nom de plusieurs rivieres.
Aaron, subst. mas. Frere de Moyse, premier Grand-Prêtre de l'ancienne Loi.
Abaca, espece de lin qui croit dans les Isles Manilles.
Abadir, s. f. Pierre qu'Ops ou Rhée, femme de Saturne, em- ter au[illegible], lorsqu'elle mit Jupi-
Abaisse, s. m. term[illegible]
C'est la pâte qui fait le [illegible]ssier. d'une piece de pâtisserie.
Abaisé, ée, part. pas. & adj.
Abaissement, s. m. plus en usage au figuré.
Abaisser, v. act. Voyez la Remarque du mot *Abat-vent*.
Abandon, s. m Délaissement.